



Ministère du Plan et du Développement

Programme d'aménagement de Pôles Economiques Compétitifs (PEC) dans les Districts du pays

Phase 3 – Vision stratégique

District Autonome de Yamoussoukro

Mai 2016



Sommaire

- 1 Contexte, objectifs et démarche
- 2 Synthèse du diagnostic stratégique**

- 3 Vision stratégique

- 4 Banque de projets

- 5 Territorialisation des projets



Caractéristiques territoriales

Données géographiques

Territoire
Zone Centre Nord-Est

la zone Centre Nord-Est, d'une superficie de 94 629 km², se compose de 4 Districts¹, 8 régions et 31 départements

District	Superficie (km ²)	% Superficie nationale	Régions	Départements
Vallée du Bandama	28 427	8,8	• Gbèkè • Hambol	7
Zanzan	38 118	12	• Bounkani • Gontougo	9
Lacs	25 952	8	• Bélier • Iffou • N'Zi • Moronou	13
D.A Yamoussoukro	2 132	0,7	NA	2
Zone Nord-Est	94 629	29,5	8	31

Subdivision administrative de la zone CNE



Source : MPD – PEMEDCI - 2015/NA : Non applicable

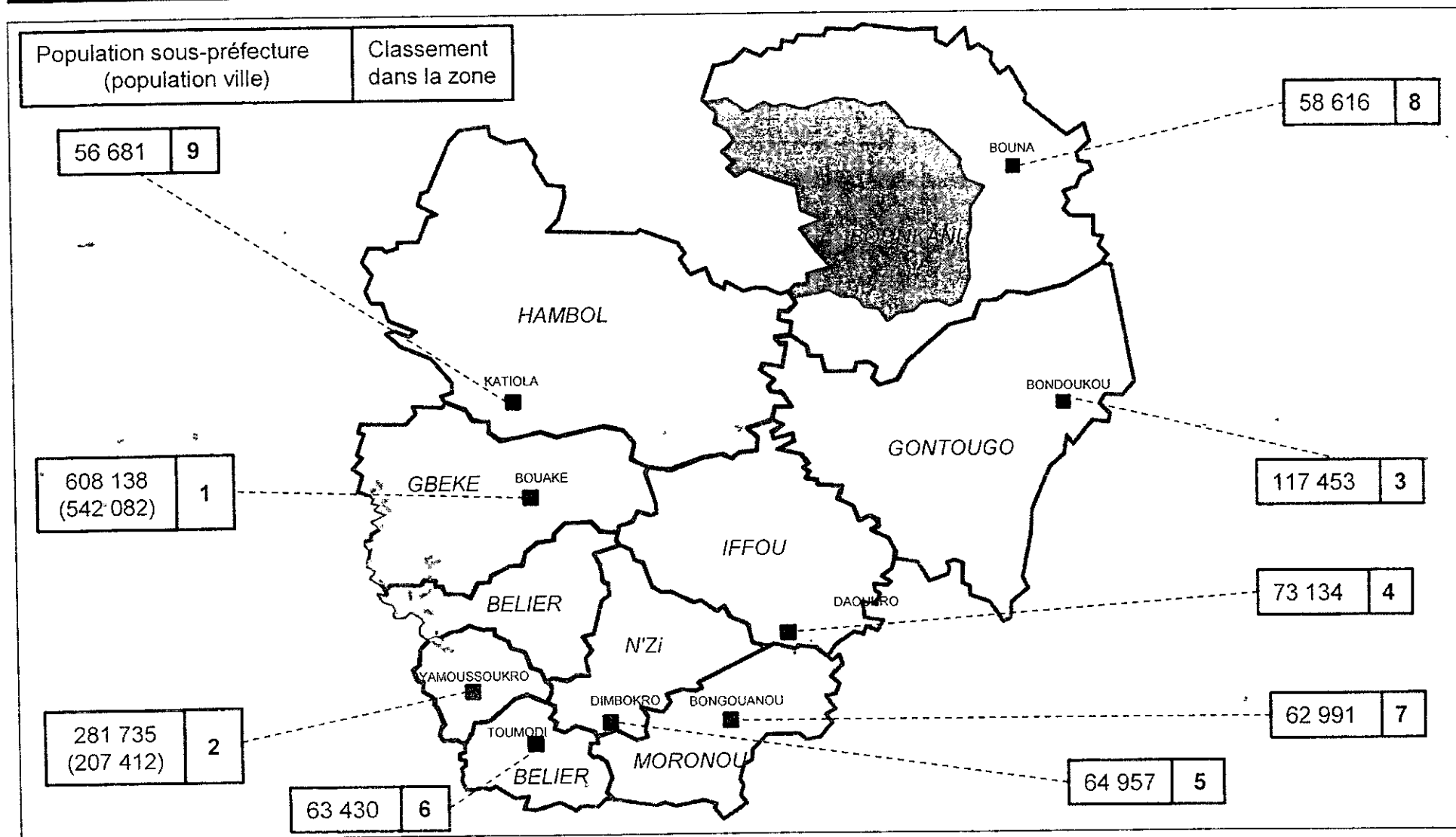
(¹) La notion de District ayant été abrogée, à l'exception des Districts Autonomes, le terme District utilisé dans l'ensemble du document représente l'espace territorial associé

Caractéristiques territoriales

Données géographiques

Territoire
Zone Centre Nord-Est

La zone compte 1 chef-lieu de District Autonome et 8 chefs-lieux de région, dont Bouaké, avec 542 082 habitants, est la ville la plus peuplée



Source : INS - RGPH - 2014



Yamoussoukro - Phase 3 - Vision stratégique

Le réseau hydrographique de la zone compte 4 fleuves, 6 rivières et 1 lac

Ressources naturelles au niveau de la zone Centre Nord-Est

4 fleuves

- **Le fleuve Comoé**, qui prend sa source dans les falaises de Banfora au Burkina Faso. Long de 1 160 km, il draine un bassin de 78 000 km² en Côte d'Ivoire (un des 4 plus importants bassins hydrographiques du pays)
- **La Volta noire** est un affluent de la Volta, qui prend sa source au Burkina Faso et qui joue le rôle de frontière ghanéo-ivoirienne. Long de près de 1 000 km, il draine un bassin de 140 000 km²
- **Le fleuve Bandama Blanc**, qui prend sa source dans le nord du pays, à l'ouest de la ville de Korhogo qu'il contourne par le nord, avant de s'orienter vers le sud. Sa longueur totale est de 1 050 km et son bassin couvre près de 100 000 km²
- **Le fleuve Bandama**, qui forme une frontière physique à l'ouest entre le District Autonome de Yamoussoukro et les départements de Bouaflé, de Sinfra et d'Oumé. Le fleuve Bandama prend sa source dans la région de Boundiali. Il traverse la Côte d'Ivoire du nord au sud et son bassin versant couvre 97 000 km²



Fleuve Comoé

6 rivières

- **La rivière N'Zi**, affluent du Bandama, traverse les Districts des Lacs et de la Vallée du Bandama
- **Des rivières secondaires** : l'Agnéby, le Kan, l'Ouango, le Nenin et le Lopé



Lac de Kossou

1 lac

- **Le Lac de Kossou** est le plus grand lac de Côte d'Ivoire. Il est situé à 40 km de la ville de Yamoussoukro. Sa longueur est de 150 km, avec une retenue d'eau de 30 milliards de m³, couvrant 1 700 km² de terre

Type de culture

Principales cultures

Cultures de rente

- Café
- Cacao
- Agrumes à essence
- Coton
- Anacarde
- Fruit de la passion
- Palmier à huile

Cultures vivrières

- Igname
- Manioc
- Riz
- Banane plantain
- Maïs
- Arachide
- Mil

Cultures fruitières

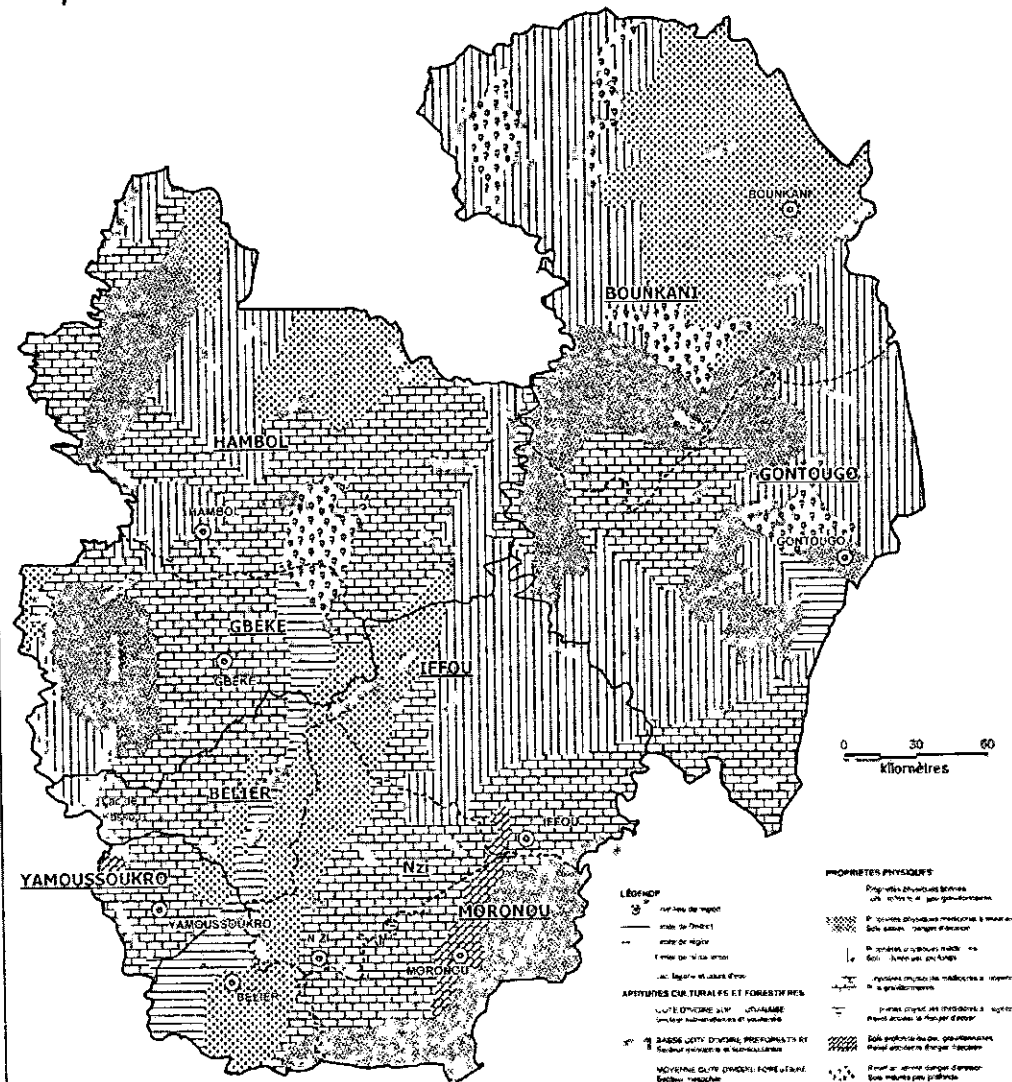
- Mangue
- Banane douce

Cultures maraîchères

- Tomate
- Gombo
- Aubergine
- Piment
- Chou
- Oignon

- Les cultures vivrières et maraîchères représentent une part importante de la surface agricole de la zone
- Les cultures de rente sont développées dans la zone (principalement le cacao), grâce aux bonnes propriétés physiques des sols
- Les cultures fruitières, moins développées que dans le reste du pays, sont portées par la mangue, produite essentiellement dans le District des Lacs

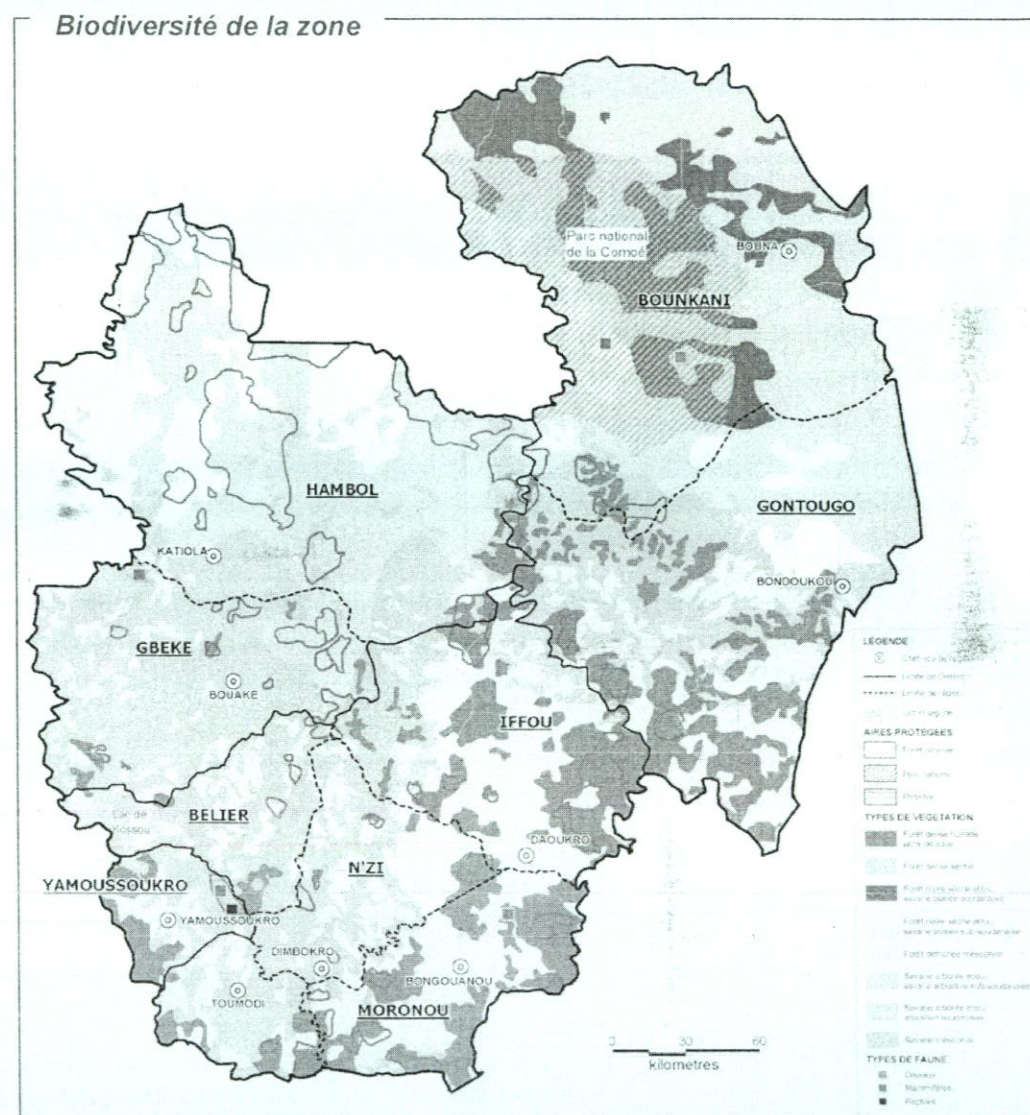
Aptitudes culturales et forestières des sols du Centre Nord-Est



Page 24

La zone compte plus de 69 forêts classées, 1 parc national et 2 réserves naturelles

District	Forêts	Parcs
Vallée du Bandama	33 forêts classées d'une superficie de 600 000 ha	La réserve du Haut Bandama s'étend sur 123 000 ha
Zanzan	8 forêts classées d'une superficie de 142 500 ha	Le Parc National de la Comoé s'étend sur 1 150 000 ha
Lacs	28 forêts classées d'une superficie de 194 260 ha	
D.A. Yamoussoukro	- Forêt dense et humide à l'ouest - Zones de forêts défrichées et de savanes mésophiles sur le reste du territoire	La réserve naturelle d'Abokouamékro s'étend sur 20 430 ha (à cheval sur le District des Lacs et le District Autonome de Yamoussoukro)



La zone bénéficie d'une pluviométrie annuelle variant entre 900 et 1400 mm

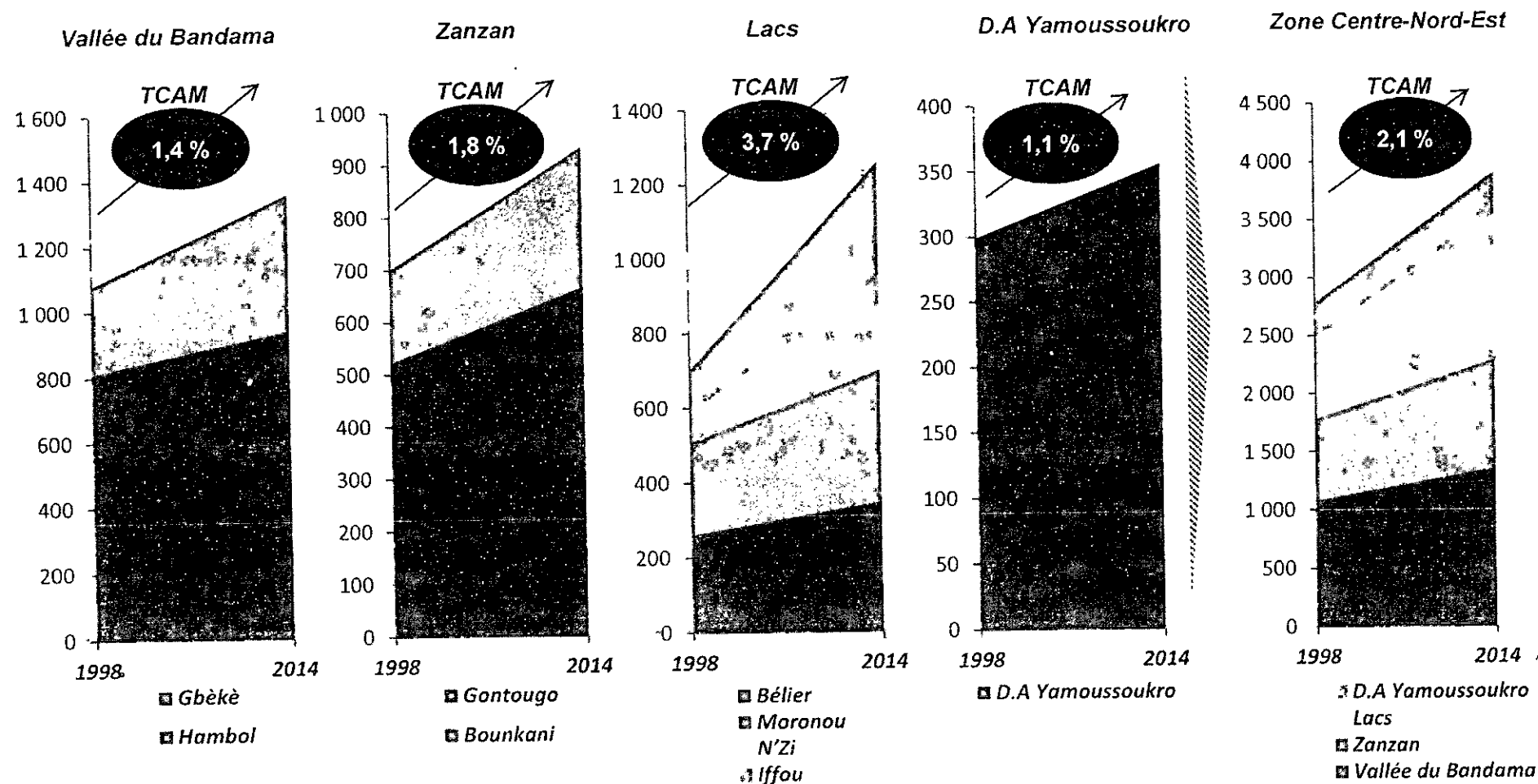
District	Description	Moyenne des précipitations de la zone
Vallée du Bandama	- Le District connaît des disparités dans les niveaux moyens de précipitations enregistrés - Le District observe une hauteur pluviométrique située entre 900 et 1200 mm par an	
Zanzan	- Une forte irrégularité de la pluviométrie : En outre, d'importantes variations de précipitations sont à souligner lors de la saison des pluies - La pluviométrie annuelle atteint environ 950 mm	
Lacs	Les précipitations moyennes annuelles varient entre 1000 et 1400 mm	
D.A Yamoussoukro	Les précipitations moyennes sont supérieures à 1 000 mm par an	

Source : MEMPD-PEMED-CI - 2015

Caractéristiques socio-économiques

Entre 1998 et 2014, la zone a enregistré un taux d'accroissement démographique annuel moyen de 2,1 %

Répartition de la population par région (en milliers)



Source : MEMPD-PEMED-CI - 2015



Caractéristiques sociodémographiques

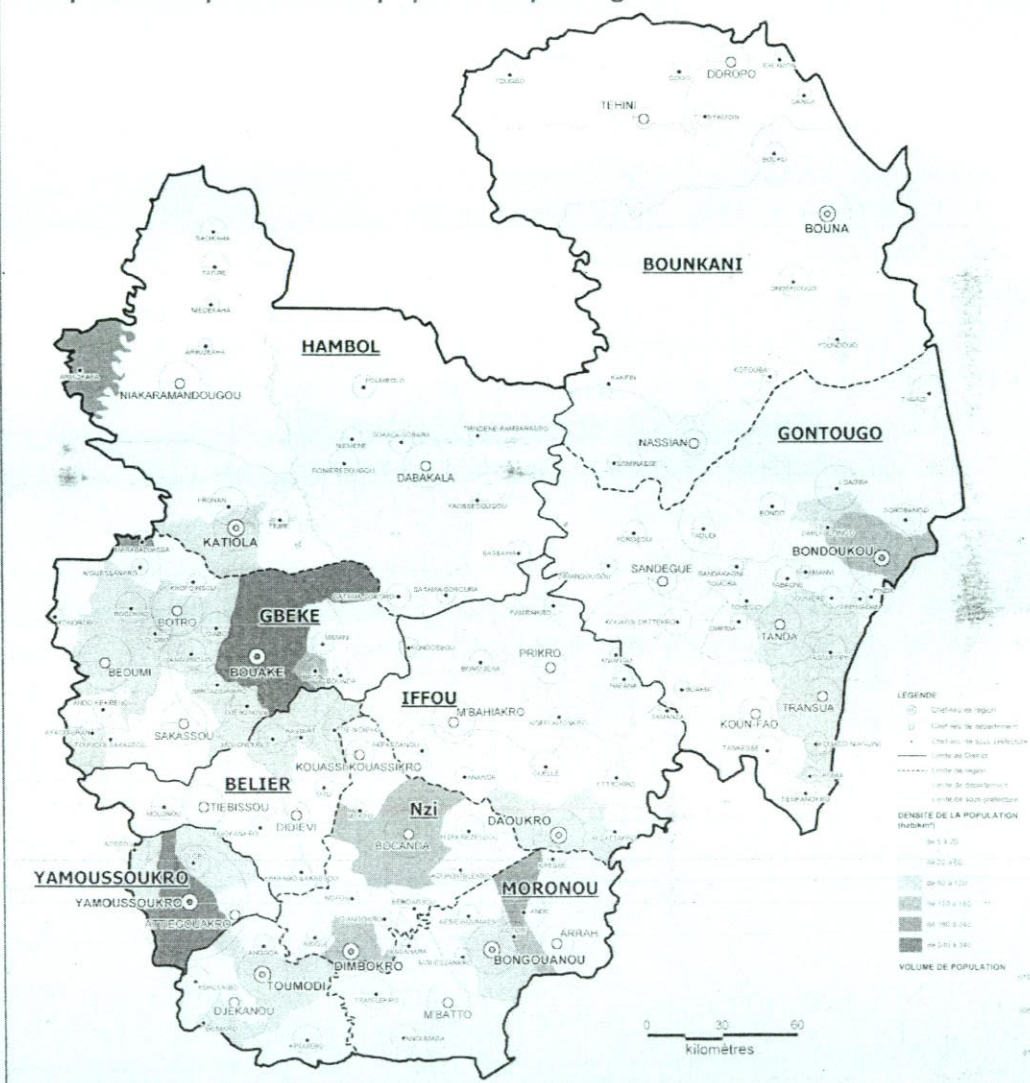
Caractéristiques démographiques

Densité
Zone Centre Nord-Est

La densité de population de la zone Centre Nord-Est est de 42 habitants par km², accrue par le District Autonome de Yamoussoukro

District/Zone	Densité de population (hab/km ²)
Vallée du Bandama	51
Zanzan	25
Lacs	49
D.A Yamoussoukro	167
Zone géo économique C.N.E	42
Zone géo économique N.O	30
Zone géo économique S.O	87
Zone géo économique S.E	201
Côte d'Ivoire	70

Répartition spatiale de la population par région



Source : MEMPD-PEMED-CI - 2015

La zone affiche un taux de chômage de 4 % et un taux d'emplois informels de 93 %

District/Zone	Taux de chômage (%)	Emplois informels (%)	Emplois salariés (%)	Emplois vulnérables (%)
	6	92	15	83
Zanzan	2	94	7	89
Lacs	5	94	11	88
D.A Yamoussoukro	5	92	14	84
Zone géo économique C.N.E	4	93	12	86
Zone géo économique N.O	2	95	6	93
Zone géo économique S.O	8	94	13	85
Zone géo économique S.E	15	86	31	64
Côte d'Ivoire	9	91	18	79

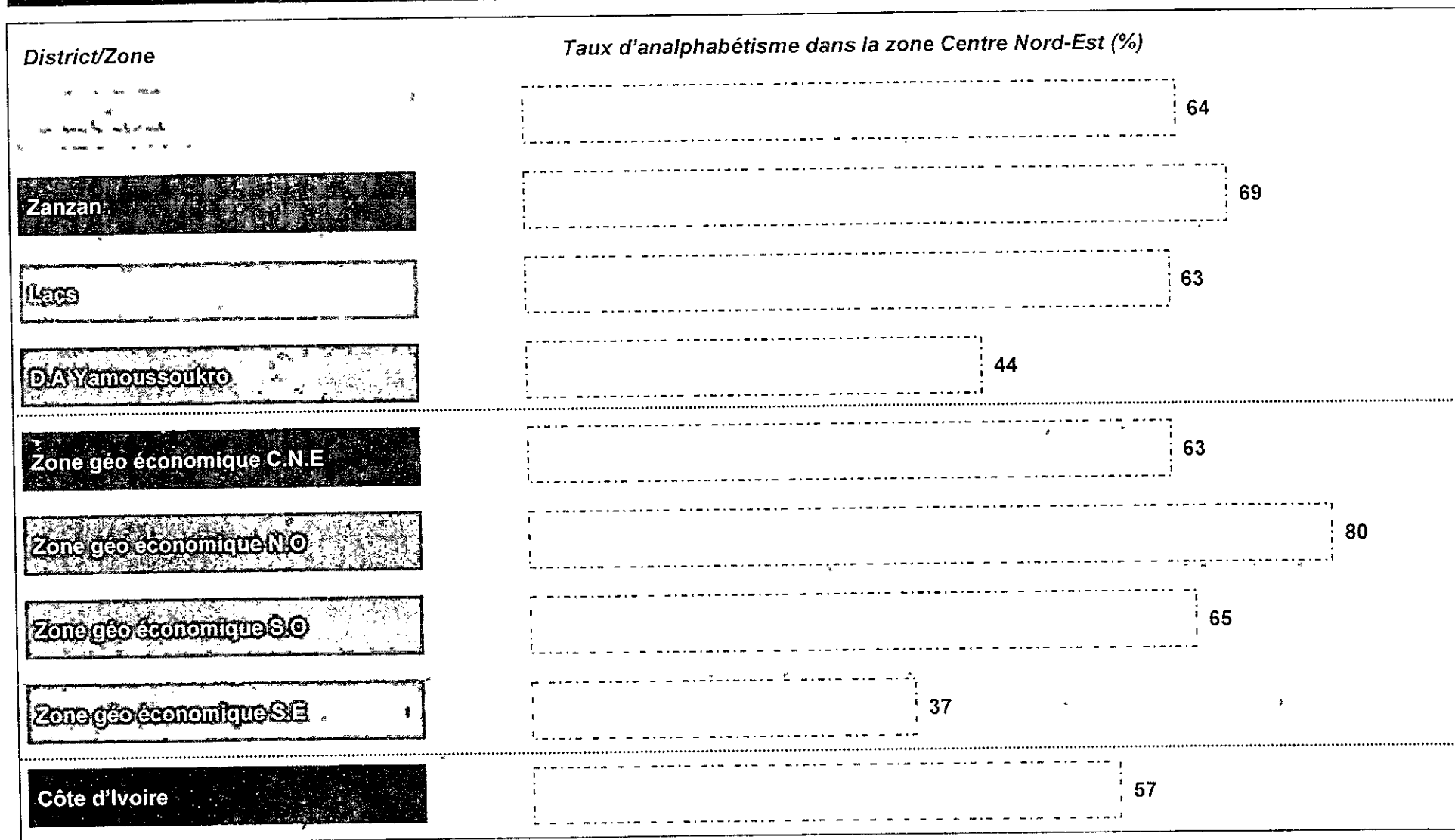
Sources : MEMEASFP - Stratégie de relance de l'emploi - 2014/MEMEASFP - initiatives locales emploi - 2014/MEMEASFP - 2012

La zone affiche un taux de pauvreté en milieu urbain de près de 50 %, supérieur d'environ 14 points à la moyenne nationale

District/Zone	Taux de pauvreté – Milieu urbain	Taux de pauvreté – Milieu rural
Vallee du Bandama	51	64
Zanzan	52	55
Lacs	50	63
D.A Yamoussoukro	35	47
Zone géo économique C.N.E	50	60
Zone géo économique N.O	51	67
Zone géo économique S.O	44	52
Zone géo économique S.E	30	20
Côte d'Ivoire	36	57

Source : INS – ENV - 2015

Avec 62,8 % d'analphabètes, la zone affiche un taux d'analphabétisme supérieur à la moyenne nationale

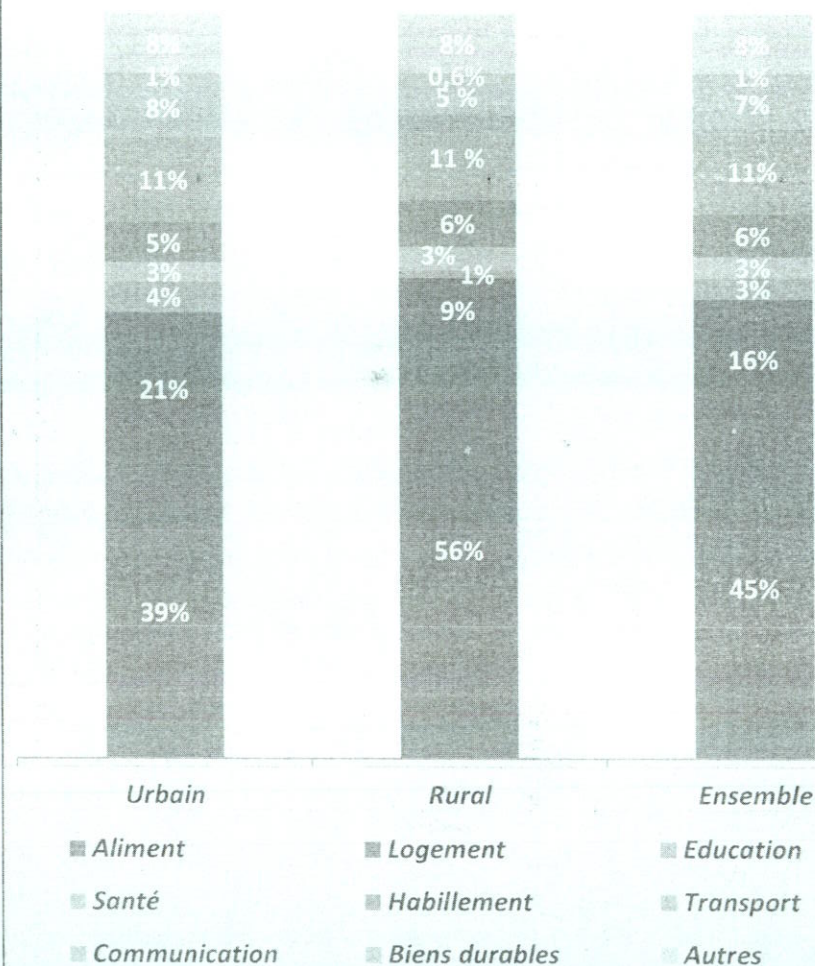


Source : INS – RGPH - 2014

En 2015, la dépense moyenne nationale de consommation des ménages est estimée à 390 kFCFA par tête

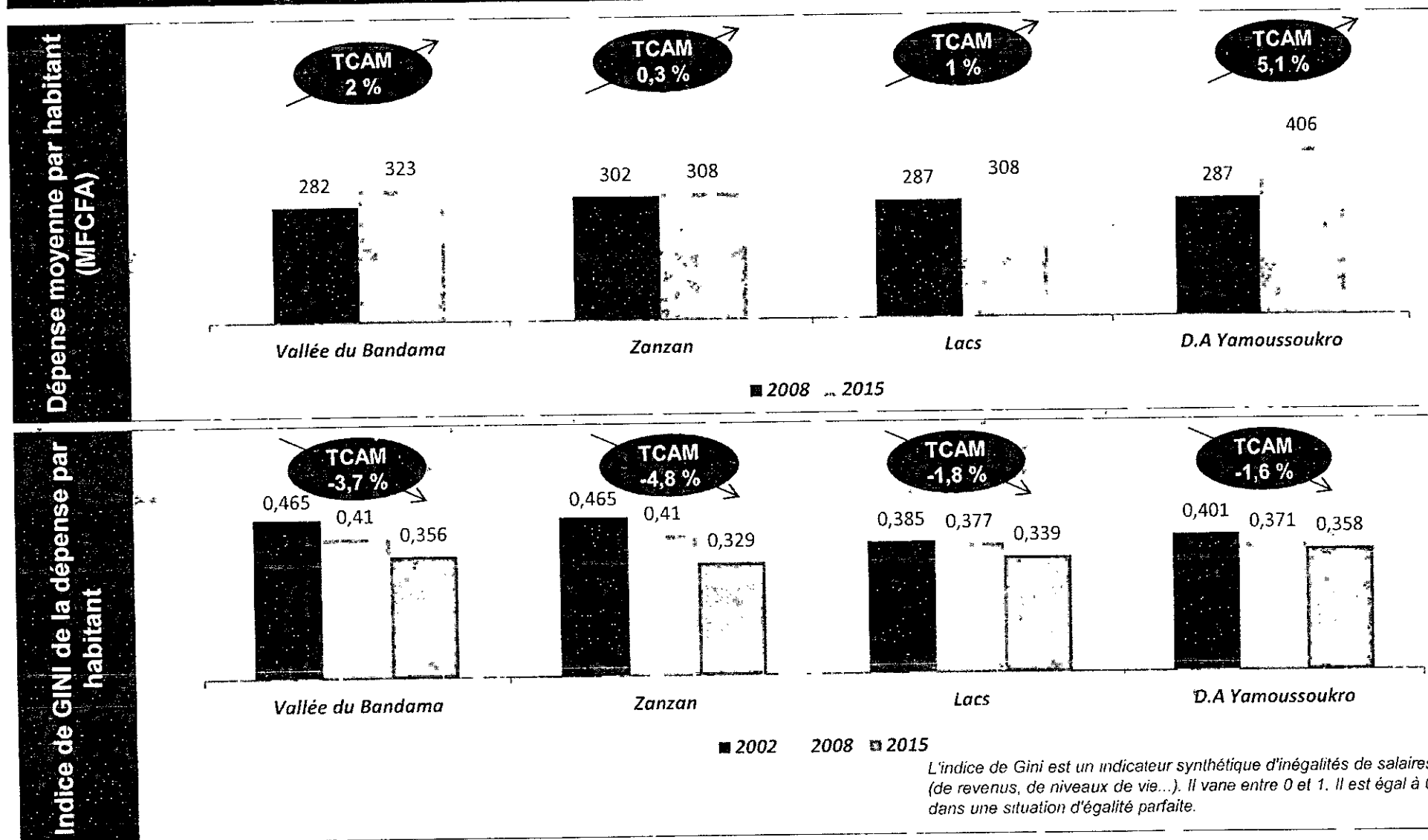
District/zone	Dépenses moyennes par habitant (FCFA)
Zone géo économique C.N.E	280 909
Zone géo économique N.O	323 789
Zone géo économique S.O	362 018
Zone géo économique S.E	492 790
Côte d'Ivoire	390 030

Nature des dépenses en fonction du lieu de résidence



Source : INS – ENV - 2015

Avec un TCAM de plus de 5 % entre 2008 et 2015, le District Autonome de Yamoussoukro a connu l'augmentation annuelle moyenne de dépenses de consommation par habitant la plus importante



Source : INS - ENV - 2008 - 2015

Secteurs productifs

Une économie peu diversifiée, soutenue par la culture de l'anacarde, de cacao et les cultures vivrières

Economie et secteurs productifs

Une économie tirée par :

	Valeur (en milliards FCFA)
• Les cultures de rente et vivrières	~ 350

- Anacarde
- Cacao
- Igname
- Manioc

Production 2014 (en MM FCFA)

28	57
24	1 350
177	558
73	225

	Valeur (en milliards FCFA)
• L'élevage principalement bovin	~ 0,02

- Bovins
- Ovins/caprins
- Avicole

Production 2014 (en M FCFA)

10	50
6	20
3,5	28

	Valeur (en milliards FCFA)
• La pêche continentale	~ 1,7

- Mar./Lagunaire
- Continentale
- Industrielle

Captures 2011 (en MM FCFA)

0	25
1,7	11
0	17

	Valeur (en milliards FCFA)
• L'industrie, principalement le textile et le bois	~ 2,4

- Bois
- Textile

Chiffre d'affaires 2012 (en MM FCFA)

1	153
1,4	73

Et des potentialités restant à exploiter, liées aux richesses du sous-sol et au patrimoine naturel

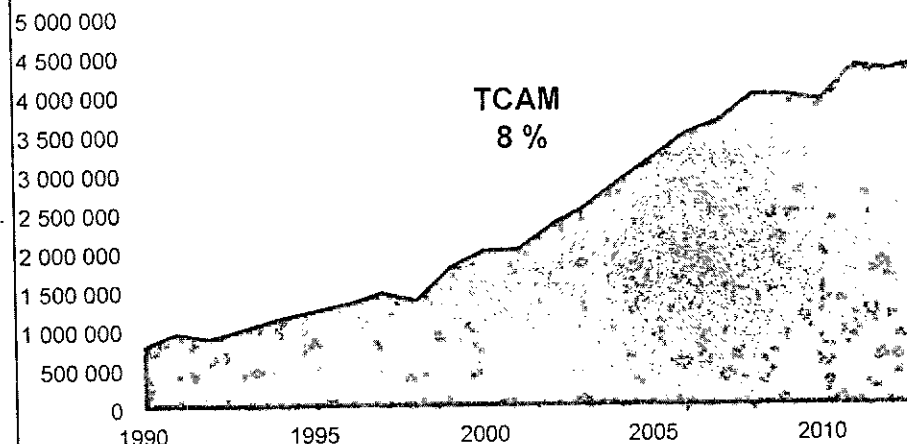
Anacarde

La Côte d'Ivoire est le 4^{ème} producteur mondial de noix de cajou et 1^{er} exportateur mondial de noix de cajou en coques

Principaux pays importateurs de noix de cajou en coques – 2014 (t)

	Importations	TCAM 2003/2014
 Inde	906 749	6 %
 Vietnam	310 817	29 %
 Ghana	20 002	ND
 Brésil	11 767	ND
 Emirats Arabes Unis	7 181	ND
 Chine	4 069	48 %
Monde	1 267 863	3%

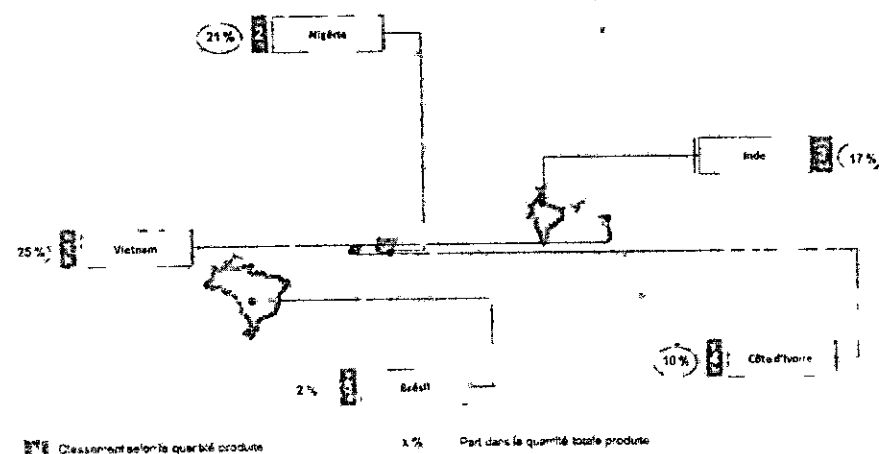
Evolution de la production mondiale de noix de cajou non décortiquées de 1990 à 2013 (t)



Principaux pays exportateurs de noix de cajou en coques – 2014 (t)

	Exportations	TCAM 2003/2014
 Côte d'Ivoire	532 219	18 %
 Tanzanie	196 138	10 %
 Guinée-Bissau	125 747	2 %
 Bénin	117 784	14 %
 Gambie	75 462	ND
 Burkina Faso	71 723	21 %
 Ghana	69 978	25 %
Monde	1 267 863	3%

Principaux pays producteurs mondiaux de noix de cajou non décortiquées en 2013



Sources : ITC/FAOSTAT - 2015/ND - Non disponible

Le rendement en Côte d'Ivoire a diminué de 2 % en moyenne par an entre 2001 et 2013, du fait de l'utilisation de plants hétérogènes à faible rendement et de l'absence de matériel végétal approprié

Rendements des principaux pays producteurs de noix de cajou - 2013

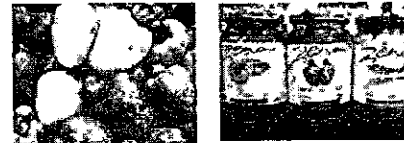
	Pays	Rendement (t/ha)	TCAM (2001/2013)
	Vietnam	4	5 %
	Nigéria	3	3 %
	Inde	1	1 %
	Côte d'Ivoire	1	-2 %
	Brésil	0,2	-2 %
	Monde	1	2 %

Des rendements pouvant être améliorés

- Le verger est composé de plants non sélectionnés provenant de diverses origines avec des caractéristiques agronomiques et technologiques hétérogènes entraînant un « faible » niveau de production (500 kg/ha en Côte d'Ivoire contre 3 700 kg/ha au Vietnam et 2 500 kg/ha au Nigéria)
- Le Conseil du Coton et de l'Anacarde, en collaboration avec les acteurs de la filière, a initié du 14 au 16 janvier 2015 un atelier de réflexion sur une stratégie qui dotera la filière anacarde en Côte d'Ivoire d'un matériel végétal performant et à moindre coût
- Le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) a identifié sur la station de Lataha, de nouvelles variétés tolérantes aux maladies ou ravageurs, avec un potentiel de production en noix de 1,1 à 2 kg/arbre, soit 1,1 à 2 tonnes de noix/ha pour une densité de 100 pieds/ha

Sources : FAOSTAT - 2015/Conseil du coton et de l'anacarde - 2015/MINAGRI

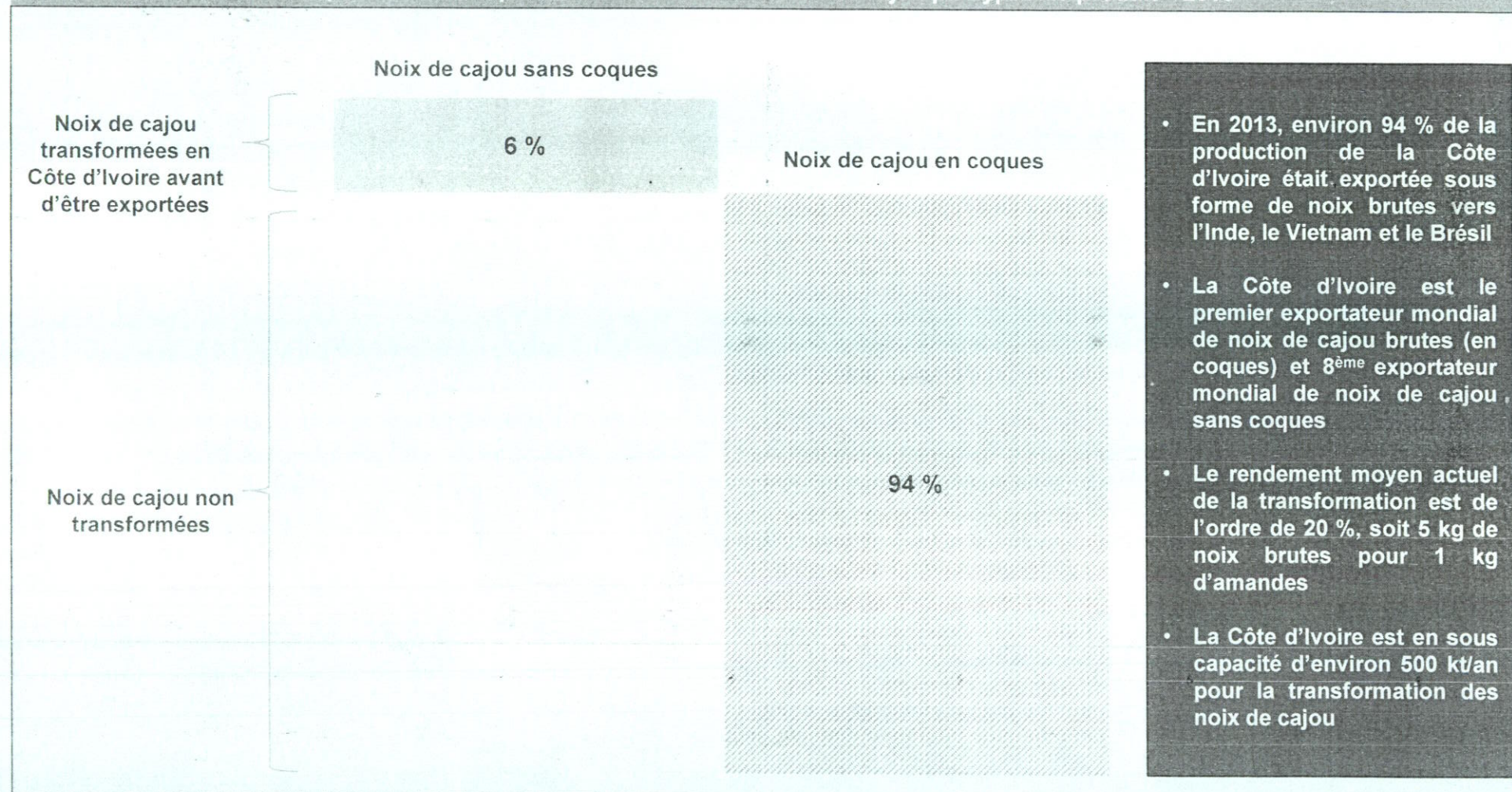
4 grandes catégories de transformation de l'anacarde sont possibles : 3 sous-produits de la noix et 1 de la pomme

Amande de cajou	Le baume de cajou (cashew nut shell liquid ou CNSL)	Huile de cajou	Pomme de cajou
 Les noix de cajou brutes subissent plusieurs opérations : ✓ Nettoyage ✓ Décorticage ✓ Torréfaction ✓ Ecossage ✓ Séchage ✓ Épluchage → Amandes	 Le baume de cajou est libéré quand les noix de cajou sont torréfiées. Il est utilisé dans l'industrie pour fabriquer : ✓ Adhésifs ✓ Encres ✓ Vernis ✓ Isolants ✓ Industrie automobile	 Pression des noix de cajou dans des presses et des expellers (machines industrielles de pressage des noix) L'huile de cajou est destinée à l'alimentaire ou à la cosmétologie du fait de sa forte teneur en vitamine E	 La pomme de cajou peut être utilisée pour fabriquer des jus de fruits, compotes, vinaigres, confitures et autres préparations
Niveau de valeur ajoutée			
+	++	++	+
Facilité de mise en œuvre			
+	-	+	++

Sources : Crucead - 2015/Pacir : Fiche Export Anacarde - 2013

La Côte d'Ivoire exporte la quasi-totalité de sa production de noix de cajou sous forme brute

Répartition des exportations nationales de noix de cajou par types de produit – 2013



Sources : Conseil Coton Anacarde - 2013/Etude Anacarde Rongead

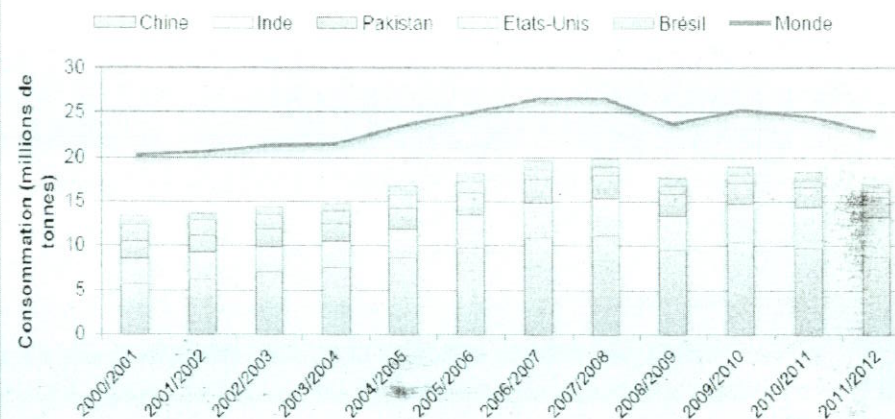
Coton

Avec près de 183 000 tonnes de coton fibre exportées en 2014, la Côte d'Ivoire est le 8^{ème} exportateur mondial, et le deuxième producteur d'Afrique de l'Ouest

Principaux pays importateurs de coton* – 2014 (kt)

	Importations	TCAM 2001/2014
 Chine	2 439	+ 34 %
 Turquie	913	+ 6 %
 Indonésie	705	- 1 %
 Vietnam	662	+ 17 %
 Bangladesh	609,5	+ 6 %
 Thaïlande	322	- 2 %
Monde	7 704	+ 2 %

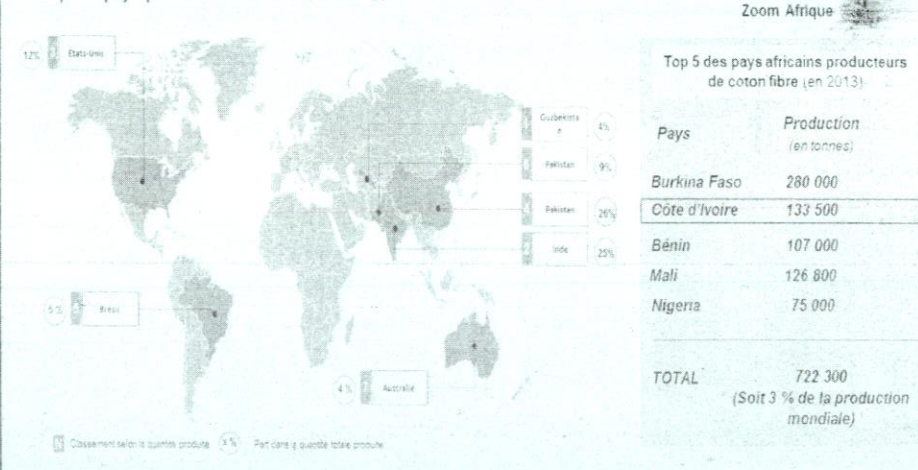
Evolution de la consommation mondiale de coton – 2001 à 2012



Principaux pays exportateurs de coton* – 2014 (kt)

	Exportations	TCAM 2001/2014
 Etats-Unis	2 167,5	+ 1 %
 Inde	1 528	+ 48 %
 Australie	899	+ 1 %
 Brésil	749	+ 13 %
 Burkina Faso	307	+ 29 %
 Grèce	235,5	- 2 %
 Ouzbékistan	218	- 8 %
 Côte d'Ivoire	183	+ 4 %
Monde	7 721	+ 3 %

Principaux pays producteurs de coton fibre - 2013



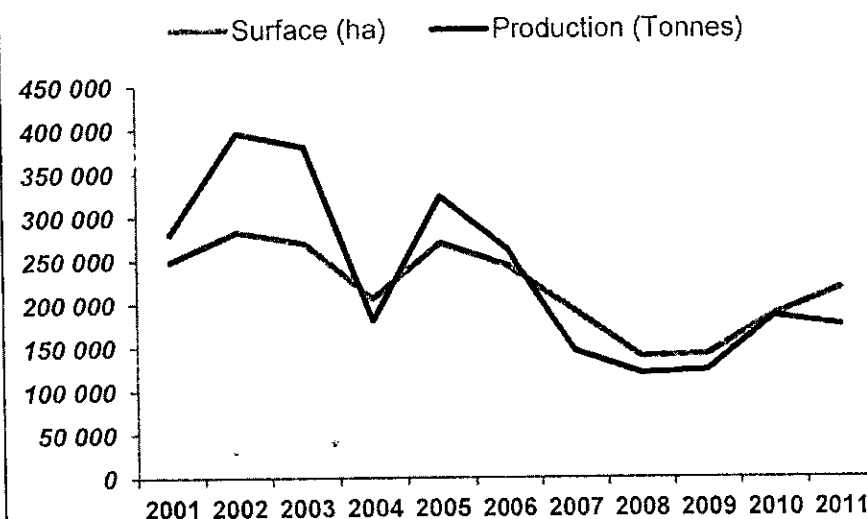
Sources : ITC - 2014/* Coton non cardé et non peigné (représentant plus de 95 % des importations et exportations)/source pays producteurs : FAOSTAT - 2013

Le rendement du coton de la Côte d'Ivoire (coton graine, coton fibre et graines de coton) est inférieur à celui des principaux pays producteurs

Rendements des graines de coton des principaux pays producteurs - 2013

	Pays	Rendement (t/ha)	TCAM (2001/2013)
	Chine	4	2 %
	Inde	2	8 %
	Etats-Unis	3	2 %
	Pakistan	2	2 %
	Brésil	4	1 %
	Ouzbékistan	3	1 %
	Monde	2nd	2%
	Côte d'Ivoire	2	3 %

Evolution des surfaces de culture et de la production du coton graine entre 2000 et 2011**

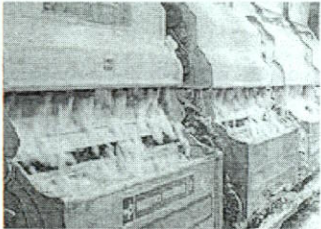
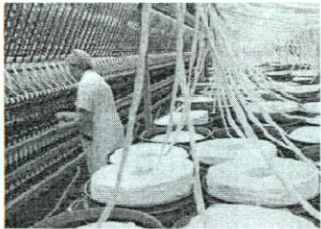
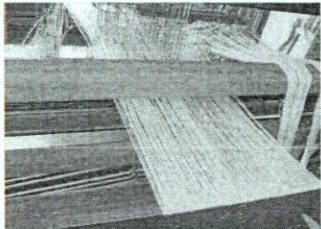
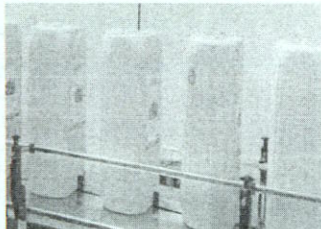


Baisse de la production en raison de :

- Périodes de sécheresse anormalement longues
- La mauvaise-qualité des semences sur certaines années
- La crise politique survenue entre 2002 et 2010
- L'instabilité de la main d'œuvre
- Fluctuation des rendements d'une année à l'autre

Sources : * FAOSTAT - 2015 (le rendement publié par FAOSTAT peut différer de celui obtenu via d'autres sources en Côte d'Ivoire)** Intercoton/FIRCA

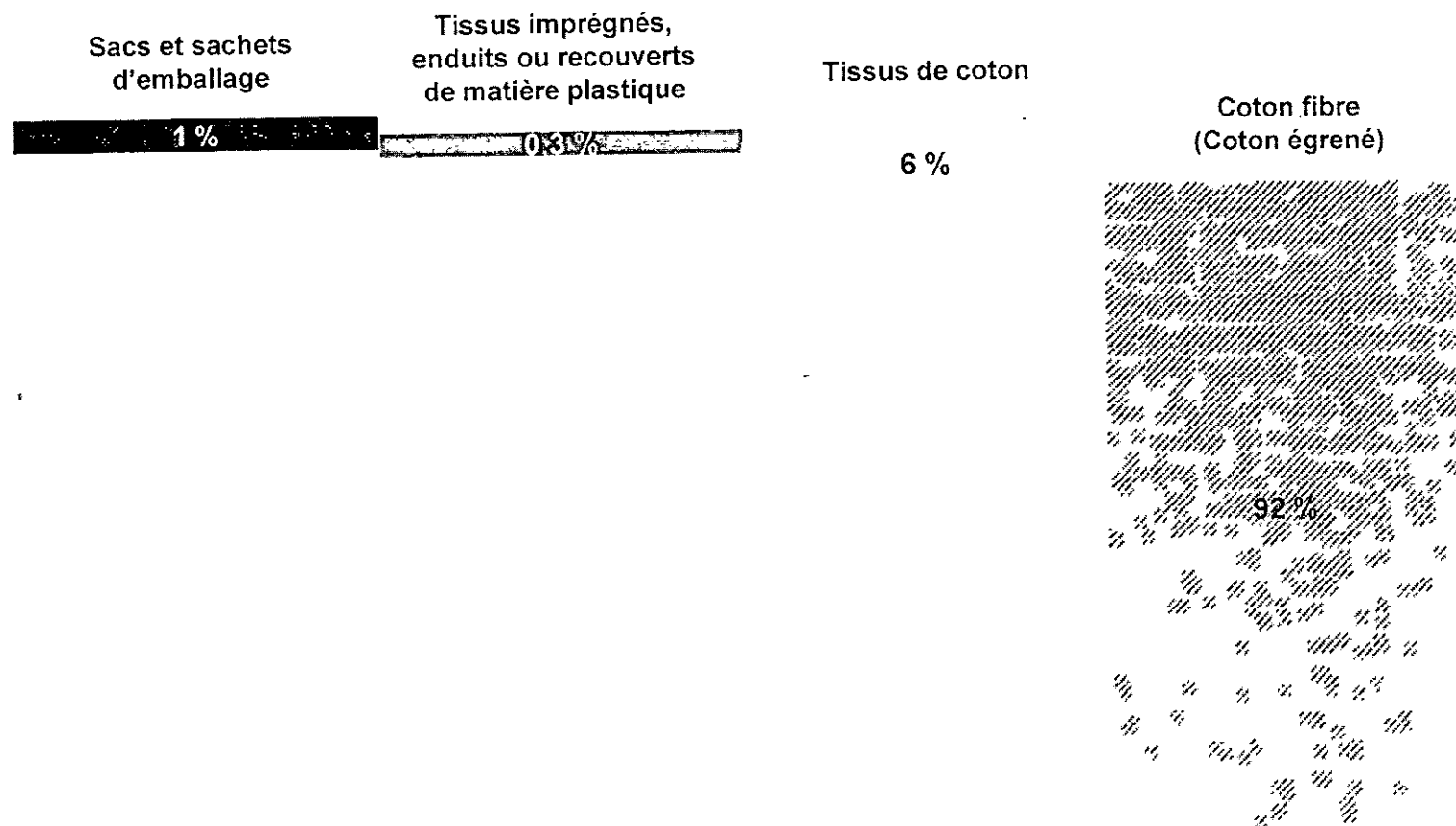
Le coton graine peut donner lieu à 4 grands types de transformation

Type de transformation		Etapes de transformation	Produit obtenu	Niveau de valeur ajoutée
Égrenage		• Séchage du coton-graine • Séparation des fibres et des graines par des égreneuses à scies ou à rouleaux • Nettoyage complémentaire • Pressage : rassemblement du coton en balles	■ Coton fibre ■ Graines de coton	+
Filature		• Ouverture et mélange des fibres • Nettoyage des fibres • Lissage et parallélisation des fibres • Formation d'un faisceau fibreux continu • Ajout d'une torsion	■ Fil de coton	++
Tissage		• Torsion du fil de coton : entrecroisement de fils à angles droits de façon répétitive afin de lier fortement les fibres le composant	■ Tissus ■ Produits textiles	++
Trituration		• Obtention d'une huile végétale alimentaire à partir des graines de coton • Obtention de tourteaux destinés à l'alimentation du bétail • Obtention d'une huile à des fins énergétiques	■ Huile de table ■ Tourteaux de coton ■ Coques (combustibles)	++

Sources : Guide du coton/CCI France

La totalité du coton produit en Côte d'Ivoire subit une transformation primaire avant d'être exportée

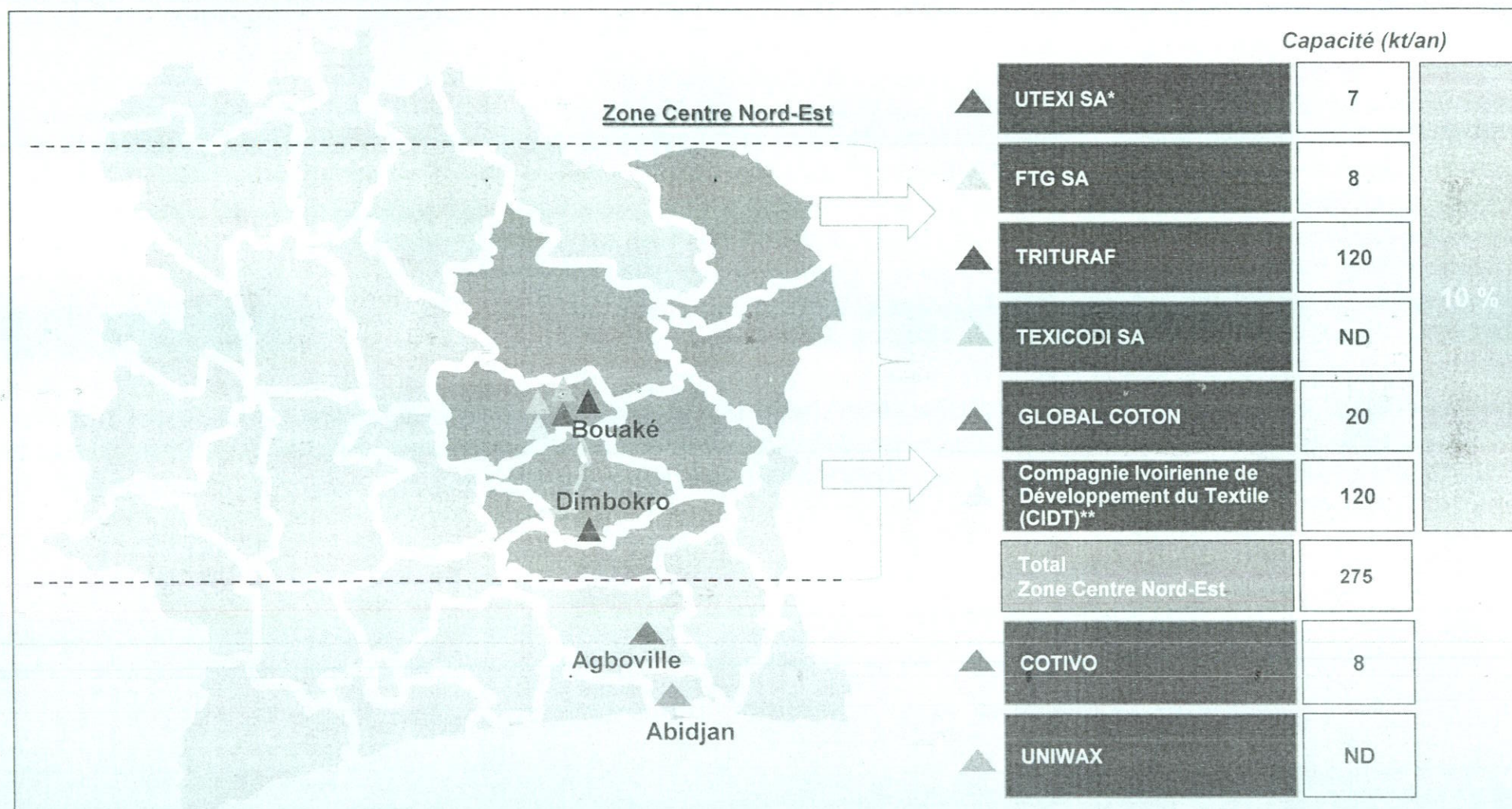
Répartition des exportations nationales de coton par types de produit - 2012



Source : ITC - 2012/* Chiffre provenant des données miroirs (telles que transmises par les pays importateurs) de l'ITC en 2012

La zone compte 6 usines d'égrenage qui concentrent près de 10 % de la capacité de transformation totale du pays

Unités et capacités de transformation de coton dans la zone Centre Nord-Est

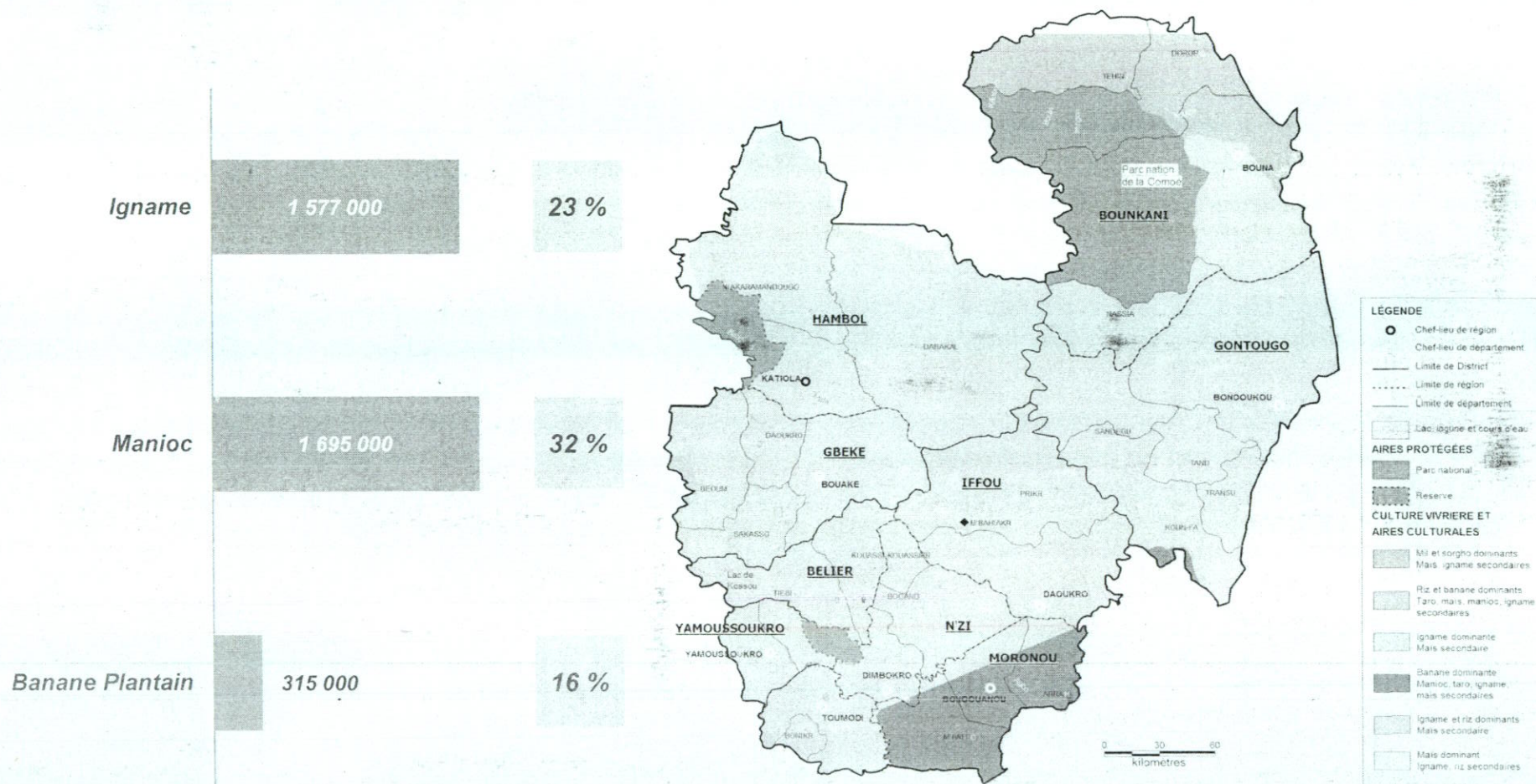


Source : Conseil du Coton et de l'Anacarde - 2015/*L'usine est fermée/** comprend les usines de Bouaké, Séguéla, Zatta et Mankono. Les usines CIDT de Séguéla et de Zatta sont à l'arrêt depuis 2008. L'usine de Bouaké n'est pas fonctionnelle à ce jour/ND : Non disponible

Cultures vivrières

Les facteurs géo climatiques de la zone sont propices à la production de manioc et d'igname

Production des principales cultures vivrières de la zone en tonnes) et part nationale (%)



Source : MEMPD – PEMED-CI, 2015

La zone participe fortement à la production des cultures vivrières (1/2)

Filière	Chiffres clés	Atouts	Difficultés
Riz	102 kt 8 % Vallée du Bandama (70 kt)	- Rendements supérieurs aux pays de la CEDEAO - Consommation mondiale en augmentation	- Problématique de stockage - Transformation limitée - Investissements importants à mener sur les aménagements hydroagricoles
Manioc	1730 kt 32 % Vallée du Bandama (1 100 kt)	- Forte croissance de l'utilisation industrielle du manioc - Consommation mondiale en croissance - Culture clé pour la sécurité alimentaire	- Rendement inférieur à la moyenne CEMAC et 3 fois plus faible que celui du pays le plus performant - Culture périssable - Transformation artisanale
Banane plantain	370 kt 19 % Lacs (228 kt)	- Forte croissance de l'utilisation industrielle de la banane plantain - Marché international en croissance	- Rendement inférieur à la moyenne CEMAC et 2 fois plus faible que celui du pays le plus performant - Problématique de stockage et de transport avec pertes importantes - Transformation marginale

La zone participe fortement à la production des cultures vivrières (2/2)

Filière	Chiffres clés	Atouts	Difficultés
Igbame	2 200 kt	• Consommation nationale en hausse • Possibilité de transformation à forte valeur ajoutée (ex : amidon)	• Rendement nettement inférieur à la moyenne des rendements des pays de la sous-région • Pertes importantes liées aux méthodes de stockage • Transformation marginale
	32 %		
	Vallée du Bandama (1 100 kt)		
Maïs	40 kt	• Rendement en hausse • Potentiel important de transformation à forte valeur ajoutée • Croissance continue des marchés national, régional et international • Demande importante destinée à l'alimentation animale	• Transformation artisanale
	5 %		
	Vallée du Bandama (13 kt)		
Fruits	100 kt	• Valeur générée à l'hectare nettement supérieure à la moyenne des cultures végétales • Potentiel important de transformation à forte valeur ajoutée • Marché mondial en forte croissance, particulièrement pour le marché européen	• Rendements actuels inférieurs à ceux observés dans les pays de la sous-région • Transformation se limitant majoritairement à la transformation artisanale en jus de fruit
	14 %		
	Lacs (42 kt)		

Elevage

Tissu économique de la zone Centre Nord-Est

Elevage

La zone Centre-Nord-Est concentre près de 20 % du cheptel bovin national et 30 % du cheptel des petits ruminants

Répartition des 4 filières par District dans la zone Centre Nord-Est (en tonnes)



Bovins



Petits ruminants



Porcins



Avicoles

Lacs

37%

40%

11%

12%

10 200 t

Zanzan

73%

16%

3%

8%

22 000 t

Vallée du
Bandama

69%

17%

3%

11%

17 800 t

Source : MEMPD – PEMED-CI, 2015

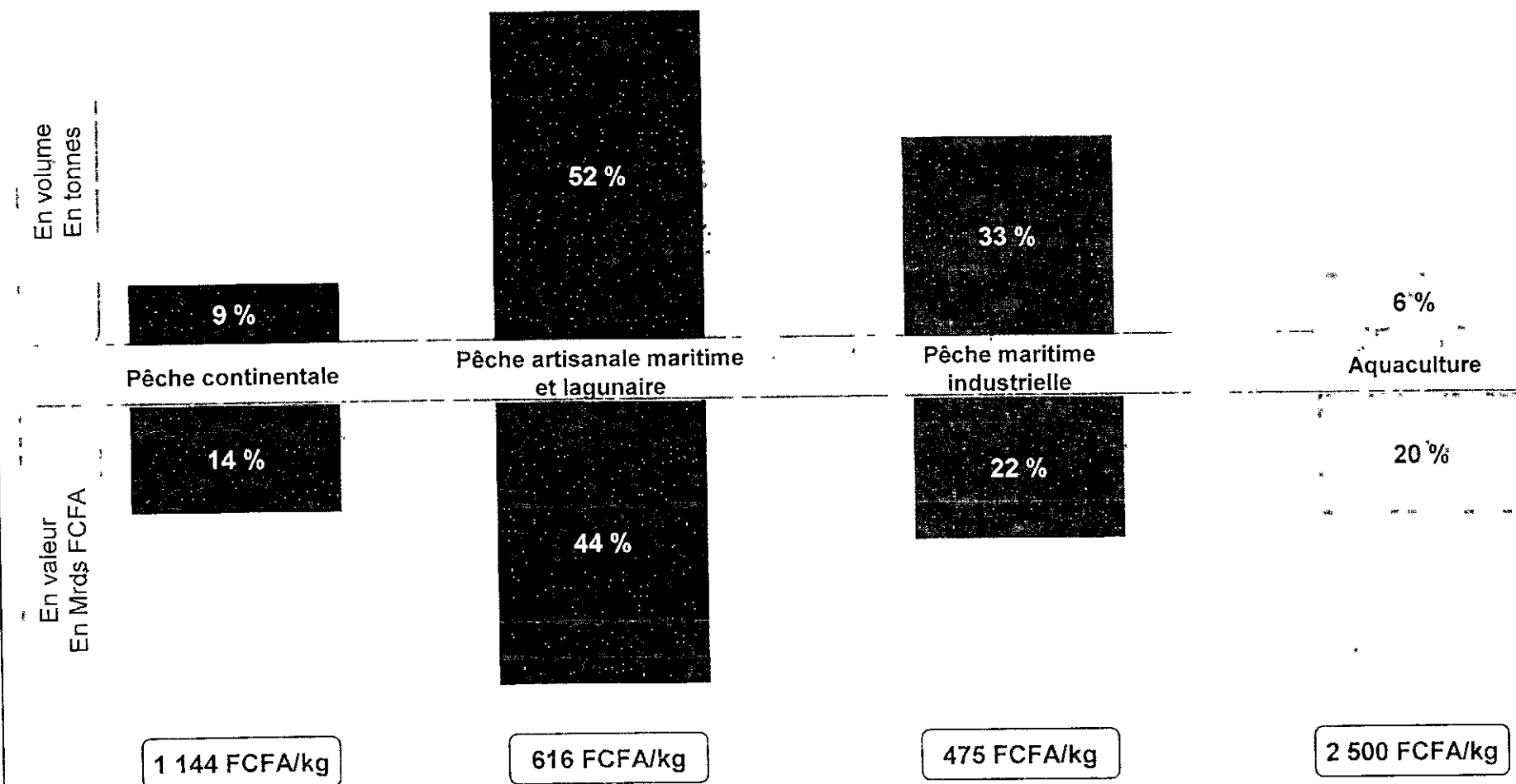
La zone concentre près de 20 % du cheptel bovin national et 30 % du cheptel des petits ruminants

Filière	Chiffres clés	Atouts	Difficultés
Avicole	5 100 k/têtes 12% Vallee du Bandama (2 100 k/têtes)	Consommation en augmentation	Aires d'abattage principalement traditionnelles et nécessitant d'être mises à niveau en matière d'hygiène
Bovine	320 k/têtes 20% Zanzan (150 k/têtes)	- Consommation par tête en croissance continue - Déficit de production de viande bovine	Manque de structures d'abattage modernes
Ovine/Caprine	930 k/têtes 30% Lacs (330 k/têtes)	- Consommation nationale par tête en croissance continue - Déficit de production	- Faible valorisation de la production - Manque de contrôle sanitaire des abattages
Porcine	70 k/têtes 20% Lacs (33 k/têtes)	Consommation par tête en forte augmentation	Rendements de la filière inférieurs à ceux de la moyenne régionale

Secteur halieutique

Au niveau national, le sous-secteur de la pêche artisanale maritime et lagunaire est le plus grand contributeur, avec plus de 50 % des captures en volume et plus de 40 % de la valeur de la production

Composition de la production halieutique en volume et en valeur, par sous-secteurs d'activité
 En %, année 2014



Source : MIRAHA – DAP (Annuaire statistique des pêches et de l'aquaculture 2014)

La zone concentre moins de 15 % des débarquements de la pêche continentale nationale, principalement situés dans la localité de Sakassou

Chiffres clés de la zone Centre Nord Est

- Près de **1 274 t** de produits de la pêche continentale **débarquées**, soit près de **15 % des débarquements nationaux**
- **375 points de débarquements** de la pêche artisanale continentale (soit **28 % de points de débarquement** au niveau national)

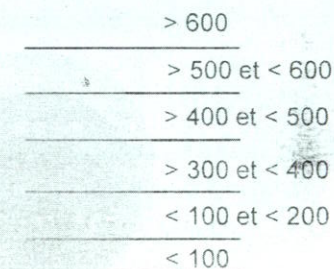


Importance du potentiel de pêche dans la zone :



Existence de bassins de consommation dans la zone Centre Nord-Est :

Principales villes en milliers d'habitants



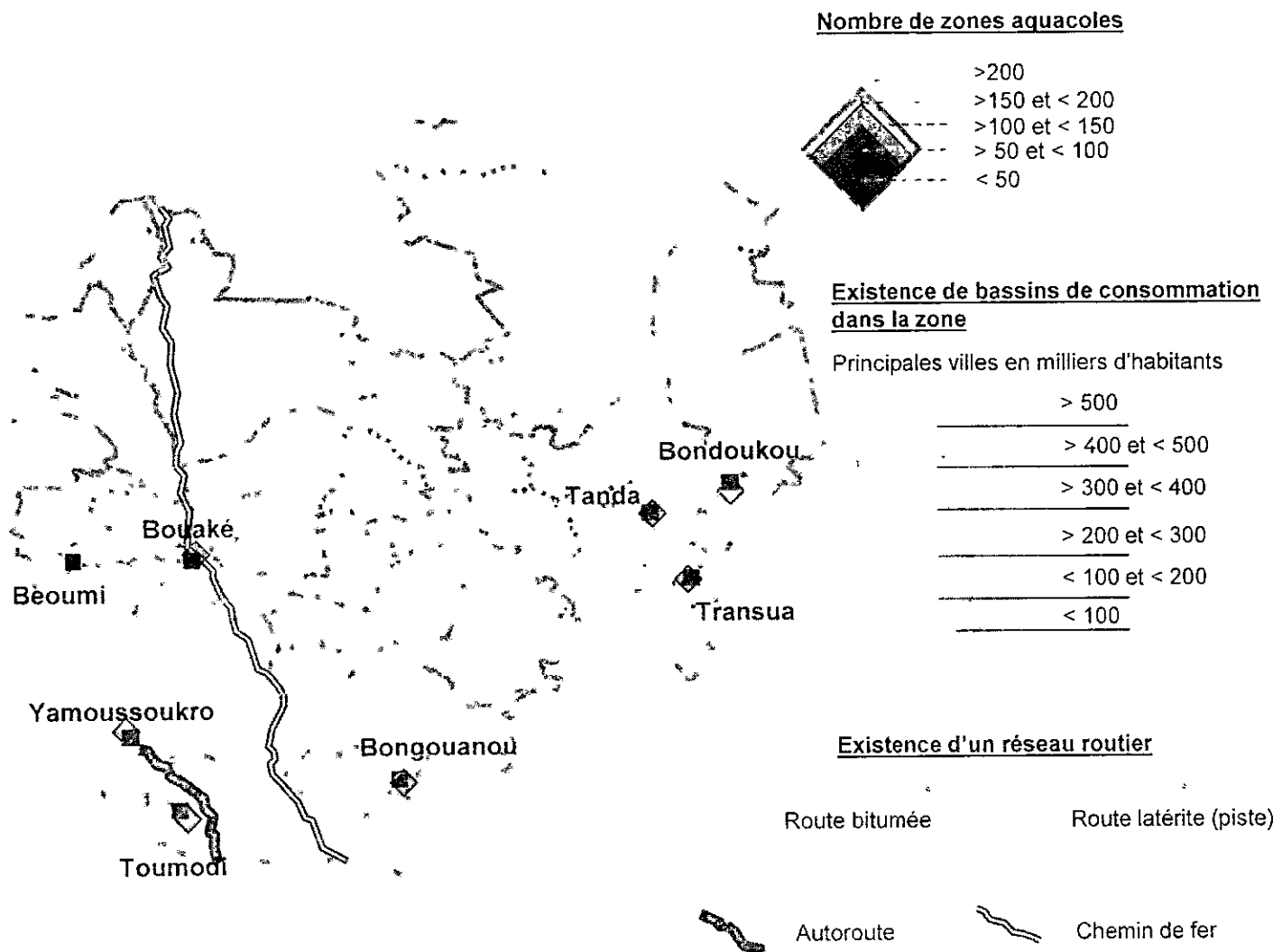
Existence d'un réseau routier



La zone contribue à hauteur de 1 % à la production aquacole nationale

Chiffres clés de la zone
Centre Nord-Est

- Une production aquacole de 23 tonnes, soit 1 % de production aquacole nationale
- Un total de 62 zones aquacoles, soit près de 4 % des zones aquacoles nationales
- 615 étangs aquacoles dont,
 - 28 % ont une superficie inférieure à 1 ha
 - 72 % ont une superficie comprise entre 1 à 10 ha



Industrie

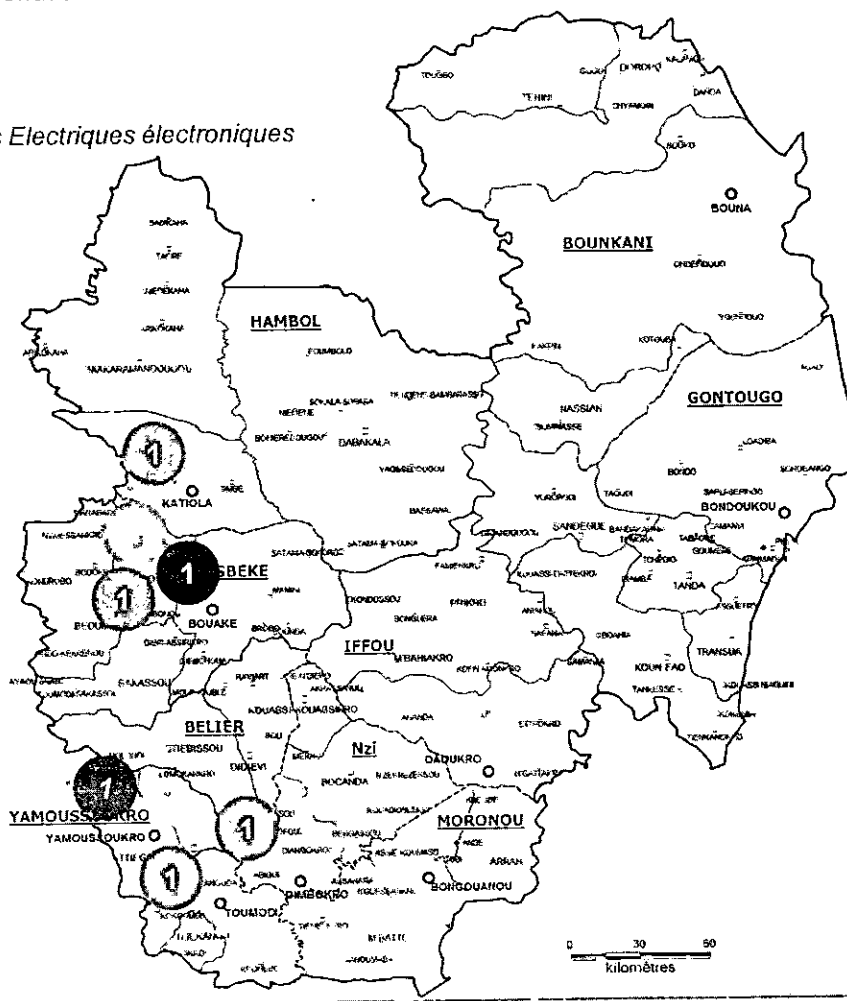
Industrie

Cartographie de l'industrie dans la zone Centre Nord-Est

L'industrie dans la zone, relativement peu développée, est représentée principalement par les activités textiles et de transformation de bois

Cartographie des entreprises industrielles (hors agro-industrie)

- Textile et Chaussures
- IMM
- Bois
- Industries Electriques électroniques



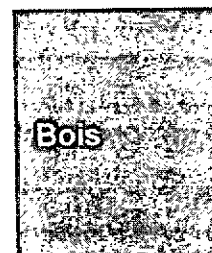
Typologies d'entreprises*

Activités industrielles



1 TPE/
Informel

- Réparation de machines d'usage général (entreprise enregistrant un employé)
- Travail des métaux



1 PME/
3 TPE

- Sciage et rabotage du bois
- Fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie



1 PME

- Filature, tissage et ennoblissement textile

*GE : CA > 2 Mds de FCFA

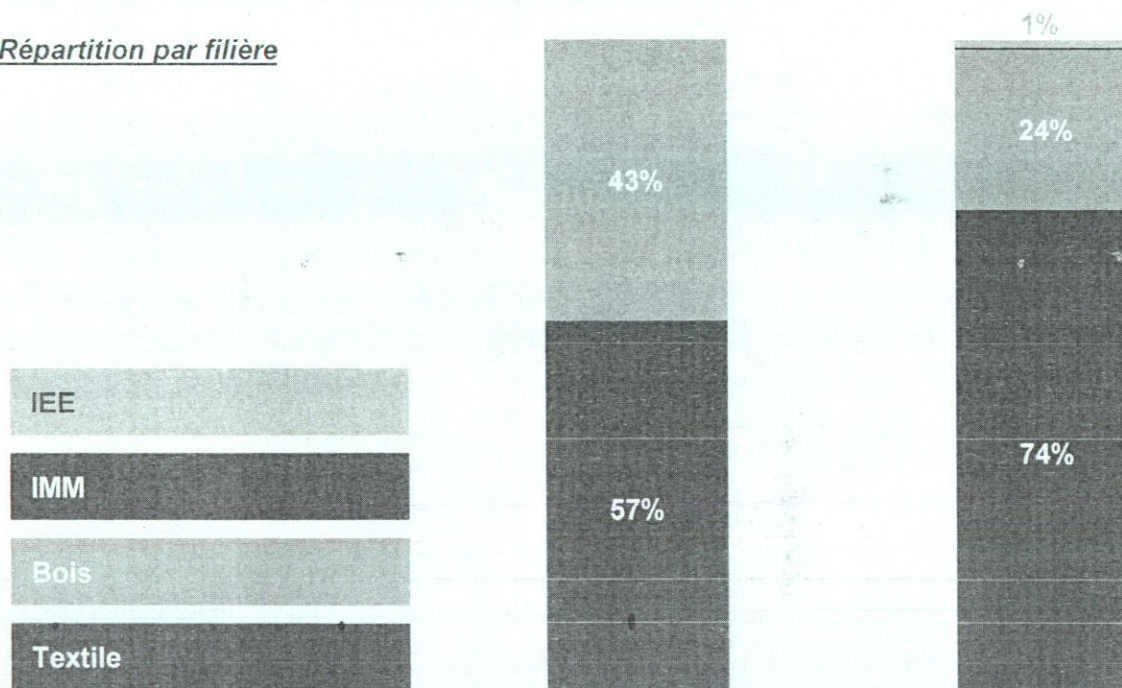
Source : Centrale des Bilans 2012

Une industrie peu diversifiée avec une faible contribution à l'industrie manufacturière nationale*, aussi bien en termes de chiffres d'affaires qu'en nombre d'emplois

Chiffres clés de l'industrie manufacturière moderne dans la zone Centre Nord-Est (hors agro-industrie et raffinage)

	Chiffre d'Affaires	Emplois
Zone Centre Nord-Est	2 Mds FCFA	270
% dans l'ind. manif. nationale*	0,2 %	1 %

Répartition par filière



- **IEE :**
Une seule entreprise dans cette filière opérant dans l'entretien de machines

Autres filières

- **Matériaux de construction :**
activité inexistante dans la zone
- **ICP :**
activité inexistante dans la zone

*Activité industrielle manufacturière hors agro-industrie et raffinage pétrolier

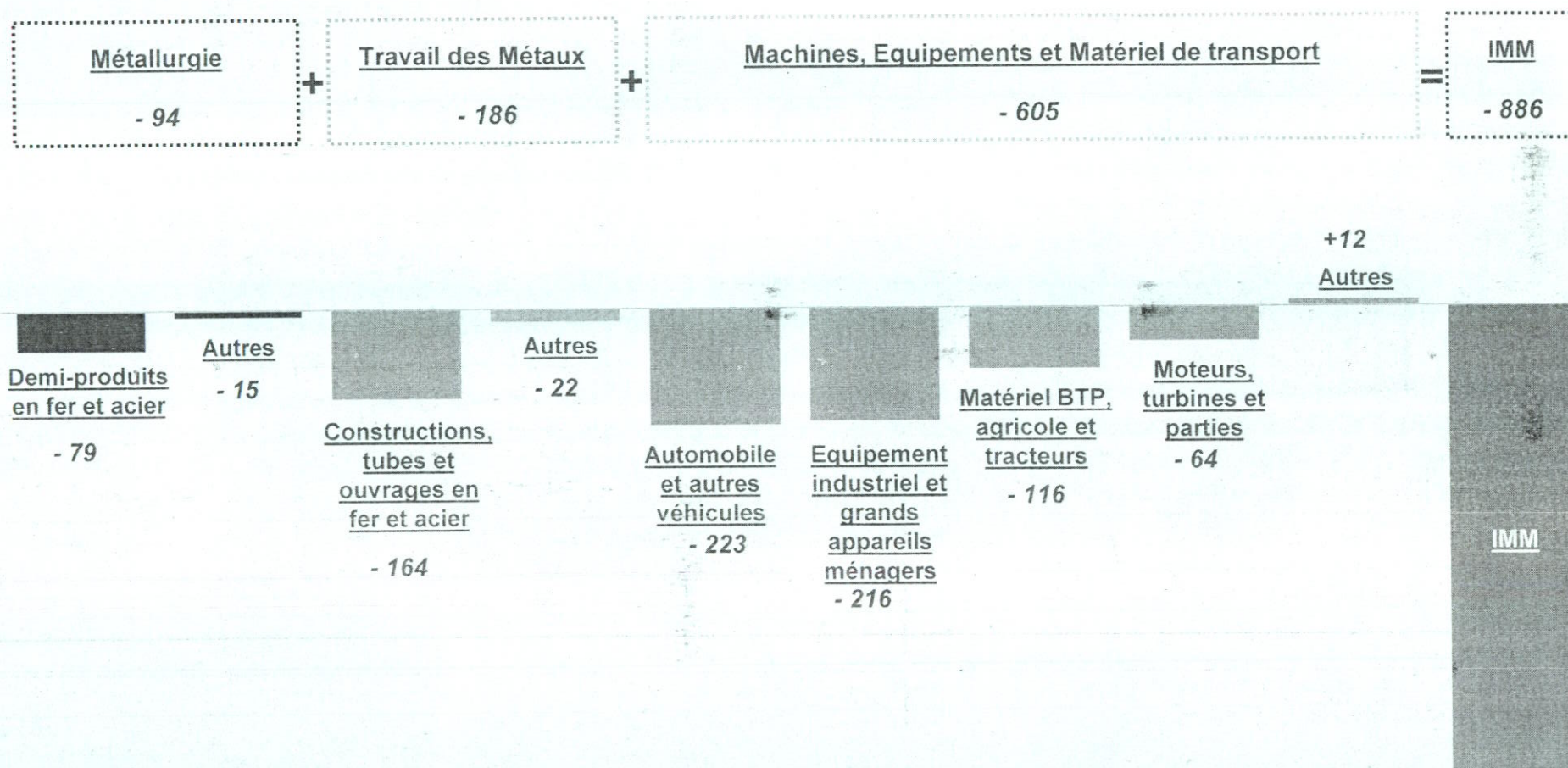
Source : Centrale des Bilans 2012

Industries Métallurgiques et Mécaniques

Une filière qui enregistre un déficit commercial de près de 900 Mds de FCFA : les machines, équipements et matériel de transport génèrent près de 68 % du déficit, pour satisfaire la demande des ménages et des industries

Balance commerciale de l'Industrie Métallurgique et Mécanique en 2014

Milliards de FCFA



Source : Trademap (ITC)

Parmi les opportunités industrielles identifiées dans les IMM, une seule peut être potentiellement développée dans la zone

Opportunités dans les IMM

Zone Centre Nord-Est ?

Recyclage de l'aluminium

Transformation du manganèse

Développement et modernisation de l'industrie de travail des métaux

Réparation et construction navales

Assemblage de véhicules et autocars

Assemblage de tracteurs

Compte tenu de la faible activité de travail des métaux, les débris et déchets d'aluminium sont moins importants que dans les zones plus industrialisées du pays



- Importants gisements de manganèse dans la zone

- Industrie de travail des métaux quasi absente dans la zone

- Pas de port dans la zone

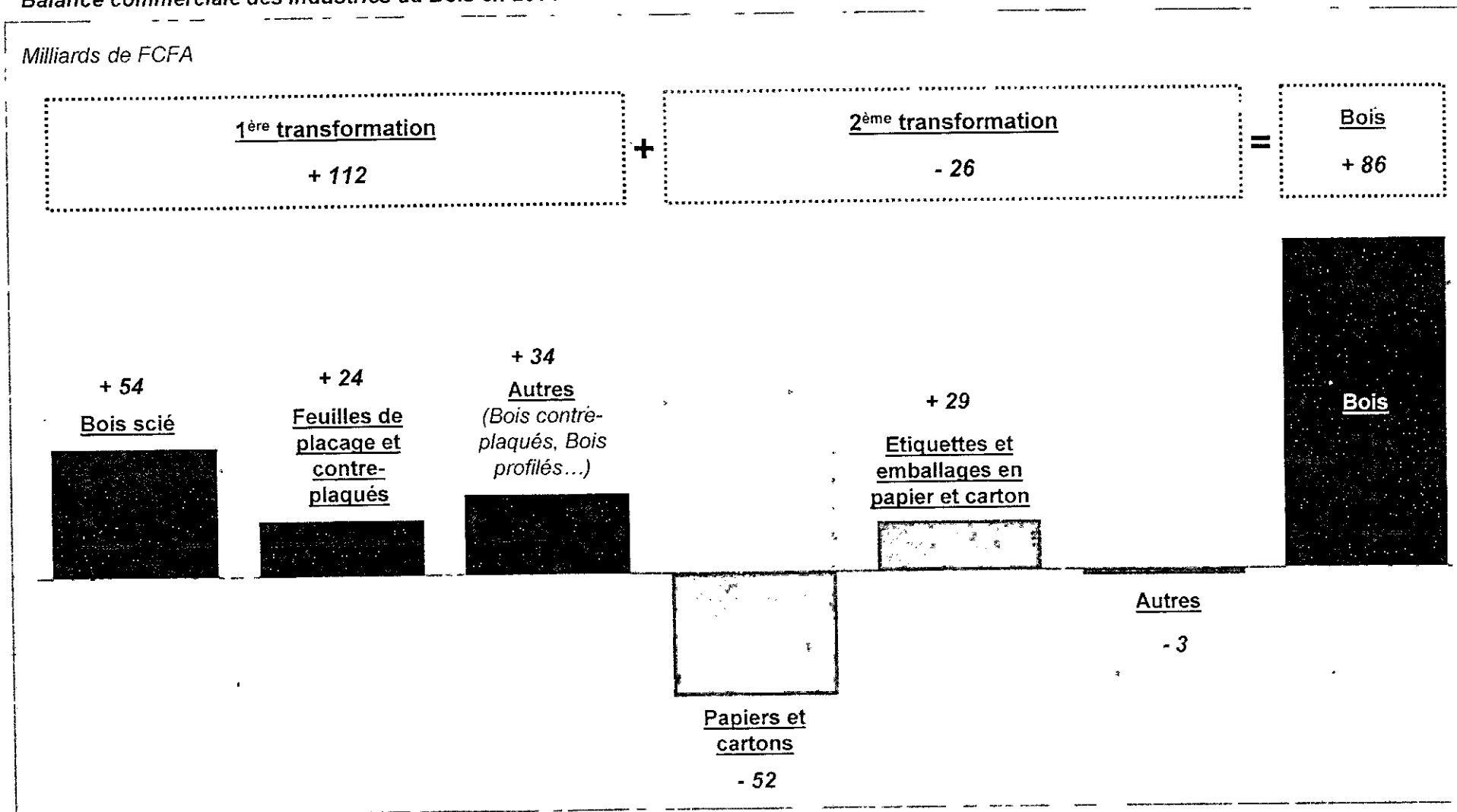
Conclusion : La seule opportunité industrielle qui peut être développée dans la zone Centre Nord-Est est la transformation du manganèse.

Bois

Une filière dans laquelle la Côte d'Ivoire réalise un excédent commercial grâce aux exportations des produits de première transformation du bois d'œuvre

Balance commerciale des Industries du Bois en 2014

Milliards de FCFA



Source : Trademap (ITC)

4 opportunités industrielles ont été identifiées dans les industries du bois, dont 3 pouvant potentiellement être développées dans la zone

Opportunités dans les Industries du Bois Zone Centre Nord-Est ?

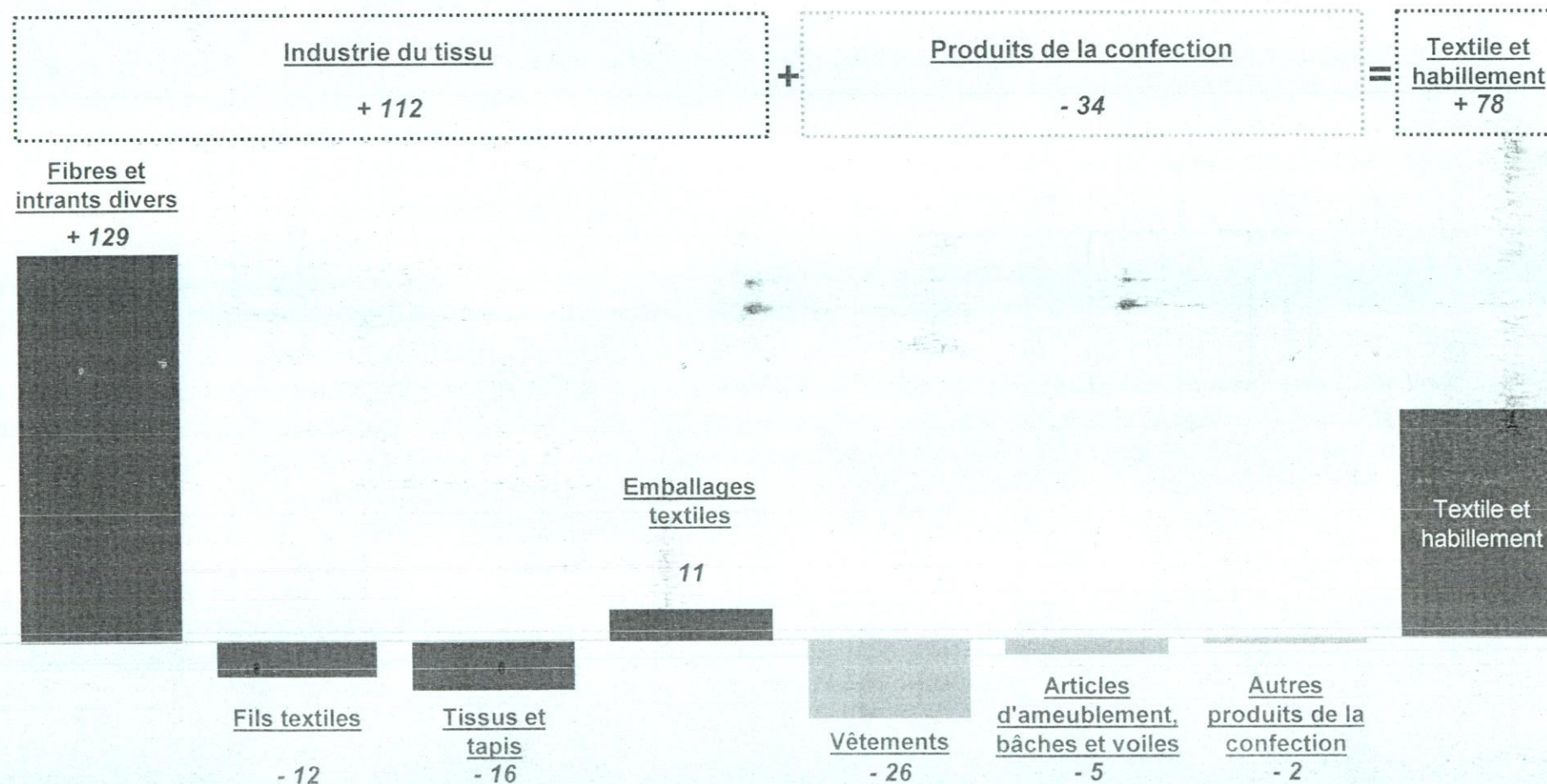
Augmentation des capacités de l'industrie du sciage	✓	- Une dizaine de scieries installées - Disponibilité des ressources forestières
Développement de la production de panneaux	✓	- Proximité avec les pays de l'hinterland (Ghana et Burkina Faso) favorisant d'autres débouchés en matière d'export
Développement de la fabrication de papiers et cartons		- Activité industrielle concentrée dans la région d'Abidjan
Développement des industries de produits de construction et de menuiserie en bois	✓	- Proximité avec les ressources forestières - Perspective de croissance du marché du BTP dans la zone à travers des programmes de construction de logements

Textile et habillement

Portée par les exportations de fibres, la filière du textile et de l'habillement génère un excédent commercial de 78 milliards de FCFA

Balance commerciale des industries du textile et de l'habillement en 2013*

Milliards de FCFA



Source : Trademap (ITC), * l'année 2014 présente une anomalie au niveau des importations d'articles d'ameublement

4 opportunités industrielles ont été identifiées dans la filière du textile et d'habillement, dont 2 pouvant potentiellement être développées dans la zone

Opportunités dans le Textile et l'Habillement Zone Centre Nord-Est ?

Redynamisation de la production de fibres textiles



- Accès direct à la matière première (graines de coton) dans l'une des principales zones de culture cotonnière

Fabrication de tissus écrus



- Existence d'un tissu industriel développé dans l'égrenage (production de fibres textiles) pouvant approvisionner une industrie de filature et de tissage

Fabrication de wax et tissus ennoblis

- Industrie nécessitant une proximité avec les donneurs d'ordre (ateliers de montage) et les marchés à l'export

Fabrication d'articles d'habillement

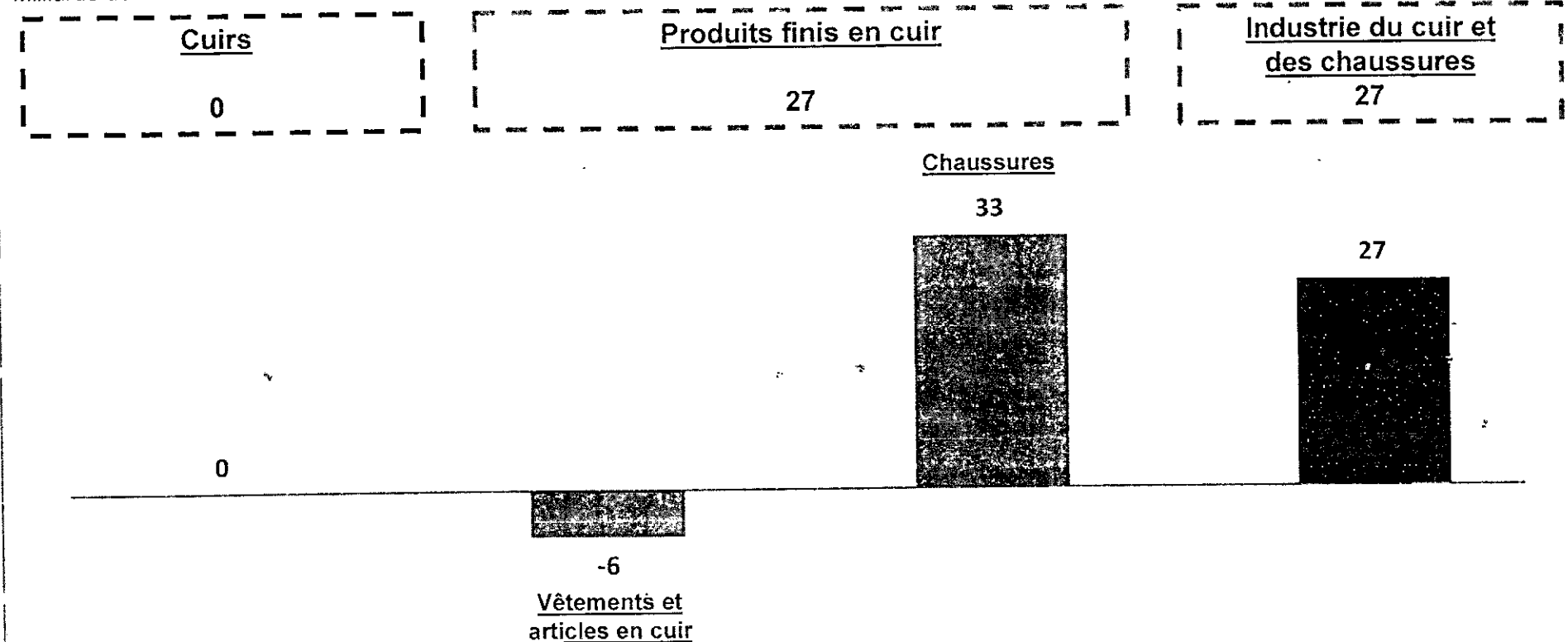
- Le bassin de consommation dans la zone Centre Nord-Est est très limité, avec des marchés à l'export

Cuir et chaussures

Avec une balance commerciale positive de 27 milliards de FCFA, l'Industrie du cuir et des chaussures ivoirienne est excédentaire

Balance commerciale de la filière cuir

Milliards de FCFA



✓ La Côte d'Ivoire ne dispose ni de tanneries industrielles pour la fabrication de cuir ni d'unités industrielles de transformation du cuir pour la fabrication de produits finis en cuir, ce qui explique pourquoi le pays ne réalise pas d'échanges commerciaux de cuirs

Source : Trademap (ITC)

Une opportunité industrielle a été identifiée dans l'Industrie du cuir et des chaussures et peut potentiellement être développée dans la zone

Opportunités industrielles

Zone Centre Nord-
Est ?

Mise en place d'une tannerie industrielle pour la production de cuirs à partir des peaux

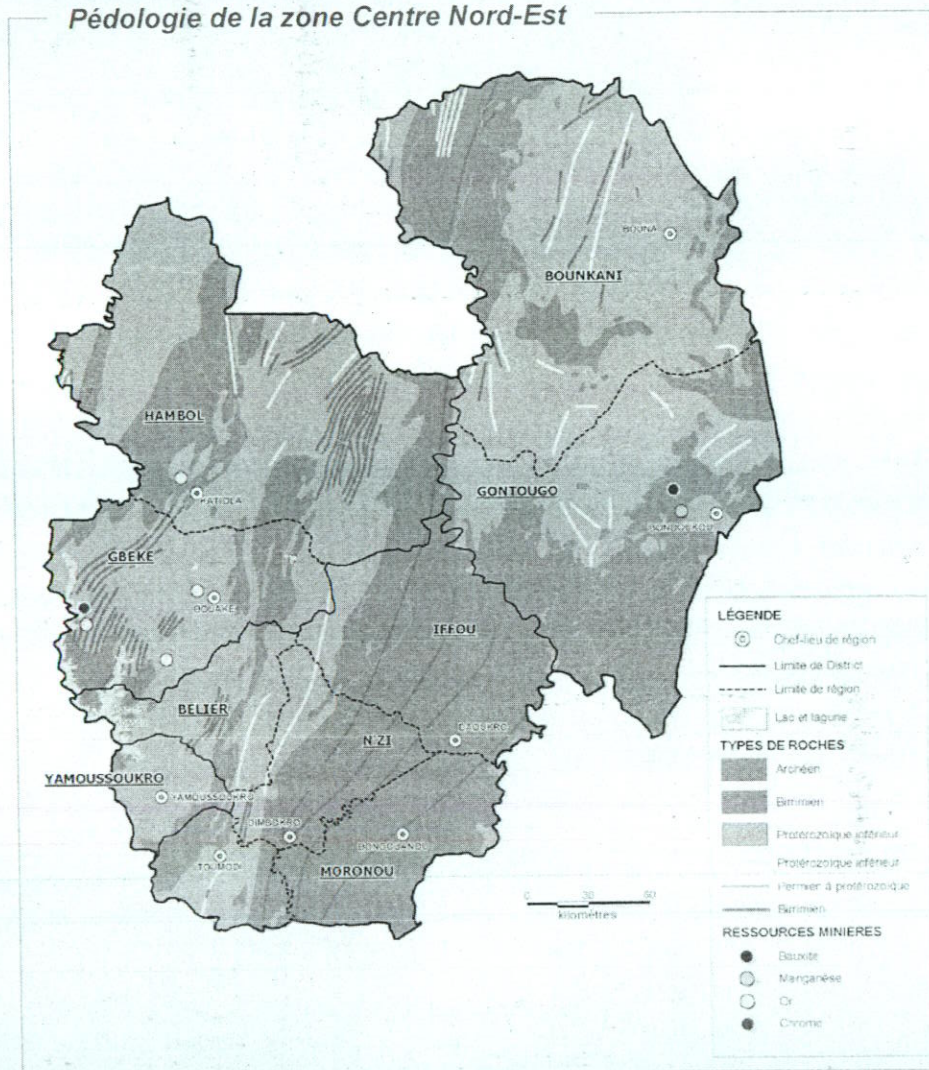


- La valorisation des peaux produites dans la zone ainsi que le renforcement de l'image de marque ivoirienne dans le domaine du cuir sont autant de facteurs motivant la mise en place d'une tannerie industrielle.

Mines

Les sols de la zone Centre Nord-Est sont majoritairement ferrallitiques

Pédologie de la zone Centre Nord-Est



District

Types de sol

Vallée du Bandama

- Les sols sont en majorité ferrallitiques moyennement et/ou faiblement désaturés sur la majeure partie du District
- Les sols sont ferrallitiques moyennement et/ou faiblement désaturés et ferrugineux sur matériaux ferrallitiques à l'est du District

Zanzan

- Les sols sont en majorité ferrallitiques moyennement et/ou faiblement désaturés sur la majeure partie du District
- Les sols sont ferrallitiques moyennement et/ou faiblement désaturés et ferrugineux sur matériaux ferrallitiques au sud du District
- Les sols sont ferrugineux sur matériaux ferrallitiques au nord du District

Lacs

- Les sols sont en majorité ferrallitiques moyennement et/ou faiblement désaturés sur la majeure partie du District
- Par ailleurs, ils sont :
 - Ferrugineux sur matériaux ferrallitiques à l'ouest du District
 - Formés d'un complexe de sols hydromorphes minéraux et de sols peu évolués au nord

D.A
Yamoussou-
kro

- Les sols sont en majorité ferrallitiques moyennement et/ou faiblement désaturés sur la majeure partie du District

Source : MEMPD-PEMED-CI - 2015

La zone est caractérisée par un potentiel minier important

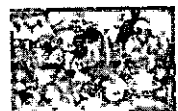
District	Ressources	Etat de l'exploitation
Vallée du Bandama	Or	Le District compte 10 entreprises minières sur la filière or possédant chacune des permis de recherche dans 7 localités différentes
	Sable, granite, gravier	3 entreprises d'exploitation de carrière de granite sont présentes à Bouaké et Brobo ; l'une d'entre elles, Caderac, emploie 79 salariés
Zanzan	Or	Le District compte 10 sociétés avec permis de recherche minière sur l'or
	Sable, granite, gravier	L'exploitation de matériaux de carrières (sable, gravier et terres graveleuses) est effectuée de façon artisanale
Lacs	Manganèse, Or	- Le District ne compte à ce jour aucun gisement en exploitation - La région du Bélier compte 65 sites d'orpaillage dont 48 sont clandestins où des milliers d'orpailleurs opèrent au mépris des règles d'exploitation, creusant jusqu'à 20 mètres au-delà de la norme de profondeur qui est de 14 mètres

Source MEMPD-PEMED-CI - 2015

Tourisme

Les ressources touristiques sont concentrées en particulier dans le District du Zanzan et le District Autonome de Yamoussoukro, ainsi que dans les régions du Gbêké et du N'Zi

Principaux sites et attractions touristiques répertoriés dans la zone



- ✓ Réserve du Haut-Bandama
- ✓ Grande Mosquée de Katiola
- ✓ Maison de la poterie de Katiola



- ✓ Lac de Mitrikossoukro
- ✓ Lac Loka
- ✓ Forêt sacrée de Oualebo
- ✓ Monument aux Morts
- ✓ Cour Royale



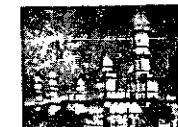
- ✓ Cathédrale Sainte Thérèse de l'enfant



- ✓ Monastère des Bénédictines
- ✓ Site des potières de Ouassou
- ✓ Village des potières de Tanou Sakassou
- ✓ Site des teinturiers
- ✓ Marché pittoresque



- ✓ Mont Alebouman
- ✓ Rivière Molonou
- ✓ Forêt Alolofe à Mougnan



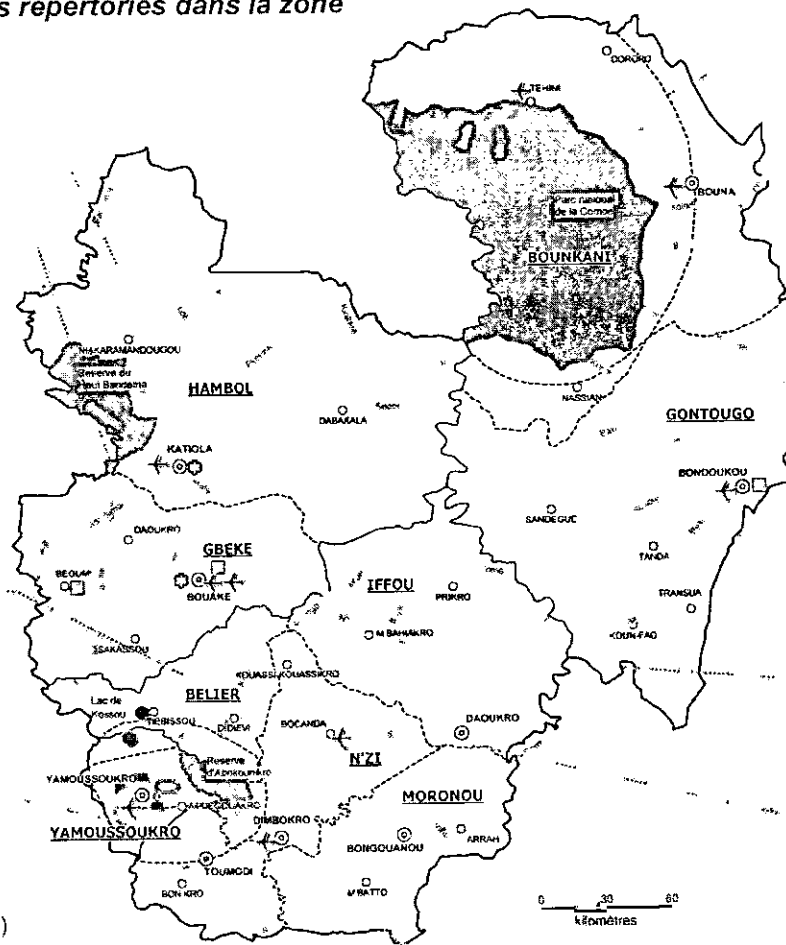
- ✓ Pierre Didablé
- ✓ Mine d'or de Kokumbo
- ✓ Chaises royales des Cantons



- ✓ Réserve d'Aboukouamekro
- ✓ Lac aux Caïmans
- ✓ Lac Kossou
- ✓ Plantations FHB (cacao, café)
- ✓ Palais des hôtes



- ✓ Fondation FHB pour la paix
- ✓ Basilique Notre-Dame-de-la-Paix
- ✓ Grande Mosquée de la paix
- ✓ Village de tisserands



- ✓ Lac de Sokotech
- ✓ Montagnes de Bonheur
- ✓ Pierres sacrées de Brou attakro
- ✓ Palais du Roi de Moronou
- ✓ Vestiges historiques de N'Guessankro

- ✓ Parc national de la Comoé
- ✓ Monts de Piaye-Kinta
- ✓ Grottes de Tingo
- ✓ Rapides de la Volta Noire
- ✓ Poste militaire de 1800
- ✓ Cour Royale
- ✓ Maisons coloniales
- ✓ Tombes des colons, Bromankoté
- ✓ Première Mosquée de 1800
- ✓ Village des pêcheurs de Vonkoro



- ✓ Colline blanche de Ganhui
- ✓ Caïmans et poissons sacrés
- ✓ Maison du Conquérant S.Touré
- ✓ Mosquée du 17ème, Sorobango
- ✓ Musée des Arts et Traditions
- ✓ Ecole des féticheurs, Ganhui
- ✓ Sculpteur de chaises royales, Lomo

- ✓ Tisserands de Kanguele
- ✓ Colline mythique de Bilibliba
- ✓ Mosquée ancestrale de Missribu
- ✓ Festival international de la culture et des arts de Daoukro



- ✓ Fleuve N'Zi et sa réserve
- ✓ Forêt sacrée de Bokanda
- ✓ Pierres sacrées de Dida Mouessou
- ✓ 3 ponts coloniaux
- ✓ Pont de la Ran
- ✓ Prison coloniale
- ✓ Cimetière des Martyrs



- ✓ Ressources naturelles
- ✓ Ressources culturelles

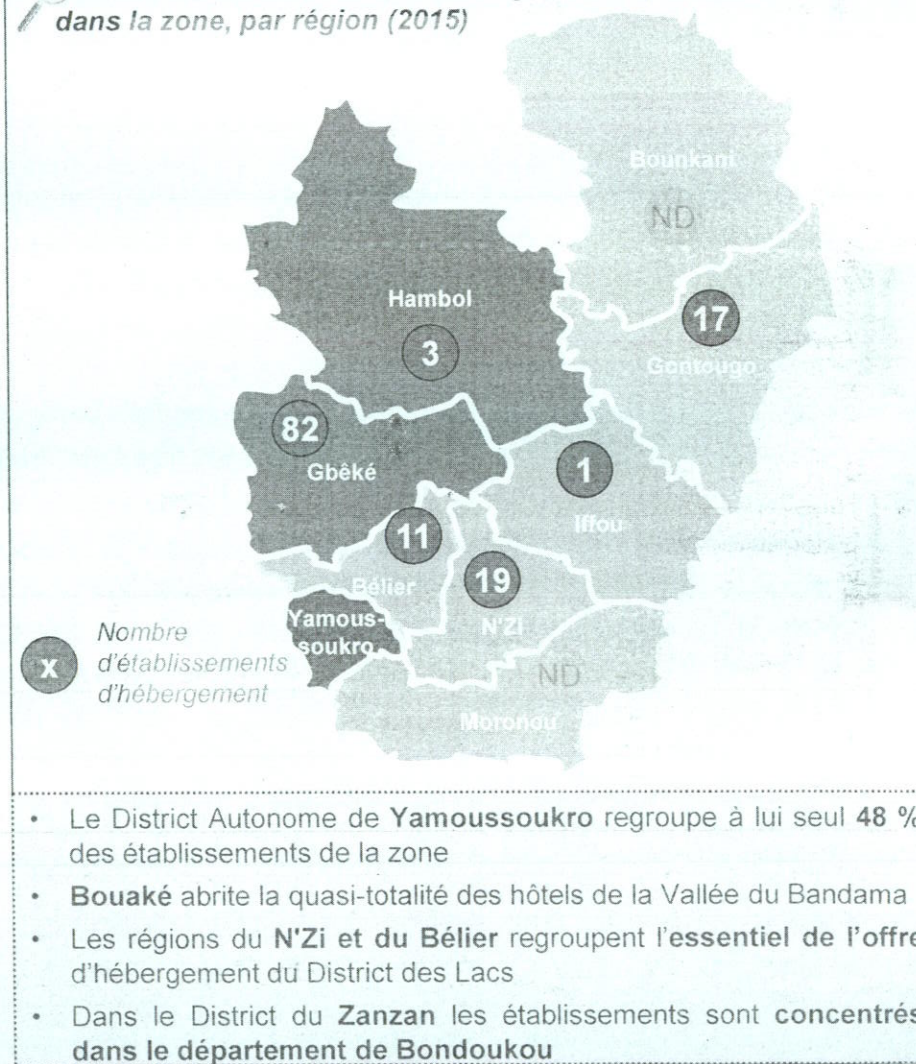
Source : Ministère du Tourisme, 2015

La zone dispose de plus de 250 établissements d'hébergement concentrés dans les chefs-lieux de région (dont près de 50 % dans le District Autonome de Yamoussoukro)

Nombre d'établissements d'hébergement répertoriés dans la zone, par District et comparaison nationale (2015)

Vallée du Bandama	89
Zanzan	123
Lacs	67
D.A Yamoussoukro	72
Zone géo économique C.N.E	351
Zone géo économique N.O	112
Zone géo économique S.O	256
Zone géo économique S.E	759
Côte d'Ivoire	1 478

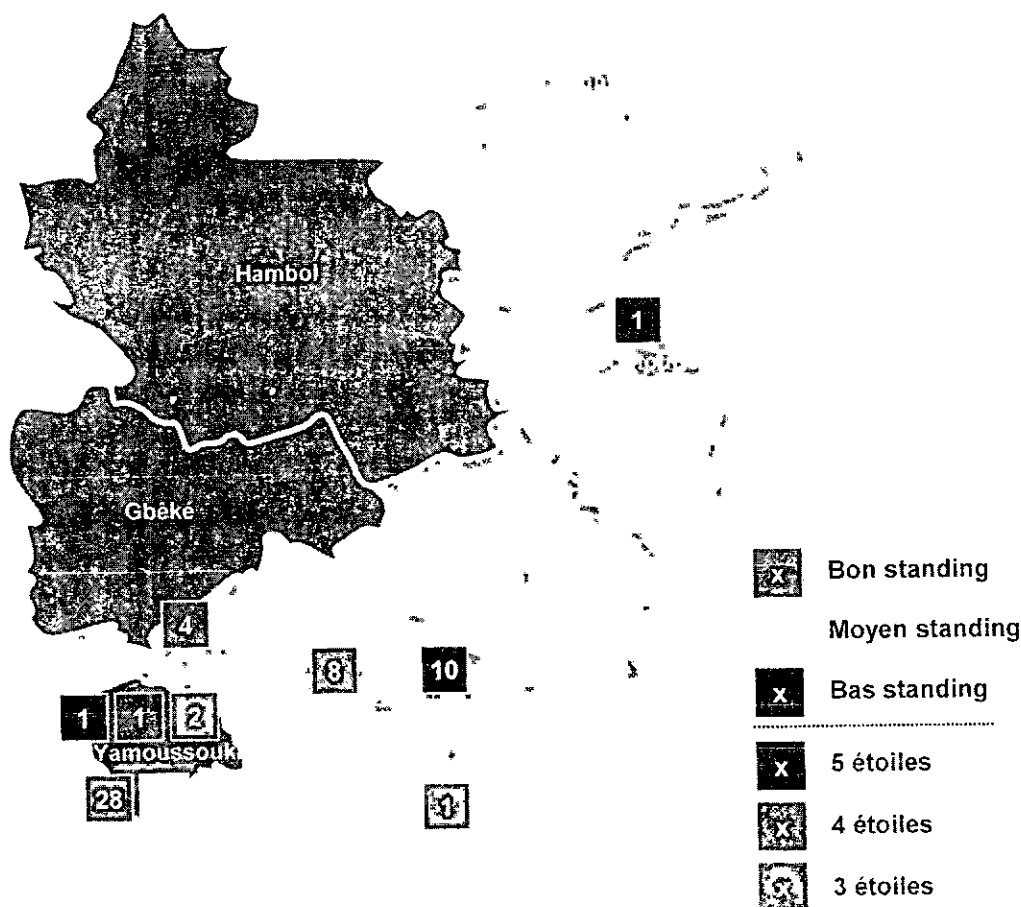
Nombre d'établissements d'hébergement répertoriés dans la zone, par région (2015)



Source : Ministère du Tourisme, 2015

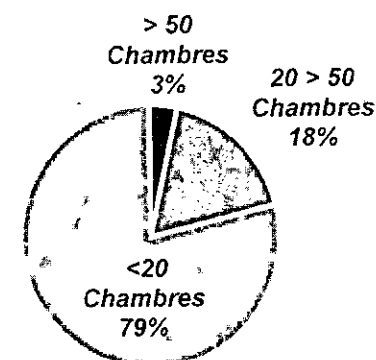
L'offre d'hébergement de bon standing est réduite et concentrée dans le District des Lacs et dans le District Autonome de Yamoussoukro

Etablissements d'hébergement dans la zone selon le standing, par District et par région¹ (2014 - 2015)



- La zone compte **principalement des petits hôtels de quartier**

Répartition d'un échantillon² d'établissements selon la capacité d'accueil (2015)



- L'essentiel de l'offre hôtelière n'est pas classé, bien qu'il existe des établissements de bon standing, en particulier dans le District Autonome de Yamoussoukro
- De nombreux hôtels ne disposent pas d'agrément professionnel ou de licences d'exploitation
- D'autres ne sont pas ou peu entretenus

Source : MEMPD-PEMED-CI - 2015 - Ministère du Tourisme (2015)

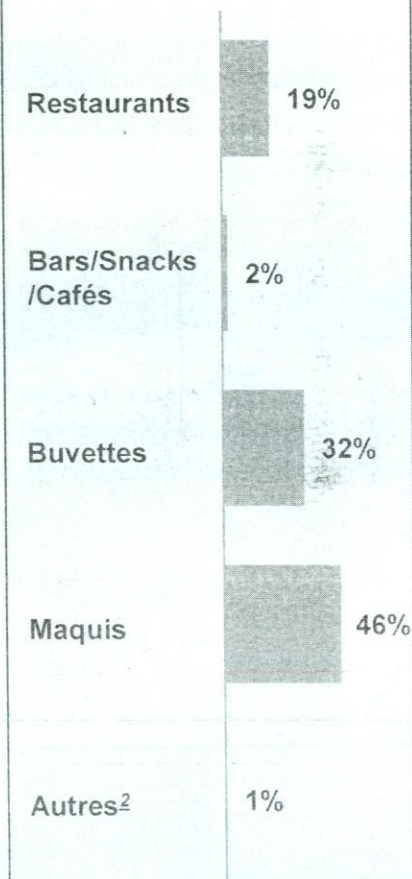
¹Selon information disponible – ²227 établissements sur les 256 répertoriés

L'offre de restauration est principalement constituée de petits établissements de type buvette ou maquis, bien qu'il existe des restaurants notamment à Yamoussoukro et dans les régions du Bélier et du Gontougo

Répartition des établissements de restauration répertoriés par type, 2015

<u>District</u>	<u>Restaurant</u>	<u>Bar/Snack/ Café</u>	<u>Buvette</u>	<u>Maquis</u>	<u>Autres²</u>
Vallée du Bandama	10	8	-	75	-
Zanzan	19	1	14	24	4
Lacs	36	6	77	60	-
D.A Yamoussoukro	20	11	82	82	-
Zone géo économique C.N.E	85	26	173	241	4
Zone géo économique N.O	11	-	-	5	5
Zone géo économique S.O	74	30	168	288	28
Zone géo économique S.E	589	487	884	621	41
Côte d'Ivoire¹	763	545	1 225	1 156	115

Répartition des couverts de la zone par type d'établissement, 2015



Source : Ministère du Tourisme, 2015

¹Inclus 44 établissements à la localisation non disponible - ²Dont type d'établissement non disponible

Domaines sociaux

Education

Les infrastructures éducatives de la zone offrent des conditions d'apprentissage et d'épanouissement perfectibles

- Une zone où, bien qu'il se soit amélioré depuis 1998, le niveau d'alphabétisation des populations est faible

Taux d'alphabétisme

62,8 %

57,4 %

- Une zone où, bien qu'il soit supérieur au niveau national, le niveau d'équipement des établissements scolaires est nettement perfectible

Taux d'équipement des établissements du Primaire en point d'eau

51 %

51 %

Taux d'équipement des établissements du Primaire en latrines

28 %

24 %

- Une zone marquée par des classes surchargées dans le niveau secondaire 1^{er} cycle

Ratio d'occupation (enfants/salle)

75

69

- Une zone où l'abandon scolaire est significatif, et en particulier chez les filles

Taux de transition CM2 – 6^{ème}

(dont filles)

71 %

73 %

68 %

71 %

Taux de transition 3^{ème} – 2nde

(dont filles)

38 %

39 %

33 %

37 %

Taux brut de scolarisation - Primaire

Objectif national 2020

68 %

76 %

95 %

Taux brut de scolarisation – Secondaire 1^{er} cycle

Objectif national 2020

39 %

43 %

48 %

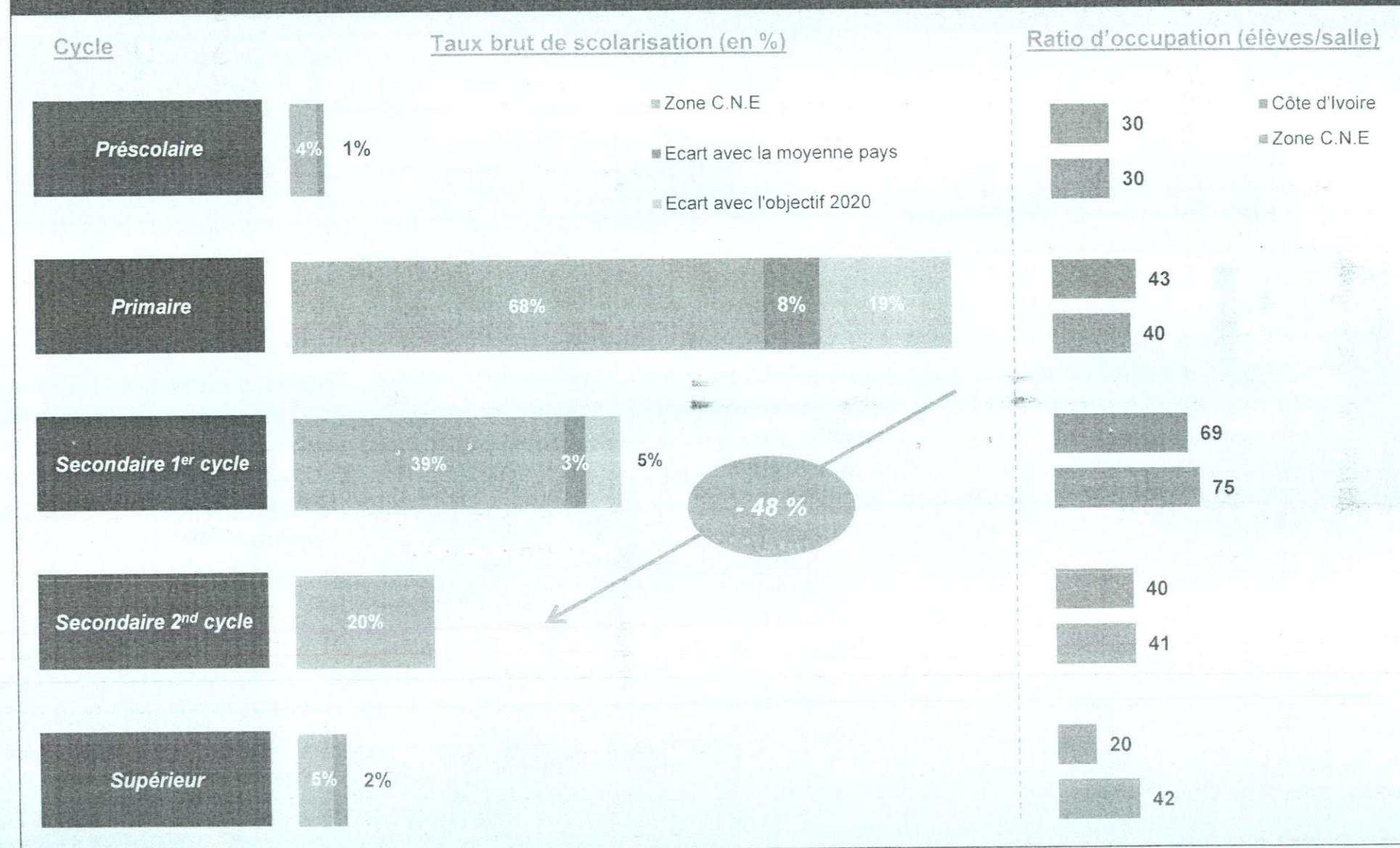
Taux brut de scolarisation – Secondaire 2nd cycle

20 %

19 %

- Une zone qui affiche des performances inférieures au niveau national en matière de scolarisation

La zone enregistre une déperdition importante des élèves entre le Primaire et Secondaire 2nd cycle



Sources : MEN – Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014, INS – RGPH 1998 (projections officielles) ; PAMT 2012-2014

La zone enregistre un taux brut de scolarisation de 4,4 % témoignant d'un phénomène de sous-scolarisation, particulièrement dans les Districts du Zanzan et des Lacs où moins de 3 % des enfants en bas âge sont scolarisés

District	Enfants scolarisés	Indice de parité	Taux de scolarisation
Vallée du Bandama	10 134	0,96	7 %
Zanzan	3 442	1,02	3%
Lacs	2 673	0,96	3%
D.A Yamoussoukro	4 166	1,04	6 %
Zone géo.économique C.N.E	20 415	0,98	4 %
Côte d'Ivoire	129 371	0,99	6 %
Objectif national 2020	N.D.	1,00	N.D.

District	Nb d'écoles	Nb de salles	Ratio d'occupation
Vallée du Bandama	144	321	32
Zanzan	62	122	28
Lacs	34	84	32
D.A Yamoussoukro	63	150	28
Zone géo économique C.N.E	303	677	30
Côte d'Ivoire	1 750	4 308	30

District	Nb d'instituteurs	Ratio d'encadrement
Zone géo économique C.N.E	1 002	20
Côte d'Ivoire	5 921	22

District	Etat des salles	
	Bon	Mauvais
Zone géo économique C.N.E	73%	27%
Côte d'Ivoire	82%	18%

Sources : MEN – Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014, INS – RGPH 1998 (projections officielles), PAMT 2012-2014

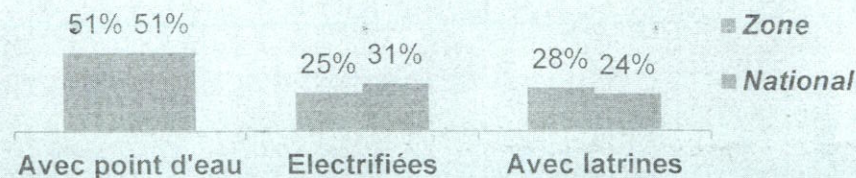
Le cycle Primaire présente un taux brut de scolarisation de 68 %, inférieur de plus de 25 points à l'objectif national fixé pour 2020

District	Enfants scolarisés	Indice de parité	Taux de scolarisation
Vallée du Bandama	205 191	0,87	64%
Zanzan	139 897	0,88	63%
Lacs	147 477	0,86	73%
D.A Yamoussoukro	113 624	0,90	77%
Zone géo économique C.N.E	606 189	0,88	68%
Côte d'Ivoire	3 176 874	0,86	76%
Objectif national 2020	4 027 395	N.D.	95%

District	Nb d'écoles	Nb de salles	Ratio d'occupation
Vallée du Bandama	977	5 205	39
Zanzan	757	3 555	39
Lacs	722	3 764	39
D.A Yamoussoukro	490	2 745	41
Zone géo économique C.N.E	2 946	15 269	40
Côte d'Ivoire	13 785	74 671	43

District	Nb d'instituteurs	Ratio d'encadrement
Zone géo économique C.N.E	15 132	40
Côte d'Ivoire	74 703	43

Disponibilité des commodités dans les écoles primaires



Sources : MEN – Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014, INS – RGPH 1998 (projections officielles) ; PAMT 2012-2014

Le Secondaire 1^{er} cycle est marqué par une sous-scolarisation importante et des ratios d'occupation élevés de plus de 70 enfants par salle en moyenne

District	Enfants scolarisés	Indice de parité	Taux de scolarisation
Vallée du Bandama	54 849	0,6	30%
Zanzan	36 036	0,6	35%
Lacs	52 129	0,6	50%
D.A Yamoussoukro	42 958	0,7	52%
Zone géo économique C.N.E	185 972	0,6	39%
Côte d'Ivoire	1 005 991	0,7	43%
Objectif national 2020		N.D.	48%

District	Nb d'écoles	Nb de salles	Ratio d'occupation
Vallée du Bandama	67	771	71
Zanzan	42	408	88
Lacs	56	695	75
D.A Yamoussoukro	51	613	70
Zone géo économique C.N.E	216	2 487	75
Côte d'Ivoire	1 284	14 543	69

District	Nb enseignants*	Ratio d'encadrement
Zone géo économique C.N.E	8 498	29
Côte d'Ivoire	49 550	27

* Inclut les enseignants du 1^{er} et 2nd cycle

Sources : MEN – Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014, INS – RGPH 1998 (projections officielles) ; PAMT 2012-2014

La zone enregistre un faible taux brut de scolarisation 20 %, particulièrement dans les Districts du Zanzan et de la Vallée du Bandama, témoignant de la forte déperdition des jeunes

District	Enfants scolarisés	Indice de parité	Taux de scolarisation
Vallée du Bandama	18 863	0,5	16%
Zanzan	7 569	0,5	13%
Lacs	15 754	0,5	26%
D.A Yamoussoukro	14 973	0,5	30%
Zone géo économique C.N.E	57 159	0,5	20%
Côte d'Ivoire	315 565	0,6	19%
Objectif national 2020	N.D	0,85	N.A

District	Nb d'écoles	Nb de salles	Ratio d'occupation
Vallée du Bandama	50	486	39
Zanzan	27	189	40
Lacs	45	359	44
D.A Yamoussoukro	37	362	41
Zone géo économique C.N.E	159	1 396	41
Côte d'Ivoire	938	7 982	40

District	Nb enseignants*	Ratio d'encadrement
Zone géo économique C.N.E	8 498	29
Côte d'Ivoire	49 550	27

* Inclut les enseignants du 1^{er} et 2nd cycle

Sources : MEN – Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014, INS – RGPH 1998 (projections officielles) ; PAMT 2012-2014

L'enseignement Secondaire Technique enregistre des ratios d'occupation et d'encadrement satisfaisants modérés par la sous-scolarisation des jeunes de la zone

District	Enfants scolarisés	Indice de parité	Taux de scolarisation
Vallée du Bandama	2 092	0,6	2 %
Abidjan	877	0,9	2 %
D.A Yamoussoukro	1 526	0,7	3 %
D.A Yamoussoukro	3 244	0,8	6 %
Zone géo économique C.N.E	7 739	0,7	3 %
Côte d'Ivoire	55 642	1,0	3 %

District	Nb d'écoles	Nb de salles	Ratio d'occupation
Vallée du Bandama	16	204	10
Abidjan	4	30	29
Lacs	7	74	21
D.A Yamoussoukro	9	107	30
Zone géo économique C.N.E	36	415	19
Côte d'Ivoire	266	3 263	17

District	Nb enseignants	Ratio d'encadrement
Zone géo économique C.N.E	794	10
Côte d'Ivoire	5 303	10

Sources : MEN – Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014, INS – RGPH 1998 (projections officielles)

La Formation Professionnelle est dispensée dans 41 établissements dont 26 se situent dans le District de la Vallée du Bandama

District	Enfants scolarisés	Indice de parité
Vallée du Bandama	3 126	1,0
Zanzan	538	0,3
Lacs	364	N.D
D.A Yamoussoukro	2 192	0,8
Zone géo économique C.N.E	6 220	0,8
Côte d'Ivoire	56 828	1,0

District	Nb d'écoles	Nb de salles	Ratio d'occupation
Vallée du Bandama	26	257	12
Zanzan	5	12	45
Lacs	4	17	21
D.A Yamoussoukro	6	133	17
Zone géo économique C.N.E	41	419	15
Côte d'Ivoire	453	2 641	21

District	Nb enseignants	Ratio d'encadrement
Zone géo économique C.N.E	703	5
Côte d'Ivoire	7 542	7

Sources : MEMPD-PEMED-CI -2015, METFP Annuaire ETPF – 2011/2012

* Les chiffres de cette partie n'incluent pas les données de l'INFPA

Les ratios d'occupation varient de 10 étudiants par salle dans le District Autonome de Yamoussoukro à plus de 95 dans le District de la Vallée du Bandama

District	Enfants scolarisés	Indice de parité	Taux de scolarisation
Vallée du Bandama	16 416	0,53	11 %
Zanzen	0	N.A	0 %
Lacs	545	0,29	1 %
D.A Yamoussoukro	2 528	0,26	6 %
Zone géo économique C.N.E	19 489	0,48	5 %
Côte d'Ivoire	176 504	0,58	7 %

District	Nb d'écoles	Nb de salles	Ratio d'occupation
Vallée du Bandama	16	164	95
Zanzen	0	0	0
Lacs	3	44	17
D.A Yamoussoukro	10	409	10
Zone géo économique C.N.E	29	617	42
Côte d'Ivoire	217	5 482	20

District	Nb enseignants	Ratio d'encadrement
Zone géo économique C.N.E	1 633	11,9
Côte d'Ivoire	15 139	11,7

Source : MESRS – Annuaire statistique de l'enseignement supérieur 2013-2014

Santé

Conditions sociales et de développement humain – Santé

- Une zone où, avec moins d'un habitant sur 10 concerné, l'insécurité alimentaire est relativement contenue par rapport à la moyenne nationale

- Une couverture de la population en établissements de santé de niveau 1 conforme aux objectifs du PNDS

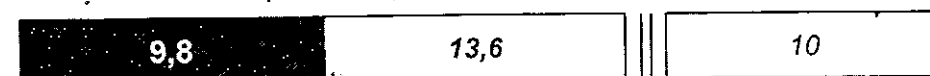
- Le déficit en personnels de santé, le niveau d'équipement faible du plateau technique, le manque de raccordement des établissements sanitaires aux infrastructures de base et les difficultés d'accès aux médicaments ne permettent pas une prise en charge optimale des populations

- Face à ces insuffisances, la population présente un état sanitaire peu satisfaisant, et un taux de mortalité élevé principalement en raison de la forte incidence du paludisme qui représente près de 90 % des causes de décès dans la zone

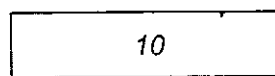
Taux de population en situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère



Nombre d'habitants par ESPC (en milliers)



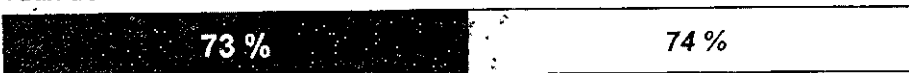
Objectif PNDS



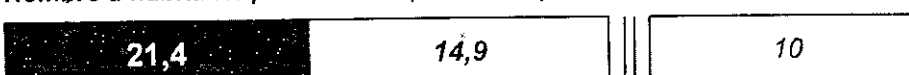
Taux de raccordement à la SODECI



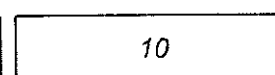
Taux de raccordement à la CIE



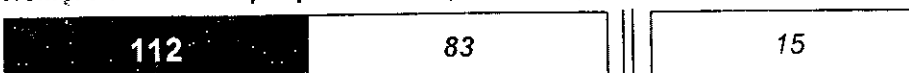
Nombre d'habitants par médecin (en milliers)



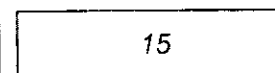
Norme OMS (en milliers)



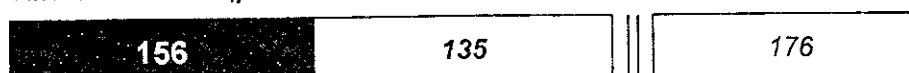
Nombre d'habitants par pharmacien (en milliers)



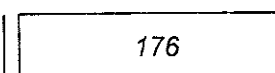
Norme OMS (en milliers)



Taux de mortalité (pour 1 000 habitants)



Moyenne Mondiale



Malgré une couverture en médecins légèrement inférieure aux objectifs PND, la zone Centre Nord-Est affiche un manque en équipements sanitaires

District	Nbr. d'hab./ESPC	Nbr. d'hab./lit hospitalier	Nbr. d'hab./ambulance
Vallée du Bandama	13 505	9 052	66 985
Zanzan	7 989	5 659	40 239
Lacs	8 098	2 924	37 116
D.A Yamoussoukro	11 649	3 300	48 684
Zone géo économique C.N.E	9 785	4 659	46 684
Côte d'Ivoire	13 620	5 445	70 429
Objectif PND	10 000	1 000	ND

Source : MSL – Annuaire statistique de la santé 2013

ND : Non Disponible

Malgré une couverture en sages-femmes conforme à la norme OMS, la zone Centre Nord-Est affiche une carence d'environ 630 médecins, 1 250 infirmiers et 25 sages-femmes

District	Nbr. d'hab./médecin	Nbr. d'hab./chirurgien-dentiste	Nbr. d'hab./infirmier	Nbr. de FAP/sage-femme
Valée du Bandama	19 936	279 103	5 735	2 636
Yamoussoukro	20 893	271 611	4 938	3 291
Yamoussoukro	14 683	89 077	3 259	2 081
D.A Yamoussoukro	8 179	128 137	4 805	2 118
Zone géo économique C.N.E	21 388	160 058	4 473	2 506
Côte d'Ivoire	14 960	109 020	5 221	2 247
Objectif PNDS	5 000	N.D	2 000	N.D
Normes OMS	10 000	1 000	5 000	3 000

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

N.D Non Disponible

La zone enregistre des taux de mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile supérieurs à la moyenne nationale

District	Taux de mortalité maternelle (nombre de décès pour 100 000 naissances)	Taux de mortalité néonatale (nombre de décès pour 1 000 naissances vivantes)	Taux de mortalité infanto-juvénile (nombre de décès pour 1 000 naissances vivantes)
Vallée du Bandama	45	23	74
Zanzan	174	48	134
Lacs	130	52	137
D.A Yamoussoukro	156	52	137
Zone géo économique C.N.E	111	54	120
Côte d'Ivoire	138	45	125

- Le taux élevé de la mortalité maternelle s'explique par :
 - un taux d'abandon élevé entre la première consultation prénatale et la consultation postnatale, signe d'un désintérêt des femmes enceintes devant la nécessité de faire suivre leur grossesse par des services hospitaliers dédiés
 - la défiance vis-à-vis de la médecine moderne au profit d'un suivi traditionnel,
 - le difficile accès aux centres de santé dû notamment aux distances à parcourir et à l'impraticabilité de la route
- Les principales causes de mortalité néonatale sont :
 - la multiparité des femmes qui rend les accouchements plus complexes
 - l'insécurité alimentaire
 - différentes pathologies liées à la naissance comme l'hypotrophie

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

Culture

Avec 14 % d'infrastructures culturelles, la zone Centre Nord-Est est la moins équipée du pays

Répartition des infrastructures culturelles

District/Zone	Musées	Bibliothèques	Salles de spectacle	Ecrans de cinéma	Centres culturels	Foyers de jeunes
Vallée du Bandama	0	0	0	1	2	10
Zanzan	1	1	0	0	1	0
Lacs	0	4	0	2	10	15
D.A Yamoussoukro	0	2	2	2	3	1
Zone géo économique C.N.E	1	7	2	5	16	26
Zone géo économique N.O	3	0	0	1	8	19
Zone géo économique S.O	3	35	10	3	15	16
Zone géo économique S.E	9	4	1	1	14	2
Côte d'Ivoire	16	46	13	10	53	63

- La plupart des salles de spectacle et des centres culturels sont sous-équipés, mal entretenus et ne permettent pas la promotion culturelle et la production de spectacle de qualité

Source : Direction du Patrimoine Culturel et de la Francophonie – 2013

Près de 20 % des événements culturels nationaux sont organisés dans la zone, dont plus de la moitié dans le District du Zanzan

Répartition des événements culturels

District/Zone	Festivals	Foires et expositions	Séminaires et conférences	Autres événements culturels
Vallée du Bandama	0	0	0	0
D.A. Yamoussoukro	3	0	0	9
D.A. Yamoussoukro	5	0	0	0
D.A. Yamoussoukro	0	0	0	2
Zone géo économique C.N.E	8	0	0	11
Zone géo économique N.O	6	0	0	13
Zone géo économique S.O	8	4	30	1
Zone géo économique S.E	21	0	2	5
Côte d'Ivoire	43	4	32	30

Source : Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire, 2013

Sport

Le District Autonome de Yamoussoukro concentre plus de 95 % des clubs de la zone Centre Nord-Est

Répartition des clubs et des adhérents

District/Zone	Nombre de clubs	Nombre d'adhérents
Vallée du Bandama	0	ND
	1	ND
	0	ND
D/A Yamoussoukro	36	ND
Zone géo économique C.N.E	37	ND
Zone géo économique N.O	2	ND
Zone géo économique S.O	80	2 957
Zone géo éco. en r. S.E	30	864
Côte d'Ivoire	149	3 821

Source : Ministère des Sports et des Loisirs, 2014

Le District de la Vallée du Bandama concentre plus de 75 % des infrastructures sportives de la zone

Répartition des infrastructures sportives

District/Zone	Stades	Centres de formation	Complexes sportifs	Foyers des jeunes	Terrains
Vallée du Bandama	12	0	1	0	39
Zanzan	8	0	0	0	0
Lacs	4	1	6	8	0
D.A.Yamoussoukro	1	0	0	0	0
Zone géo économique C.N.E	25	1	7	8	39
Zone géo économique N.O	3	0	0	0	17
Zone géo économique S.O	22	12	19	9	38
Zone géo économique S.E	13	4	0	0	26
Côte d'Ivoire	63	17	26	17	120

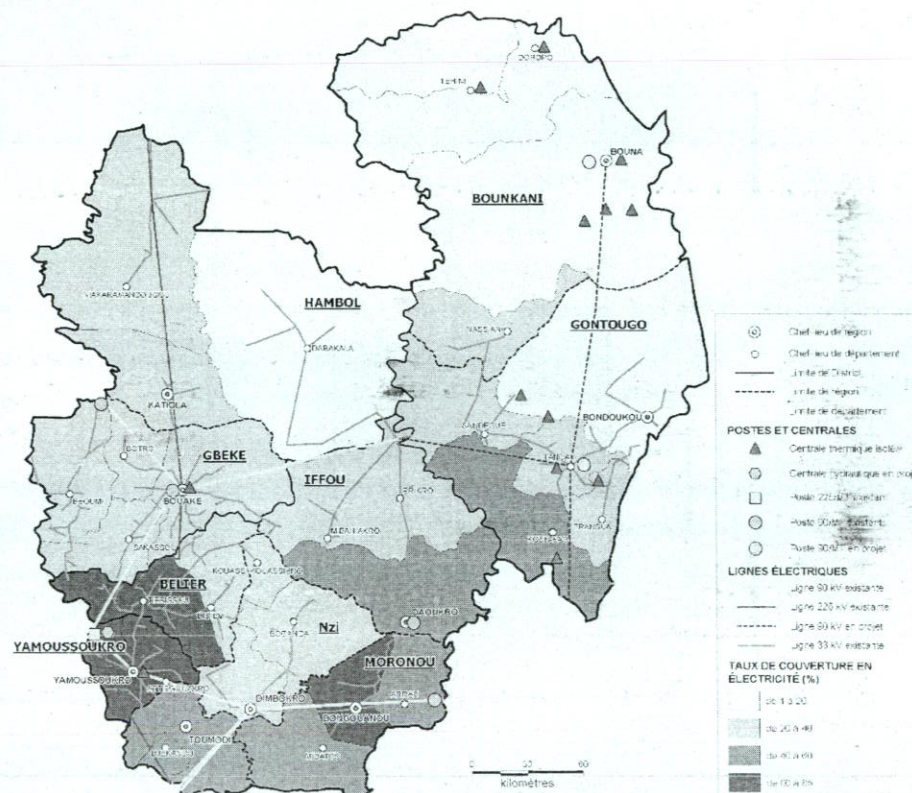
Source : Ministère des Sports et des Loisirs, 2014

Services de base

Le taux d'électrification des Districts de la zone présente de fortes disparités, avec des niveaux de couverture variant de 13 % à plus de 80 %

Districts/Zones	Taux d'électrification
Vallée du Bandama	23%
Zanzen	13%
Lacs	47%
D.A Yamoussoukro	81%
Zone géo économique C.N.E	18%
Zone géo économique N.O	17%
Zone géo économique S.O	46%
Zone géo économique S.E	69%
Côte d'Ivoire	34%

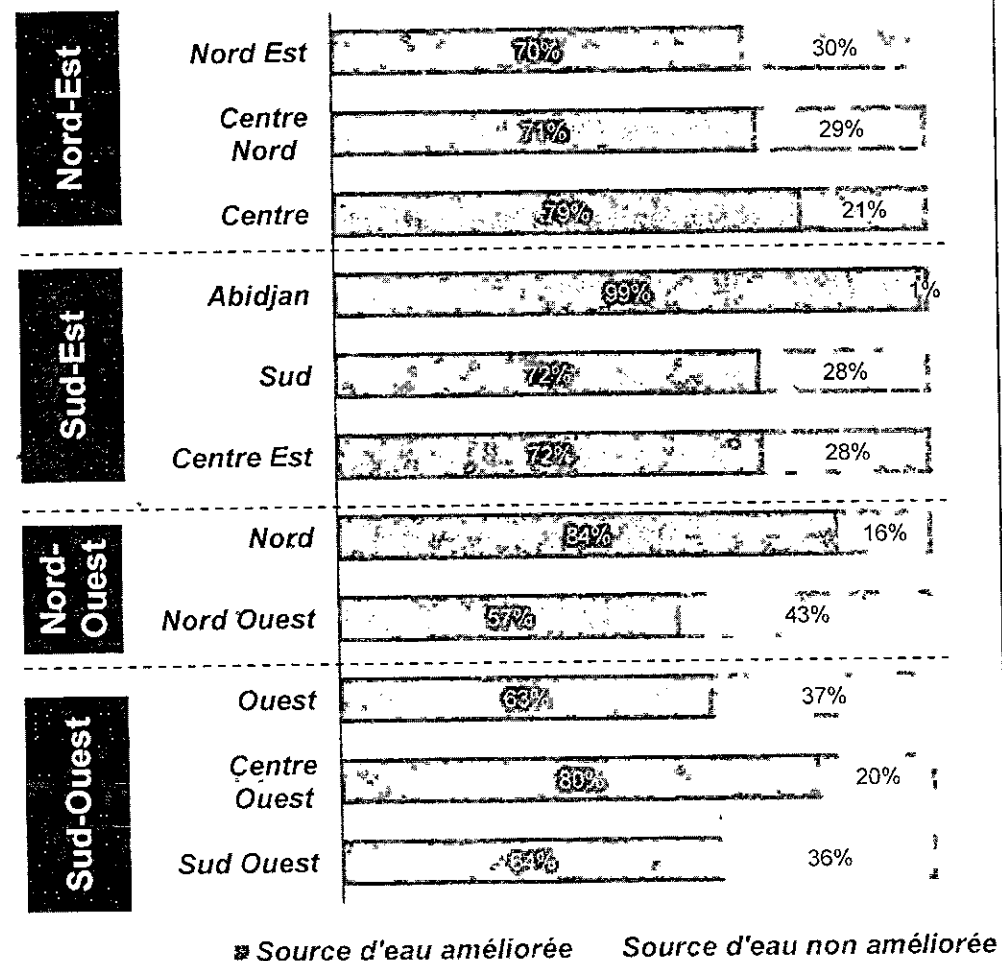
Taux d'électrification dans les régions de la zone Centre Nord-Est (en %)



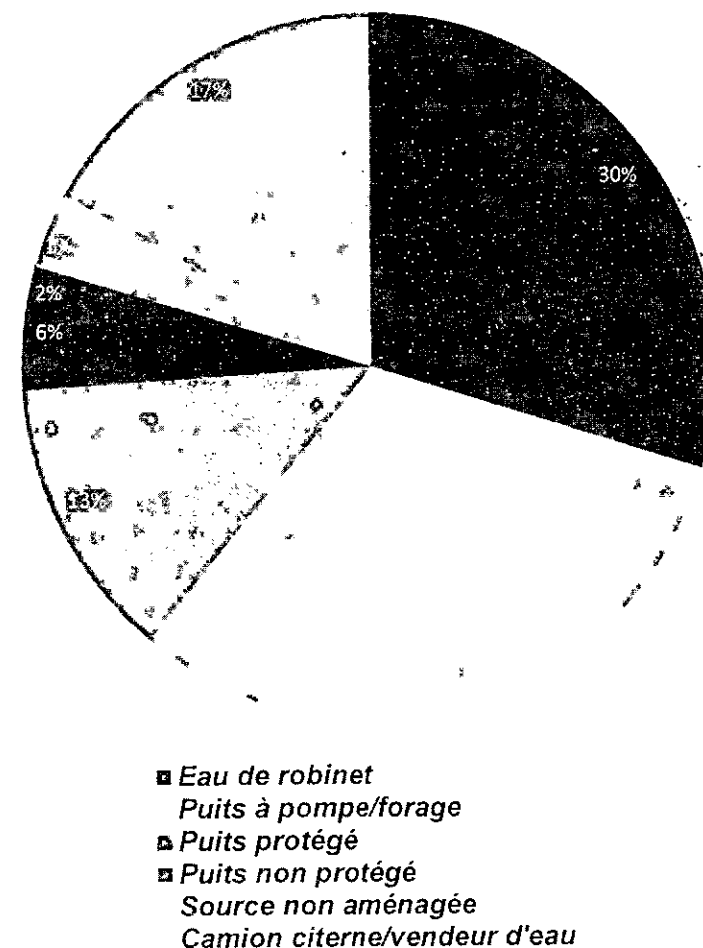
Source : CIE 2014 - année 2013

Si la zone Centre Nord-Est présente un taux d'accès aux sources d'eau améliorées supérieur à 70 %, le taux d'utilisation de puits non protégés de 6 % souligne la précarité des infrastructures d'adduction en eau améliorée

Niveau d'accès aux sources d'eau améliorées et non améliorées par zone (en % du total des sources d'eau)



Taux d'utilisation par source dans la zone Centre Nord-Est (en % de population)



Source : MICS/EDS, 2006

Les équipements HU(*) mis en place permettent de couvrir 96 % des besoins en eau des populations locales

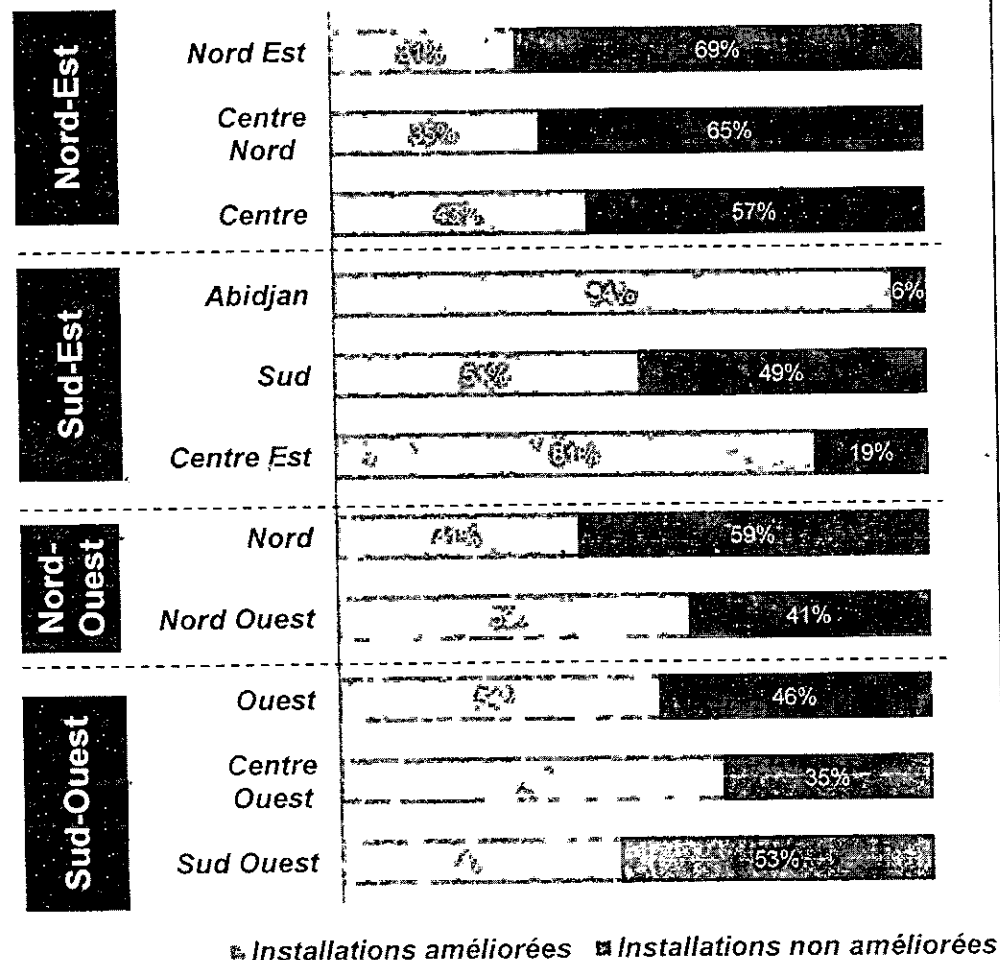
District	Production (m ³ /j)	Besoin (m ³ /j)	Taux de couverture des besoins				
			< 60 %	60 %	80 %	100 %	> 100 %
Vallée du Bandama	39 761	51 479					
Zanzan	8 343	9 759					
Lacs	23 004	26 584					
D.A Yamoussoukro	29 117	16 982					
Zone géo économique C.N.E	100 225	104 804					
Zone géo économique N.O	41 425	37 007					
Zone géo économique S.O	83 115	131 079					
Zone géo économique S.E	468 205	662 495					
Côte d'Ivoire	692 970	935 385					

Source : ONEP 2014

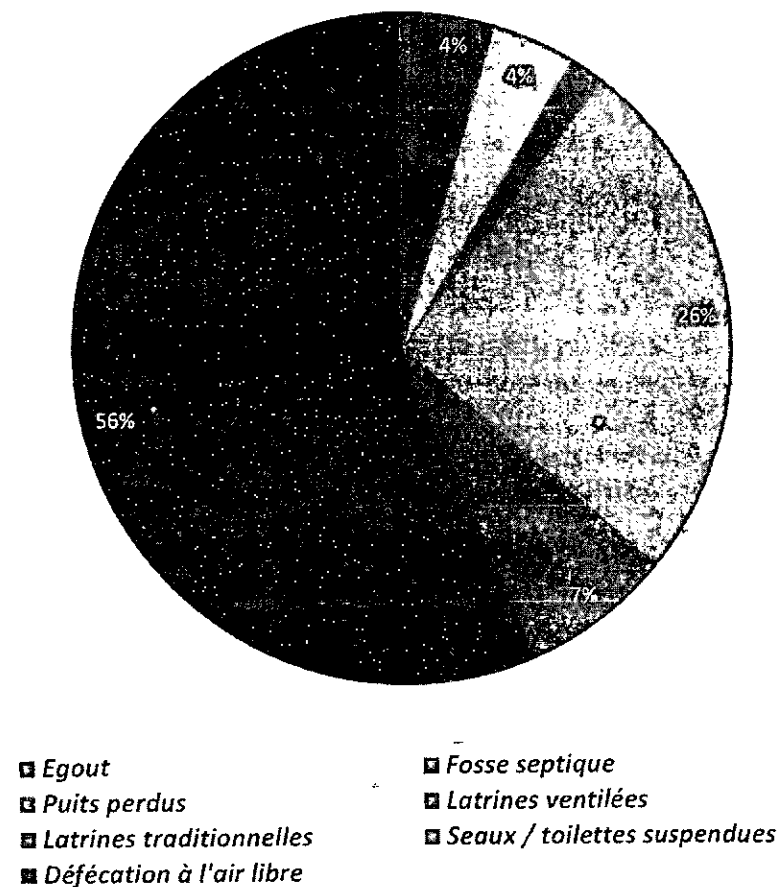
(*) Hydraulique Urbaine

En plus de présenter un taux d'installations sanitaires améliorées de 36 %, la zone Centre Nord-Est enregistre un taux de défécation en plein air de 56 % soulignant la précarité des infrastructures d'assainissement

Niveau d'équipement sanitaire par région* (en % du total d'installation)



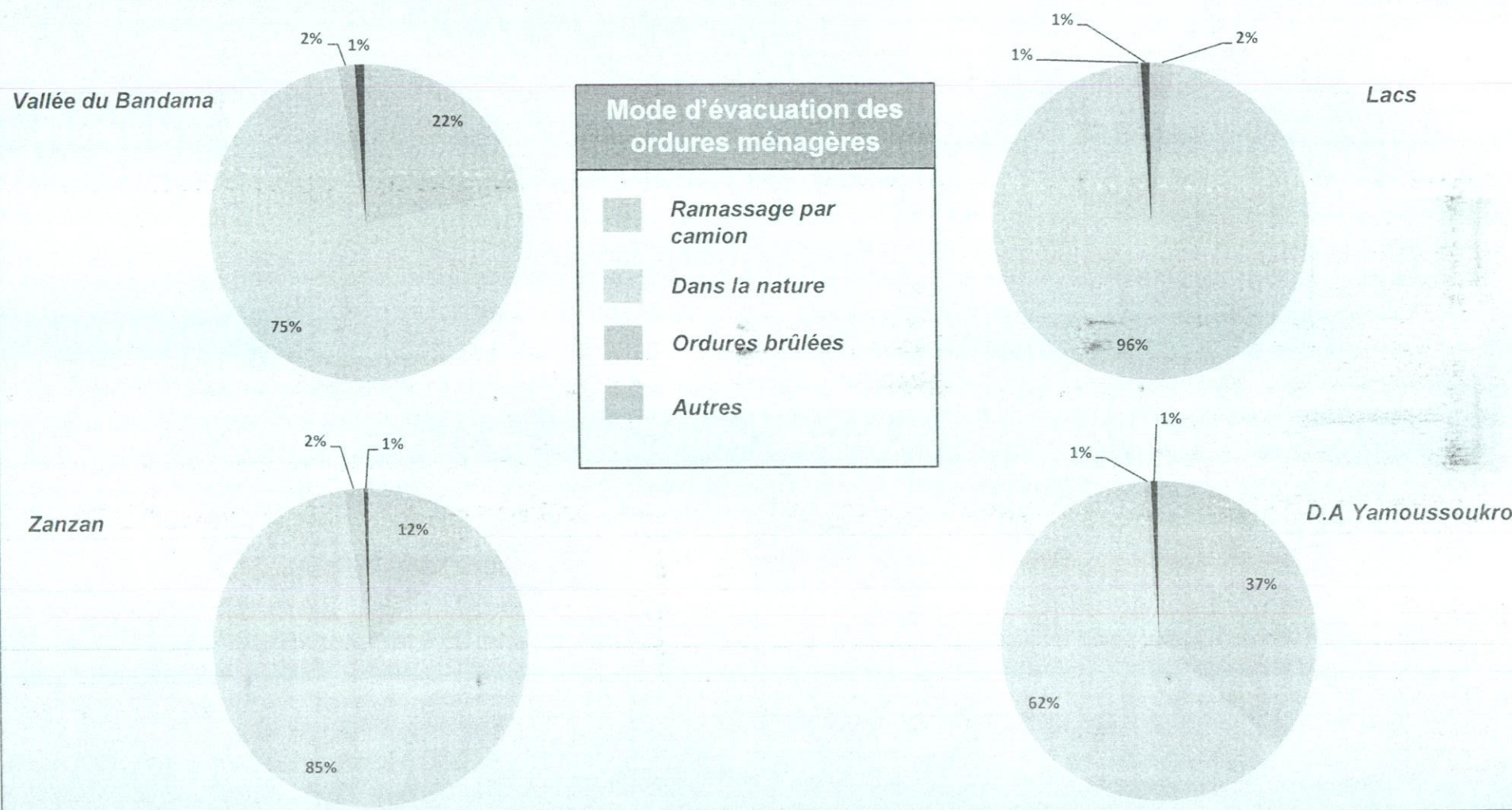
Type d'équipement sanitaire dans la zone



Source : MICS/EDS, 2006

Les 4 Districts de la zone enregistrent un taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature de plus de 80 %

Taux d'évacuation des déchets ménagers par type (en % de la population)



Source : INS - RGPH 1998

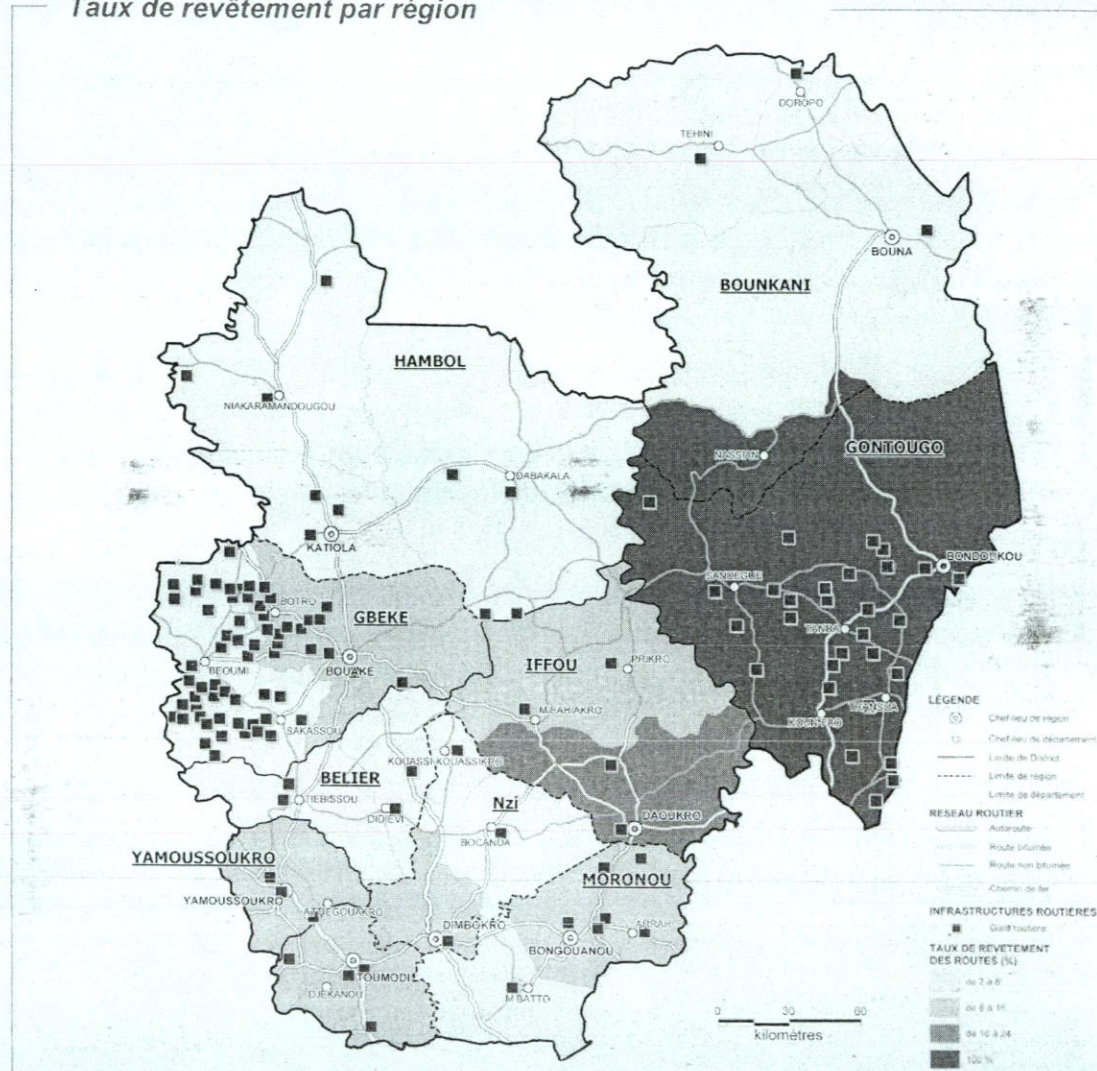
Facteurs de compétitivité

Représentant 27 % du linéaire national, le réseau routier de la zone compte près de 9 % de routes bitumées

Chiffres clés du réseau routier de la zone

Longueur En km	22 225
Longueur routes bitumées En km	2 043
Longueur routes en terre En km	20 182
Densité routière En km de route/ 100 km ² de superficie	24
Taux de revêtement % de routes bitumées	9,2 %

Taux de revêtement par région



Source : AGEROUTE, 2011

La seule ligne ferroviaire de Côte d'Ivoire, qui relie Abidjan à Ouagadougou au Burkina Faso, traverse la zone

Chiffres clés du réseau ferroviaire ivoirien

Concessionnaire des chemins de fer	SITARAIL (filiale de Bolloré Africa Logistics)
Distance totale en Côte d'Ivoire (km)	640
Nombre de gares de passage	35 dont 7 gares urbaines et 18 haltes
Densité ferroviaire (km/1000 km ² de terres)	2,07
Densité du trafic de marchandises	910 000 tonnes/an 40 trains/semaine
Densité du trafic de passagers	300 000 passagers/an 12 trains/semaine

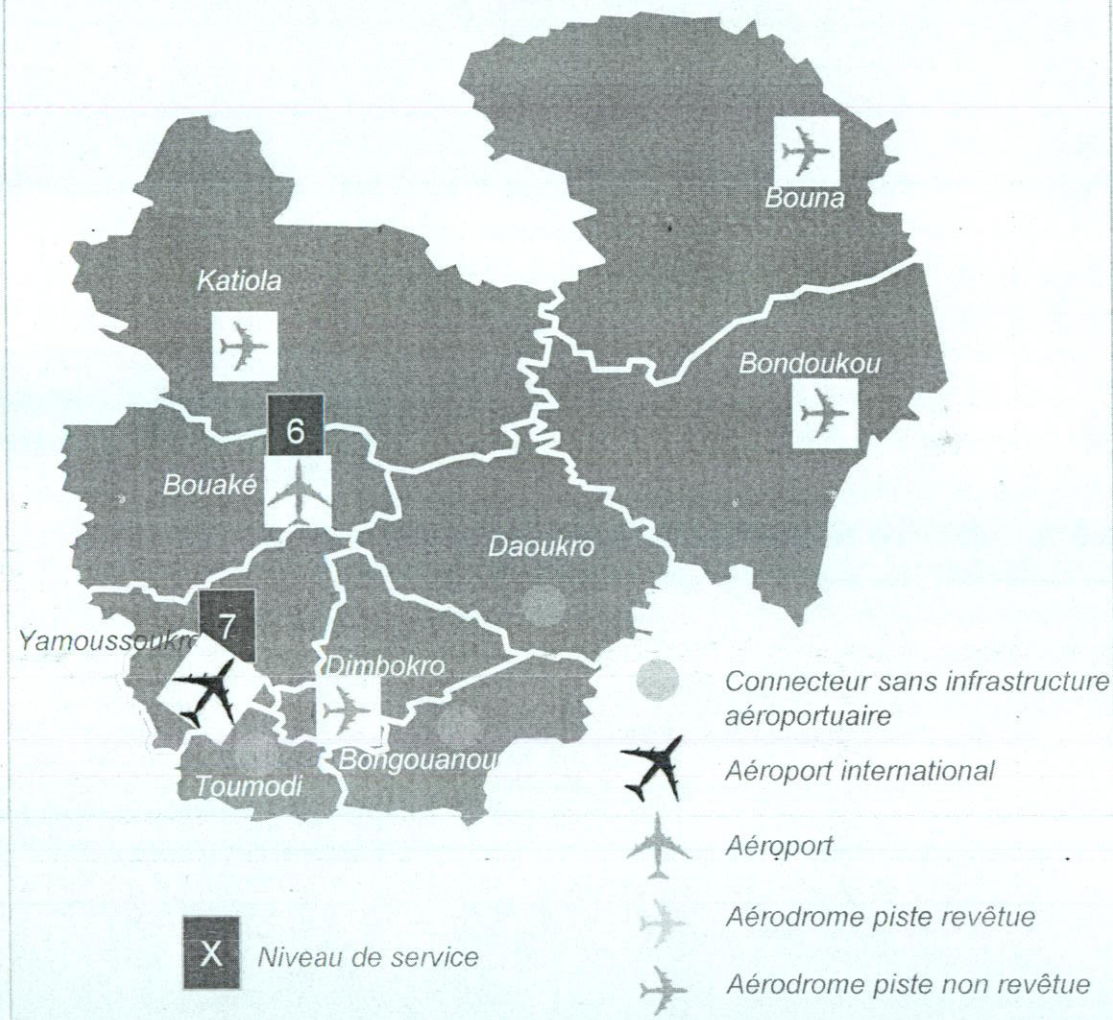
Tracé de ligne de chemin de fer de la Côte d'Ivoire



Sources SITARAIL 2013, Bolloré 2015, Diagnostic PND 2016-2020

La zone Centre Nord-Est dispose de deux aéroports et deux aérodromes

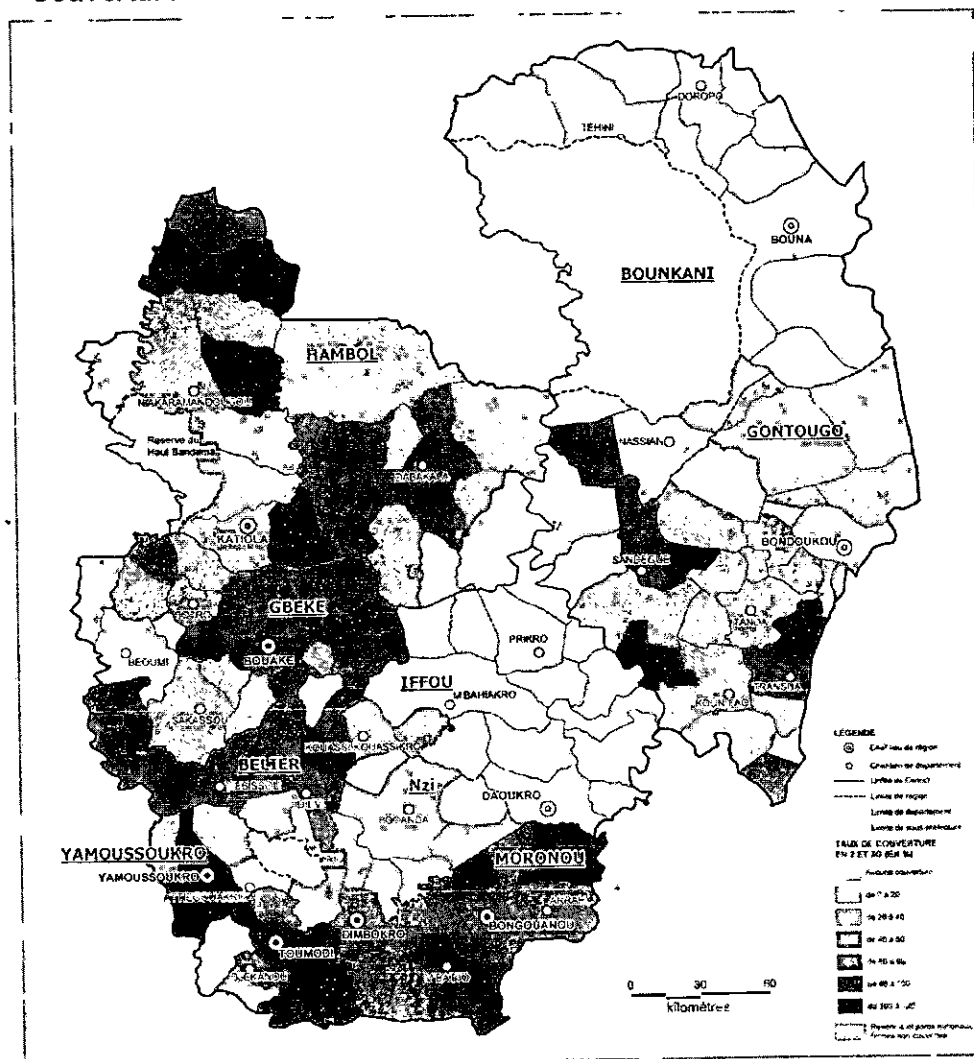
Aéroports et aérodromes de la zone



Sources : MEMPD – PEMED-CI, 2015

Avec 49,3 % de localités couvertes par le réseau de téléphonie mobile, la zone est la moins bien couverte du territoire

Couverture de la zone



Couverture de la zone par District

District/Zone	% de localités couvertes
Vallée du Bandama	59 %
Zairan	35 %
Lacs	57 %
DA Yamoussoukro	62 %
Zone géo économique C.N.E	50 %
Zone géo économique S.E	79 %
Zone géo économique S.O	65 %
Zone géo économique N.O	52 %
Côte d'Ivoire	58 %

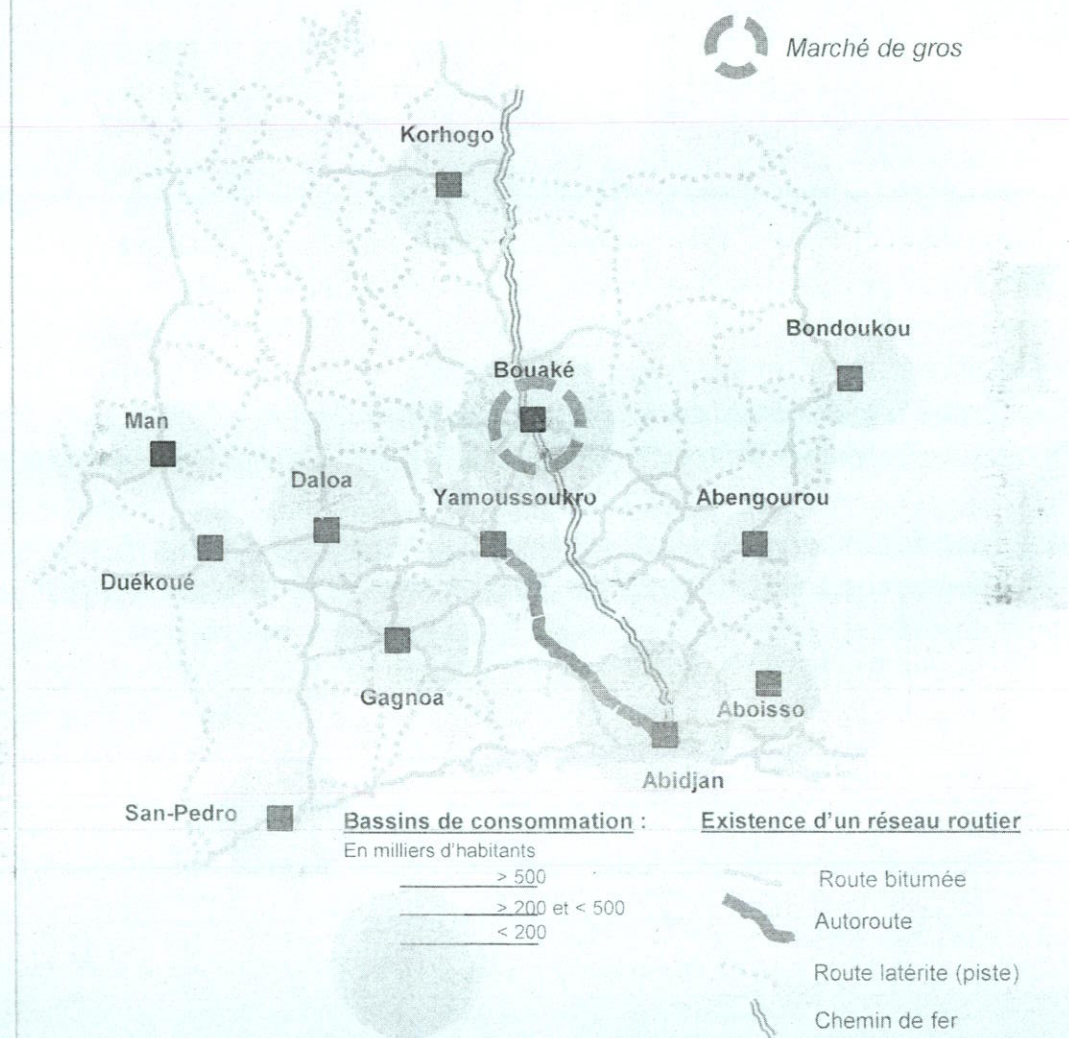
Source : ARTCI - 2015

Le seul marché de gros en activité aujourd'hui est le Marché de Gros de Bouaké (MGB), situé dans la région du Gbêké

Chiffres clés du marché de gros de Bouaké

Exploitation et développement	Société d'Economie Mixte de gestion du marché de gros de Bouaké
Superficie	28 ha Dont 14 ha aménagés et 10 ha non aménagés
Principales composantes	370 magasins 72 carreaux de producteurs Zone de services
Fréquentation	2 500 opérateurs économiques (grossistes, producteurs, manutentionnaires...)
Type de marchandises	Produits vivriers et agroalimentaires (arachide, maïs, igname, noix de cola, anacarde...)
Origine des marchandises	Villages et villes environnantes Autres localités

Localisation du principal marché de gros



Sources : FAO, UE, www.veille-ci.com 2014

La zone dispose de peu de réserves foncières à vocation industrielle

Surfaces à vocation industrielle dans la zone Centre Nord-Est (en ha)

Chefs-lieux	Exploitées	Réserves
D.A Yamoussoukro	650	27 750
Bouaké	99	0
Bondoukou	ND	ND
Boua	0	0
Daoukro	0	0
Toumodi	0	0
Dimbokro	88	ND
Bongouanou	0	0

La disponibilité d'importantes réserves foncières à vocation industrielle constitue un atout majeur pour la mise en œuvre d'un plan de développement de nouveaux espaces industriels.

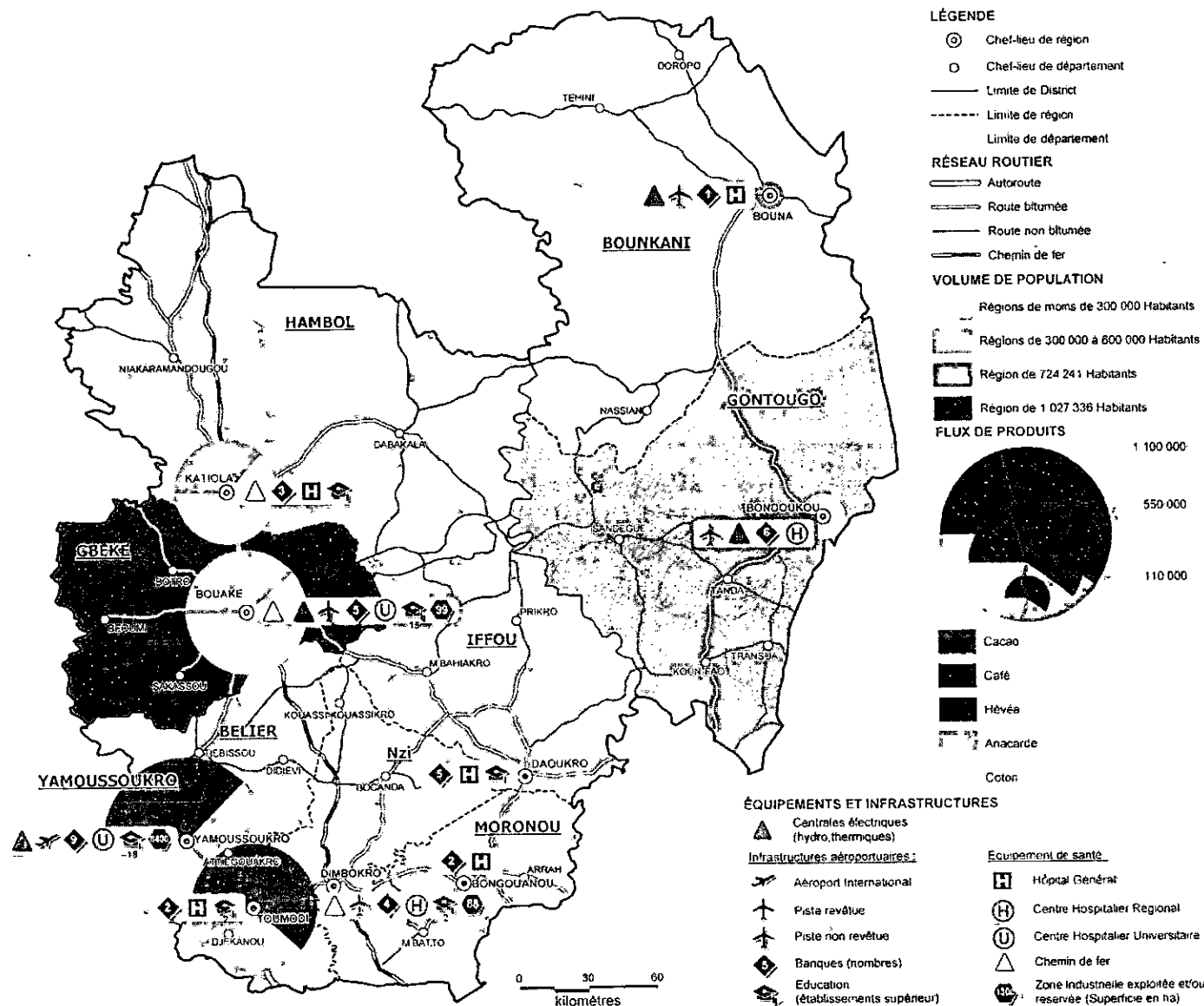
L'inconvénient est que ces espaces ne sont pas aménagés.

Afin d'améliorer son positionnement dans la région et de devenir un pays émergent à l'horizon 2020, la Côte d'Ivoire devra se doter de nouvelles zones industrielles modernes capables d'attirer les investisseurs

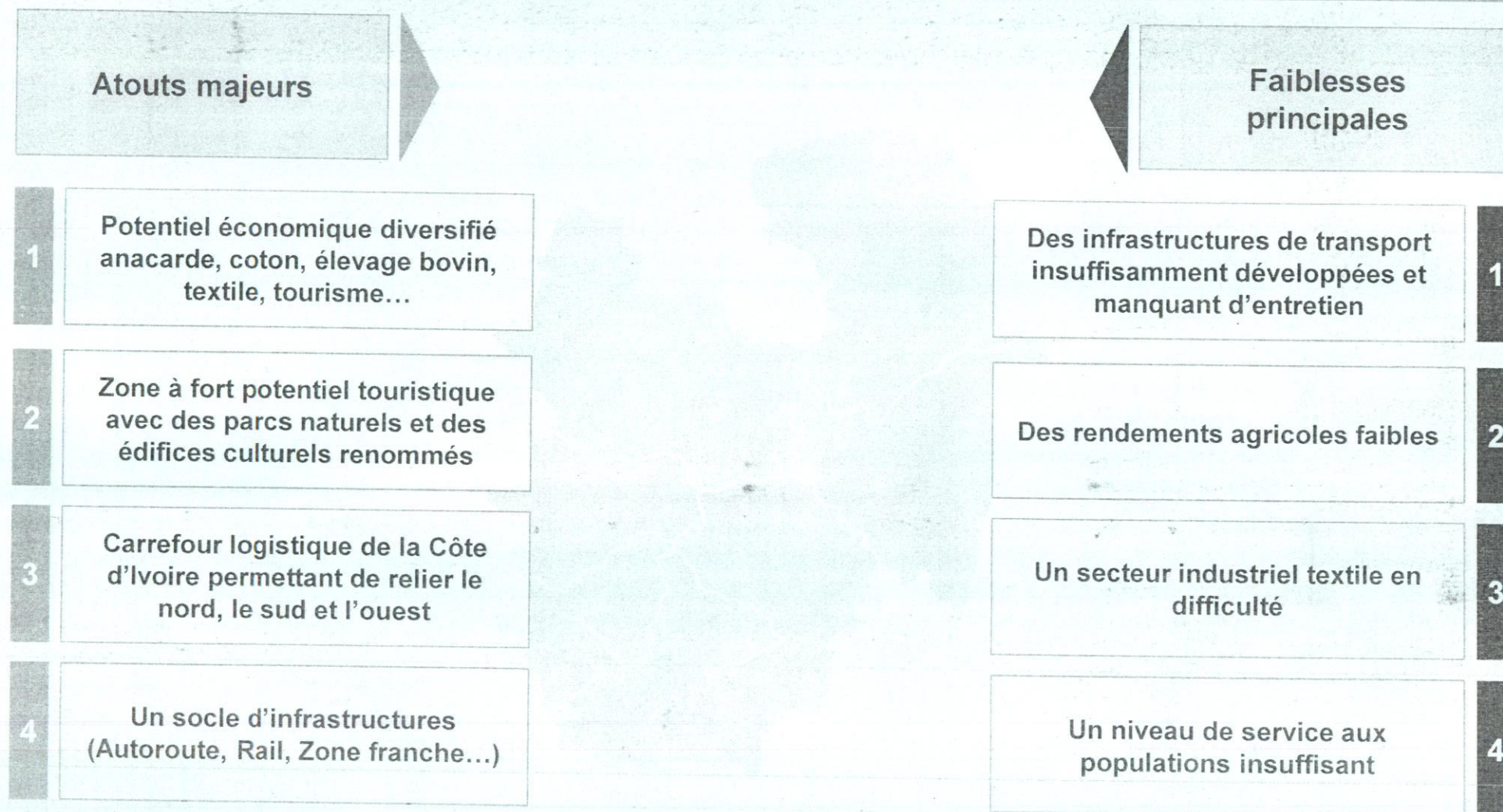
Synthèse du diagnostic

Principaux points de convergence des flux de production

Flux de production transitant dans les chefs-lieux de région



La zone Centre Nord-Est ne tire pas suffisamment profit de ses atouts et accuse un retard de développement dans sa partie orientale



Une zone pauvre, avec d'énormes disparités, dont le développement doit être rééquilibré

1	Introduction
2	Synthèse du diag. port de la zone
3	Vision stratégique
3.1	Vision
3.2	Anticipation : scénarios
4	Conclusion

3 types de villes pour mettre en place les Pôles Economiques Compétitifs, chacune d'elles dotée d'une grille d'équipements adaptée à son rôle dans l'économie nationale

Connecteur¹ principal

Les villes qui génèrent les économies d'urbanisation nécessaires à l'innovation, aux activités à rendements d'échelle croissants et à la compétitivité mondiale

Connecteur secondaire

Les villes qui génèrent les économies de localisation nécessaires à la première valorisation, aux échanges et aux transports régionaux efficaces.

Ces villes n'ont pas encore la taille et la compétitivité nécessaire pour constituer des connecteurs principaux. Ils sont généralement au carrefour des échanges et présentent des vocations spécifiques

Connecteur local

Les villes qui génèrent les économies d'échelle nécessaires à la mise sur le marché du potentiel agricole

La principale vocation de ces connecteurs locaux est de fournir les services nécessaires à la population. Ils fourniront également les services de support aux activités rurales : agriculture, pêche artisanale, artisanat et petites industries locales. Certains connecteurs locaux peuvent avoir des vocations spécifiques en fonction de leurs atouts et potentialités.

Niveau d'infrastructures et d'équipements (*)

- Aéroport international
- Port de commerce moderne
- Zone franche
- Etablissements de santé/antenne de niveau 3 (CHU, centre spécialisé)
- Universités
- Centres commerciaux...
- Aérodrome/aéroport
- CHR
- Enseignement supérieur
- Zone industrielle/foncier industriel
- Zone résidentielle équipée
- Offre d'hébergement bon standing
- Supermarchés/supérettes...
- Aérodrome piste revêtue
- CHR
- Lycée
- Offre d'hébergement moyen standing
- Marché permanent
- ...

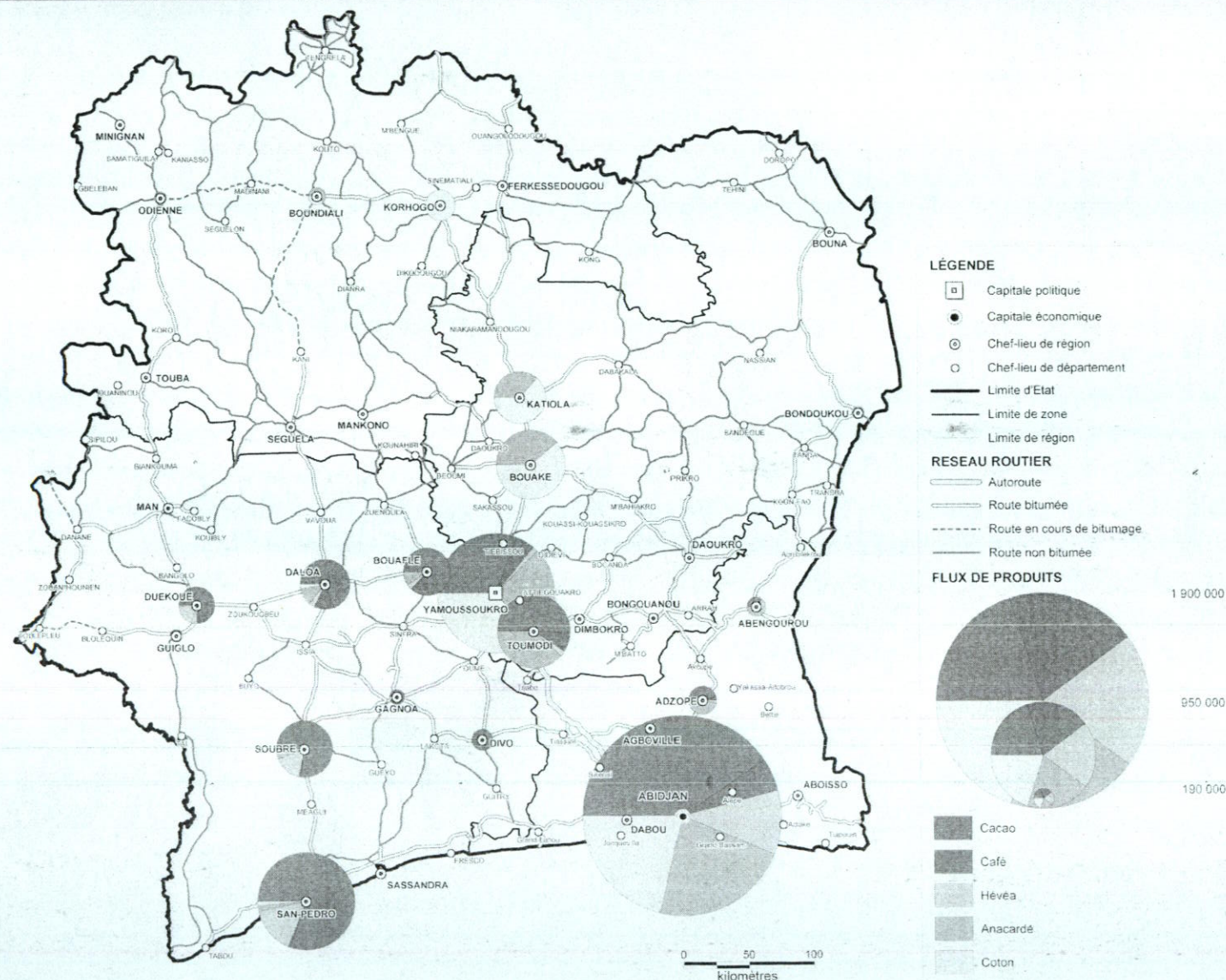
Un connecteur secondaire doit être suffisamment éloigné du connecteur principal de la zone, au moins 150 km, pour minimiser les risques de transfert

(*) Non exhaustif



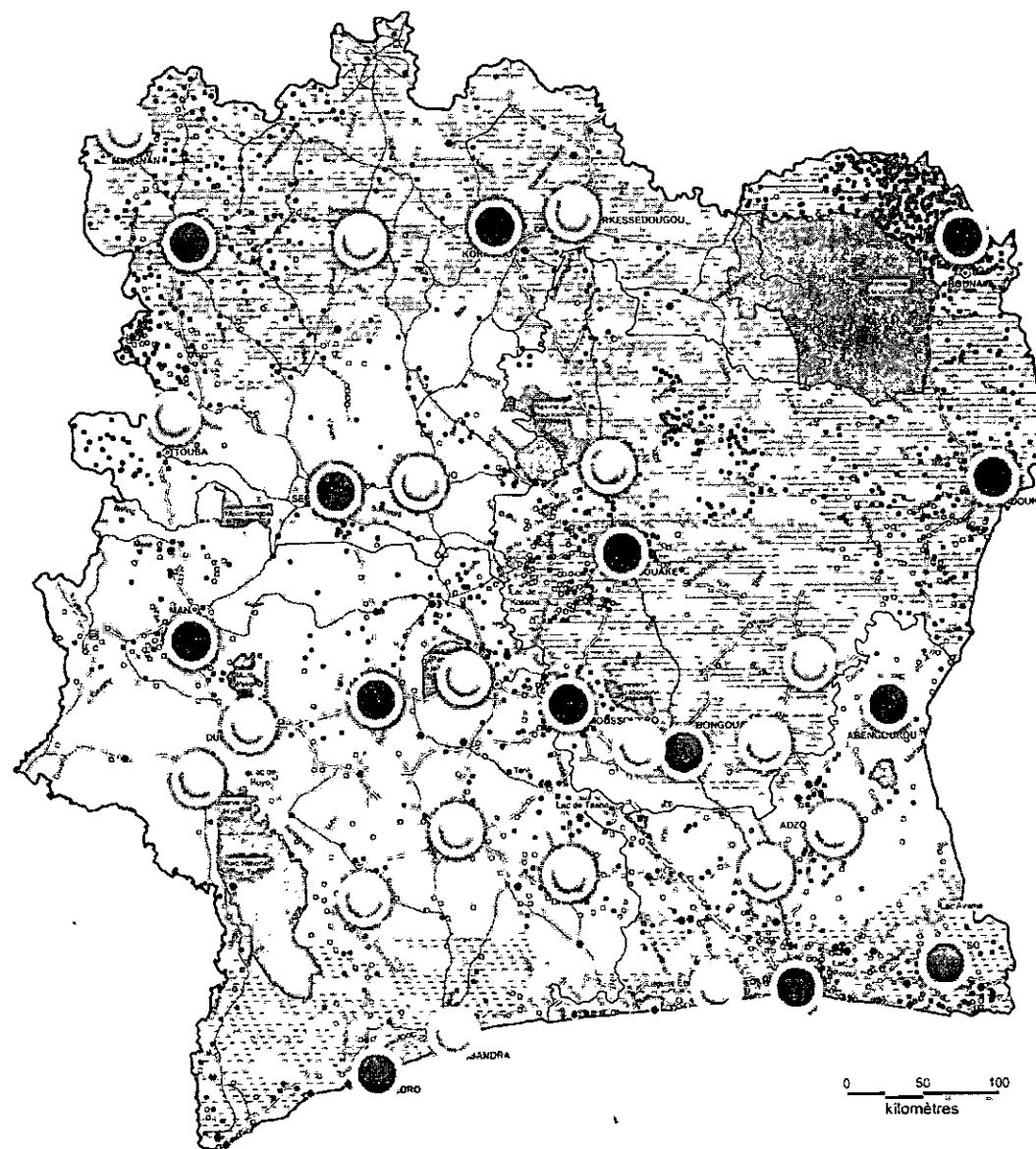
L'analyse des flux de marchandises et des grilles d'équipements contribue à identifier et catégoriser le rôle de connecteur des chefs-lieux de région

L'identification des connecteurs se base sur l'analyse des flux de production transitant dans les villes et les infrastructures économiques présentes



Carte nationale des connecteurs

Le pays compte 7 connecteurs principaux, 7 connecteurs secondaires et 19 connecteurs locaux



LÉGENDE

- Capitale politique
- Capitale économique
- ⊙ Chef-lieu de région

- Limite d'Etat
- Limite de zone

RESEAU ROUTIER

- Autoroute
- Route bitumée
- Route en cours de bitumage
- Route non bitumée
- Chemin de fer
- Lac, lagune et cours d'eau

AIRES PROTÉGÉES

- Parc national
- Réserve

SITES TOURISTIQUES

- Marché pittoresque
- Pont de banes
- ◆ Site touristique

ÉLEVAGES

- Bovins
- Caprins
- Ovins
- Porcins
- Volailles

INDUSTRIES

- Industrie alimentaire, agroalimentaire et de tabac
- Industrie du bâtiment et travaux publics
- Industrie chimique et hydrocarbure
- Industrie mécanique, métallique et électrique
- Industrie de transformation du bois
- Industrie textile et de l'habillement
- Papier et imprimerie

CULTURES

- Café
- Cacao
- Hévéa
- Coton
- Autres cultures de rente

- **Connecteur principal**
- **Connecteur secondaire**
- **Connecteur local**

0 50 100
kilomètres



*Yamoussoukro, connecteur principal
spécifique*

Un rôle stratégique

Choisie en 1983 pour devenir la capitale politique et administrative du pays, la ville de Yamoussoukro doit jouer un rôle primordial dans le développement national

Avec une économie concentrée à plus de 80 % à Abidjan et dans la zone Sud-Est, Yamoussoukro, de par son positionnement et son statut, doit devenir le point d'équilibre entre des zones pauvres et désertées au nord et une zone sud-est engorgée, menacée par les problématiques environnementales et urbanistiques

Un statut à renforcer

En une trentaine d'années, le village est devenu une ville de quelque 300 000 habitants, sans caractérisation économique bien marquée.

Sa croissance a été portée par les grands travaux d'aménagement et de bâtiment, l'implantation de quelques hautes écoles de niveau international et des activités de commerce et de transport.

Dotée d'un nouveau Schéma Directeur d'Urbanisme et d'une stratégie de développement à horizon 2030, Yamoussoukro doit désormais renforcer son statut

Le transfert effectif de la capitale apparaît comme un prérequis indispensable à la mise en place de pôles économiques et compétitifs

Les transferts de capitale sont des processus complexes

Les transferts de capitaux politiques et administratives hors des capitaux économiques se sont révélés des opérations difficiles, coûteuses et qui ont nécessité une transition de plusieurs années, voire de plusieurs décennies

1	<i>Aménager les infrastructures de base pour permettre la connectivité au moins au niveau national</i>
2	<i>Elaborer un plan d'urbanisme et commencer à mettre en place la grande voirie</i>
3	<i>Construire des quartiers résidentiels pour accueillir la classe moyenne des fonctionnaires, et les doter d'équipements collectifs généreux et performants</i>
4	<i>Réguler la croissance de quartiers populaires</i>
5	<i>Transférer les secteurs de l'administration qui ne demandent pas de façon indispensable la proximité des autres services</i>
6	<i>Accompagner ces premiers transferts d'une politique de logement et d'accès à la propriété facilitant l'accès des familles</i>
7	<i>Organiser pendant un certain laps de temps un fonctionnement de l'administration entre les services centraux réduits avec un renforcement des TIC et des navettes aériennes</i>
8	<i>Transférer les activités parlementaires</i>
9	<i>Transférer la Présidence, l'activité politique et le siège de tous les ministères</i>

La vision

Yamoussoukro, connecteur principal, capitale attractive et compétitive

Enjeux du District Autonome de Yamoussoukro

- **Développer l'activité et l'emploi au sein de la capitale**
 - Simultanément au transfert, accompagner le développement des fonctions régionales de Yamoussoukro
 - Renforcer la compétitivité économique en s'appuyant sur les potentialités
- **Renforcer l'attrait de la capitale et améliorer les conditions de vie des populations**
 - Mettre en place les infrastructures sociales et administratives
 - Engager les transferts des activités administratives non centrales

Citoyen

Une capitale attractive

- Améliorer les **conditions de vie** des citoyens : accès aux infrastructures de base, à un système éducatif et à une offre de soin de qualité
- Favoriser leur épanouissement : **cadre de vie agréable (culture, sport, etc.) et identité locale renforcée**

Entreprise

Une capitale compétitive

- Mettre en place les prérequis nécessaires à la création et au développement des acteurs économiques en termes de :
 - Infrastructures (routes, zones d'activités économiques, télécoms, etc.)
 - Ressources humaines
- Développer les **infrastructures économiques** pour accélérer la création de richesse

YAMOUSSOUKRO, Capitale administrative

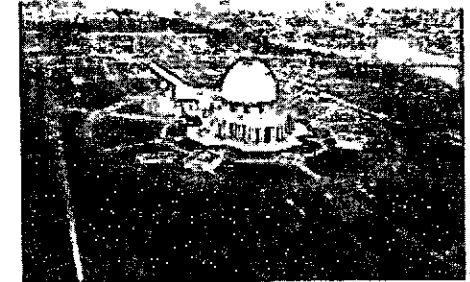
Yamoussoukro, capitale administrative, affirme son positionnement en tant que centre touristique international et capital du savoir :

- **Capitale administrative** de Côte d'Ivoire : Elle concentre l'ensemble des structures administratives du pays et dispose des services adéquats
- **Centre touristique** : Les sites touristiques majeurs (Notre-Dame-de-la-Paix, la Réserve d'Abokouamékro...) sont classés au patrimoine mondial et permettent de drainer un flux important de touristes
- **Capitale du savoir et de la recherche** : Yamoussoukro accueille les universités et les centres de recherche les plus avancés et constitue un pôle d'excellence avec un rayonnement sur toute la sous-région

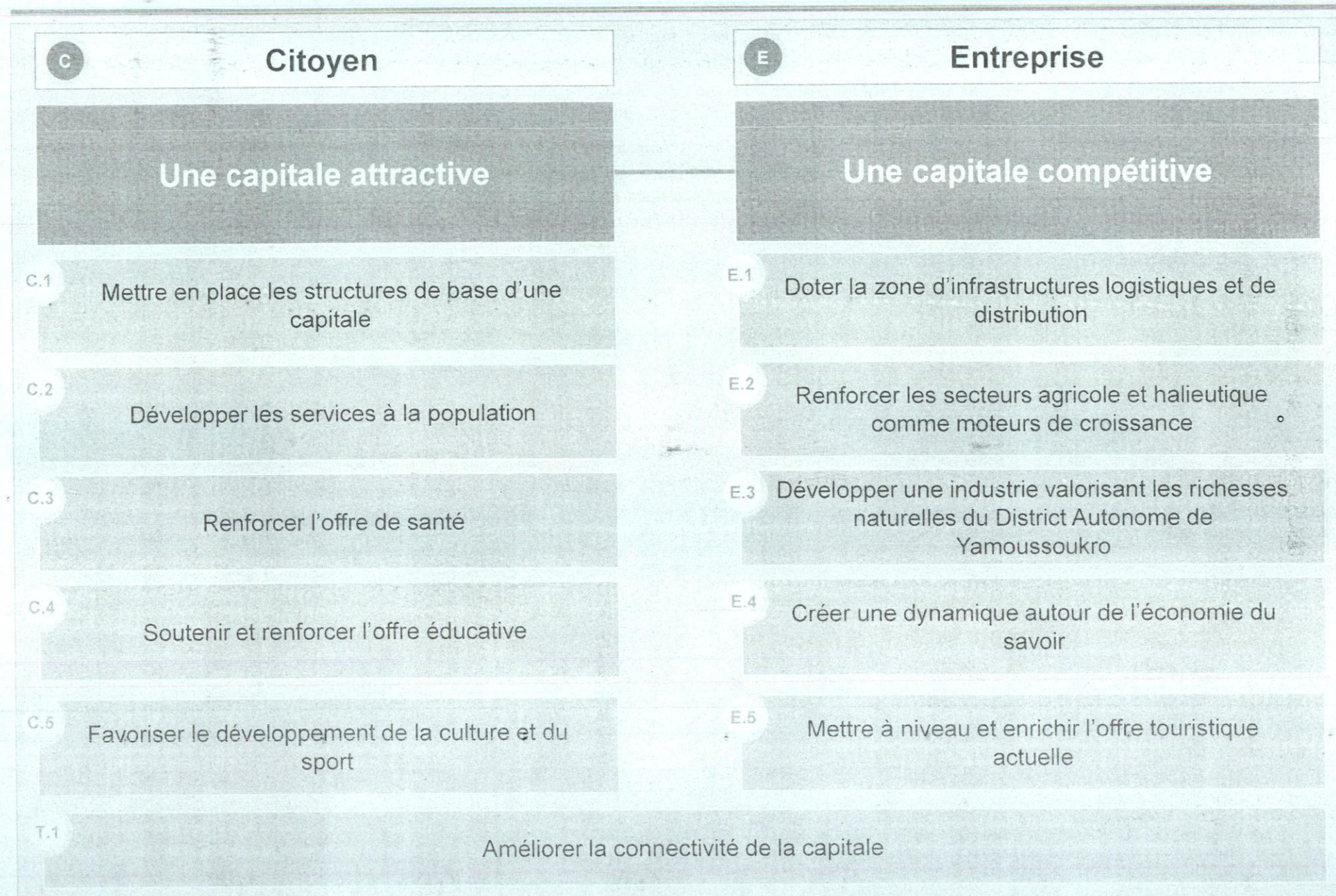
Vocations complémentaires :

- **Centre de collecte et de transformation des denrées alimentaires** :
Abattoirs, marché de gros

Nœud commercial du pays : De par son positionnement, Yamoussoukro joue un rôle clé dans la distribution des ressources entre les différentes zones du pays



Une vision basée sur 11 objectifs stratégiques permettant une croissance inclusive



	Contexte
--	----------

2	Contexte du diagnostic de la zone
---	-----------------------------------

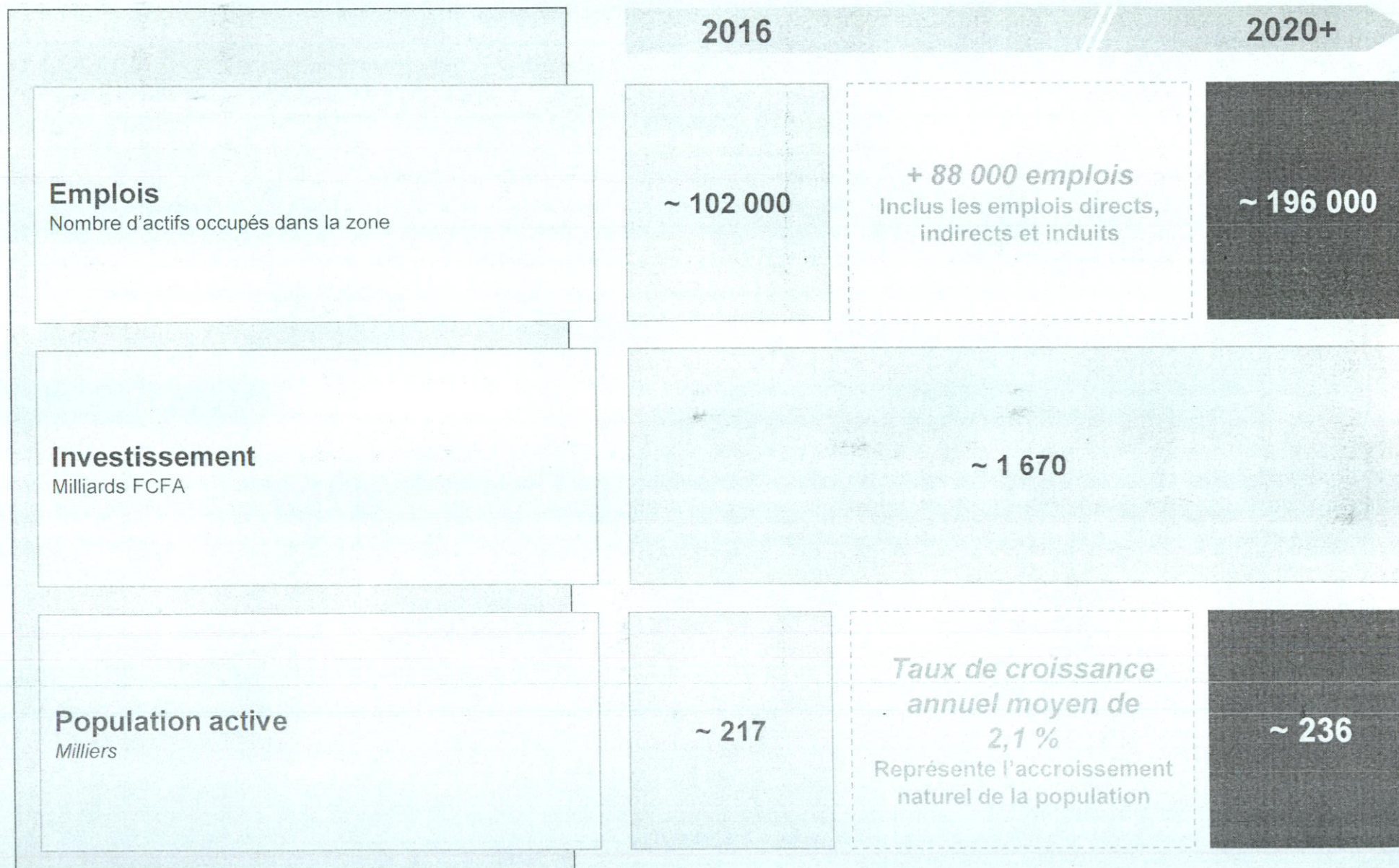
3	Vision stratégique
---	--------------------

3.1	Vision
-----	--------

3.2	Ambitions chiffrées
-----	---------------------

	Conclusion
--	------------

Nos ambitions chiffrées pour le District Autonome de Yamoussoukro



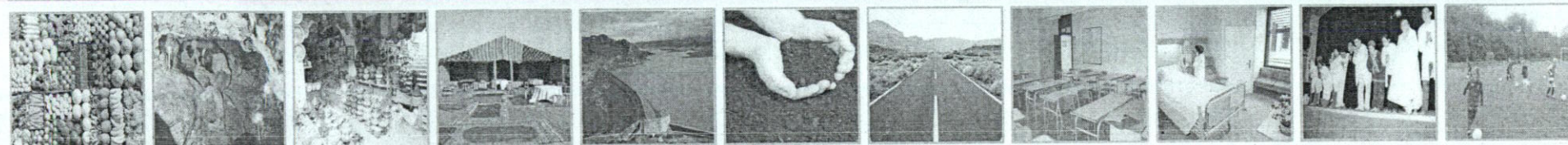
Les chantiers sociaux visent l'atteinte des objectifs nationaux à l'horizon 2020

		2016 Situation actuelle	2020
Services de base	Electricité Taux d'électrification	81 % (2013)	100 %
	Eau potable Taux de couverture moyen des connecteurs	87 % (2013)	100 %
	Assainissement Taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature	62 % (1998)	0 %
Santé	Infrastructures Nb. d'habitants par lit hospitalier.	3 300 (2013)	1 000*
	Médecins Nb. d'habitants par médecin.	8 179 (2013)	5 000*
Education	Préscolaire Taux brut de scolarisation	8 % (2015)	25 %
	Primaire Taux brut de scolarisation	108 % (2015)	111 %
	Secondaire 1^{er} cycle Taux brut de scolarisation	72 % (2015)	91 %
	Secondaire 2nd cycle Taux brut de scolarisation	36 % (2015)	50 %
	Secondaire Technique Taux brut de scolarisation	7 % (2015)	10 %

* Objectif PNDS



Impacts des programmes et projets par secteur

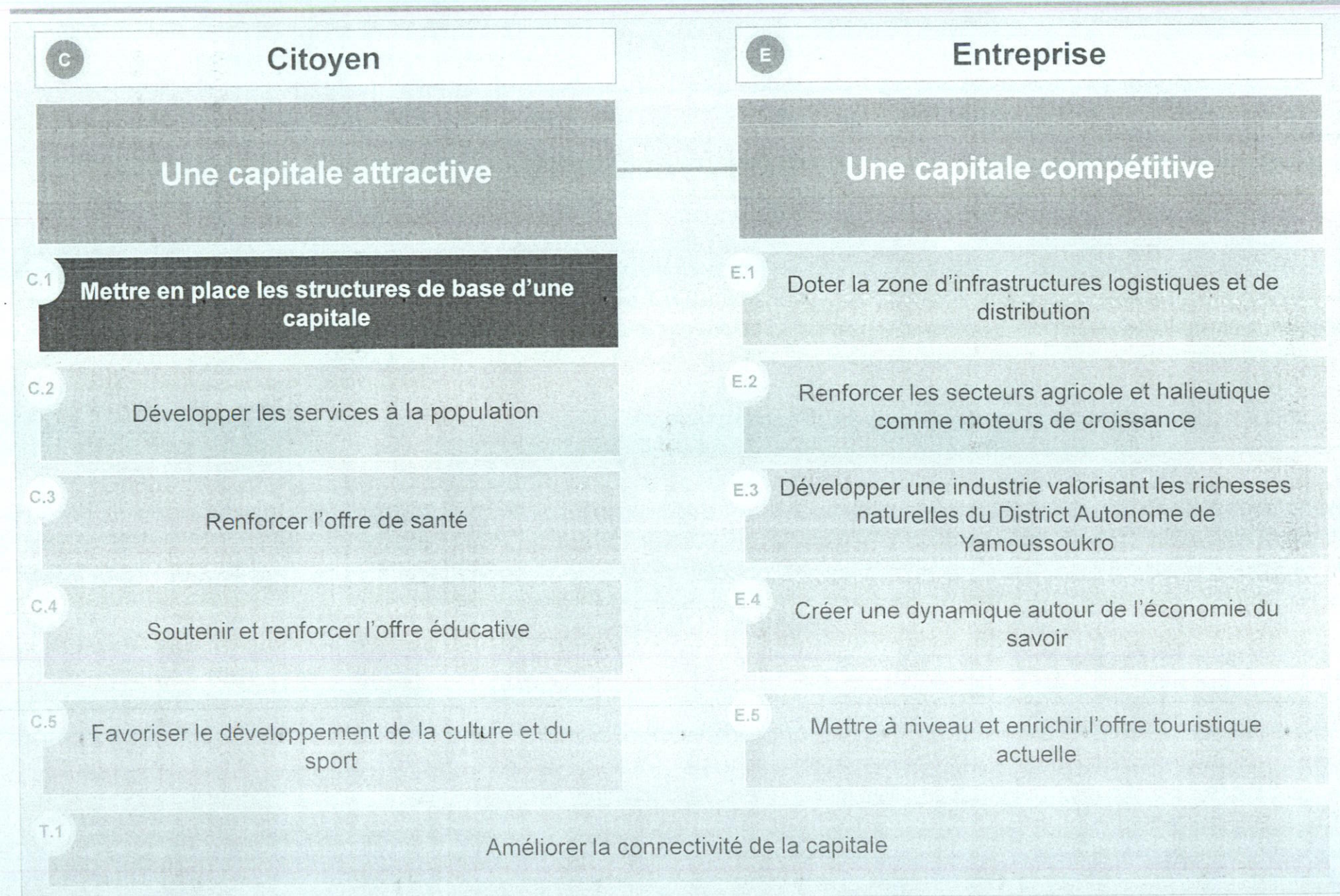


Secteur	Nombre de projets	Investissement nécessaire Milliards de FCFA	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
Agriculture*	11	14,7	420	1 070	850
Industrie et mines	3	2,7	25	60	50
Tourisme	5	10,2	370	925	740
Infrastructures	5	144,5	-	-	-
Services de base et logement	5	907,1	2 480	6 175	4 945
Zones industrielles et logistiques	3	8,6	1 220	3 055	2 435
Education	6	12,6	570	1 410	1 130
Santé	7	40,3	1 115	2 790	2 230
Services à la population	3	396,9	520	1 295	1 035
Culture et sport	5	9,1	170	420	335
Économie du savoir	5	119,0	9 070	22 675	18 140
Total	58	1 665,7	15 960	39 875	31 870

* Inclus élevage

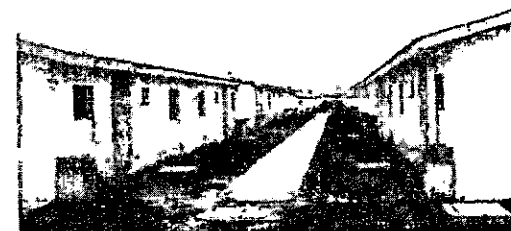
1	Contexte de l'étude
2	Synthèse du diagnostic de la zone
3	Vision stratégique
4	Banque de projets
4.1	Projets sociaux
4.2	Projets économiques
4.3	Projets environnementaux

Une vision basée sur 11 objectifs stratégiques permettant une croissance inclusive



Logement

- Le déficit en logements actuel du District Autonome de Yamoussoukro s'élève à **plus de 13 000 unités** et croît chaque année d'environ **1 600 logements**
- Le **programme présidentiel de construction de logements** couvre une partie du besoin de la zone avec près de **3 000 logements** prévus



Electricité

- Le District Autonome de Yamoussoukro compte l'un des six barrages hydroélectriques du pays : **le barrage de Kossou** d'une puissance installée locale de près de 174 MW. Cependant, **20 %** des localités du District **ne sont pas encore électrifiées**
- L'objectif national est d'électrifier **la totalité des localités** du pays à **horizon 2020**



Eau potable

- Le District Autonome de Yamoussoukro compte un linéaire de distribution d'eau potable d'environ **355 000 km**, permettant de couvrir 86 % de la population
- La zone affiche cependant un taux d'utilisation de sources **non améliorées d'environ 20 %**, reflétant **l'insuffisance des infrastructures AEP**



Assainissement

- Plus de 54 %** des habitants du District autonome de Yamoussoukro évacuent leurs déchets liquides dans la nature
- Un peu plus de 62 % des ménages du district déversent leurs **ordures ménagères dans la nature**



Source : Programme Présidentiel d'Urgence, 2014 – MEMEPD – PEMED-CI, 2015

Garantir l'accès au logement et aux services de base

Grille d'équipements

Le développement des pôles économiques au niveau des connecteurs est conditionné par la mise en place de prérequis

	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Logement	• Zone pour l'habitat social formel • Zone résidentielle moyen standing	• Zone pour l'habitat social formel • Zone résidentielle moyen standing	• Zone pour l'habitat social formel • Zone résidentielle moyen et haut standing
Electricité	• Raccordement au réseau national par une ligne HT d'au moins 90 kV	• Raccordement au réseau national par une ligne HT d'au moins 90 kV	• Raccordement au réseau national par une ligne HT d'au moins 225 kV
Eau potable	• Disposition d'un système capable de fournir environ 60 litres par jour et par habitant	• Disposition d'un système capable de fournir environ 80 litres par jour et par habitant	• Disposition d'un système capable de fournir environ 100 litres par jour et par habitant
Assainissement	• Système de collecte des ordures ménagères	• Système de collecte des ordures ménagères • Décharge contrôlée avec centre de tri	• Système de collecte des ordures ménagères • Décharge contrôlée avec centre de tri • Centre d'Enfouissement Technique des déchets ultimes

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Répondre à l'offre **insuffisante** et croissante en habitat
- **Couvrir les besoins** en eau potable du District, dont la production journalière actuelle est insuffisante
- Doter la ville d'un réseau d'égouts conventionnel et d'une station d'épuration

Chiffres clés

1 765 Superficie (ha)

907,1 Investissements (MMFCFA)

13 600 Nombre d'emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

Logement

1 Création de logements sociaux et économiques

2 Création d'une cité des fonctionnaires

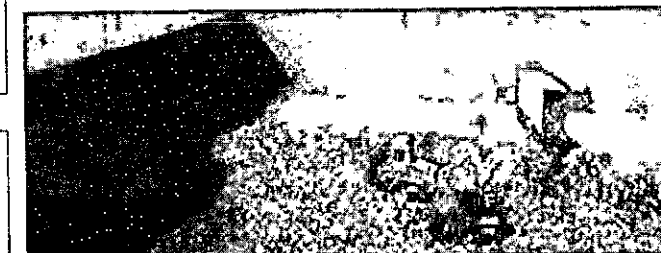
Eau potable

3 Augmentation de la production d'eau potable

Assainissement

4 Mise en place d'un Centre d'Enfouissement Technique (CET)

5 Mise en place d'une station d'épuration avec réseau d'égouts collectif



#1 Création de logements sociaux et économiques

Objectifs	- Proposer à la population des connecteurs une offre en logements adaptée à ses revenus - Accompagner le développement économique et démographique local	Chiffres clés	Logements construits : 19 690 Superficie : 535 ha Investissement (Public-Privé) : 330 MMFCFA Frais de maintenance annuels : 3 034 MFCFA Emplois : 1 150 directs, 2 860 indirects, 2 290 induits
Description	Le développement économique et administratif du District Autonome de Yamoussoukro renforcera les mouvements de population vers la capitale. Ces mouvements, conjugués à une croissance continue de la démographie, amèneront d'importants besoins en logements. La création de logements sociaux et économiques représente à la fois une augmentation des capacités d'hébergement et une solution pour l'accueil des populations migrantes. - Densité de construction appropriée : ➤ Immeubles en hauteur (R+3 et R+4) ➤ Maisons en bande ➤ Villas basses - Adaptation du coût d'acquisition aux ressources des populations visées : ➤ Subventions de l'Etat ➤ Faible superficie des terrains construits - Implantation à l'intérieur des centres urbains		
Prérequis	Disponibilité d'un foncier relié aux différents services de base (électricité, eau et assainissement)	Acteurs	- Ministère de l'Habitat et du Logement Social - Ministère de la Construction et de l'Urbanisme - Collectivités territoriales

Identification des logements proposés

Logement

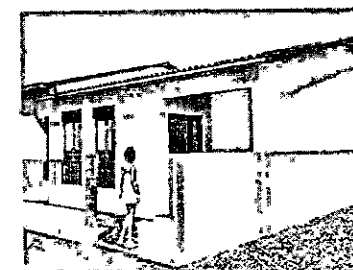
Social

Economique

Le projet permet l'accès à deux types d'habitation selon le niveau de revenus



- ✓ Maison en bande
- ✓ Appartement 2 pièces



- ✓ Villa basse
- ✓ Appartement 3-4 pièces

Logements privilégiés

Nombre de logements cible

19 690

Proportion

70 %

30 %

Nombre de pièces par habitation

2 à 4

3 à 5

Surface habitable moyenne (en m²)

60

80

Coût d'acquisition moyen estimé (FCFA)

9 500 000

15 750 000

Foncier

Mise à disposition des terrains par l'Etat

Acteurs

Financement

Construction des logements assurée par des promoteurs privés

#2 Création d'une cité des fonctionnaires

Objectifs	• Accompagner et encourager le transfert de la capitale politique et administrative • Proposer un cadre de vie attractif aux fonctionnaires et aux hauts responsables	Chiffres clés	• Logements construits : 21 540 • Superficie : 1 205 ha • Investissement (Privé) : 539 MMFCFA • Frais de maintenance annuels : 4 950 MFCFA • Emplois : 1 255 directs, 3 130 indirects, 2 510 induits
Description	Le transfert de la capitale politique et administrative à Yamoussoukro doit être accompagné par la construction de nombreux logements pour permettre l'accueil éventuel (si le transfert devient effectif) des employés de diverses administrations et institutions de la République : • Ministères • Sénat • Cour suprême • Autres instances politiques, administratives et judiciaires La mise en place d'une zone résidentielle permettra l'avènement d'une cité des fonctionnaires : • Construction de logements haut standing valorisant le savoir-faire national • Création d'un cadre favorable à la relocalisation effective de la capitale administrative et politique Adossées à cette cité des fonctionnaires, des infrastructures propices à la vie en communauté pourront être mises à disposition (non exhaustif et non intégrés au chiffrage) : • Centre commercial • Zone de loisirs • Ecoles • Etc.		
Prérequis	• Disponibilité d'un foncier relié aux différents services de base (électricité, eau et assainissement) • Volonté politique • Mesures incitatives suffisantes	Acteurs	• Ministère de l'Habitat et du Logement Social • Ministère de la Construction et de l'Urbanisme • Collectivités territoriales

#2 Création d'une cité des fonctionnaires

Répartition des logements dans la zone résidentielle

Organisation des différents types de logement et scénarios possibles

Logement			
Appartement moyen standing	Duplex moyen standing	Villa haut standing	Villa très haut standing

Nombre de logements requis pour transférer l'ensemble des fonctionnaires

21 540

Proportion

45 %

30 %

15 %

10 %

Surface utile totale (en m²)

80

122

➤ 67 RDC
➤ 55 1^{er} étage

142

➤ 72 RDC
➤ 70 1^{er} étage

190

➤ 98 RDC
➤ 92 1^{er} étage

Nombre de chambres

2-3

2-3

3

4

Coût d'acquisition moyen estimé (FCFA)

18 000 000

34 500 000

65 000 000

90 000 000

Foncier

Mise à disposition des terrains par l'Etat

Acteurs

Financement

Construction des logements assurée par des promoteurs privés

#3 Augmentation de la production d'eau potable

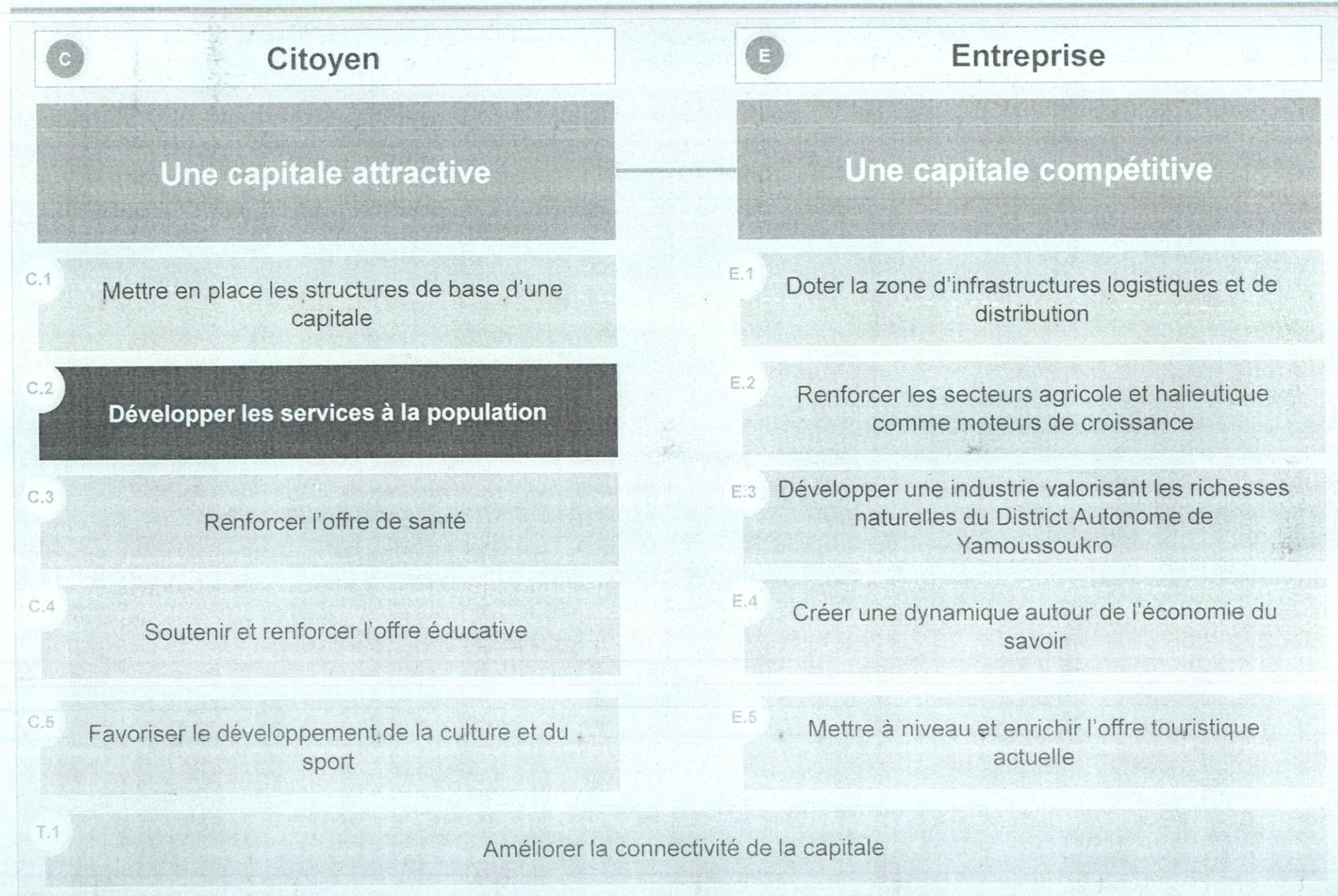
Objectifs	• Favoriser l'accès à l'eau potable à l'ensemble de la population • Comblent les déficits de production d'eau potable	Chiffres clés	• Production d'eâu potable : 9 790 m³/j • Investissements (Public) : 6,1 MMFCFA • Chiffre d'affaires annuel : 1,5 MMFCFA • Budget de fonctionnement annuel : 1,2 MMFCFA • Emplois : 10 directs, 25 indirects, 20 induits						
Description	L'urbanisation croissante et le transfert de la capitale à Yamoussoukro amèneront une augmentation significative de la population. Pour tenir compte des besoins de cette population à horizon 2020, les capacités de production d'eau potable doivent être augmentées dans les centres qui affichent des déficits de production en eau : • Exploitation de nouvelles sources hydrographiques : ➤ Eaux souterraines ➤ Eaux de surface • Aménagement de systèmes d'approvisionnement en eau potable : ➤ Système de pompage (pompe à motricité humaine, adduction en eau potable simplifiée ou forage) ➤ Système de stockage (château d'eau, réservoir enterré...) ➤ Système de distribution (borne-fontaine, réseau privé...)								
		<table><tr><th>Taux de couverture actuel (%)</th><th>Taux de couverture prévisionnel * (%)</th><th>Volume supplémentaire à produire (m³/j)</th></tr><tr><td>87,5</td><td>74,8</td><td>9 393</td></tr></table>	Taux de couverture actuel (%)	Taux de couverture prévisionnel * (%)	Volume supplémentaire à produire (m³/j)	87,5	74,8	9 393	
Taux de couverture actuel (%)	Taux de couverture prévisionnel * (%)	Volume supplémentaire à produire (m³/j)							
87,5	74,8	9 393							
	* Le taux de couverture prévisionnel prend en compte l'accroissement de la population à horizon 2020								
Prérequis	• Disponibilité des ressources en eau • Renforcement des capacités de production	Acteurs	• Ministère des infrastructures économiques • Office National de l'Eau Potable						

Objectifs	• Limiter l'évacuation des ordures ménagères dans la nature et éliminer les décharges sauvages • Favoriser l'épanouissement et la sécurité sanitaire des populations tout en réduisant l'impact sur l'environnement	Chiffres clés	• Capacité totale : 80 000 tonnes • Superficie : 23 ha • Investissement (Public) : 1 MMFCFA • Budget de fonctionnement annuel : 653 MFCFA • Emplois : 25 directs, 60 indirects, 45 induits
	Près de 62 % des déchets générés dans le District Autonome sont évacués dans la nature, y compris les déchets ménagers issus du milieu urbain : les ordures sont déplacées pour être mises hors de vue de la population, mais n'en présentent pas moins un danger pour leur santé et pour l'environnement. L'installation de décharges contrôlées de type Centre d'Enfouissement Technique évitera l'accumulation de déchets dans le milieu urbain. Le projet prévoit notamment pour chaque décharge : • Plusieurs cellules d'enfouissement ; • Un centre de tri ; • Une unité de compostage et de maturation ; • Des réseaux de collecte des résidus liquides et le matériel de traitement de ceux-ci ; • Un système de collecte et de traitement (combustion ou valorisation) des émissions de biogaz ; • Filets anti-envols et fossés pour les eaux pluviales et système de contrôle des eaux souterraines ; • Des barrières (argile, terre ou bâches) empêchant les transferts de pollution ; • Une unité de valorisation des déchets plastiques ; • Des puits d'observation de la qualité de la nappe phréatique ; • Des puits d'observation de la migration souterraine du biogaz ; • La végétalisation du site.		
Description			
Prérequis	• Mise en place d'un schéma directeur de gestion des ordures ménagères pour la zone • Mise en place d'infrastructures de collecte dans chaque localité concernée • Mise à disposition des réserves foncières nécessaires aux infrastructures de salubrité	Acteurs	• Ministère de la salubrité urbaine et de l'assainissement

Objectifs	- Traiter et purifier les eaux usées avant leur rejet en milieu naturel - Respecter l'environnement et limiter les maladies d'origine hydrique	Chiffres clés	Superficie : 3,3 ha Investissements (Public) : 31 MMFCFA Budget de fonctionnement annuel : 16,4 MMFCFA Emplois : 40 directs, 100 indirects, 80 induits
Description	La ville de Yamoussoukro a récemment accueilli l'opération « Paquinou Zéro déchets » afin de débarrasser la capitale politique et administrative d'environ 3 200 t d'ordures ménagères qui s'y trouvaient. Face au vieillissement des infrastructures d'assainissement existantes, la mise en place d'une station d'épuration dans la ville de Yamoussoukro s'avère indispensable pour améliorer le cadre vie proposé de manière pérenne. La station d'épuration, d'une capacité de traitement de 10 000 m³/j, disposera d'équipements nécessaires pour couvrir l'ensemble des étapes d'épuration des eaux usées : Le prétraitement : dégrillage, dessablage, déshuilage... servant à éliminer les déchets solides Le traitement primaire : décantation des matières solides encore présentes dans les eaux Le traitement biologique : introduction de produits chimiques et de micro-organismes Les boues récupérées en fin de processus pourront être traitées et utilisées à d'autres fins (engrais). Afin de garantir un fonctionnement optimal, plusieurs mesures devront accompagner la mise en place de ce nouveau système d'assainissement : - Un réseau d'égouts performant installé en amont (pour 100 000 habitants) - Des normes de rejets strictes et conjointement définies avec les autorités et les organismes de tutelle - L'évaluation de l'épuration des eaux et du traitement des matières produites		
Prérequis	- Réalisation des études techniques - Disponibilité du foncier - Personnel qualifié (ingénieurs, techniciens...)	Acteurs	- Ministère de la salubrité urbaine et de l'assainissement - Collectivités territoriales

Filière	Superficie (ha)	Investissement (MMFCFA)	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
Eau Potable	4	6	10	25	20
Assainissement	26	32	65	160	125
Logement	1 739	869	2 405	5 990	4 800
Total	1 765	907	2 480	6 175	4 945

Une vision basée sur 11 objectifs stratégiques permettant une croissance inclusive



Sécurité

- Alors que le logement pour les personnels des corps de la police nationale ivoirienne est une prestation gratuite de l'Etat, ce secteur connaît une pénurie liée aux vagues de mutation de fonctionnaires.
- La ville de Yamoussoukro ne dispose pas d'une caserne de pompiers.



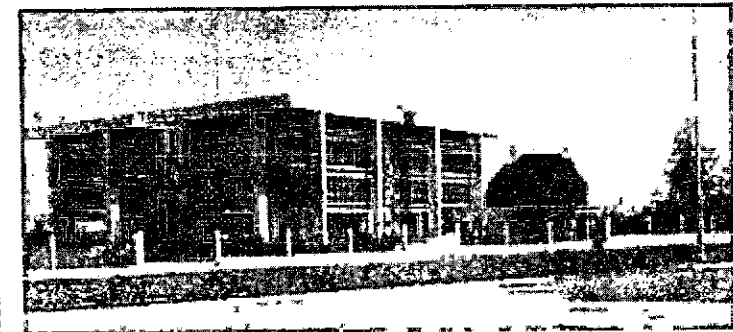
Justice

- Yamoussoukro a pour vocation de devenir la capitale administrative et politique effective du pays. Pour cela elle doit s'équiper d'infrastructures juridiques.
- La ville ne dispose pas d'un tribunal de 1^{ère} instance et est une section du tribunal de 1^{ère} instance de Bouaké Air-France.



Administratif

- Le transfert de la capitale d'Abidjan vers Yamoussoukro prévoit l'aménagement d'une zone administrative et politique.



Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Préparer Yamoussoukro à **accueillir les structures et populations concernées par le transfert de la capitale administrative d'Abidjan à Yamoussoukro**. Bien que ce transfert ne soit pas effectif à ce jour, il a été formalisé par la Loi n° 83-242 du 21 mars 1983, et rendu applicable par le décret n° 97-177 du 19 mars 1997
- Renforcer **les structures de représentation locale de l'autorité** de l'état et de services aux populations

Chiffres clés

36 Superficie (ha)

396,9 Investissements (MMFCFA)

2 850 Emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

Sécurité

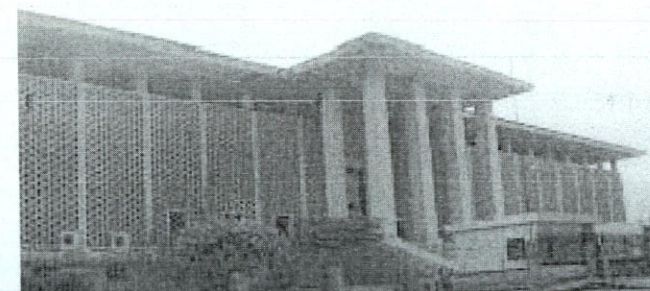
- 1** Construction d'une cité policière et d'une caserne

Justice

- 2** Construction d'un tribunal de 1^{ère} instance

Administratif

- 3** Création d'une cité administrative



Objectifs	- Pallier le besoin actuel en logement destiné aux effectifs de la police nationale - Répondre à la demande croissante en logement, liée notamment au développement des infrastructures sécuritaires	Chiffres clés Superficie : 21,5 ha Investissement (Public) : 12,4 MMFCFA Budget de fonctionnement annuel : 1,4 MMFCFA* Emplois : 500 directs, 1 250 indirects, 1 000 induits *Hors cité policière
-----------	---	--

Dans le cadre de la loi de programmation de la sécurité intérieure, la construction d'une caserne et d'une cité policière pour loger les policiers est nécessaire.

Description	- La caserne comprend deux zones fonctionnelles indépendantes : ➤ Une zone avec des locaux de service et des locaux techniques, composée de deux entités : une entité « bureaux et espaces associés » et une entité externe « technique » (garage pour les véhicules de service, les locaux groupe électrogène et magasin) ➤ Une zone de logements, indépendante avec son propre accès routier et piétonnier et avec une capacité d'accueil de 500 policiers en collectifs, semi-collectifs ou individuels - La cité policière devra avoir une capacité d'accueil de 500 policiers, soit environ 2 900 personnes et proposera : ➤ Des appartements pour couples ou célibataires, familles nombreuses et peu nombreuses ➤ Des espaces sanitaires collectifs et/ou individuels ➤ Des espaces de vie commune
-------------	---

Prérequis	- Réserve foncière mobilisable - Mise à niveau de l'effectif de police de la ville	Acteurs - Ministère de l'intérieur - Ministère de la Construction et de l'Urbanisme
-----------	---	---

Objectifs	• Préparer les structures nécessaires au transfert de capitale administrative vers Yamoussoukro • Désengorger les tribunaux d'Abidjan et rendre la justice plus accessible • Mieux répondre aux besoins des justiciables notamment des entreprises et petits opérateurs économiques	Chiffres clés	• Superficie : 3 ha • Investissement (Public) : 1,5 MMFCFA • Emplois : 20 directs, 45 indirects, 35 induits
Description	Yamoussoukro, capitale administrative du pays, est amenée à connaître une croissance démographique importante, liée notamment au transfert des administrations vers la ville. À ce jour Yamoussoukro ne dispose pas d'un tribunal de 1^{ère} instance, dont la mise en place permettra de traiter toutes les affaires pour lesquelles compétence n'est pas attribuée spécialement à une autre juridiction. Au niveau de l'organisation interne des tribunaux de première instance, on relève différentes chambres (civile, commerciale, correctionnelle et une chambre correctionnelle pour mineurs). En matière pénale, le tribunal est territorialement compétent en fonction du lieu où l'infraction a été commise ou du lieu de l'arrestation. Le tribunal ainsi érigé devra disposer non seulement de bureaux et de salles d'audiences suffisantes mais aussi de moyens de communication et de locomotion, d'équipements informatiques, de fourniture de bureau et de documentation juridique.		
Prérequis	• Réserve foncière mobilisable • Disponibilité de magistrats et de greffiers	Acteurs	• Ministère de la justice • Ministère de la Construction et de l'Urbanisme

- | | | | |
|--|---------------|---|-----------|
| <p>Plus de 14 000 bureaux de 25 m² en moyenne, répartis sur 4 niveaux</p> <p>• Superficie : 11,4 ha</p> <p>• Investissement (Public) : 383 MMFCFA</p> | Chiffres clés | <ul style="list-style-type: none"> • Encourager le transfert de la capitale politique et administrative de Abidjan à Yamoussoukro • Proposer un cadre de travail attractif aux fonctionnaires | Objectifs |
|--|---------------|---|-----------|

Le transfert de la capitale politique et administrative à Yamoussoukro doit être accompagné par la construction de bâtiments administratifs permettant l'accueil éventuel des employés de diverses administrations et institutions de la République basées initialement à Abidjan (Ministère, Sénat, Autres instances politiques, administratives et judiciaires...)

Ainsi, il est prévu le transfert de près de 18 000 fonctionnaires à horizon 2020. Une cité administrative permettra de regrouper l'ensemble des institutions dans un espace commun mettant à leur disposition les conditions satisfaisantes pour l'exercice de leurs fonctions :

- Locaux dédiés à l'activité administrative :
 - Espace de travail moyen de 25 m² par salarié (incluant les bureaux individuels, les open spaces, les salles de réunion, les espaces communs intra-locaux)
- Services aux administrations divers :
 - Un centre de service informatique : impression, copie, etc.
 - Un service courrier
- Infrastructures communes mettant à disposition des fonctionnaires des services à la personne divers :

- Espaces de restauration
 - Parking, espaces de repos, espaces verts, etc.
- Ce projet contribuera à l'accroissement de l'efficacité de l'administration publique grâce à la concentration des services et aux synergies que cela pour engendrer

Description

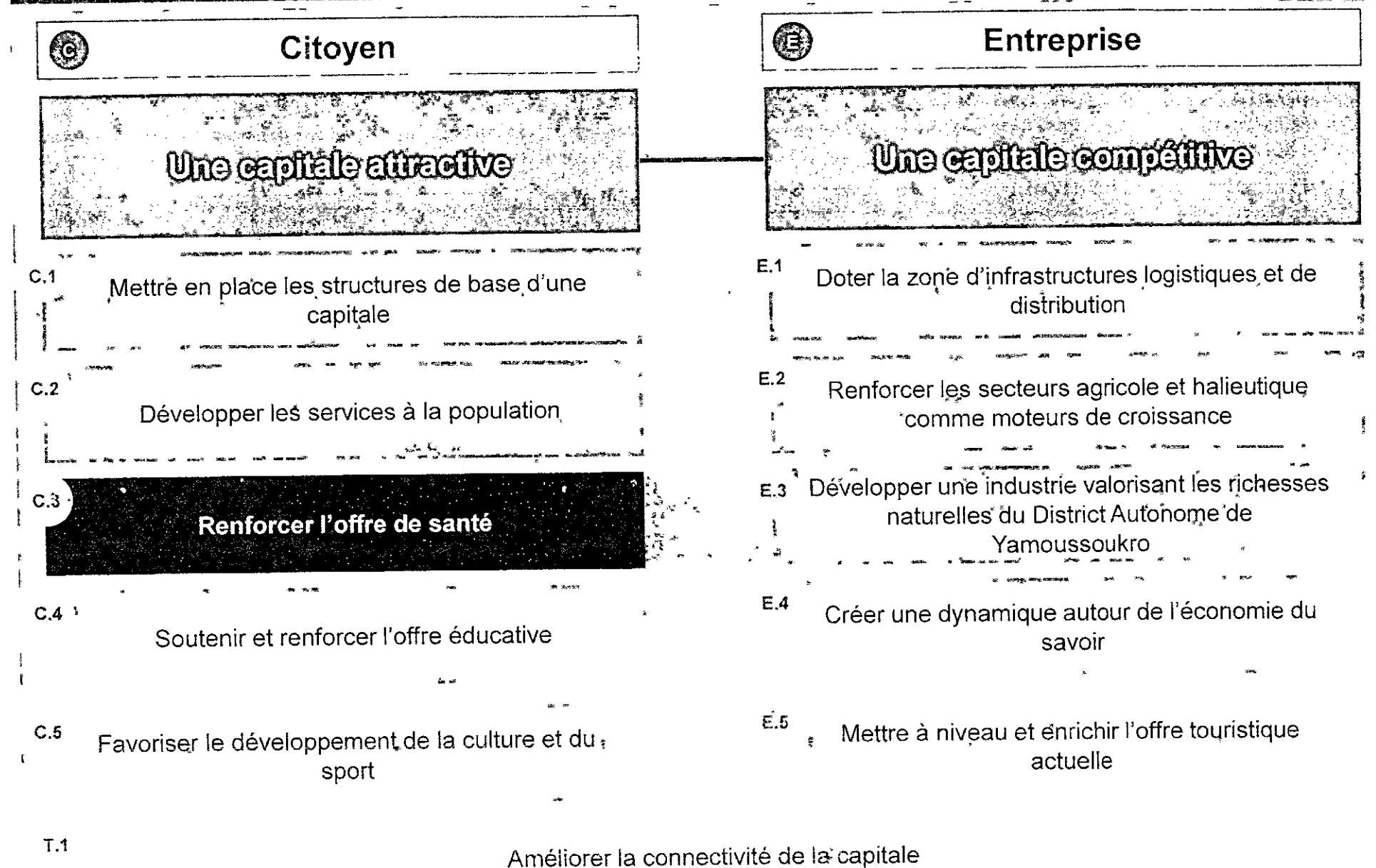
- Disponibilité du foncier
- Volonté politique

Prérequis

- | | |
|---|---------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Construction et de l'Urbanisme • Collectivités territoriales | Acteurs |
|---|---------|

Filière	Superficie (ha)	Investissement (MMFCFA)	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
Sécurité	22	12	500	1 250	1 000
Justice	3	2	20	45	35
Administratif	11	383			
Total	36	397	520	1 295	1 035

Une vision basée sur 11 objectifs stratégiques permettant une croissance inclusive



Infrastructures sanitaires

- Le District Autonome de Yamoussoukro présente une couverture en infrastructures médicales déséquilibrée avec 33 ESPC mais seulement 1 CHR. A cela s'ajoute une faible accessibilité des centres de santé
- Les établissements du District Autonome présentent également plusieurs problèmes structurels avec seulement 17 % des établissements raccordés au système d'adduction d'eau

**Personnel de santé**

- Le District Autonome de Yamoussoukro affiche un taux de couverture en médecins, en infirmiers et en sages-femmes conforme aux normes OMS

**Profil sanitaire**

- Le District Autonome de Yamoussoukro affiche un taux d'insécurité alimentaire de 9 % et un taux de mortalité élevé principalement en raison de la forte incidence du Paludisme
- La mortalité liée aux accouchements est particulièrement élevée avec un taux de mortalité maternelle de 156 décès pour 100 000 naissances et un taux de mortalité néonatale de 52 pour 1000 naissances à mettre en adéquation avec un suivi de grossesse peu respecté (près de 75 % des femmes n'effectuent pas toutes les consultations prénatales)



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé, 2013

Développer une offre de soins de qualité accessible à tous

Grille d'équipements

Le programme doit permettre de répondre à 3 objectifs clés

		Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Remise à niveau des infrastructures de proximité	ESPC	X	X	X
	HG	X	X	X
Augmentation des capacités en lits hospitaliers	CHR	X	X	
	CHU			X
	Faculté de médecine			X
Mise en place des instituts spécialisés	Centres de transfusion sanguine	ATS	CRTS	CRTS
	Pharmacie de santé publique		X	X

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Généraliser l'accès aux soins pour la population ivoirienne à travers a mise en place d'**infrastructures dédiées de qualité**
- **Renforcer les effectifs médicaux** pour garantir une répartition équitable des ressources, et une prestation médicale de qualité
- Équiper les infrastructures sanitaires en **moyens ambulatoires** nécessaires
- Améliorer le profil sanitaire du pays
- Développer un **pôle médical pour l'enfant** et encourager l'accouchement en milieu assisté
- Mettre en place des programmes de **lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH**

Chiffres clés

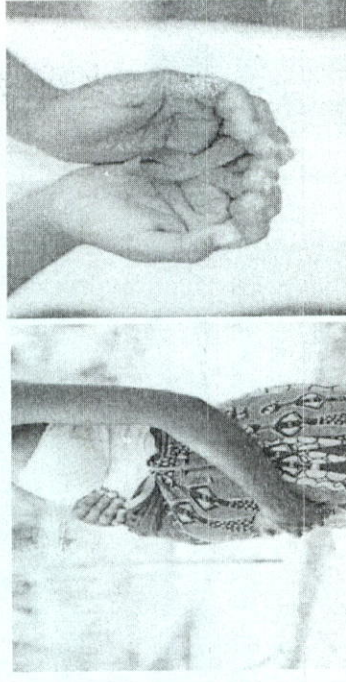
5 Superficie (ha)

40,3 Investissements (MMFCFA)

6 135 Nombre d'emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

1	Mise à niveau des infrastructures de proximité (ESPC)	
2	Augmentation des capacités en lits hospitaliers	Transformation du CHR en CHU
3	Mise en place d'instituts spécialisés	Mise en place d'un centre régional de transfusion sanguine
		Création d'antennes régionales pour la PSP (Pharmacie de la Santé Publique)
		Construction d'un centre d'hémodialyse
		Construction d'un institut de cardiologie
		Construction d'un hôpital psychiatrique



#1

Mise à niveau des infrastructures de proximité

Construction d'ESPC

Objectifs	Mettre à disposition de la population une offre de soin de proximité permettant la couverture de l'ensemble du territoire	
	Chiffres clés	- Superficie : 1,1 ha - Investissement (Public) : 935 MFCFA - Budget de fonctionnement annuel : 420,7 MFCFA - Emplois : 220 directs, 550 indirects, 440 induits

Le projet de réhabilitation et de construction des Etablissements Sanitaires de Premiers Contacts (ESPC) trouve sa justification dans la croissance démographique élevée de la zone à horizon 2020 et dans le manque d'infrastructures sanitaires de proximité.

Le projet consiste en la réhabilitation et l'équipement de 11 ESPC

Chaque ESPC doit être doté :

- Des équipements de consultation nécessaires
- De 10 lits
- D'un espace pour le dépistage VIH afin de garantir la proximité des soins, la prévention, le dépistage, le suivi et le traitement du VIH
- D'un centre de lutte contre le paludisme ayant pour mission de distribuer des moustiquaires traitées aux insecticides et d'effectuer des tests de diagnostic à la totalité de la population à risque
- D'un centre mère-enfant regroupant les activités d'obstétrique, de néonatalogie, de réanimation néonatale et de diagnostic prénatal ainsi que les activités de prise en charge des pathologies pédiatriques spécialisées et des maladies rares de l'enfance

Il s'agira également de mettre en place les équipements du projet de télé médecine permettant de relier les ESPC au CHU

Prérequis	- Disponibilité du foncier nécessaire - Disponibilité des ressources humaines nécessaires	Acteurs	- Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique - Ministère de la Construction et de l'Urbanisme - Collectivités territoriales
-----------	---	---------	---

- **Superficie** : 3 ha
- **Investissement (Public)** : 25 MMFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 11,36 MMFCFA
- **Emplois** : 800 directs, 2 000 indirects, 1 600 induits

Objectifs	Assurer des soins de qualité	Chiffres clés
	Anticiper l'évolution des besoins de la population à horizon 2020	

Le projet de transformation du CHR de Yamoussoukro en CHU consiste en :

- La mise en place de **6 filières de soins et médico-techniques** : cardio-vasculaire, urgences et réanimation, femme-mère-enfant, anesthésie et chirurgie, neurologie, santé mentale et pharmacie
- La disponibilité de **500 lits**
- **La formation continue** et l'accompagnement des étudiants en **médecine générale**, en diverses spécialités (gynécologie, radiologie, pédiatrie, radiologie...) et en paramédical
- L'aménagement d'un **espace pour le dépistage VIH** afin de garantir la proximité des soins, la prévention, le dépistage, le suivi et le traitement du VIH
- L'aménagement d'un **centre de lutte contre le paludisme** ayant pour mission de distribuer des moustiquaires traitées aux insecticides et d'effectuer des tests de diagnostic à la totalité de la population à risque
- Mise en place d'un **laboratoire d'analyse** afin d'assurer la réalisation de l'ensemble des examens de biologie médicale
- Mise en place d'un projet de **télémédecine** ouvrant de nouvelles perspectives et constituant un réel atout pour la qualité des soins et du système de santé dans le District et un complément aux ressources humaines qui doivent exister au plus proche des patients
- Mise en place d'un **centre de simulation** afin de reproduire des situations ou des environnements de soins dans le but d'enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques
- La mise en place du **Service d'Aide Médicale Urgente** afin d'assurer une assistance pré-hospitalière aux victimes d'accidents ou d'affections soudaines en état critique
- L'acquisition et la mise en place d'un **incinérateur et d'une morgue**

Description

Prérequis	Acteurs
• Disponibilité du foncier nécessaire • Disponibilité des ressources humaines	• Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique • Ministère de la Construction et de l'Urbanisme • Collectivités territoriales

Objectifs

- Assurer la couverture des besoins nationaux en produits sanguins

Chiffres clés

- **Superficie** : 250 m²
- **Investissement (Public)** : 329 MFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 150 MFCFA
- **Emplois** : 10 directs, 25 indirects, 20 induits

Le projet de mise en place d'un **centre de transfusion sanguine** trouve sa justification dans les insuffisances qu'affiche le District Autonome en matière de sécurité transfusionnelle

Le centre régional de transfusion sanguine va ainsi assurer une couverture des besoins en produits sanguins, une amélioration constante de la qualité des produits sanguins et de leur utilisation

Le centre sera chargé :

- Du prélèvement du sang en vue de la constitution de banques de sang
- De l'analyse et contrôle du sang prélevé
- Du transport du sang ou des succédanés du sang sur toute l'étendue du territoire
- De l'approvisionnement en produits sanguins des différentes formations sanitaires
- De fabrication des dérivés du sang

Description

Le centre sera doté d'équipements :

- De collecte et de stockage du sang
- De maintien de la chaîne de froid du stock de sang collecté
- De sécurité pour les infrastructures, le matériel, le stock et le personnel
- Electriques
- Informatiques et de communication
- Mobiliers

Prérequis

- **Disponibilité du foncier nécessaire**
- **Disponibilité des ressources humaines nécessaires**

Acteurs

- Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
- Ministère de la Construction et de l'Urbanisme
- Collectivités territoriales

#3 Mise en place d'instituts spécialisés Création d'une antenne régionale pour la PSP

Objectifs	Assurer l'approvisionnement en médicaments de l'ensemble des structures sanitaires de la zone	Chiffres clés	- Superficie : 1 000 m² - Investissement (Public) : 2 MMFCFA - Budget de fonctionnement annuel : 0,91 MMFCFA - Emplois : 5 directs, 15 indirects, 10 induits
Description	La Pharmacie de Santé Publique (PSP) est un établissement public national à caractère industriel et commercial. Elle approvisionne en médicaments essentiels les structures sanitaires étatiques (hôpitaux généraux, centres hospitaliers régionaux, centres de santé urbains) et également les structures scolaires et universitaires Le projet consiste à la mise en place d'une antenne régionale de la Pharmacie de la Santé Publique, d'une superficie de 1 000 m². Le local doit comprendre : - Un espace de réception des produits - Un espace de stockage dont la température doit permettre la préservation de la qualité des produits entreposés (T ~ 25°C) - Un espace réservé aux produits pharmaceutiques inutilisables - Des équipements de maintien de la chaîne du froid, du stock de produits jusqu'à son utilisation par le patient - Des équipements de sécurité pour les infrastructures, le matériel, le stock et le personnel 4 pharmaciens et un ingénieur des techniques sanitaires		
Prérequis	- Disponibilité du foncier nécessaire - Réhabilitation des infrastructures routières - Disponibilité des ressources humaines nécessaires	Acteurs	- Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique - Ministère de la Construction et de l'Urbanisme - La PSP de la Côte d'Ivoire - Collectivités territoriales

#3

Mise en place d'instituts spécialisés

Construction d'un centre d'hémodialyse

Objectifs	Chiffres clés
Assurer les soins des personnes atteintes d'insuffisance rénale	- Superficie : 1 000 m² - Investissement (Public) : 3 MMFCFA - Budget de fonctionnement annuel : 1,35 MMFCFA - Emplois : 10 directs, 25 indirects, 20 induits
L'insuffisance rénale est un problème de santé publique, ce qui milite pour la mise en place d'un centre d'hémodialyse afin de pouvoir soulager les souffrances des patients. La dialyse permet de filtrer le sang de ses déchets toxiques et de l'excès d'eau qui s'accumule dans l'organisme (résultant d'un dysfonctionnement rénal lié au diabète et au déséquilibre de la pression artérielle) avant de le réinjecter dans la circulation sanguine. Le centre d'hémodialyse doit respecter des normes d'équipements, de locaux et de personnels :	
- Normes en personnels - Un médecin dialyseur pour 25 malades. - Un agent paramédical pour trois machines d'hémodialyses fonctionnelles	
Description - Normes en équipements et en locaux 10 salles d'hémodialyse ayant au minimum une superficie de 6 m² par poste de dialyse (lit + machine) - Une salle d'isolement pour malades porteurs d'une maladie transmissible par le sang - Une salle de stérilisation - Une salle de stockage des médicaments, des filtres et du liquide de dialyse. - Equipements : une pompe à sang, un détecteur d'hémoglobine, un manomètre de mesure de la pression veineuse, un détecteur de niveau d'eau, un système de stérilisation chimique et thermique, 10 machines d'hémodialyse...	
Prérequis	
- Disponibilité du foncier nécessaire au développement du centre. - Disponibilité des équipements nécessaires	Acteurs - Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique - Collectivités territoriales

#3 Mise en place d'instituts spécialisés Construction d'un institut de cardiologie

Objectifs	Assurer un traitement hautement spécialisé des maladies cardio-vasculaires	Chiffres clés	- Superficie : 1 ha - Investissement (Public) : 9 MMFCFA - Budget de fonctionnement annuel : 4 MMFCFA - Emplois : 50 directs, 125 indirects, 100 induits
Description	Le projet de mise en place d'un institut de cardiologie est destiné à : - Faciliter l'accès des populations locales et des ressortissants des pays voisins à un traitement hautement spécialisé des pathologies cardiovasculaires et thoraciques - Favoriser la formation en cardiologie et les opportunités de recherche pour les étudiants en médecine et le personnel médical L'institut de cardiologie aura une capacité d'accueil de 150 lits et effectuera chaque année en moyenne 6000 consultations, 790 hospitalisations, dont 300 pour des traitements médicaux, 290 interventions chirurgicales et de réanimation ainsi que 200 interventions d'urgence Le centre assurera également la formation en cardiologie de 100 étudiants par an		
Prérequis	- Disponibilité du foncier nécessaire - Disponibilité des ressources humaines nécessaires	Acteurs	- Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique - Ministère de la Construction et de l'Urbanisme - Collectivités territoriales

Objectifs	• Prise en charge globale de la pathologie psychiatrique aiguë : hospitalisation complète, psychogériatrie, hôpital de jour, hôpital de nuit et service de sismothérapie	Chiffres clés
		• Superficie : 1 000 m² • Investissement (Public) : 65 MFCFA • Budget de fonctionnement annuel : 29,25 MFCFA • Emplois : 20 directs, 50 indirects, 40 induits

La mise en place d'un hôpital psychiatrique trouve sa justification dans l'absence d'un espace dont l'hospitalisation se veut la plus proche de la réalité sociale afin que toute personne prise en charge dans l'établissement retrouve rapidement son équilibre et sa joie de vivre

L'hôpital, d'une superficie de 1 000 m² et d'une capacité de 105 lits, a pour mission d'être un lieu :

Description	• Contribuant à apporter un mieux-être à travers la pratique d'activités thérapeutiques d'expression • Permettant de maintenir un lien social par le travail en groupe favorisant le développement de la communication et des échanges et par l'ouverture sur l'extérieur • Favorisant la reprise d'une rythmicité dans le quotidien et de repères dans le temps • de recherche d'une meilleure autonomie et d'un minimum d'adaptation aux situations de la vie quotidienne • d'élaboration et de conduite d'un projet avec le concours des autres partenaires médicaux, sociaux et éducatifs
-------------	---

Prérequis	• Disponibilité du foncier nécessaire • Disponibilité des ressources humaines	Acteurs	• Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique • Ministère de la Construction et de l'Urbanisme • Collectivités territoriales
-----------	---	---------	---

Equipements	Superficie (m ²)	Investissement (MFCFA)	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
ESPC	11 000	935	220	550	440
CHU	30 000	25 000	800	2 000	1 600
Centre de transfusion sanguine	250	329	10	25	20
Antenne régionale pour la PSP	1 000	2 000	5	15	10
Centre d'hémodialyse	1 000	3 000	10	25	20
Institut de cardiologie	10 000	9 000	50	125	100
Hôpital psychiatrique	1 000	65	20	50	40
Total	54 250	40 329	1 115	2 790	2 230

Une vision basée sur 11 objectifs stratégiques permettant une croissance inclusive

 Citoyen

Une capitale attractive

 Entreprise

Une capitale compétitive

C.1 Mettre en place les structures de base d'une capitale

C.2 Développer les services à la population

C.3 Renforcer l'offre de santé

C.4 Soutenir et renforcer l'offre éducative

C.5 Favoriser le développement de la culture et du sport

E.1 Doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution

E.2 Renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance

E.3 Développer une industrie valorisant les richesses naturelles du District Autonome de Yamoussoukro

E.4 Créer une dynamique autour de l'économie du savoir

E.5 Mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle

T.1 Améliorer la connectivité de la capitale

Précolaire

- Le District Autonome enregistre un très faible taux brut de scolarisation (8 %), inférieur à l'objectif PAMT 2020 (25 %)
- Malgré cette sous-scolarisation des enfants, le District Autonome enregistre un ratio d'occupation de plus de 31 enfants par salle en dessous de la norme (25)

Primaire

- Le District Autonome enregistre le taux brut de scolarisation le plus élevé du pays (108 %) et un ratio d'occupation de 42 enfants par salle, légèrement inférieur à l'objectif du MEN (40)
- Le District Autonome enregistre un manque important des commodités de base, avec plus de 55 % d'écoles sans latrines et/ou point d'eau

Secondaire général et technique

- Le District Autonome enregistre un taux brut de scolarisation moyen de 60 %, supérieur de 17 points à la moyenne nationale
- Le ratio d'occupation moyen des salles de classe est de près de 60 enfants par salle

Formation professionnelle et Supérieur

- La Formation Professionnelle est peu développée dans le District Autonome, avec seulement 6 établissements, dont 4 privés
- Le District Autonome de Yamoussoukro dispose de 9 établissements d'enseignement Supérieur (8 Grandes Écoles privées et 1 Grande Ecole publique)

Soutenir et renforcer l'offre éducative

Estimation des besoins à horizon 2020

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour une estimation globale des besoins :

Cycle	Taux brut de scolarisation 2015	Taux brut de scolarisation cible à horizon 2020	Population scolarisable sur ce cycle à horizon 2020 ¹	Nombre d'élèves par salle ²	Nombre d'élèves par enseignant ³
Préscolaire	8%	25 % ¹	260 759	25 ⁴	25
Primaire	108 %	111 % ²	485 566	40 ⁴	40
Secondaire 1 ^{er} cycle	72 %	91 % ²	299 601	55 ⁴	32 ³
Secondaire 2 nd cycle	36 %	50 %	211 223	50 ⁴	32 ³
Secondaire Technique	7 %	10 %	211 223	20	20 ¹

- * Les populations scolarisables à horizon 2020 ont été estimées en utilisant les taux de croissance annuels moyens calculés entre 1998 et 2014

- ¹ PAMT 2012-2014 ; ² PND 2016-2020 ; ³ UNESCO ; ⁴ MEN, Rapport d'analyse statistique du système éducatif 2014-2015

Généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire

Grille d'équipements

Pour accompagner l'émergence des pôles économiques, il importe de développer une offre minimale des établissements de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieur

Cycle

	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Formation Professionnelle		1 Lycée Professionnel LP	
Enseignement Supérieur		1 Collège d'Enseignement Technique CET	
CAFOP		1 Centre de Formation Professionnelle CFP	
			1 Université
		1 Grande Ecole	2 Grandes Ecoles
		1 CAFOP Moyen (Capacité de formation de 280 instituteurs)	1 CAFOP Maxi (Capacité de formation de 450 instituteurs)

C4

Soutenir et renforcer l'offre éducative

Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Atteindre les taux bruts de scolarisation cibles
- Garantir des ratios d'occupation et d'encadrement en ligne avec les normes en vigueur
- Améliorer l'état des salles de classe existantes
- Equiper les établissements scolaires avec les commodités de base
- Renforcer l'offre de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement supérieur

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

- 1 Programme de développement du Préscolaire
- 2 Programme de renforcement du Primaire
- 3 Programme de développement de la scolarisation en cycles secondaires
- 4 Programme de développement de la Formation Professionnelle
- 5 Création de l'ENS de Yamoussoukro
- 6 Programme de développement de l'enseignement supérieur

Chiffres clés

26

Superficie (ha)

12,6

Investissements (MMFCFA)

3 110

Nombre d'emplois



Objectifs	• Atteindre des taux bruts de scolarisation de 25 % • Garantir une moyenne d'une salle de classe et un instituteur pour 25 enfants • Faciliter l'intégration des enfants handicapés dans la vie scolaire	Chiffres clés	• Superficie : H.B¹ : 9 734 m² H.H² : 62 800 m² • Investissement (Public) : 1 620 MFCFA • Budget de fonctionnement annuel : 549 MFCFA • Emplois : 140 directs, 340 indirects, 275 induits
Description	A l'horizon 2020, les besoins identifiés et à adresser au niveau de la ville de Yamoussoukro pour atteindre les objectifs couvrent : • La création de 156 salles au sein des établissements existants ou par le biais de la création de nouvelles structures, à travers : ➤ L'accélération de leur ouverture dans les écoles publiques existantes ou la création de nouvelles structures dédiées ➤ La promotion du développement d'une offre privée complémentaire à hauteur de 10 % (16 salles) • La réhabilitation des 12 salles de classe en mauvais état • La formation de 140 nouveaux instituteurs • La mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire de 10 % des enfants handicapés (estimées à 2 unités). Ces unités doivent être implantées au sein des établissements scolaires afin d'encourager et faciliter l'intégration sociale des enfants handicapés. Ce projet nécessitera : ➤ La formation des Acteurs dans la prise en charge des enfants handicapés ➤ L'adaptation des infrastructures scolaires et des ressources pédagogiques	Acteurs	• Ministère de l'Education Nationale • Acteurs privés • Collectivités territoriales
Prérequis	• Sensibilisation des familles sur l'importance de l'éducation • Disponibilité du foncier		

¹Hypothèse de construction dans un établissement existant ; ²Hypothèse de construction dans un nouvel établissement

Objectifs

- Atteindre des taux bruts de scolarisation de 111 %
- Garantir une moyenne d'une salle de classe pour 40 enfants
- Faciliter l'intégration des enfants handicapés dans la vie scolaire

Chiffres clés

- **Superficie :**
H.B¹ : 7 378 m² H.H² : 47 600 m²
- **Investissement (Public) :** 1 611 MFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel :** 336 MFCFA
- **Emplois :** 80 directs, 210 indirects, 170 induits

A l'horizon 2020, les besoins identifiés et à adresser au niveau de la ville de Yamoussoukro pour atteindre les objectifs couvrent :

- La création de 115 salles de Primaire au sein des établissements existants ou par le biais de la création de nouvelles structures, à travers :

- L'encouragement des initiatives locales pour le développement du Primaire
- La promotion du développement d'une offre privée complémentaire à hauteur de 10 % (12 salles)

Description

- La construction des points d'eau et des latrines dans 85 écoles primaires
- La formation de 80 nouveaux instituteurs
- La mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire de 30 % des enfants handicapés (estimées à 4 unités), ces unités doivent être implantées au sein des établissements scolaires afin d'encourager l'intégration sociale des enfants handicapés. Ce projet nécessitera :
 - La formation des Acteurs dans la prise en charge des enfants handicapés
 - L'adaptation des infrastructures scolaires et des ressources pédagogiques
- La mise en place d'un système de transport scolaire ciblant les ménages dispersés et éloignés des établissements, de manière à mettre à leur disposition un minibus pour les enfants parcourant plus que 5 km pour se rendre à l'école. Le nombre de minibus nécessaire est estimé à 8 (1 minibus pour 20 enfants)

Prérequis

- Sensibilisation des familles sur l'importance de l'éducation
- Disponibilité du foncier

Acteurs :

- Ministère de l'Éducation Nationale
- Acteurs privés
- Collectivités territoriales

¹Hypothèse de construction dans un établissement existant ; ²Hypothèse de construction dans un nouvel établissement



#3 Programme de développement de la scolarisation en cycles secondaires

Education

- Atteindre des taux bruts de scolarisation de 91 % dans le 1^{er} cycle, 50 % dans le 2nd cycle et 10 % dans le Secondaire Technique
- Garantir des ratios d'occupation en ligne avec les objectifs du MEN
- Faciliter l'intégration des enfants handicapés dans la vie scolaire

Chiffres clés

- **Superficie :**
H.B¹ : 14 260 m⁰ H.H² : 92 000 m²
- **Investissement (Public) :**
2 805 MFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel :**
723 MFCFA
- **Emplois :** 120 directs, 290 indirects, 230 induits

A l'horizon 2020, les besoins identifiés et à adresser au niveau de la ville de Yamoussoukro pour atteindre les objectifs couvrent :

- La création de 228 salles du Secondaire au sein des établissements existants ou par le biais de la création de nouvelles structures, à travers :

- L'encouragement des initiatives locales pour le développement du Secondaire

- La formation de 90 nouveaux enseignants

- La mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire de 10 % des enfants handicapés (estimées à 2 unités), ces unités doivent être implantées au sein des établissements scolaires afin d'encourager l'intégration sociale des enfants handicapés. Ce projet nécessitera :

- La formation des Acteurs dans la prise en charge des enfants handicapés
- L'adaptation des infrastructures scolaires et des ressources pédagogiques

- La mise en place d'un système de transport scolaire ciblant les ménages dispersés et éloignés des établissements, de manière à mettre à leur disposition un minibus pour les enfants parcourant plus que 5 km pour se rendre à l'école. Le nombre de minibus nécessaire est estimé à 25 (1 minibus pour 20 enfants)

- Sensibilisation des familles sur l'importance de l'éducation
- Disponibilité du foncier

Acteurs

- Ministère de l'Education Nationale
- Acteurs privés
- Collectivités territoriales

¹Hypothèse de construction dans un établissement existant ; ²Hypothèse de construction dans un nouvel établissement

Objectifs

- Former une main-d'œuvre qualifiée pouvant répondre aux besoins des industries
- Doter les jeunes des compétences nécessaires pour intégrer le marché du travail
- Offrir une deuxième chance pour les élèves qui ne réussissent pas le cursus général
- Superficie : 6,5 ha
- Investissement (Public) : 2,6 MMFCFA
- Budget de fonctionnement annuel : 472 MFCEFA
- Emplois : 60 directs, 145 indirects, 115 induits

Description

La Formation Professionnelle est un enjeu majeur pour le développement économique et social en raison de ses effets de levier sur la croissance et l'emploi. Cependant, ce cycle enregistre un retard considérable dans le District Autonome.

Le programme de développement de la Formation Professionnelle consiste en la création :

- D'un Lycée Professionnel Hôtelier, qui disposera de cursus dans les filières de la gestion hôtelière, le tourisme et la cuisine
- D'un Collège d'Enseignement Technique CET, qui disposera de cursus dans les métiers du secrétariat et de la comptabilité

Acteurs

- Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

- Doter le District Autonome des infrastructures nécessaires pour la formation des enseignants des cycles Secondaires

- **Superficie** : 2 ha
- **Investissement (Public)** : 1 MMFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 600 MMFCFA
- **Emplois** : 70 directs, 175 indirects, 140 induits

Objectifs

Chiffres clés

La Côte d'Ivoire compte une seule école de formation des enseignants des cycles Secondaires (l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan), dont les capacités de formation ne peuvent pas couvrir les besoins croissants des établissements scolaires. A horizon 2020, les besoins supplémentaires du District Autonome de Yamoussoukro et de la zone Centre Nord-Est en enseignants du Secondaire général s'élèvent à 6 870 enseignants.

Description

DREN	Enseignants à former à horizon 2020
Bounkani	1 034
Gbèkè	1 380
Gontougo	1 528
Hambol	1 430
Iffou	449
Moronou	432
N'Zi	306
Yamoussoukro	311
Total général	6 870

L'Ecole Normale Supérieure de Yamoussoukro aura pour mission principale la formation des :

- Professeurs de collèges et de lycées
- Professeurs de CAFOP
- Professeurs agrégés du Secondaire
- Inspecteurs : pédagogiques, d'éducation, d'orientation et d'enseignement primaire
- Conseillers extra scolaires
- Educateurs

Acteurs

- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Objectifs

- Former les cadres et les cadres supérieurs pour répondre aux besoins du marché

Chiffres clés

- Superficie : 6 ha
- Investissement (Public) : 3 MMFCFA
- Budget de fonctionnement annuel : 2,4 MMFCFA
- Emplois : 100 directs, 250 indirects, 200 induits

Description

L'enseignement supérieur est un vecteur important de croissance et de compétitivité des économies. Il contribue à la réduction de la pauvreté, en produisant l'expertise nécessaire aux secteurs moteurs du développement.

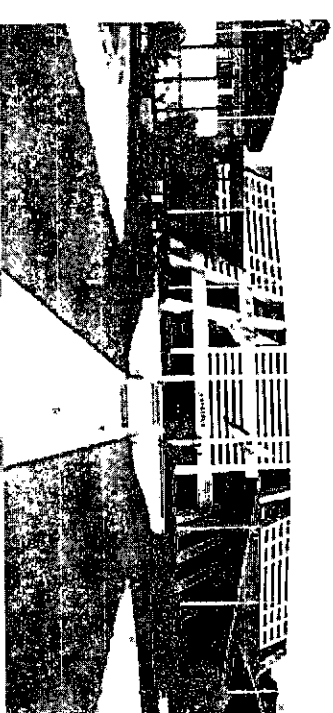
Avec 6 grandes écoles au sein de l'INP-HB, le District Autonome se positionne comme leader national dans le domaine de la formation et de la recherche technique et technologique.

Le programme de développement de l'enseignement supérieur consiste à la création :

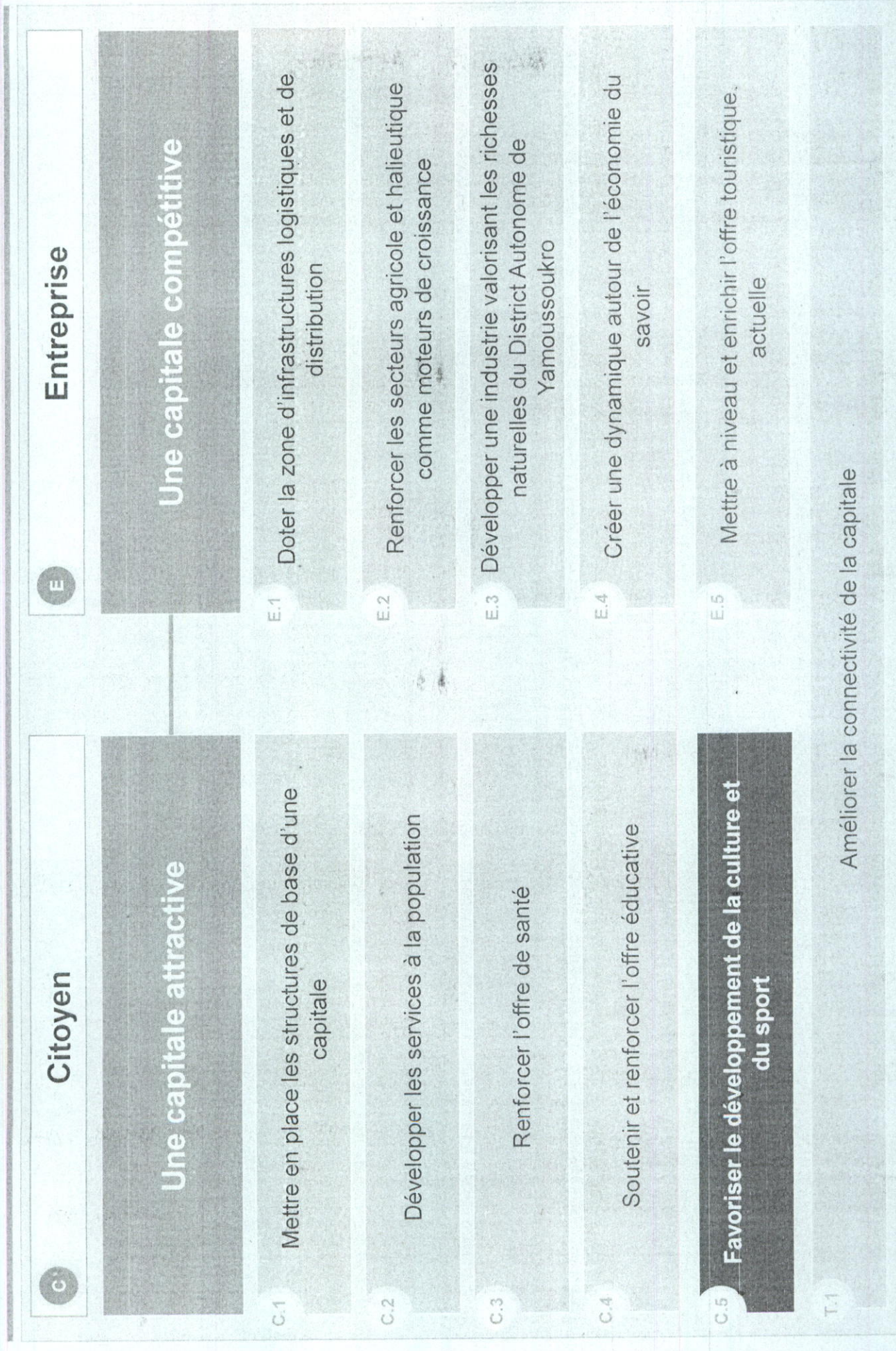
- D'une Grande Ecole de l'énergie et du pétrole
- D'une Grande Ecole de l'aéronautique

Acteurs

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique



Une vision basée sur 11 objectifs stratégiques permettant une croissance inclusive



Favoriser le développement de la culture et du sport Rappel des conclusions du diagnostic

Culture

- Le District Autonome de Yamoussoukro concentre près de 17 % des infrastructures culturelles de la zone Centre Nord-Est avec 2 bibliothèques, 2 salles de spectacles, 2 cinémas, 3 centres culturels et 1 foyer des jeunes
- La plupart des salles de spectacle et des centres culturels sont sous-équipés, mal entretenus et ne permettent pas la promotion culturelle et la production de spectacles de qualité



Sport

- Le District Autonome de Yamoussoukro est faiblement fourni en infrastructures sportives avec un stade seulement
- Le District concentre plus de 95 % des clubs de la zone Centre Nord-Est



C.5 Favoriser le développement de la culture et du sport

Grille d'équipements

Les populations doivent disposer d'un accès aux infrastructures culturelles et sportives

	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Salle de spectacle	X	X	X
Salle de cinéma			X
Espace de projection en plein air	X	X	
Ecoles d'initiation à l'art			X
Musée	X	X	X
Centres culturels	X	X	X
Foyers des jeunes	X	X	X
Stade de football	X	X	
Cité du sport			X
Salle omnisports		X	X
Salles de sport	X	X	X

C.5

Favoriser le développement de la culture et du sport

Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Améliorer l'accès de la population à la culture et au sport à travers la mise en place d'infrastructures de proximité
- Promouvoir la **création culturelle et sportive** au sein de la zone
- Doter la zone d'**équipements culturels et sportifs** nécessaires
- Sensibiliser les populations à la culture et au sport

Chiffres clés

12 Superficie (ha)

9,1 Investissements (MMFCFA)

950 Nombre d'emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

Culture		
1	Mise à niveau des infrastructures de diffusion d'œuvres artistiques	
2	Création d'une école d'initiation à l'art	
3	Développement et mise à niveau des infrastructures sportives	
4	Mise en place d'une salle omnisports	
5	Construction d'une salle de sport	
Sport		

Mise à niveau des infrastructures de diffusion d'œuvres artistiques

Culture

#1

- Mettre à disposition du public des infrastructures adaptées permettant l'accueil de spectacles de qualité
- Mise à niveau et équipement des infrastructures culturelles existantes
- Améliorer la conservation et la valorisation des sites culturels

Objectifs

- **Superficie** : 11,1 ha
- **Investissement (Public)** : 553 MFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 967 MFCFA
- **Emplois** : 135 directs, 340 indirects, 270 induits

Chiffres clés

Le District dispose d'infrastructures culturelles peu entretenues et de salles de cinéma fermées

Le programme de mise à niveau des infrastructures culturelles s'articule autour de :

- **La réhabilitation des infrastructures de diffusion de spectacles et d'expositions d'œuvres artistiques**
 - La réhabilitation du musée du district
 - La réhabilitation et l'équipement de 3 centres culturels en matériels de sons et lumière adaptés, pour permettre l'accueil de spectacles de qualité
 - L'ouverture, la réhabilitation et l'équipement de 2 salles de cinéma fermées et de 2 salles de spectacle
 - La réhabilitation et l'équipement du foyer des jeunes de la ville

Description

- **La dotation de ces équipements en espaces permettant l'accueil en résidence des artistes** :
 - Mise à disposition d'espaces de création, d'hébergement et de restauration pour les artistes souhaitant créer des œuvres artistiques en partenariat avec des artistes de renommée nationale/régionale
- **La mise en place des équipements de proximité encourageant les populations à approcher l'art**
 - La construction d'une salle de cinéma, d'une salle de spectacle et d'une salle d'exposition dans le cadre du projet de construction d'un centre

Prérequis

- Existence d'une volonté politique pour la démocratisation de la culture et la facilitation de son accès à un public large
- Existence des moyens de transport urbain permettant l'accès aux infrastructures culturelles à toute heure de la journée

Acteurs

- Ministère de la Culture et de la Francophonie
- Collectivités territoriales

Objectifs.

• Mettre à disposition du public des infrastructures adaptées, permettant l'accueil de spectacles de qualité

Chiffres clés

- **Superficie** : 0,1 ha
- **Investissement (Privé)** : 200 MFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 350 MFCFA
- **Emplois** : 10 directs, 25 indirects, 20 induits

Le District Autonome de Yamoussoukro affiche un manque en infrastructures culturelles. Le programme de **construction d'une école d'art** (conservatoire) a pour objectif de développer **une infrastructure d'initiation à l'art**.

Chaque conservatoire doit proposer un apprentissage dans des filières diverses de :

• L'art vivant :

• L'art plastique :

- Danse
- Musique
- Théâtre et art du cirque
- Etc.
- Peinture
- Dessin
- Sculpture
- Etc.

Description

Un conservatoire doit être doté de :

- 2 salles de cours
- Une grande salle aménagée afin d'assurer la pratique des cours de danse, de musique et d'art du cirque
- Une salle équipée pouvant assurer l'apprentissage de la peinture et de la sculpture
- Une salle de spectacle d'une capacité de 100 personnes afin de permettre la présentation des travaux réalisés
- 10 enseignants qualifiés nécessaires pour l'ensemble des disciplines

Prérequis

- Existence d'une volonté politique de développer la culture artistique
- Facilitation de l'accès aux écoles et aux conservatoires par la mise à disposition des transports en commun nécessaires

Acteurs

- Ministère de la Culture et de la Francophonie
- Collectivités territoriales

Favoriser le développement de la culture

Synthèse

Culture

Equipements	Superficie (m²)	Investissement (MFCFA)	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
Réhabilitation	Musée	94	10	25	20
	Centres culturels	30	60	150	120
	Foyer des jeunes	4	5	15	10
	Salles de cinéma	185	20	50	40
	Salles de spectacle	240	40	100	80
Construction	Ecole d'initiation à l'art	200	10	25	20
	Total	753	145	365	290

#3 Développement et mise à niveau des infrastructures sportives

Sport

Objectifs

- *Doter la zone des infrastructures sportives nécessaires à l'accueil d'événements sportifs majeurs*

Chiffres clés

- *Superficie : 1 000 m²*
- *Investissement (Public) : 275 MFCFA*
- *Budget de fonctionnement annuel : 480 MFCFA*
- *Emplois : 5 directs, 5 indirects, 5 induits*

Le District Autonome de Yamoussoukro dispose d'infrastructures sportives insuffisamment entretenues.

Le programme de mise en place d'infrastructures sportives s'articule autour de :

- La réhabilitation de terrains existants au sein :
- Des établissements scolaires et universités, afin de les doter des équipements nécessaires à la pratique de diverses disciplines sportives :

- Basket-ball
- Football
- Handball
- Tennis

- Des quartiers les plus défavorisés, qui permettent la pratique de disciplines diverses (basket-ball, football, handball, etc.)

- L'organisation d'événements sportifs et l'encouragement des activités d'entraînement :
- Au sein des établissements scolaires
- Au sein des terrains de quartiers inter-écoles et inter-quartiers

Prérequis	• <i>Disponibilité du foncier permettant la mise en place de ces équipements</i> • <i>Sécurité des lieux de pratique des activités sportives</i>	Acteurs	• <i>Ministère des Sports et des Loisirs</i> • <i>Collectivités territoriales</i>
------------------	--	----------------	---

Objectifs	Chiffres clés	
• Doter la zone des infrastructures sportives nécessaires à l'accueil d'événements sportifs majeurs		• Superficie : 1 ha • Investissement (Privé) : 7 100 MFCFA • Budget de fonctionnement annuel : 12 425 MFCFA • Emplois : 10 directs, 25 indirects, 20 induits
Description	Développement d'une salle omnisports d'une surface de près de 1 200 m² disposant : • D'une réserve pour le stockage du matériel • De gradins • De vestiaires • D'éclairage • De traçage au sol pour des terrains de : ➤ Basket-ball ➤ Volley-ball ➤ Mini-foot ➤ Hockey ➤ Handball ➤ Tennis ➤ Badminton	
Prérequis	• Disponibilité du foncier permettant la mise en place de l'équipement • Facilitation de l'accès à la salle omnisports par la disponibilité des transports publics	Acteurs • Ministère des Sports et des Loisirs • Collectivités territoriales

#5 Construction d'une salle de sport

Sport

Objectifs

• *Doter la zone des infrastructures sportives nécessaires à l'accueil d'évènements sportifs majeurs*

Chiffres clés

- **Superficie** : 1 000 m²
- **Investissement (Privé)** : 1 000 MF CFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 1 750 MF CFA
- **Emplois** : 10 directs, 25 indirects, 20 induits

Développement d'une offre en infrastructures de proximité privées à travers l'encouragement de l'installation d'un club de sports divers à destination d'un public large :

- **Salle de sport pluridisciplinaire à destination d'un public adulte, entièrement équipée pour permettre l'entraînement dans des conditions satisfaisantes :**

Description

- Machines d'entraînement modernes et aux normes internationales
- Salles et espaces permettant la pratique du sport
- Offre d'activités variées (gym, musculation, arts martiaux, etc.)
- **Club de sport à destination d'une cible jeune :**
 - Développement d'un club d'entraînement au foot accueillant les enfants dès l'âge de 5 ans
 - Développement d'écoles privées de pratique des arts martiaux ou autres disciplines sportives
 - Etc.

Prérequis

- **Disponibilité du foncier permettant la mise en place de ces équipements**
- **Disponibilité des acteurs privés pouvant porter les projets**
- **Disponibilité des moyens logistiques permettant l'accès aux établissements d'entraînement sportif**

Acteurs

- Ministère des Sports et des Loisirs
- Acteurs privés
- Collectivités territoriales

Favoriser le développement du sport

Synthèse

Sport

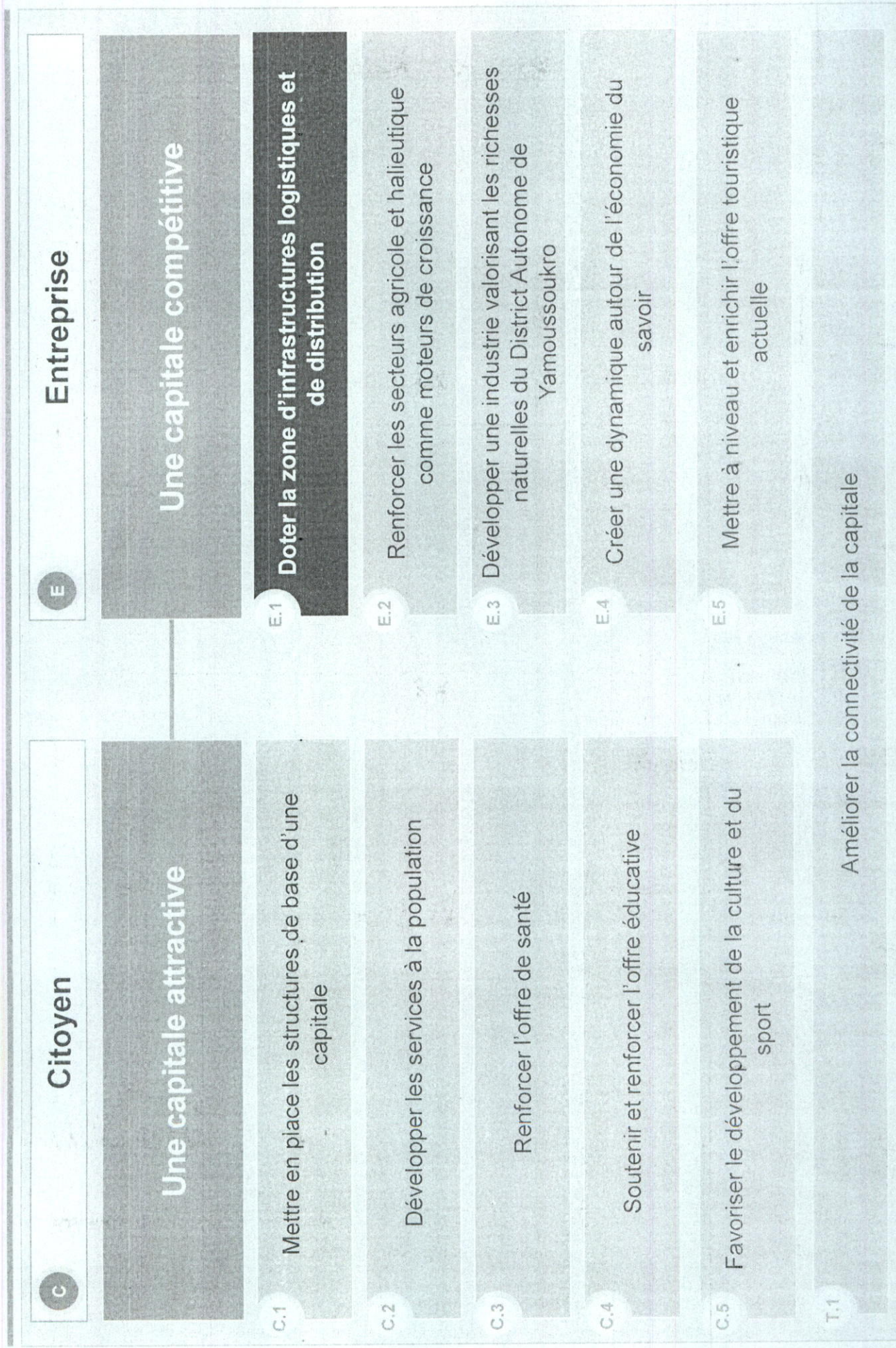
	Equipements	Superficie (m²)	Investissement (MFCFA)	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois directs
Construction	Salle omnisports	10 000	7 100	10	25	20
	Salle de sport	1 000	1 000	10	25	20
	Total	12 000	8 375	25	55	45
Réhabilitation	Terrain de proximité	1 000	275	5	5	5

Sommaire

1	Le projet de loi
2	La mise en œuvre
3	La mise en œuvre
4	Banque de projets
4.1	Projets économiques
4.2	Projets économiques
4.3	Projets économiques



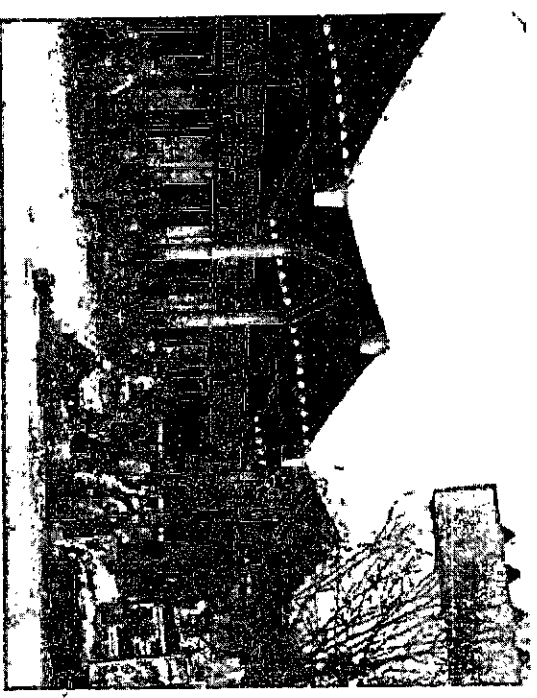
Une vision basée sur 11 objectifs stratégiques permettant une croissance inclusive



E1 Doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution Rappel des conclusions du diagnostic

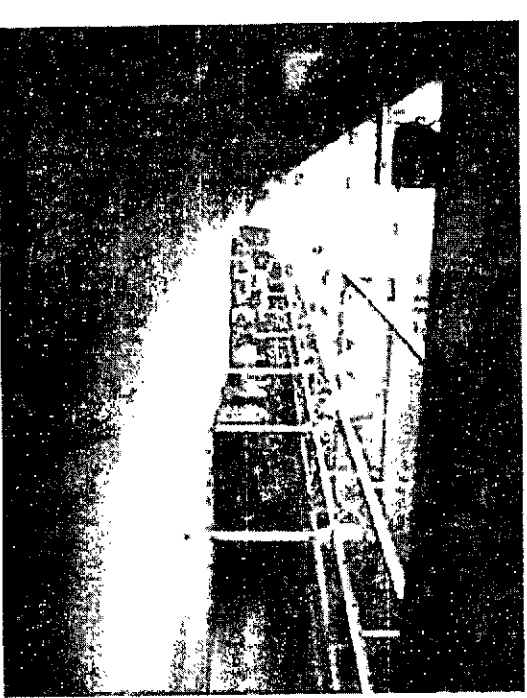
Zones logistiques

- Le District Autonome de Yamoussoukro dispose d'importantes réserves foncières pouvant être utilisées pour l'aménagement de zones logistiques
- L'aménagement de zones logistiques permettra de fluidifier le circuit des flux générés par le marché de gros



Marchés de gros

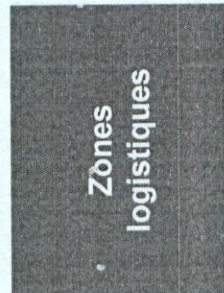
- Les circuits commerciaux sont majoritairement traditionnels
- Les acteurs ne sont pas professionnalisés et peu structurés
- Les infrastructures de commercialisation actuelles sont essentiellement des marchés de détail et sont dans l'ensemble caractérisées, par leur vétusté et leur manque d'organisation et de structuration
- Les normes d'hygiène et de sécurité ne sont globalement pas respectées
- La zone ne dispose pas de marchés de gros



Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Mettre à profit la position de Yamoussoukro qui représente un potentiel de développement des activités logistiques
- Doter le District Autonome de Yamoussoukro d'un marché de gros et de circuits de distribution organisés
- Mettre en place une infrastructure de collecte et de mise en marché répondant aux normes d'aménagement d'hygiène et de sécurité en vigueur afin d'améliorer l'approvisionnement des bassins de consommation en qualité et quantité suffisante

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro



1

Mise en place d'entrepôts frigorifiques et de maturation avec chaîne du froid intégrée



2

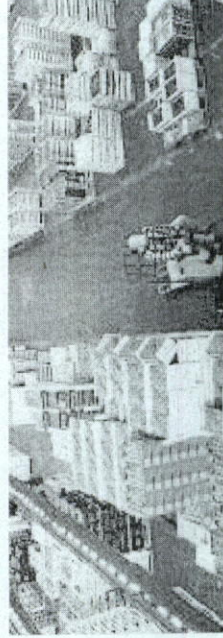
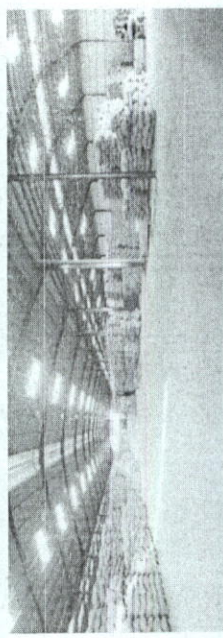
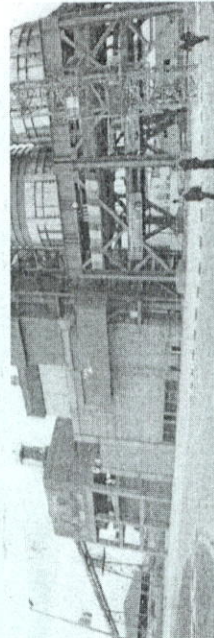
Création d'un marché de gros de fruits et légumes

3

Création d'un marché de vente au détail du poisson

Chiffres clés

7	Superficie (ha)
8,6	Investissements (MMFCFA)
6 710	Nombre d'emplois



- Mettre à disposition des planteurs et éleveurs un système de logistique du froid

Objectifs

- Assurer le stockage optimal des denrées périssables et garantir la continuité de la chaîne du froid

Chiffres clés

Superficie : 30 000 m²
Investissement : 3,5 MMECFA
Emplois créés : 60 directs,
150 indirects, 120 induits

- Décongestionner le marché de gros de Bouaké en rapprochant des grandes villes du Sud un stock de sécurité alimentaire

La ville de Yamoussoukro se positionne sur le corridor longitudinal principal et voit donc transiter quotidiennement une quantité importante de produits alimentaires à destination notamment d'Abidjan et des villes du littoral.

La mise en place d'un entrepôt de stockage frigorifique et d'une chaîne logistique du froid consistera en :

- La mise en place d'un entrepôt d'une surface de 30 000 m²
- L'implantation d'un parc de camions frigorifiques pour les liaisons vers les marchés satellites
- Une offre de froid positif et négatif adaptée aux spécificités de chaque produit
- Des services complémentaires de conditionnement, étiquetage ou co-packing

Description

Ces entrepôts permettront d'améliorer la qualité des produits ainsi que leur stockage dans des conditions sanitaires et de traçabilité conformes aux normes internationales.

La technique de stockage en Atmosphère Contrôlée (AC) consiste généralement à diminuer le taux d'O₂ et augmenter le taux de CO₂.

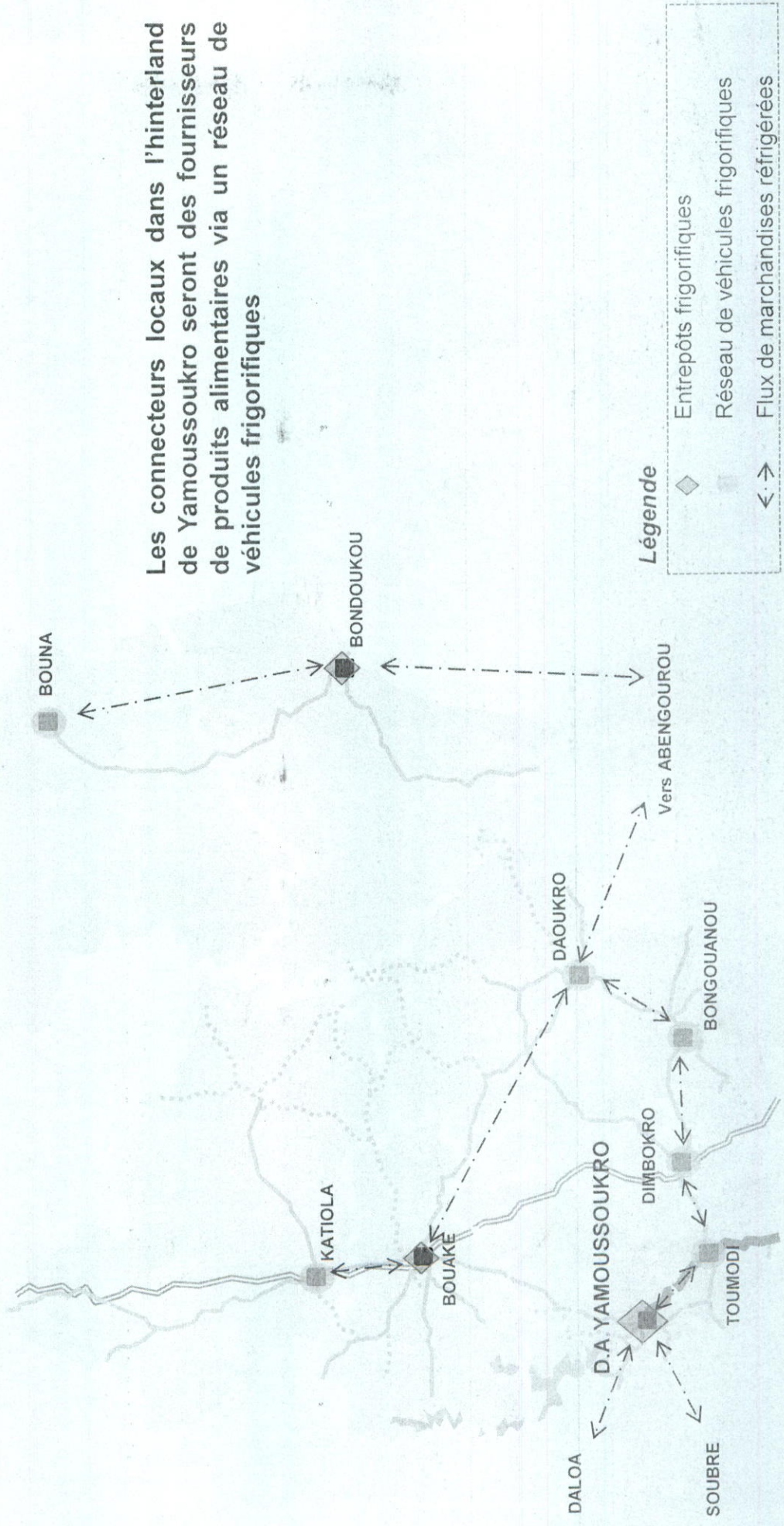
Le réseau ainsi créé permettra l'acheminement et le stockage des denrées alimentaires dans le cadre de politiques de sécurité alimentaire et/ou d'exportation.

Prérequis							
	• Infrastructure routière de qualité • Disponibilité de l'énergie nécessaire au fonctionnement des entrepôts • Disponibilité d'une réserve foncière						
	<table><tr><td>Acteurs</td><td>Opérateurs logistiques</td></tr><tr><td></td><td>Producteurs agricoles</td></tr><tr><td></td><td>Abattoirs et acteurs de l'haléutique</td></tr></table>	Acteurs	Opérateurs logistiques		Producteurs agricoles		Abattoirs et acteurs de l'haléutique
Acteurs	Opérateurs logistiques						
	Producteurs agricoles						
	Abattoirs et acteurs de l'haléutique						

#1 Mise en place d'un entrepôt frigorifique et de maturation avec chaîne du froid intégrée

Infrastructures
logistiques

Positionnement



Objectifs

- Approvisionner le bassin de population de Yamoussoukro en produits de l'agriculture
- Garantir aux consommateurs ivoiriens et étrangers la sécurité sanitaire des produits agricoles

- Tonnage annuel cible : 50 000 t
- Superficie : 4 ha
- Investissement : 5 MMFCFA
- Budget de fonctionnement annuel : 172,1 MF CFA
- Emplois : 1 100 directs, 2 750 indirects, 2 200 induits

Ce projet consiste à créer un marché de gros de taille moyenne, doté d'une composante de commercialisation de fruits et légumes (volume cible 50 000 t/an).

Le marché de gros écoulera les produits des grossistes, qui s'approvisionneront au sein des PMS(*) de la zone, ainsi que des petits producteurs de la ville. Il sera ouvert aux acheteurs de gros et professionnels de la restauration, mais aussi aux détaillants et aux consommateurs (la détention de l'agrément d'acheteur n'est pas obligatoire).

Description

Le marché de gros nécessite la mise en place d'infrastructures de commercialisation, d'infrastructures et services connexes et de support :

- Infrastructures de commercialisation : espaces individuels de vente en dur et cloisonnés, carreaux de producteurs
- Infrastructures et services connexes spécifiques aux produits agricoles (espace de tri et conditionnement,...)
- Infrastructures et services support : entretien, sécurité, gardiennage, utilités, maintenance, administration...

Prérequis

- Structuration du réseau d'approvisionnement (PMS et marchés aux poissons)
- Facilité d'accès au site et du raccordement en eau et électricité
- Entretien et maintenance des infrastructures

Acteurs

- Ministère du Commerce – Direction du commerce intérieur
- Entité nationale de coordination des MDG (à créer)
- Société d'économie mixte de gestion du marché (à créer)

Concept du projet

Illustration : infrastructures et services nécessaires

Infrastructures de commercialisation

Espaces individuels de vente en dur
et cloisonnés

Carreaux de producteurs

Infrastructures et services connexes

Espace de tri et de conditionnement

Espace de stockage et chambres
frigorifiques

Infrastructures et services supports

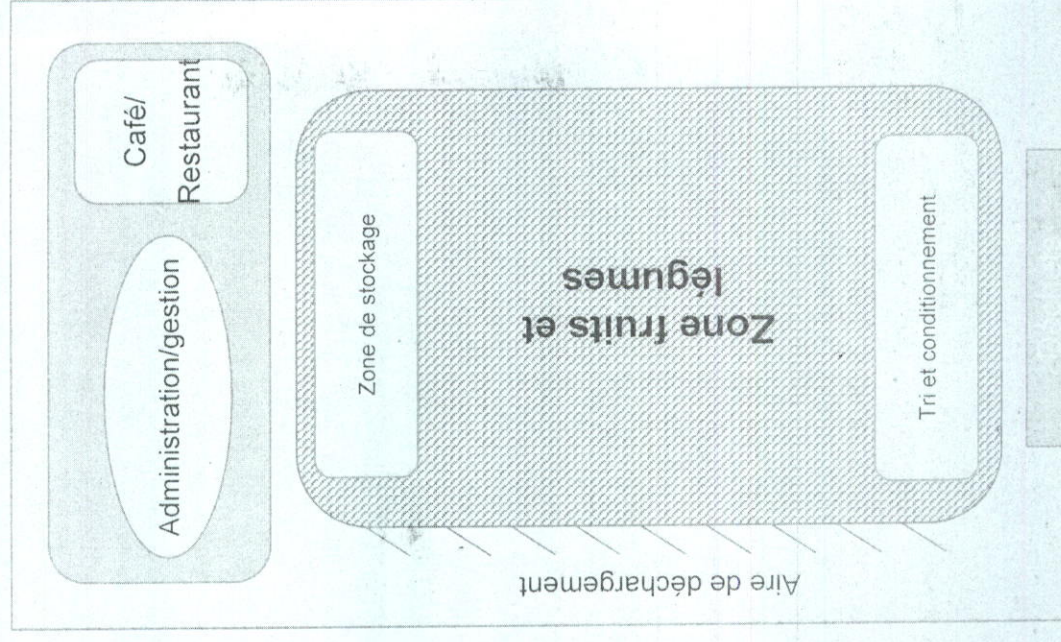
Entretien, sécurité, gardiennage,
maintenance

Administration/gestion

Stockage et collecte des déchets

Infrastructures d'accueil :
Café/restaurant

Illustration : aménagement du marché



Objectifs

- Approvisionner la population de Yamoussoukro en produits de la pêche et de l'aquaculture
- Garantir aux consommateurs la sécurité sanitaire des produits halieutiques

Chiffres clés

- Tonnage annuel cible : 2 000 t
- Superficie : 800 m²
- Investissement : 100 MFCFA
- Emplois créés : 60 directs, 150 indirects, 120 induits

Ce projet consiste à créer un marché aux poissons de petite taille, pouvant accueillir un volume cible de 2 000 t sur une superficie totale de près de 784 m²

Description

Le marché aux poissons, espace de commercialisation spécialisé dans la vente des produits de la pêche et de l'aquaculture, ouvert aux acheteurs de gros et professionnels de la restauration, mais aussi aux détaillants et aux consommateurs (la détention de l'agrément d'acheteur n'est pas obligatoire), nécessite la mise en place de 3 types d'infrastructures et de services :

- Infrastructures de commercialisation
- Infrastructures et services connexes (stockage, fours, machines à glace...)
- Infrastructures et services support (Entretien, sécurité, gardiennage, maintenance, administration...)

Prérequis

- Localisation du site en fonction du bassin de population et de la facilité d'accès
- Maintenance régulière des infrastructures
- Gouvernance locale forte pour le développement du projet

Acteurs

- Direction de l'Aquaculture et des Pêches (MIRAH)
- Direction des Services Vétérinaires (MIRAH)
- Ministère du Commerce

#3 Création d'un marché de détail aux poissons

Concept du projet

Infrastructures et services nécessaires

Infrastructures de commercialisation

1. Espaces individuels dédiés à la commercialisation
(Carreau de producteurs/espaces au sol)

Infrastructures et services connexes

2. Stockage, entreposage
3. Fours modernes (FTT
THIAROYE)

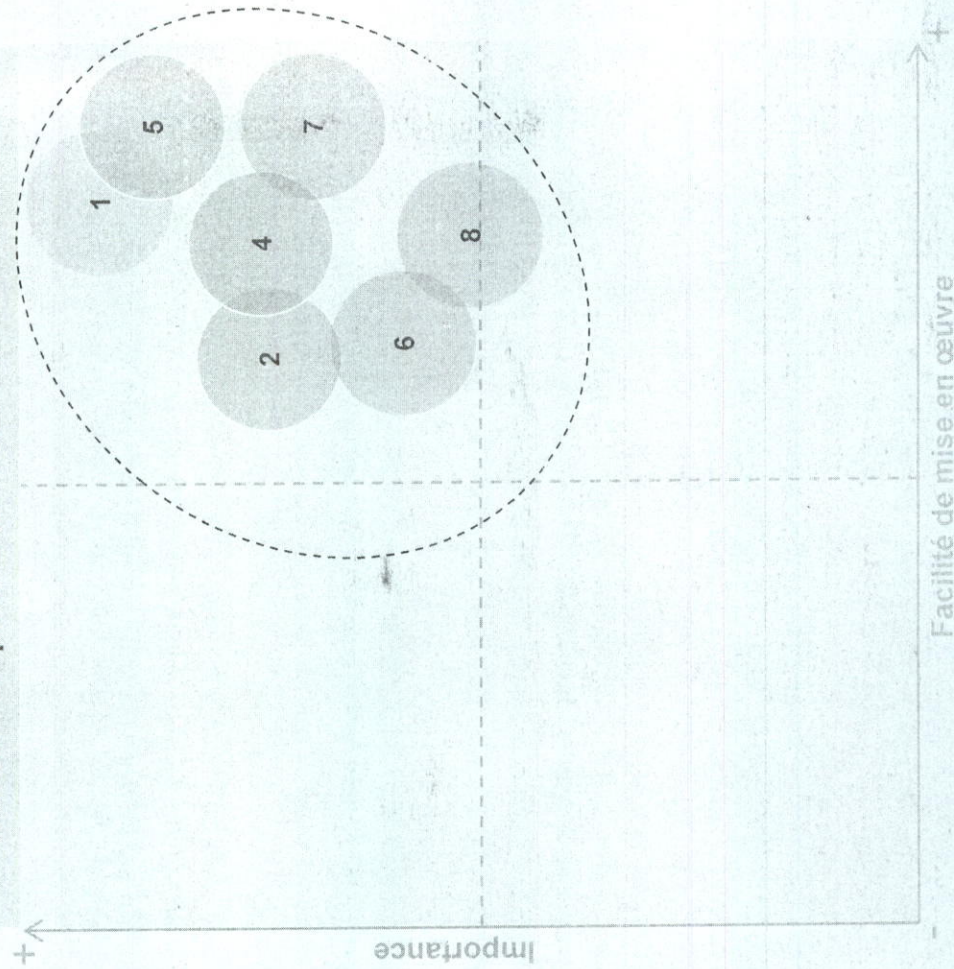
4. Fourniture de glace, eau et
électricité

Infrastructures et services supports

5. Entretien, sécurité,
gardiennage, maintenance
7. Administration/gestion

6. Stockage et collecte des
déchets

Matrice de priorisation des infrastructures

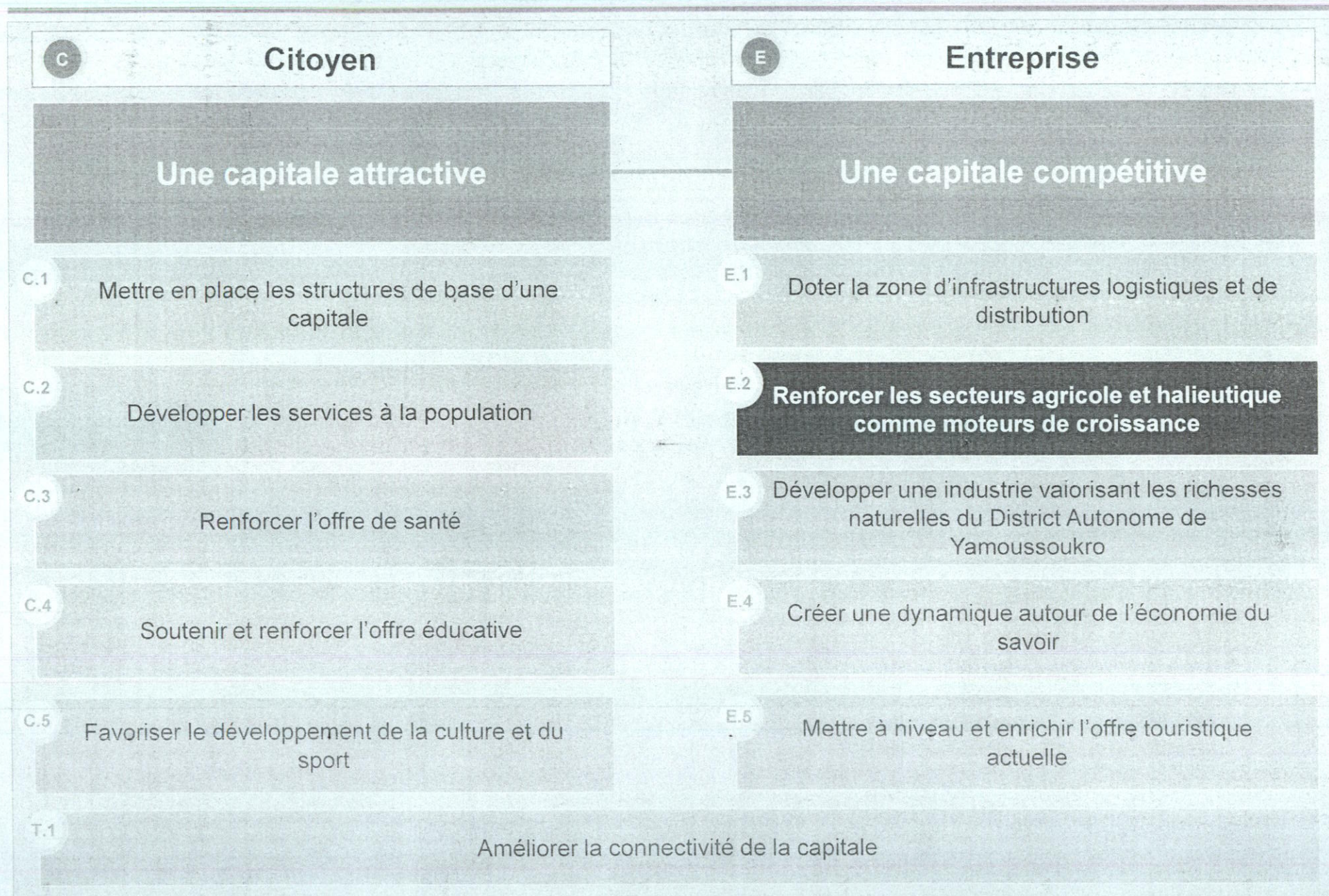


Doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution

Synthèse

Projets	Superficie (m ²)	Investissements (MMFCFA)	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
Entrepôts frigorifiques	30 000	3,5	60	150	120
Marché de gros de fruits et légumes	40 000	5	1 100	2 750	2 200
Marché de vente au détail du poisson	800	0,1	60	150	120
Total	70 800	8,6	1 220	3 050	2 440

Une vision basée sur 11 objectifs stratégiques permettant une croissance inclusive



Agriculture de rente

Cultures de rente

Malgré une faible part de la production nationale, le District Autonome de Yamoussoukro se situe à proximité des plus importants bassins de production d'anacarde. De plus, avec près de 300 000 tonnes d'anacardes transitant par le District, soit le flux le plus important du pays, la ville de Yamoussoukro présente un potentiel important de transformation.

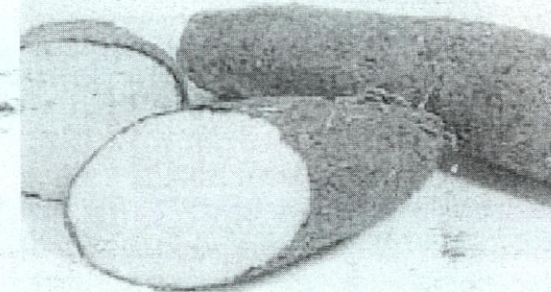


Cultures vivrières

Le District Autonome de Yamoussoukro représente seulement 4 % de la production agricole nationale en volume

Les principales spéculations cultivées dans le District sont :

- L'igname (plus de 630 000 tonnes → 9 % de la production nationale)
- Manioc (plus de 40 000 tonnes)
- Maïs (près de 7500 tonnes)



Elevage

Moins de 2 % du cheptel national est situé dans le District Autonome de Yamoussoukro

- 1 % du cheptel bovin (17 000 têtes environ)
- 2 % du cheptel ovin et caprin (65 000 têtes environ)
- 1 % du cheptel porcin (3500 têtes environ)



Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Diversifier les produits de l'anacarde ivoirien
- Donner plus de valeur ajoutée aux noix de cajou produites localement
- Offrir plus de débouchés aux producteurs d'anacarde

200

Superficie (m²)

0,3

Investissements
(MMFCFA)

30

Emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

Anacarde

- 1 Création d'une unité de fabrication d'huile et de beurre de cajou



#1

Création d'une unité de fabrication d'huile et de beurre de cajou

Objectifs

- Augmenter la valeur ajoutée de la filière de l'anacarde en Côte d'Ivoire
- Diversifier les sous-produits des noix de cajou
- Servir d'unité pilote aux nouvelles possibilités de transformation de l'anacarde

Chiffres clés

- **Superficie** : 200 m²
- **Investissement (Privé)** : 300 MFCFA
- **Chiffre d'affaires annuel** : 2,6 MMFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 2,2 MMFCFA
- **Emplois** : 5 directs, 15 indirects, 10 induits

Description

Le développement de la filière anacarde passe par la production de sous-produits à plus grande valeur ajoutée et donc de plus en plus avancés dans la chaîne de transformation des noix. **L'huile et le beurre de cajou** font partie de ces **sous-produits à fort potentiel**.

Pilote en la matière, **l'unité industrielle de Yamoussoukro** se positionne au plus près de la production d'amandes des sociétés coopératives et peut être intégrée à l'une d'elles. Sa production, à forte valeur ajoutée, mettra en avant les vertus des produits du terroir du nord ivoirien via notamment l'introduction d'un label.

Yamoussoukro concentre le plus grand flux d'anacarde de la zone avec près de 300 000 tonnes transitant par le District Autonome chaque année en vue d'être exportées majoritairement sous forme brute via le Port Autonome d'Abidjan.

Le procédé de fabrication consiste à extraire l'huile d'amandes de cajou séchées et dépelliculées afin d'obtenir une huile vierge de qualité, issue d'une seule pression à froid. Les amandes sont pressées dans une presse hydraulique ou dans une presse mécanique à vis d'un rendement de 25 %.

De plus, l'unité pourra **valoriser les amandes non commercialisables (brisures)**.

Facteurs de compétitivité

- Proximité d'un bassin de consommation

Acteurs

- Conseil du Coton et de l'Anacarde
- Ministère de l'agriculture
- sociétés coopératives agricoles

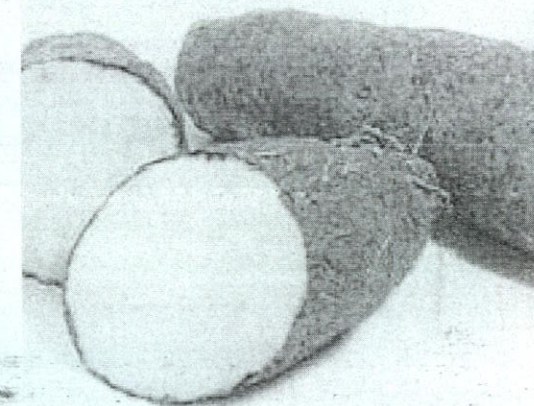
Agriculture vivrière

Cultures vivrières

La production du District Autonome de Yamoussoukro représente seulement 4 % de la production agricole nationale en volume

Les principales spéculations cultivées dans le District Autonome sont :

- L'igname (plus de 630 000 tonnes → 9 % de la production nationale)
- Manioc (plus de 40 000 tonnes)
- Maïs (près de 7500 tonnes)



Elevage

Moins de 2 % du cheptel national est situé dans le District Autonome de Yamoussoukro

- 1 % du cheptel bovin (17 000 têtes environ)
- 2 % du cheptel ovin et caprin (65 000 têtes environ)
- 1 % du cheptel porcin (3500 têtes environ)



Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Renforcer la production agricole périurbaine dans le District Autonome afin d'optimiser l'approvisionnement des bassins de population
- Développer l'activité de valorisation de la production agricole dans le District

Chiffres clés

242	Superficie (ha)
9,8	Investissements (MMFCFA)
185	Emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

Filière Riz

1 Installation de silos permettant la mise en place de stocks de régulation et de sécurité alimentaire

2 Développement de centrales de gazéification à partir de la balle de riz

Manioc, Banane Plantain & Igame

3 Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières

4 Développement de périmètres irrigués, sous abris, dédiés au maraichage périurbain

Filière maraîchère

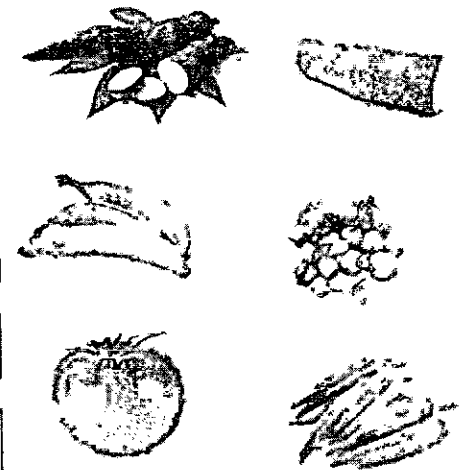
5 Création de stations de conditionnement des produits maraîchers

6 Création de plateformes multiservices

Projets multifilières

7 Mise en place d'un réseau de champs-écoles

8 Appui à la mise en place de Groupements d'Intérêt Economique



Filière Riz

Objectifs

- Favoriser la souveraineté alimentaire à travers un approvisionnement continu des marchés en riz
- Améliorer et renforcer les conditions de stockage et de conservation des bassins de production rizicoles

Chiffres clés

- **Investissement** : 1,5 MMFCFA
- **Volume annuel traité** : 12 000 tonnes

La mise en place d'un stock de régulation et de sécurité alimentaire est un projet prévu dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement du Riz (SNDR). Afin de mettre en place ce dispositif et d'assurer le stockage et la conservation des stocks de riz, des infrastructures dédiées nécessitent d'être développées par l'ONDR dans chacun des grands bassins de production définis par la SNDR.

Description

Installation d'un **silos de stockage et de conservation** :

- Capacité moyenne d'un silo : 12 000 tonnes

Impacts :

- Augmentation de la capacité de stockage de riz de plus de 12 000 tonnes
- Garantie de la qualité du riz paddy conservé
- Sécurisation de l'approvisionnement des usiniers en paddy
- Approvisionnement régulé des marchés

Prérequis

- **Localisation des silos à proximité de bassins de production définis par l'ONDR dans le cadre de la SNDR**

Acteurs

- ONDR
- Ministère de l'Agriculture

Objectifs

- Valoriser les déchets des usines de transformation de riz paddy
- Produire de l'énergie propre et renouvelable

Chiffres clés

- **Investissement** : 426 MMFCFA
- **Nombre de centrales à mettre en place** : 1

Description

La SNDR prévoit à horizon 2020 l'augmentation de la capacité d'usinage du riz paddy afin de satisfaire les ambitions fixées par la stratégie. Parmi les chantiers prévus, l'installation de 30 nouvelles unités d'une capacité de 5 tonnes/heure chacune

La mise en place de nouvelles unités de transformation entrainera une augmentation significative des déchets pouvant être valorisés. La balle de riz, coproduit dérivé de la transformation du riz, est un des principaux déchets pouvant être valorisé afin de produire de l'énergie électrique

- Installation d'une **centrale de gazéification et de production d'électricité** à partir de la balle de riz **accollées aux unités de transformation de riz** d'une capacité de 5 t/h
- Spécifiquement ce projet vise à produire de l'énergie électrique par combustion et par gazéification en vue de :
 - Alimenter les fours, fourneaux et cuisinières à gaz ;
 - Alimenter les équipements industriels ;
 - Générer de la vapeur pour l'étuvage du riz.

Prérequis

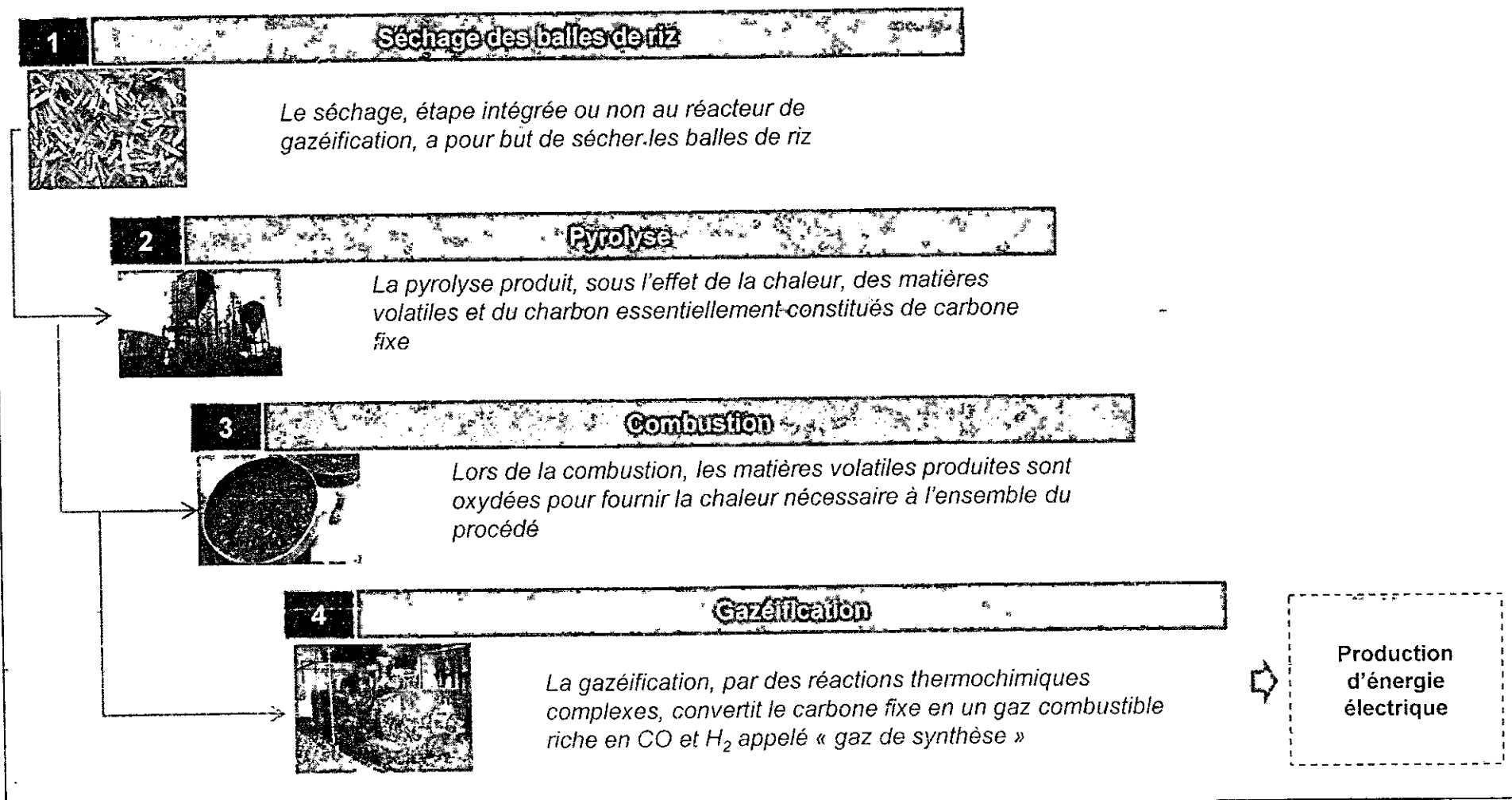
- Proximité des sites d'usinage du riz paddy

Acteurs

- ONDR
- Ministère de l'Agriculture

Illustration – Processus de valorisation de la balle de riz

La gazéification désigne un processus de transformation thermochimique de la biomasse, caractérisée dans ce projet par les balles de riz, qui se déroule généralement en quatre étapes élémentaires



Filières Manioc, Banane Plantain & Igname

#3 Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières

Objectifs

- Intensification des cultures vivrières
- Renforcement de l'organisation des acteurs agricoles

Chiffres clés

- **Superficie** : 90 ha
- **Investissement** : 135 MFCFA
- **Nombre de périmètres à mettre en place** : 3

Afin de contribuer à l'amélioration de la production de cultures vivrières et des revenus des petits exploitants du District Autonome, un projet d'aménagement de périmètres irrigués de taille moyenne sera mis en place. Il permettra de créer les conditions adéquates pour une meilleure pratique de la culture du manioc

Description

- **Aménagement de 3 périmètres pilotes de taille moyenne (25 ha à 35 ha)**
 - Equipement des périmètres en **petite hydraulique** (goutte à goutte) pour la culture de spéculations vivrières, principalement l'igname, la banane plantain et le manioc
- **Les périmètres seront aménagés et mis gratuitement à la disposition de sociétés coopératives agricoles organisées en GIE qui prendront en charge le fonctionnement et l'entretien des périmètres**

Chacun des GIE bénéficiant des aménagements hydroagricoles devra s'engager à fournir à ses membres des prestations de conseil agricole et de mutualisation des achats d'intrants

Prérequis

- **Aménagement des périmètres à proximité d'unités de transformation de manioc et/ou de PMS comprenant des unités de valorisation du manioc**
- **Ressources hydriques disponibles**

Acteurs

- Ministère de l'Agriculture
- sociétés coopératives/associations agricoles

Filière maraîchère

Objectifs

- Développer un cadre propice au développement des cultures maraîchères
- Améliorer les rendements des cultures
- Inciter les petits agriculteurs maraîchers à s'organiser en sociétés coopératives agricoles

Chiffres clés

- **Superficie** : 150 ha
- **Investissement** : 5,9 MMFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 114 MFCFA
- **Capacité de production** : 700 t/ha

Afin de répondre à la demande croissante de la population citadine, il est nécessaire de renforcer l'offre locale en produits maraîchers. A cet effet, la production périurbaine nécessite d'être dynamisée à travers l'aménagement de nouveaux périmètres maraîchers aux abords des principales villes

Développement de périmètres dédiés au maraîchage périurbain autour des principales villes du pays. Deux principales composantes seront développées lors de l'aménagement des périmètres périurbains :

Description

- **Composante « Production agricole » :**

- Des périmètres entièrement équipés d'abris pour la production maraîchère, nécessitant une irrigation tout au long de l'année

- **Composante « Aménagement hydroagricole » :**

- Des périmètres collectifs d'irrigation seront aménagés par l'Etat, qui supportera 100 % du montant de l'investissement initial
- L'exploitation et la gestion des périmètres collectifs d'irrigation sera assurée par les usagers préalablement organisés en sociétés coopératives agricoles de services

L'ensemble des périmètres seront équipés d'outils de mécanisation, initialement achetés par l'Etat et mis à disposition des agriculteurs via les sociétés coopératives agricoles de services moyennant le paiement de coûts de location

Prérequis

- **Installation des périmètres irrigués dans des zones périurbaines, à proximité des principaux bassins de consommation**
- **Ressources hydriques**

Acteurs

- **Ministère de l'Agriculture**
- **Associations (ex. Association pour le développement des cultures vivrières) et sociétés coopératives**

Illustration – Caractéristiques du projet

Equipements hydroagricoles prévus au niveau des périmètres irrigués

- Puits ou forages
- Equipements de pompage
- Conduites sous pression de distribution
- Réseaux d'arrosage en goutte à goutte
- Réseaux d'assainissement des eaux de pluie
- Pistes d'exploitation

**Abris**

- 30 % des périmètres agricoles seront équipés d'abris
- Les abris nécessitent la mise en place d'une structure en bois dont les principaux éléments sont :
 - Des poteaux en bois (40t/ha)
 - Des fils de fer galvanisés (10t/ha)
 - Des produits de construction tels que le ciment, gravier, etc.

Mécanisation

- Les maraîchers devront être préalablement organisés en sociétés coopératives agricoles de services pour bénéficier de services tels que la location des équipements de mécanisation

Objectifs

- Amélioration de la préservation de la qualité des produits récoltés

Chiffres clés

- **Investissement** : 876 MFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 400 MFCFA
- **Capacité de production** : 1 700 t/ha

Afin de permettre aux agriculteurs maraîchers de valoriser leur production et de commercialiser des produits de qualité, des stations de conditionnement pourront être mises à disposition des sociétés coopératives (ou des groupements de sociétés coopératives) par l'Etat. A cet effet, un cadre contractuel type entre l'Etat et des sociétés coopératives de services devra être défini

Description

Création d'une station de conditionnement de produits maraîchers d'une capacité individuelle moyenne de **2 tonnes/heure** et fonctionnant suivant une chaîne de conditionnement organisée en 3 principales étapes :

- Laver les produits maraîchers récoltés
- Trier les produits maraîchers récoltés et lavés
- Mettre sous conditionnement (cartons, sacs, etc.) les produits maraîchers récoltés, lavés et triés

Impacts :

- Intensification de la production maraîchère
- Amélioration de l'approvisionnement des marchés en produits maraîchers frais produits à proximité
- Amélioration des revenus des agriculteurs

Prérequis

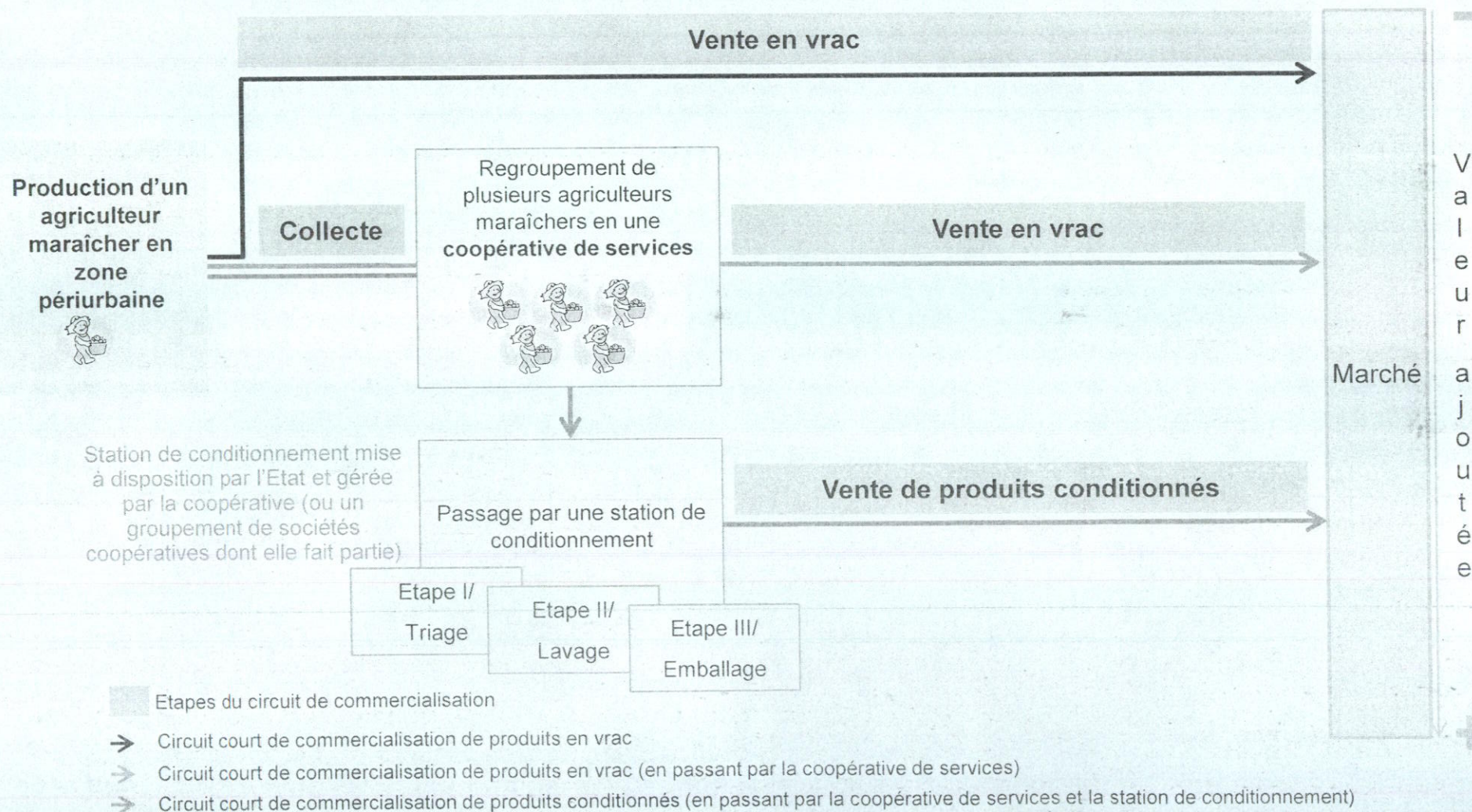
- Proximité des périmètres maraîchers situés en zone périurbaine

Acteurs

- Ministère de l'Agriculture
- sociétés coopératives agricoles

Illustration – Processus de commercialisation des produits maraîchers

Le recours au conditionnement de produits maraîchers permet de valoriser la production et de commercialiser des produits de haute qualité essentiellement destinés à des marchés organisés et modernes



Projets multifilières

Objectifs	Assurer la mise à disposition d'un ensemble de services de conseil, de distribution d'intrants, de commercialisation, de valorisation du manioc, de réparation des machines et d'accompagnement administratif des producteurs agricoles locaux	Chiffres clés Investissement : 0,6 MFCFA Emplois : 25 directs, 65 indirects, 50 induits
Description	Les Plateformes Multi-Services regroupent un ensemble de services facilitant l'essor de l'activité agricole au niveau territorial Création d'une plateforme Multi-Services (PMS) autour de 6 composantes : Conseil agricole - Délivre des prestations de Conseil via les conseillers agricoles - Garantit la diffusion d'informations à destination des agriculteurs locaux ➤ Cette composante sera équipée d'un espace de bureaux pour les conseillers et d'un espace d'accueil pour la réception des agriculteurs locaux Intrants et multiplication du matériel végétal - Assure l'approvisionnement en intrants agricoles des producteurs locaux - Accompagne et sensibilise les producteurs locaux sur le sujet de la multiplication du matériel végétal amélioré, le mieux adapté au contexte local ➤ Cette composante sera équipée d'un espace de bureaux pour les employés de la composante, d'un espace d'accueil pour la réception des agriculteurs locaux et d'un espace de stockage approprié pour la conservation des intrants à destination des producteurs Collecte et commercialisation des produits agricoles - Assure un service de collecte des produits agricoles locaux ainsi qu'un relais entre producteurs et distributeurs ➤ Cette composante sera équipée d'un espace d'agrèage pour la réception des marchandises, leur pesage et l'évaluation de la qualité des lots, d'un espace de stockage climatisé pour les produits, d'un espace de présentation et de vente des marchandises, ainsi que d'un espace de bureaux pour l'enregistrement des données relatives aux produits	

Objectifs	Assurer la mise à disposition d'un ensemble de services de conseil, de distribution d'intrants, de commercialisation, de valorisation du manioc, de réparation des machines et d'accompagnement administratif des producteurs agricoles locaux	Chiffres clés Investissement : 0,6 MFCFA Emplois : 20 directs, 55 indirects, 45 induits
Description	Valorisation du Manioc - Assure la mise en place d'ateliers de valorisation du manioc à destination de sociétés coopératives ou groupements ➤ Cette composante sera équipée d'un espace de réception des marchandises, d'une unité de transformation du manioc, puis de structures dédiées à la fermentation/pressage et au séchage/scellage des produits Appui administratif aux agriculteurs - Délivre un accompagnement dans les démarches des agriculteurs auprès des établissements publics (ex: demandes de subventions, montage de projets, etc.) - Offre un espace pour les organisations professionnelles - Offre à des sociétés de travaux agricoles la possibilité de s'implanter localement ➤ Cette composante sera équipée d'un guichet pour l'accueil des agriculteurs locaux, d'un espace de bureaux pour les employés de la composante ainsi que d'un espace pour les organisations professionnelles Atelier de mécanisation - Réalise les travaux mécaniques de réparation des outils de production et de transport agricoles ➤ Cette composante sera équipée d'un espace de stockage des outils de réparation, des pièces de rechange et des machines endommagées, ainsi que d'un espace de réparation dédié à l'entretien des machines	

Objectifs	Assurer la mise à disposition d'un ensemble de services de conseil, de distribution d'intrants, de commercialisation, de valorisation du manioc, de réparation des machines et d'accompagnement administratif des producteurs agricoles locaux	Chiffres clés	Investissement : 0,6 MFCFA Emplois : 20 directs, 55 indirects, 45 induits
Description	Définition du mode de gestion des PMS : Infrastructures - L'Etat aura pour mission d'assurer la construction des infrastructures Equipements - Amont agricole : l'Etat aura pour mission d'assurer l'équipement en matériel agricole des PMS - Aval agricole : la composante valorisation du Manioc sera réservée uniquement aux sociétés coopératives ou groupements Gestion - Dans une première phase, l'Etat assurera la gestion administrative de la PMS. En parallèle, il aura également pour responsabilité d'impliquer progressivement les professionnels via les sociétés coopératives existantes sur la Composante Commercialisation - Dans une seconde phase, suite à la densification du réseau de sociétés coopératives, 2 types de gestion pourront être envisagés en fonction du développement agricole de chaque région - Une gestion mixte dans laquelle l'Etat déléguera ses responsabilités sur les composantes Valorisation du Manioc et Commercialisation - Une gestion entièrement externalisée de la PMS - La PMS sera dotée d'une autonomie financière et juridique. La signature d'un contrat programme avec le Ministère de l'Agriculture déterminera les objectifs de résultat de la PMS et le montant de sa dotation budgétaire - Le fonctionnement de la PMS sera assuré par un Directeur de PMS responsable de la bonne gestion budgétaire et opérationnelle de sa PMS		
Prérequis	1 conseiller agricole par rayon de 20 km mis à disposition au sein des PMS	Acteurs	- Ministère de l'Agriculture - sociétés coopératives agricoles - ANADER

Concept des PMS

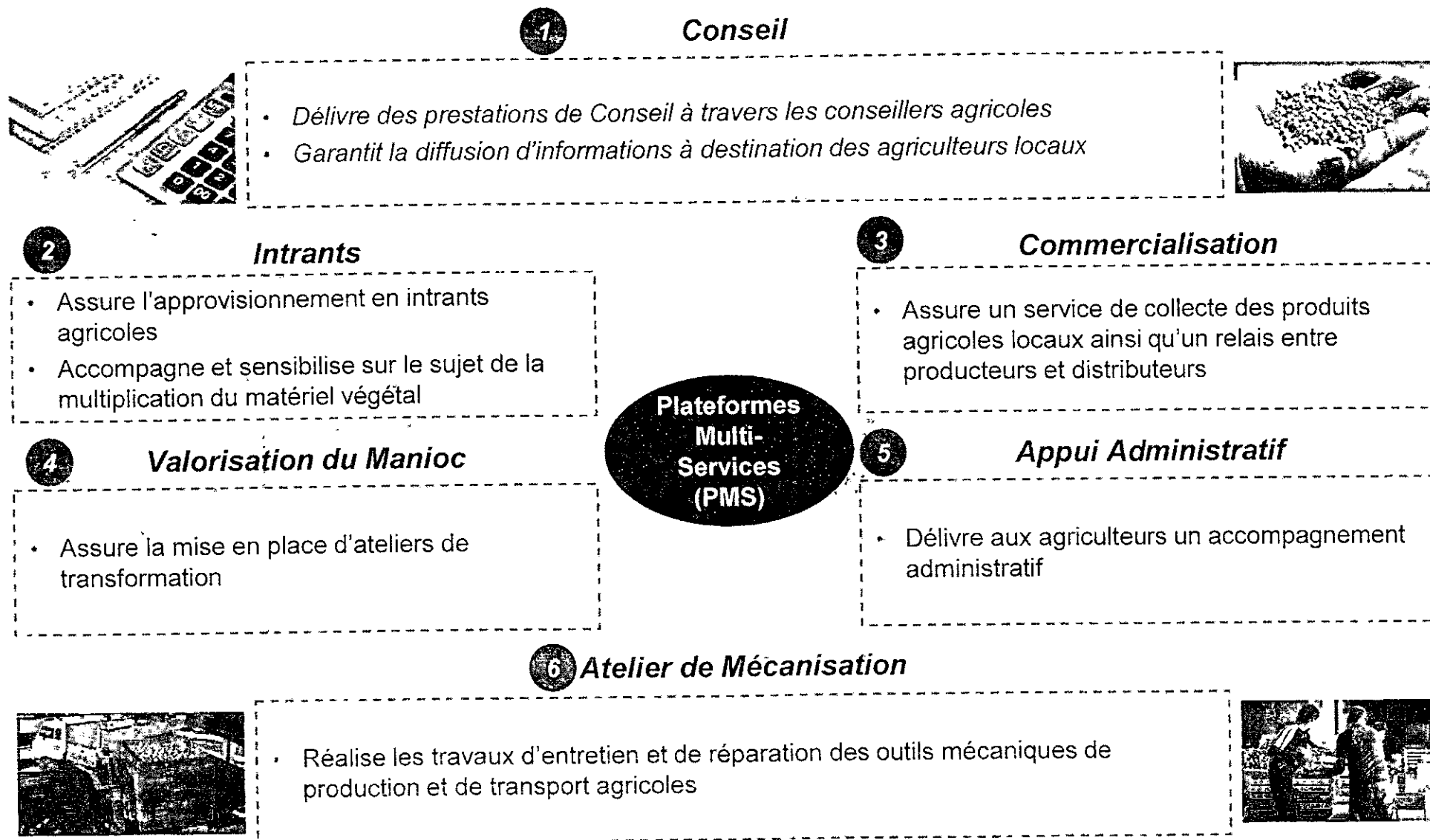


Illustration – Composante Conseil

Objectifs

- La composante Conseil délivre des **prestations de conseil** à travers les conseillers agricoles
 - Les conseillers agricoles reçoivent les agriculteurs au sein des PMS et se déplacent en champs pour accompagner les producteurs locaux
- Elle garantit la **diffusion d'informations** auprès des producteurs locaux
 - Les agriculteurs locaux se rendent au sein de la PMS afin d'obtenir des informations et d'interagir avec les bornes d'information

Infrastructures et équipements

1

Espace Bureau

- **Espace de travail mis à disposition des conseillers agricoles.**

Cet espace est composé de :

- 1 poste d'accès à un ordinateur et à internet par conseiller agricole

2

Espace Accueil

- **Structure permettant l'accueil des agriculteurs locaux, l'interaction avec les bornes d'information virtuelles, et la rencontre de conseillers agricoles.**

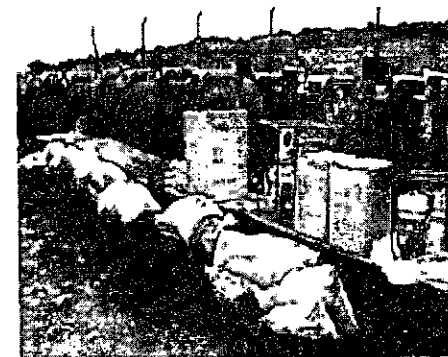
Cet espace est composé de :

- 1 réception pour l'accueil des agriculteurs locaux
- 1 borne d'information interactive
- 1 espace documentation et affichage regroupant toutes les informations utiles aux producteurs locaux
- 1 espace de réunion pour la rencontre entre les conseillers et les producteurs locaux

Illustration – Composante Intrants

Objectifs

- Assure **l'approvisionnement en intrants agricoles** des producteurs locaux couverts par la PMS
 - Les PMS assurent des conventions de commercialisation avec l'organisme public en charge de la distribution des intrants et/ou tout autre opérateur privé intervenant sur le secteur des intrants
- **Accompagne et sensibilise les producteurs locaux** sur le sujet de la **multiplication du matériel végétal**



Infrastructures et équipements

1 Espace accueil et vente	2 Espace Bureau	3 Unité de stockage
• Structure permettant l'accueil des agriculteurs locaux venant s'approvisionner en intrants. Cet espace est composé de : • 1 réception pour l'accueil des agriculteurs locaux	• Espace de travail mis à disposition des employés de la composante Intrants. Cet espace est composé de : • 1 poste de travail par employé avec ordinateur et connexion internet	• Bâtiment permettant le stockage des intrants agricoles. Cet espace est composé de : • 1 plateforme en béton pour le stockage des intrants doté d'un système d'aération et de climatisation

Illustration – Composante Commercialisation

Objectifs

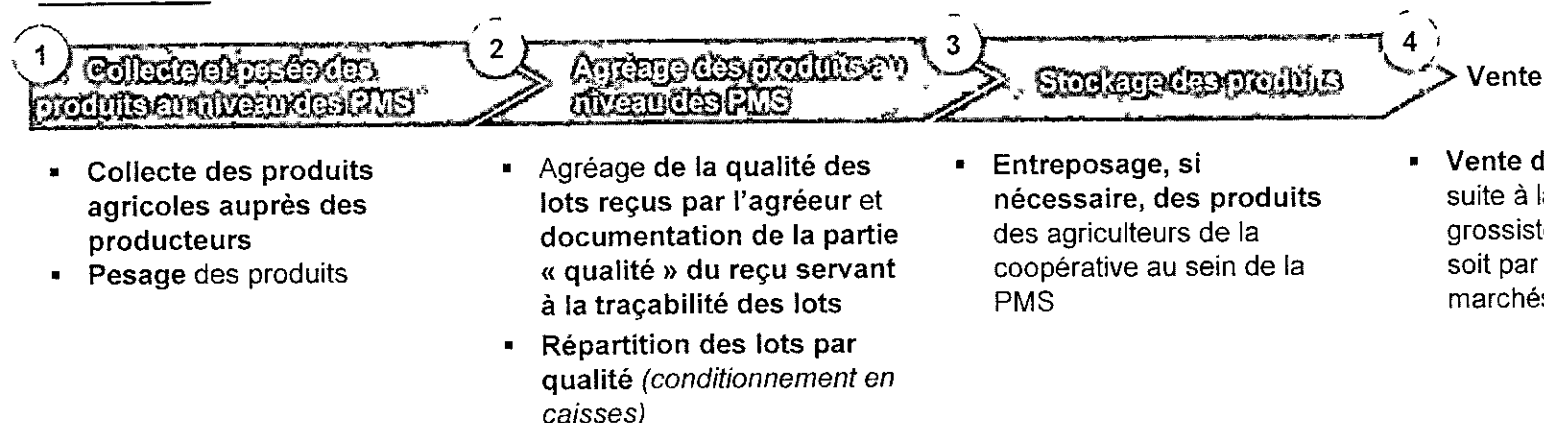
- Fournit les moyens et les locaux nécessaires à la collecte, à l'agréage, au stockage et à la vente (si nécessaire) des produits agricoles locaux
- Cette composante sera progressivement confiée aux sociétés coopératives qui en assureront le fonctionnement

Infrastructures et équipements

1 Espace d'Agréage/réception des marchandises	2 Unité de Stockage	3 Espace de Vente	4 Espace Bureau
• Espace de réception des marchandises, de pesée et d'évaluation de leur qualité par l'agréeur. Cet espace est composé de : • 1 zone d'accueil des camions et de déversement des produits	• Bâtiment climatisé pour le stockage des produits agricoles. Cet espace est composé de : • 1 espace de stockage doté d'un système d'aération et de climatisation	• Espace permettant la vente des produits agricoles aux grossistes, organisé selon : • 1 espace d'entreposage et de pesée des produits • 1 zone d'accueil des camions et de chargement des marchandises	• Espace de travail destiné au suivi numérique des données de commercialisation (poids, qualité, prix de vente des lots). Cet espace est composé de : • 1 poste d'accès à un ordinateur et à internet

Illustration – Composante Commercialisation

Processus

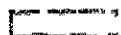


Acteurs et fonctionnement

- La PMS met à disposition des sociétés coopératives de producteurs locaux les outils nécessaires à la collecte, à l'agréage, au stockage et à la vente (si nécessaire) des produits agricoles locaux
- Les sociétés coopératives assurent l'ensemble du processus de collecte jusqu'à la vente des produits
- Les sociétés coopératives sont appuyées par un salarié de la PMS qui garantit la bonne gestion ainsi que le bon fonctionnement général de la PMS

Modes de paiement

Transitoire	Le producteur reçoit la première partie (basse) d'un montant minimum au moment de la pesée du produit en champ Le producteur reçoit la deuxième partie (haute) du montant minimum après l'agréage (versement par la coopérative) La partie variable de la vente lui est remise à la fin du processus de vente
Cible	Le producteur reçoit l'intégralité d'un montant minimum après l'agréage des produits (versement par la coopérative) La partie variable de la vente lui est remise à la fin du processus de vente



Réalisation au sein de la PMS

Réalisation au sein de la PMS optionnelle

Illustration – Composante Valorisation du Manioc

Objectifs

- Met à **disposition des producteurs locaux une infrastructure pour la valorisation du manioc**
 - La gestion de la composante valorisation sera externalisée et gérée soit par une coopérative soit par un opérateur privé

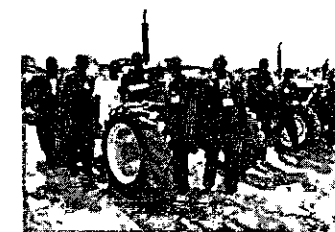
Infrastructures et équipements

1 Espace de réception des marchandises	2 Espace de Transformation	3 Espace de Fermentation/Pressage	4 Espace de Séchage/scellage
• Espace de réception des productions de manioc apportées par les producteurs locaux. Cet espace est composé de : • 1 zone d'accueil des véhicules de transport et de déversement des produits	• Bâtiment permettant la première transformation du manioc (nettoyage, épluchage et râpage), organisé selon : • 1 zone d'épluchage et nettoyage • 1 zone de râpage • 1 zone d'extraction composée de cuves d'extraction et de réservoirs d'eau	• Espace permettant la deuxième transformation des produits : • 1 zone de fermentation composée de réservoirs de sédimentation • 1 zone de pressage et de séparation pulpes et fibres	• Structure permettant la transformation finale des produits, et organisée comme suit : • 1 zone de séchage en plein air • 1 zone de broyage et de scellage des sacs • 1 zone de stockage des sacs

Illustration – Composante Atelier de Mécanisation

Objectifs

- Réalise les **travaux mécaniques de réparation** des **outils de production et de transport agricoles**

Infrastructures et équipements

1

Espace Stockage

- **Bâtiment de stockage des outils de réparation, des pièces de rechange et des machines endommagées.**

Cet espace est composé de :

- 1 plateforme de stockage des machines endommagées, des outils et des pièces de rechange destinés à la réparation des machines de production et de transport agricoles

2

Espace Réparation

- **Lieu dédié à la maintenance et à la réparation des machines agricoles.**

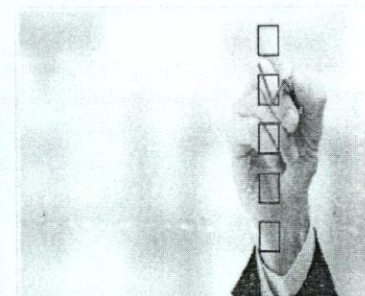
Cet espace est composé de :

- 1 aire d'intervention
- 1 fosse centrale destinée aux vidanges et aux réparations sous le matériel
- 1 superficie de service autour de l'aire d'intervention pour circuler autour des machines
- 1 espace pour l'établi et l'équipement des mécaniciens

Illustration – Composante Appui Administratif

Objectifs

- Fournit une **information détaillée aux agriculteurs** concernant les **modalités d'accès à l'ensemble des aides et subventions disponibles au niveau national pour le secteur agricole**
- Fournit une **assistance pour la constitution des dossiers et l'accès aux aides** :
 - La PMS aide les agriculteurs locaux à remplir les dossiers de demande
 - La PMS met en place un point de collecte des dossiers à transmettre aux institutions publiques



Infrastructures et équipements

1

Espace Bureau

- **Espace de travail mis à disposition des conseillers administratifs** où ces derniers ont accès à un PC et peuvent travailler.

Cet espace est composé de :

- 1 poste d'accès à un ordinateur et à internet par conseiller administratif
- 1 espace de stockage des dossiers de demande d'aides et subventions

2

Espace Accueil

- **Structure permettant l'accueil des agriculteurs locaux et la rencontre de conseillers administratifs.**

Cet espace est composé de :

- 1 réception pour l'accueil des agriculteurs locaux
- 1 espace documentation regroupant toutes les informations utiles aux producteurs locaux pour leurs demandes de subventions
- 1 espace de réunion pour la rencontre entre les conseillers et les producteurs locaux

Objectifs

- Former les agriculteurs à une meilleure conduite technique de leur exploitation
- Autonomiser les agriculteurs en les formant à la prise de décision et en les encourageant à la mise en œuvre de leurs décisions

Chiffres clés

- **Superficie** : 2 ha
- **Investissement** : 2 MFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 1,9 MFCFA
- **Nombre de champs** : 2

Les champs-écoles dispensent une formation agricole pratique sur le terrain. Ils reposent sur une logique de relais supposant que les agriculteurs formés formeront à leur tour des agriculteurs. Au cours de leur formation, les agriculteurs participent à des ateliers impliquant des analyses de groupe ainsi que la conduite d'observations et d'expériences sur le terrain.

Description

- Mise en place d'un **réseau de champs-écoles dans les zones à forte production de manioc, d'igname et de banane plantain**. Les champs-écoles fourniront des services tels que :
 - La diffusion d'itinéraires techniques modernes
 - La distribution d'intrants
- Mise en place d'un **réseau de champs-écoles dans les zones à forte production de palmier à huile**. Le CNRA a mis en place un matériel performant. Toutefois, le rendement actuel de la filière palmier à huile reste en deçà de son potentiel surtout chez les petits producteurs notamment du fait d'une faible maîtrise des itinéraires techniques et d'une faible utilisation des intrants (rendement actuel de 5 à 6 t → rendement potentiel de 15 t). Les champs-écoles fourniront des services tels que :
 - L'encadrement des itinéraires techniques (formations et travaux pratiques)
 - La distribution de plants du CNRA
 - La vente d'engrais

Prérequis

- Proximité des bassins de production

Acteurs

- Ministère de l'Agriculture
- FIRCA
- ANADER

Modalités de fonctionnement du champ-école

Durée des formations

- 1 saison

Nombre de participants

- Entre 20 et 30 agriculteurs

Fréquence des réunions

- Environ une réunion par semaine (la première réunion étant destinée à définir les besoins des agriculteurs et la dernière réunion à planifier les activités de suivi)

Diplôme

- Evaluation et délivrance d'un certificat dispensé par le champ-école permettant à l'agriculteur de devenir à son tour animateur d'un champ-école

Lieu des formations

- Champs d'apprentissages appartenant à des agriculteurs participants ou dispensant la formation

Animateurs

- Conseillers agricoles ou agriculteurs ayant reçu une certification d'un champ-école, dont le rôle est de guider le groupe d'agriculteurs et de répondre à leurs problématiques



Illustration – Principales thématiques à traiter (non exhaustif)

Le champ-école devra traiter de thématiques spécifiques aux filières, avec pour ambition d'accompagner les exploitants à développer leurs compétences techniques

Culture

- Choix des variétés à mettre en culture
- Itinéraires techniques en cultures de saison/hors-saison
- Prévention/traitement des maladies
- Gestion des ressources en eau
- Utilisation des équipements mécaniques agricoles

Récolte/Post-récolte

- Récolte à période optimale et réduction des pertes
- Techniques de récolte, de stockage et de transport
- Valorisation organique des déchets sur sols agricoles

Accès aux informations sur les marchés

Objectifs

- Développement d'une agriculture performante par le renforcement de la capacité organisationnelle des sociétés coopératives agricoles

Chiffres clés

- **Investissement** : 337 MFCFA
- **Coût de fonctionnement annuel** : 15 MFCFA
- **Emplois créés** : 10 directs, 30 indirects, 25 induits

En Côte d'Ivoire, la majorité des productions agricoles proviennent de petites exploitations villageoises, distribuées sur l'ensemble du territoire. Ce projet a pour but d'inciter les sociétés coopératives agricoles à se regrouper en GIE agricoles afin de développer des projets créateurs de valeur

Description

Mise en place d'une cellule d'appui à la création de GIE chargés de :

- Identification des filières et projets nécessitant la création de GIE
- Accompagnement à la création de sociétés coopératives et à la mise à niveau de sociétés coopératives selon la réglementation nationale en vue de la création de GIE
- Accompagnement juridique et administratif à la création de GIE
- Accompagnement à la gestion des GIE
- Evaluation de l'action des GIE

Prérequis

- **Présence de cellules d'appui**

Acteurs

- **Ministère de l'Agriculture**

Elevage

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Favoriser le développement d'un élevage intensif et fortement mécanisé, le district autonome de Yamoussoukro étant situé dans la zone géoéconomique Centre Nord-Est, qui est la **principale zone de production de viande ovine au niveau national**. Le cheptel du District Autonome représente également près de **20 % du cheptel porcin national**
- Doter le District Autonome d'infrastructures d'abattage, de transformation et de commercialisation répondant **aux normes d'hygiène internationales**

Chiffres clés

9 Superficie (ha)

4,6 Investissements (MMFCFA)

2 120 Emplois

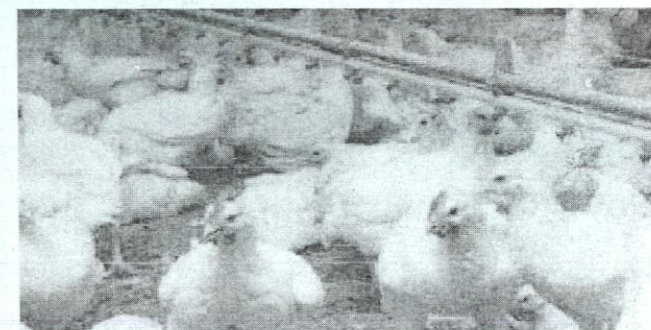
Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

Filière avicole

1 Projet intégré de production de poulet de chair

Filière ovine

2 Unité intégrée de production de viande porcine et de charcuterie



Objectifs

- Favoriser le développement d'une aviculture intensive et fortement mécanisée
- Augmentation de la production de poulet de chair

Chiffres clés

- **Superficie** : 5 ha
- **Investissement** : 3,9 MMFCFA
- **Capacité de production** : 5 000 t/an
- **CA prévisionnel** : ~ 9 MM FCFA
- **Emplois créés** : 360 directs, 900 indirects, 715 induits

Le développement d'un projet intégré porté par des investisseurs nationaux ou internationaux permettra d'apporter l'expertise et les investissements nécessaires pour développer la production avicole au niveau national. Toutefois, la réussite d'un tel projet est conditionnée par un contrôle sanitaire stricte, afin d'éviter les risques de maladie

Description

- Mise en place d'une **unité de production** de poulet de chair à Yamoussoukro, d'une **capacité de 5 000 tonnes de carcasses/an** autour de :
 - 34 unités d'engraissement
 - 1 abattoir d'une capacité de 2 000 poulets/heure
- Mise en place d'un **centre de formation professionnelle** intégré à l'unité de production de poulet de chair visant à permettre aux producteurs et aux techniciens d'acquérir les techniques pratiques de conduite des élevages ainsi que d'organisation et de gestion de l'unité. Le centre de formation permettra de contribuer à répondre aux besoins du District en matière de formation professionnelle

Prérequis

- Proximité des bassins de consommation de produits avicoles
- Infrastructures de transport suffisantes pour approvisionner les centres urbains
- Contrôle sanitaire strict

Acteurs

- Ministère des Ressources animales et halieutiques
- Investisseur (s) privé (s)

Le projet de développement englobe l'engraissement, l'abattage ainsi que la commercialisation

Processus d'élevage avicole et de production de poulet de chair

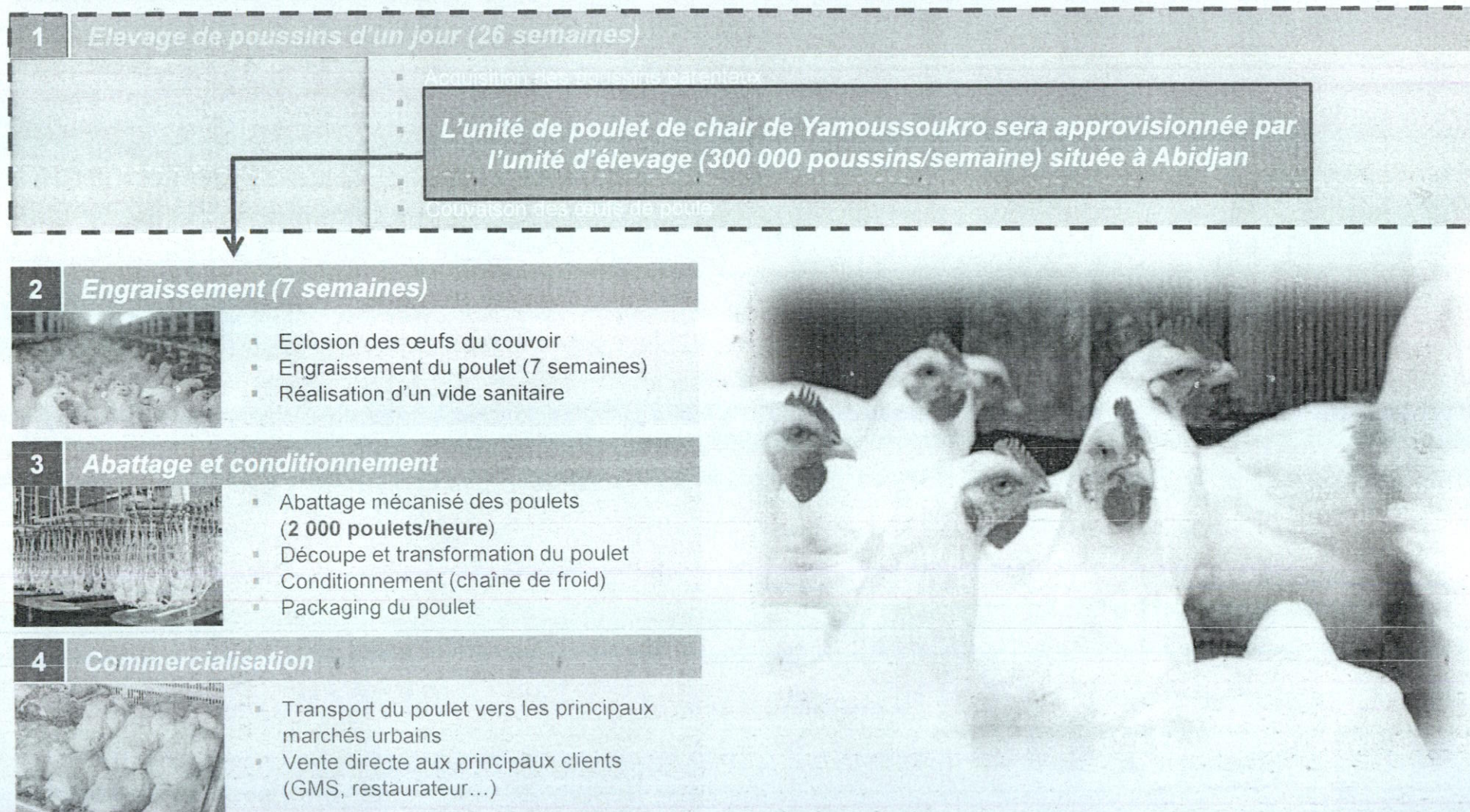


Illustration – Modules de formation proposés au sein du centre de formation

Modules de formation complémentaires* destinés aux étudiants techniciens spécialisés ou aux ouvriers/techniciens

	Thématiques ⁽¹⁾	Profils concernés
Module commun (2 semaines)	• Matériel avicole : caractéristiques des races, reproduction, maîtrise des différents types de bâtiments, matériel (abreuvoirs, mangeoires...), équipements, etc. • Organisation de l'élevage : durée de chaque phase, séquençement, optimisation des bâtiments disponibles, etc. • Risques sanitaires : paramètres d'ambiance (éclairage, ventilation, température...), pathologies dominantes...	Tous les profils identifiés
Modules spécifiques (2 semaines)	• Spécificités de l'élevage des poussins parentaux	Superviseur poussinière
	• Engraissement • Alimentation des poulets	Superviseur engraissement
	• Abattage et la découpe du poulet de chair • Conditionnement et contrôle qualité	Superviseur abattage et découpe

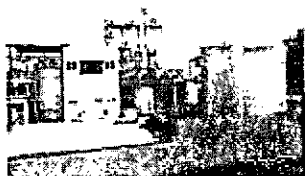
* Liste non exhaustive

Objectifs	• Augmentation de la production de viande porcine • Amélioration de la qualité des produits mis sur le marché • Réduction des importations	Chiffres clés	• Superficie : 4 ha • Investissement : 0,7 MMFCFA • Capacité de l'unité : 100 truies/an • Production de viande : 130 t/an • Emplois créés : 25 directs, 70 indirects, 55 induits
Description	Ce projet intègre l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur de la filière porcine • Mise en place d'une unité intégrée de production de viande porcine et de charcuterie d'une capacité de 100 truies avec une capacité moyenne de production annuelle de 130 tonnes disposant de : ➤ Un atelier d'engraissement ➤ Un abattoir mécanisé d'une capacité de 43 têtes/semaine ➤ Une unité d'aliment de bétail d'une capacité de 16 tonnes/semaine • Mise en place d'un centre de formation professionnelle intégré à la station visant à permettre aux producteurs et aux techniciens d'acquérir les techniques pratiques de conduite des élevages ainsi que d'organisation et de gestion de l'unité		
Prérequis	• Proximité des principaux centres de consommation de produits porcins • Appui de l'état à la mise en place du centre de formation professionnelle	Acteurs	• Ministère des Ressources animales et halieutiques • Interprofession porcine • Investisseur (s) privé (s)

Le projet de développement intègre l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur de la filière

Processus d'élevage et de production de viande porcine

1 Production d'alimentation animale



- Réception des matières premières (maïs, tourteaux de soja...)
- Dosage – Broyage – Mélange
- Mélassage – Granulation – Emiettage – Tamisage – Enrobage
- Ensachage – Chargement en vrac



2 Naissance (10 semaines)



- Acquisition de 100 truies et de 10 verrats (1 verrat pour 10 truies)
- Sevrage pendant 21 jours (18 porcelets/truie) dans des maternités spécialisées
- Post sevrage (40 jours) dans des zones dédiées

3 Engraissement (6-7 mois)



- Elevage ferme d'engraissement (6 – 7 mois)
- Mise à bas
- Alimentation (3 kg/1 kg de viande)

4 Abattage et conditionnement



- Abattage mécanisé des porcs (43 têtes/semaine)
- Découpe et transformation des porcs (viande, charcuterie, etc.)
- Conditionnement (chaîne de froid)
- Packaging

5



- Transport des porcs vers les principaux marchés urbains
- Vente directe à de grands clients (GMS, restaurateur...)

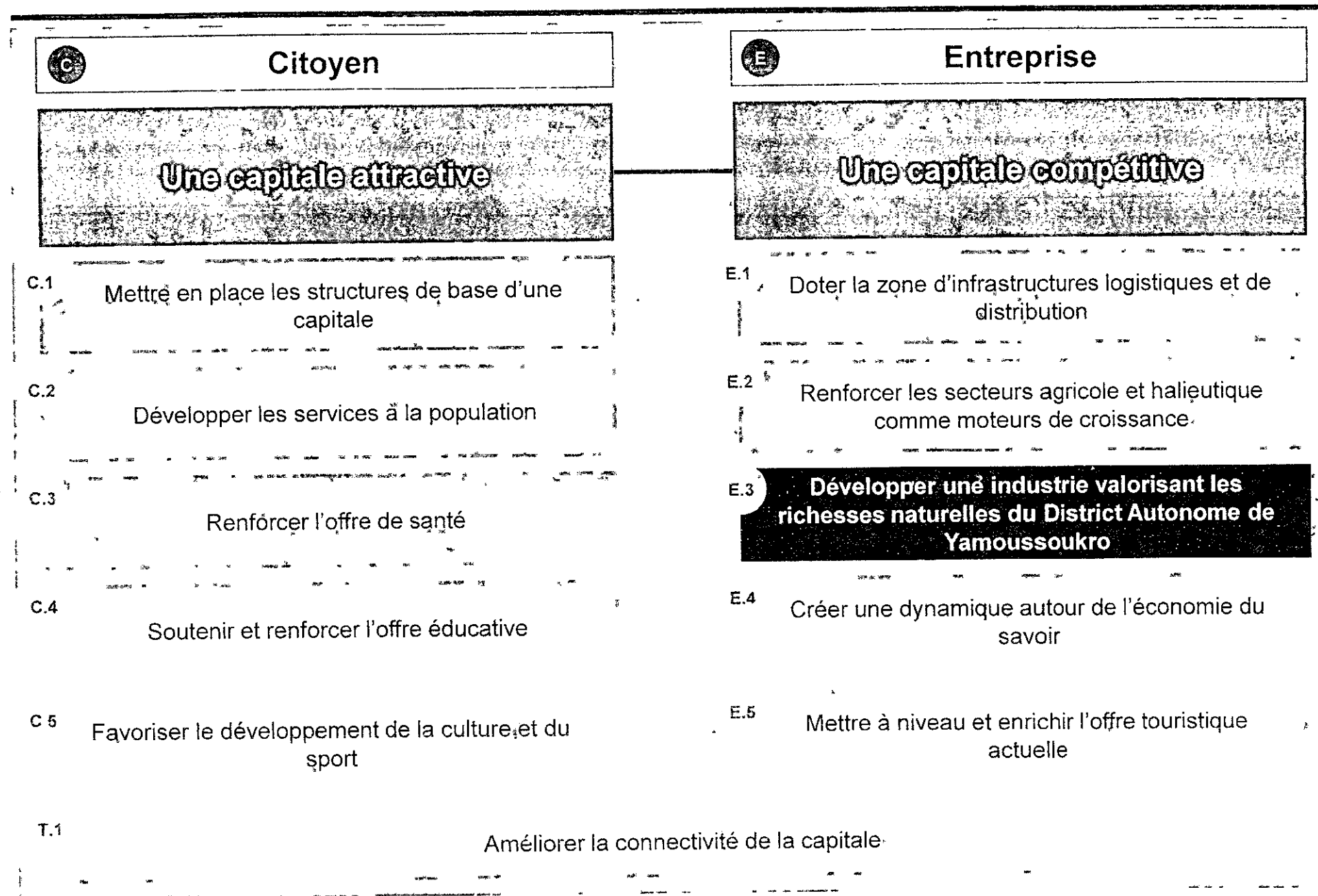
Illustration – Modules de formation proposés au sein du centre de formation

Modules de formation complémentaires destinés aux étudiants techniciens spécialisés ou aux ouvriers/techniciens

	Thématiques ⁽¹⁾	Profils concernés
Module commun (2 semaines)	• Matériel porcin : caractéristiques des races, reproduction, types de bâtiments (maternités, verrateries, bâtiments de sevrage...), équipements, etc. • Organisation de l'élevage : durée de chaque phase, séquençement, optimisation des bâtiments disponibles, etc. • Risques sanitaires : paramètres d'ambiance (éclairage, ventilation, température...), pathologies dominantes, etc.	Tous les profils identifiés
Modules spécifiques (2 semaines)	• Spécificités de l'élevage des porcins	Superviseur ferme
	• Engraissement • Alimentation des porcins	Superviseur engraissement
	• Abattage et découpe • Préparation de la charcuterie porcine • Conditionnement et contrôle qualité	Superviseur abattage et découpe

¹ Liste non exhaustive

Une vision basée sur 11 objectifs stratégiques permettant une croissance inclusive



Mines

- Les sociétés minières privées présentes dans le District Autonome se sont vues attribuer des permis de recherches et d'exploitation d'or (2), de manganèse (1) et de granite (2)
- Le District Autonome compte une carrière industrielle d'exploitation de granite (SOGECA) et cinq carrières de production de sable ; ces exploitations sont étroitement liées aux activités du secteur du bâtiment et des travaux publics.



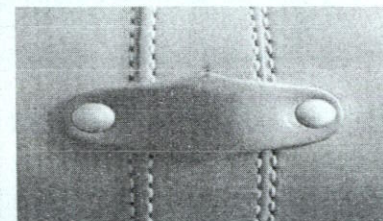
IMM

- Besoin régulier en outillages et équipements agricoles dans une zone géographique à forte composante agricole
- Besoin également d'accompagner la croissance du secteur de la construction et la consommation des ménages avec les ustensiles, équipements et constructions adaptés
- Présence historique d'un savoir-faire artisanal dans le travail des métaux, porté actuellement par des acteurs du secteur informel

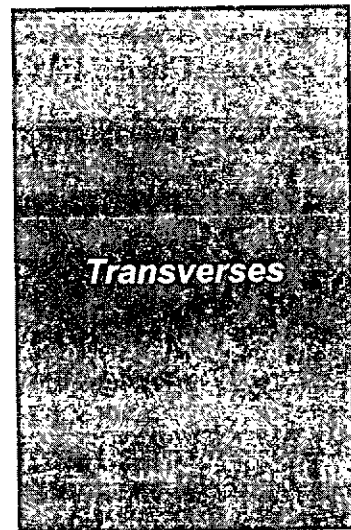


Cuir

- La disponibilité à échelle locale des intrants nécessaires à la production ainsi que la présence d'un abattoir dans le District constituent une opportunité pour l'implantation d'une tannerie
- Présence d'un savoir-faire dans l'artisanat du cuir



Afin de favoriser la bonne exécution des projets, l'Etat se doit d'intervenir de façon volontariste pour mettre en place des mesures d'accompagnement au développement industriel



Prérequis 1

Renforcer le dispositif de sécurité sanitaire

Prérequis 2

Développer le savoir et les compétences industriels

Prérequis 3

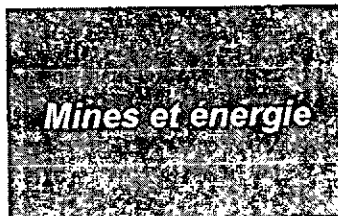
Développer un cadre d'investissement attractif et mettre à niveau le dispositif réglementaire, fiscal et normatif du secteur

Prérequis 4

Moderniser et mettre à niveau les éléments structurants de la filière

Prérequis 7

Lutte contre l'orpaillage



Prérequis 8

Mise en place d'un cadre légal plus souple envers les nouveaux investisseurs et plus rigide concernant les explorateurs sans permis



Prérequis 9

Accès au financement pour l'équipement de la zone de service



Prérequis 8

Mettre en place un abattoir

Prérequis 9

Développer les compétences nécessaires à la mise en place d'une industrie du cuir

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Optimiser l'exploitation du **potentiel minier** du district en fournissant une **main-d'œuvre qualifiée opérationnelle** dans les différents sites d'exploration minière
- Répondre au **besoin croissant en outils et ustensiles métalliques** généré par l'essor **des activités** dans les différents domaines tels que **l'agriculture ou la construction**, mais également par **l'augmentation de la consommation des ménages**
- Mettre à profit l'existence d'un **projet d'abattoir** dans le District Autonome qui représente une **opportunité de taille pour la valorisation des peaux** de bovins et d'ovins **dans le cadre d'une industrie du cuir**.

Chiffres clés

6 Superficie (ha)

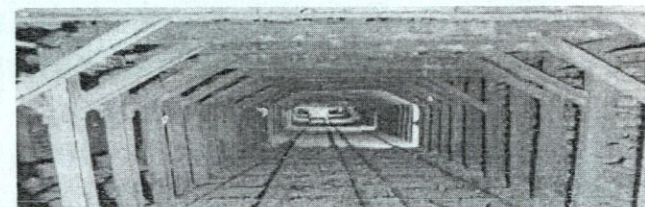
2,7 Investissements (MMFCFA)

135 Nombre d'emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

Mines

1 Création d'un centre de formation des mineurs



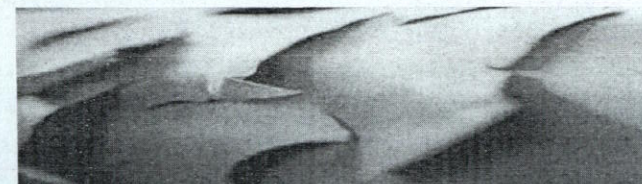
IMM

2 Mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie



Cuir

3 Mise en place d'une tannerie



Objectifs	- Former les Acteurs des mines aux bonnes pratiques du secteur - Améliorer les conditions de travail et de sécurité des mineurs - Professionaliser les mineurs du secteur	Chiffres clés	Superficie : 200 m² Investissement : 18 MFCFA Emplois créés : 5 directs, 10 indirects, 10 induits.

Description

La mise en place de **centres de formation des mineurs** s'inscrit dans le cadre du développement attendu de la filière minière dans le District et dans le pays de façon générale. Un centre de formation aura pour objectif de former les candidats mineurs aux notions de base et aux pratiques incontournables de la mine de manière à offrir une formation complémentaire de celle offerte par l'INPHB.

Les promotions sortantes seront composées de candidats prêts à intégrer une opération d'exploitation minière, maîtrisant les techniques d'extraction et les règles de bonne conduite et de sécurité au sein de la mine. Ces centres de formation permettront ainsi aux investisseurs de bénéficier d'une ressource humaine immédiatement disponible et nécessitant peu d'efforts de formation en interne.

Les cycles de formation des centres proposés seront articulés autour de modules pratiques de courte durée (trois semaines par module), dispensés dans un minimum de deux classes, avec deux formateurs par classe. Les modules nécessaires à la professionnalisation des mineurs sont les suivants (non exclusif) :

- Introduction à l'industrie minière et au métier de mineur
- Notions de géologie et de géotechnique
- Notions sur les explosifs
- Etablissement d'un plan de forage et d'un plan de tir
- Montage et assemblage d'un échafaudage
- Santé et sécurité dans la mine

Prérequis

- Proximité de la main d'œuvre à former
- Mise en place au sein de site d'extraction

Acteurs

- Ministère de l'Industrie et des Mines
- INPH

Objectifs	- Mettre en place des unités artisanales de production d'outillage métallique à usage agricole - Fournir la population en ustensiles de cuisine selon les besoins définis	Chiffres clés	Superficie : 5 ha Investissement : 2,5 MMFCFA Emplois créés : ND
Description	L'approvisionnement de la population de la zone en outillage métallique permet dans un premier lieu de faciliter le travail de la terre, et également d'augmenter la productivité agricole. Il est attendu de mettre à la disposition des ménages de la zone des ustensiles de cuisine, et outils métalliques à usage domestique. L'approvisionnement en matière première destinée à la transformation se fera via un centre de collecte de tôles à l'échelle régionale, qui alimentera chacune des zones de travail des métaux mises en place. Une zone de service sera implantée dans chaque connecteur. Le projet de mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et de métallurgie contribue au développement de la filière agricole et de la consommation des ménages, via la mise à disposition de : - Pelles, pioches, pics, houes, binettes, etc. à main - Lames tranchantes, scies à main, machettes, fourches, etc. - Couteaux, cuillères, ustensiles domestiques, etc. La zone d'activités regroupera 20 à 50 artisans forgerons, regroupés en box mis à leur disposition en location à prix abordable. Ils seront alimentés en matière première à bas coût afin de pouvoir produire des outils et ustensiles à prix compétitifs.		
Prérequis	- Proximité de la demande (ménages et agriculteurs) - Approvisionnement en tôles à bas coût - Savoir-faire et main d'œuvre à bas coût disponibles	Acteurs	Ministère de l'Industrie et des Mines

Objectifs

- Valoriser les peaux résultant de l'abattage des bovins
- Développer l'amont industriel de la filière cuir

Chiffres clés

Superficie : 1 ha
Investissement : 210 MFCFA
Emplois créés : 20 directs, 50 indirects, 40 induits

Le semi-produit Wet Blue est un produit standard de très grande qualité, base de produits finis en cuir raffiné. Développer l'activité de tannerie dans le district permettra de profiter de l'offre de peaux de bovins disponibles, et du positionnement stratégique de la ville au sein du pays.

Description

Le tannage des peaux issues des abattoirs locaux s'effectue après une étape de **conservation**, une étape de **trempage** et des **opérations mécaniques de délainage et d'écharnage**. Le Wet Blue nécessite de **longues périodes de murissement** entre différentes étapes de transformation. Une fois les peaux essorées, elles sont refendues et dérayées en utilisant la liste d'équipements :

- Echarneuse
- Refendeuse
- Foulon de tannage
- Essoreuse
- Ponceuse

Le semi-produit obtenu est essentiellement destiné à l'export (Chine et Europe principalement). Il pourra être exporté sous forme brute ou après une deuxième transformation.

Cette tannerie aura une capacité de production journalière de 3 tonnes.

Prérequis

- Proximité du cheptel bovin
- Projet d'abattoir à Yamoussoukro
- Forte connectivité avec les infrastructures portuaires pour l'export

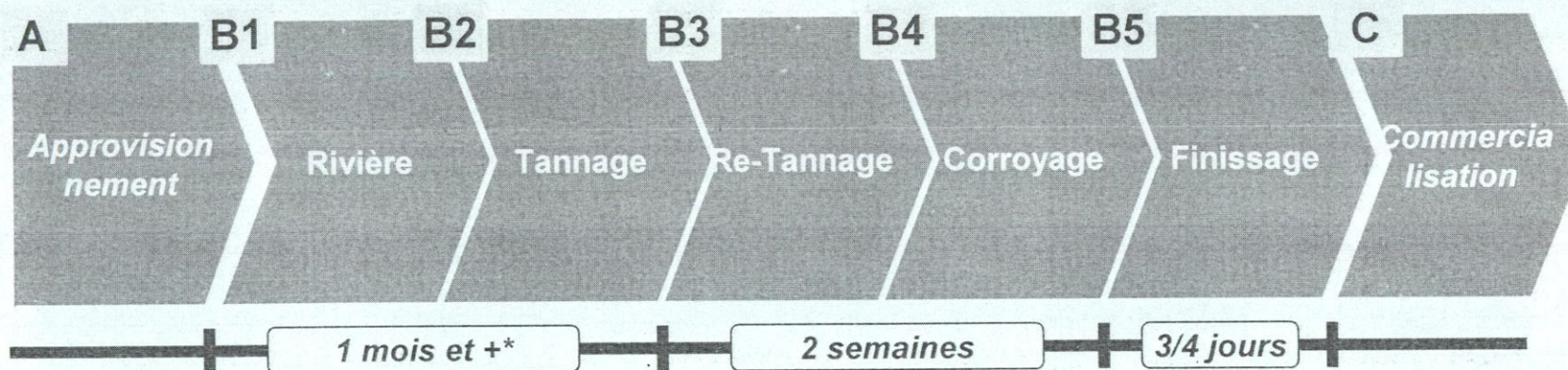
Acteurs

- Ministère de l'Industrie et des Mines
- Industriels du secteur du cuir

#3 Mise en place d'une tannerie – Processus de production

Industrie

Cuir

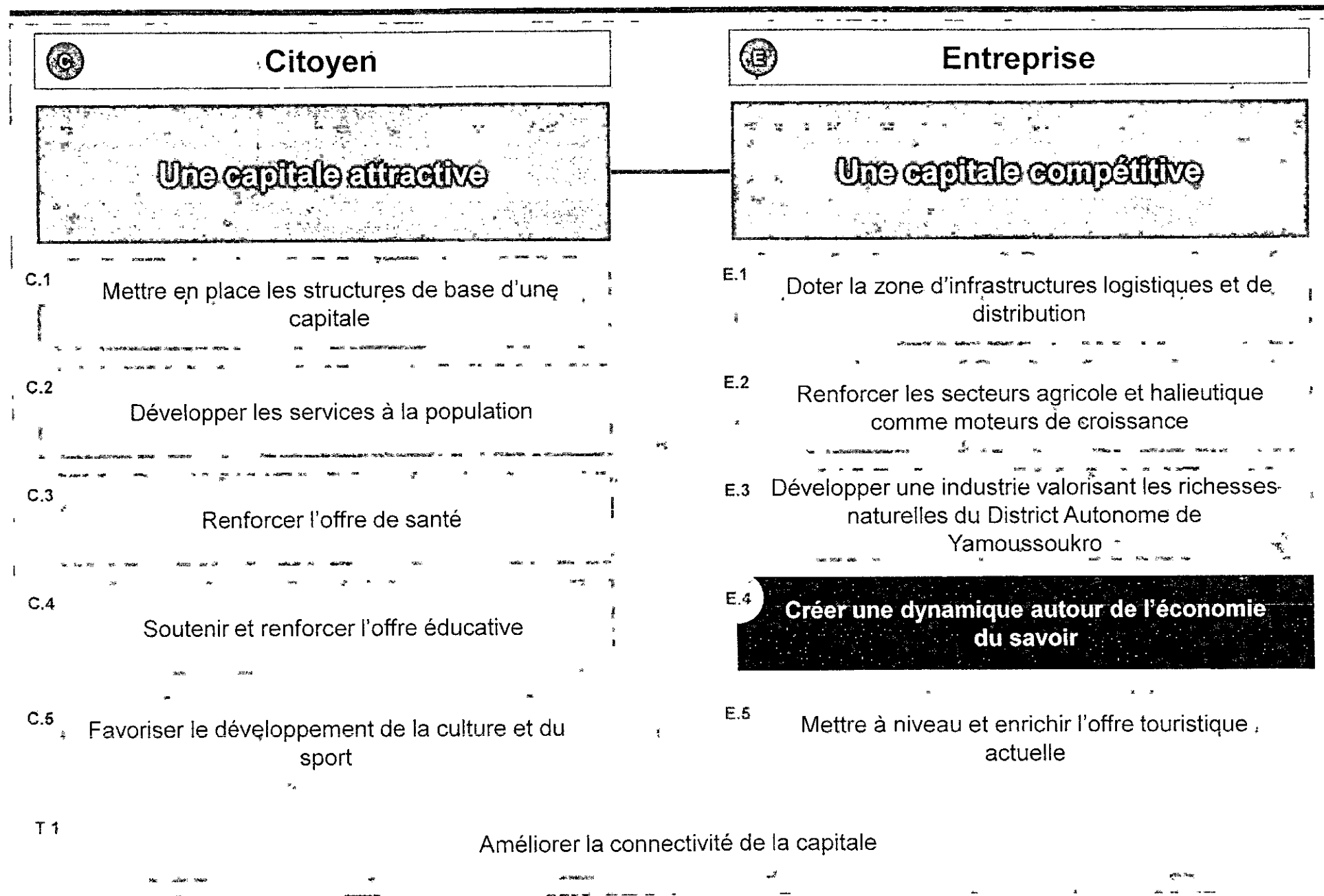


Type de peau/cuir	Peau brute	Peau tripe	Stain/Crust
Type de production	Peau salée	Wet Blue	Produit fini
Equipements clés	Production standardisée	Production personnalisée (en fonction du produit recherché/demandes du client)	
	▪ Foulons ▪ Echarneuse	▪ Foulons	▪ Essoreuse ▪ Refendeuse ▪ Dérayeuse ▪ Machine sous vide ▪ Cadreuse
			▪ Pigmenteuses ▪ Presse
			▪ Pieteuse

* En fonction de la durée de stockage du wet-blue

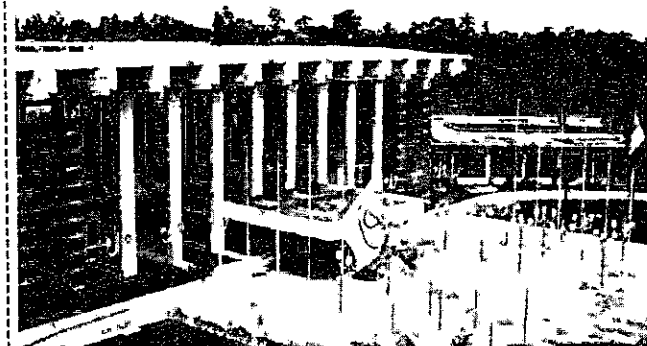
Projets	Superficie (m ²)	Investissement (MFCFA)	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
Centre de formation des mineurs	200	18	5	15	10
Zone d'activités de mécanique générale et métallurgie	50 000	2 500			
Tannerie	10 000	210	20	50	40
Total	60 200	2 728	25	65	50

Une vision basée sur 11 objectifs stratégiques permettant une croissance inclusive



NTIC

- Yamoussoukro, futur pôle culturel du pays, s'est dotée d'un projet de création d'un technopole axé sur les nouvelles technologies.
- La ville, avec ses écoles d'ingénieurs, des laboratoires de recherche et des centaines d'étudiants constitue un vivier intéressant pour les futurs pôles technologiques de la ville.



Recherche

- Avec un projet de CHU, une future université de médecine et un projet de centre de médecine spécialisé, la recherche médicale pourra se spécialiser dans des domaines tels que l'oncologie et la néphrologie.



Formation

- Avec l'INPHB et 8 grandes écoles privées, Yamoussoukro est d'ores et déjà un pôle d'excellence en matière d'éducation supérieure. De plus, des programmes sont en cours afin de réhabiliter certaines structures et enrichir l'offre de formation supérieure (métiers du pétrole et de l'aéronautique notamment).



Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Avec l'INPHB et 8 grandes écoles privées, Yamoussoukro est d'ores et déjà un pôle d'excellence en matière d'éducation supérieure et des programmes sont prévus/lancés pour réhabiliter certaines structures et enrichir l'offre de formation supérieure (métiers du pétrole et de l'aéronautique notamment)
- Cet enrichissement de l'offre doit s'accompagner également d'une augmentation des capacités liées à la recherche et à l'innovation, ce qui accroîtra la notoriété et le rayonnement de Yamoussoukro au sein de la sous-région, autour d'un concept de « cité du savoir » et de pôle d'excellence
- L'amélioration des capacités en R&D et innovation, ainsi que la population estudiantine, permettront de développer une économie autour du savoir, et également d'envisager le développement d'activités d'offshoring de services

Chiffres clés

3 406

Superficie (ha)

119,0

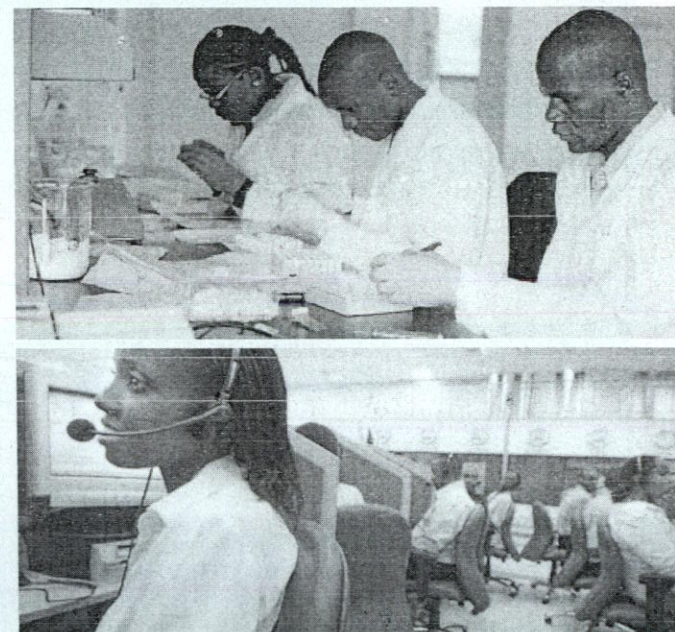
Investissements
(MMFCFA)

49 885

Emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

NTIC	1	Création d'un technopole
	2	Mise en place d'un centre de recherche au service de maladies spécifiques
Recherche	3	Mise en place d'un campus universitaire
	4	Création d'une faculté de médecine et de pharmacie
	5	Création d'une école des Métiers
Formation		



#1 Création d'un technopole

Objectifs

- Promouvoir la création et le développement d'entreprises dans les secteurs des TIC, des technologies vertes et de l'industrie culturelle en Côte d'Ivoire

Chiffres clés

- **Superficie** : 3 300 ha
- **Investissement (Privé)** : 10 MMFCFA
- **Emplois** : 6 840 directs, 17 100 indirects, 13 680 induits

Yamoussoukro, capitale politique et administrative du pays, se veut également capitale du savoir et se dote de plusieurs infrastructures qui lui permettront à terme d'assurer toutes les fonctions administratives et culturelles de la capitale économique Abidjan.

Le technopole permet d'abriter et d'accompagner des start-ups nationales des nouvelles technologies. Les services qu'il leur offre sont les suivants :

Description

- Locaux prêts à l'emploi (électrifiés, éclairés, connectés et informatisés) avec services communs (sécurité, nettoyage, gardiennage...)
- Locaux communs à usage événementiel : salles de conférences, de formation, stand commercial, espace de rencontre des entreprises
- Services de proximité : banque, poste, restauration, télécommunications, agences de voyages...

Le technopole s'inscrit dans un écosystème favorisant la compétitivité des entreprises qu'il accueille, avec notamment des institutions financières, de formation et des associations.

Cette participation d'entreprises privées, d'associations et de l'Etat, permet d'offrir des services complets à des prix compétitifs tout en assurant le rayonnement régional et mondial du pays en matière de nouvelles technologies.

Prérequis

- Mesures d'accompagnement des entreprises des NTIC
- Partenariats Public-Privé

Acteurs

- Ministère du Commerce
- Ministère de la Construction et de l'Urbanisme
- Organismes de financement

#2

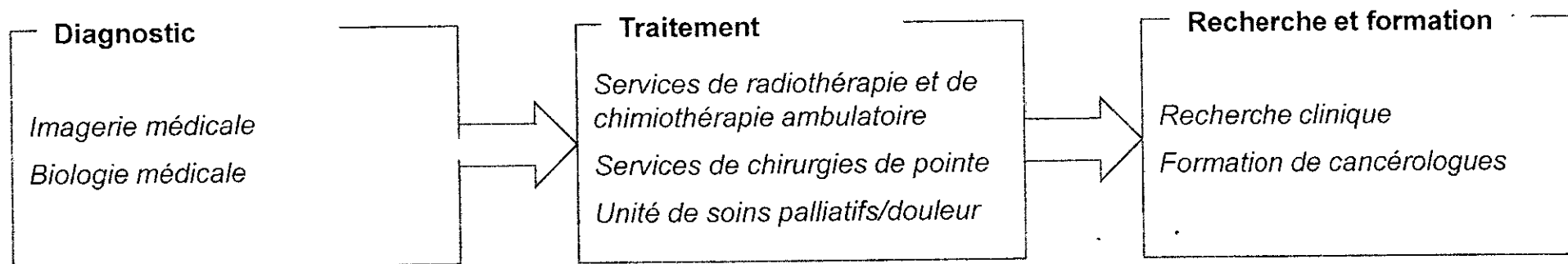
Mise en place d'un centre de recherche au service de maladies spécifiques

Objectifs	• Disposer d'équipements spécifiques aux maladies oncologiques et néphrologiques • Améliorer l'efficacité d'exécution des traitements et des actes chirurgicaux • Permettre la recherche médicale, médicamenteuse et l'exécution d'essais cliniques	Chiffres clés	• Superficie : 2 400 m² • Investissement (Privé) : 13,6 MMFCFA • Emplois : 30 directs, 75 indirects, 60 induits
Description	La création d'un centre de recherche spécifique aux maladies oncologiques et néphrologiques est nécessaire afin de mutualiser les investissements et acquérir du matériel dédié, mais aussi de réunir des expertises. Ce centre permettra également la spécialisation des étudiants, la recherche et la réalisation d'essais cliniques. Le centre de recherche comportera donc 3 fonctions complémentaires, à savoir : • Le traitement efficace et personnalisé des malades • La formation des étudiants internes pour les spécialités oncologiques et néphrologiques • La recherche et l'innovation médicales (doctorats, thèses), médicamenteuses et l'exécution d'essais cliniques Il réunira donc les professeurs et docteurs qui soigneront les malades et formeront les étudiants dans des conditions techniques optimales. Ils pourront alors s'engager dans la recherche médicale et exécuter des essais cliniques.		
Prérequis	• Financement de la construction et des équipements par l'Etat • Mise à disposition du foncier par le District • Existence d'expertise médicale spécifique	Acteurs	• Ministère de la Santé et de l'hygiène publique • Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

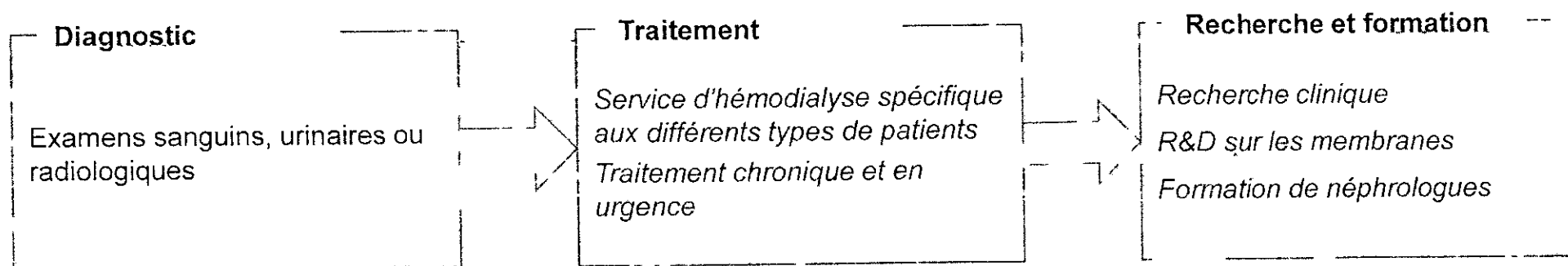
Illustration – Description des centres

Centre d'oncologie

- Initier et coordonner la recherche et l'innovation scientifiques en oncologie
- Répondre aux besoins de toutes les personnes concernées, du dépistage à la guérison
- Coordonner les actions de lutte contre les cancers
- Développer la recherche médicale et permettre la mise en place d'essais cliniques

**Centre de néphrologie**

- Répondre aux besoins spécifiques des personnes concernées, du dépistage à la guérison
- Initier et coordonner la formation, la recherche et l'innovation scientifiques en néphrologie



#3 Mise en place d'un campus universitaire

Objectifs	- Proposer des formations adaptées à l'accompagnement des industries en croissance dans la zone - Proposer des infrastructures nouvelles à l'ensemble des étudiants de la zone	Chiffres clés	Superficie : 103 ha Investissement (Privé) : 95 MMFCFA Emplois : 2 000 directs, 5 000 indirects, 4 000 induits
Description	Le développement de plusieurs projets rattachés à des industries différentes crée un besoin en ressources humaines qualifiées. L'offre de formation proposée dans la zone est essentiellement concentrée autour de disciplines économiques et littéraires. Ainsi, la mise en place de formations adaptées aux perspectives de croissance de la zone est nécessaire. Ce campus universitaire répondra aux besoins en formation, mais également en infrastructures, afin de dispenser les cours dans les meilleures conditions. Le nouveau campus s'articulera autour des pôles suivants : - Ecole des métiers - Faculté de médecine et des métiers de la santé - L'ensemble des 7 grandes écoles de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny sera également rattaché au campus Le campus proposera également un ensemble d'infrastructures accessibles aux étudiants de la zone incluant : - Une cité universitaire, afin d'assurer aux étudiants un logement dans de bonnes conditions - Un restaurant universitaire - Un complexe sportif - Une bibliothèque incluant une salle informatique		
Prérequis	- Disponibilité du terrain nécessaire à la réalisation du projet - Corps professoral compétent dans les disciplines enseignées - Implication et accompagnement des entreprises du secteur privé dans la mise en place des programmes de formation et des infrastructures	Acteurs	- Ministère de l'Éducation Nationale - Ministère de la Construction et de l'Urbanisme

Objectifs	- Mettre à disposition un personnel qualifié et compétent - Améliorer la qualité de la formation initiale du personnel paramédical	Chiffres clés	Superficie : 2 900 m² Investissement (Public) : 247 MFCFA Budget de fonctionnement annuel : 111,5 MFCFA Emplois : 110 directs, 275 indirects, 220 induits
Description	A l'horizon 2020, le District Autonome de Yamoussoukro affichera un manque en personnel de santé estimé à 37 médecins, 129 infirmiers, 415 chirurgiens-dentistes et 25 pharmaciens. Le projet consiste à mettre en place une faculté de médecine et de pharmacie, adossée au CHU, pour : - Assurer la formation continue et l'accompagnement de 1 000 étudiants par an en médecine générale et dans diverses spécialités (gynécologie, radiologie, pédiatrie, radiologie...) - Assurer la formation de 500 étudiants par an dans le domaine paramédical (formation en soins infirmiers, formation en soins sages-femmes, formation en kinésithérapie...) - Proposer des formations continues pour la mise à niveau du personnel médical et paramédical existant La faculté de médecine et de pharmacie de Yamoussoukro doit être dotée de : 100 enseignants pouvant être représentés par le personnel médical et paramédical spécialisé de la zone 1 amphithéâtre d'une capacité de 200 étudiants 10 salles de cours d'une capacité de 100 étudiants 3 laboratoires de recherche - Une bibliothèque regroupant des ouvrages et des abonnements à des revues spécialisées		
Prérequis	- Disponibilité du foncier et des équipements nécessaires à la formation - Disponibilité de ressources humaines suffisantes pour assurer la formation - Mise en place d'un dispositif incitatif pour l'affectation et la fidélisation du personnel	Acteurs	- Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique - Ministère de la Construction et de l'Urbanisme - Collectivités territoriales

#4 Création d'une faculté de médecine et de pharmacie

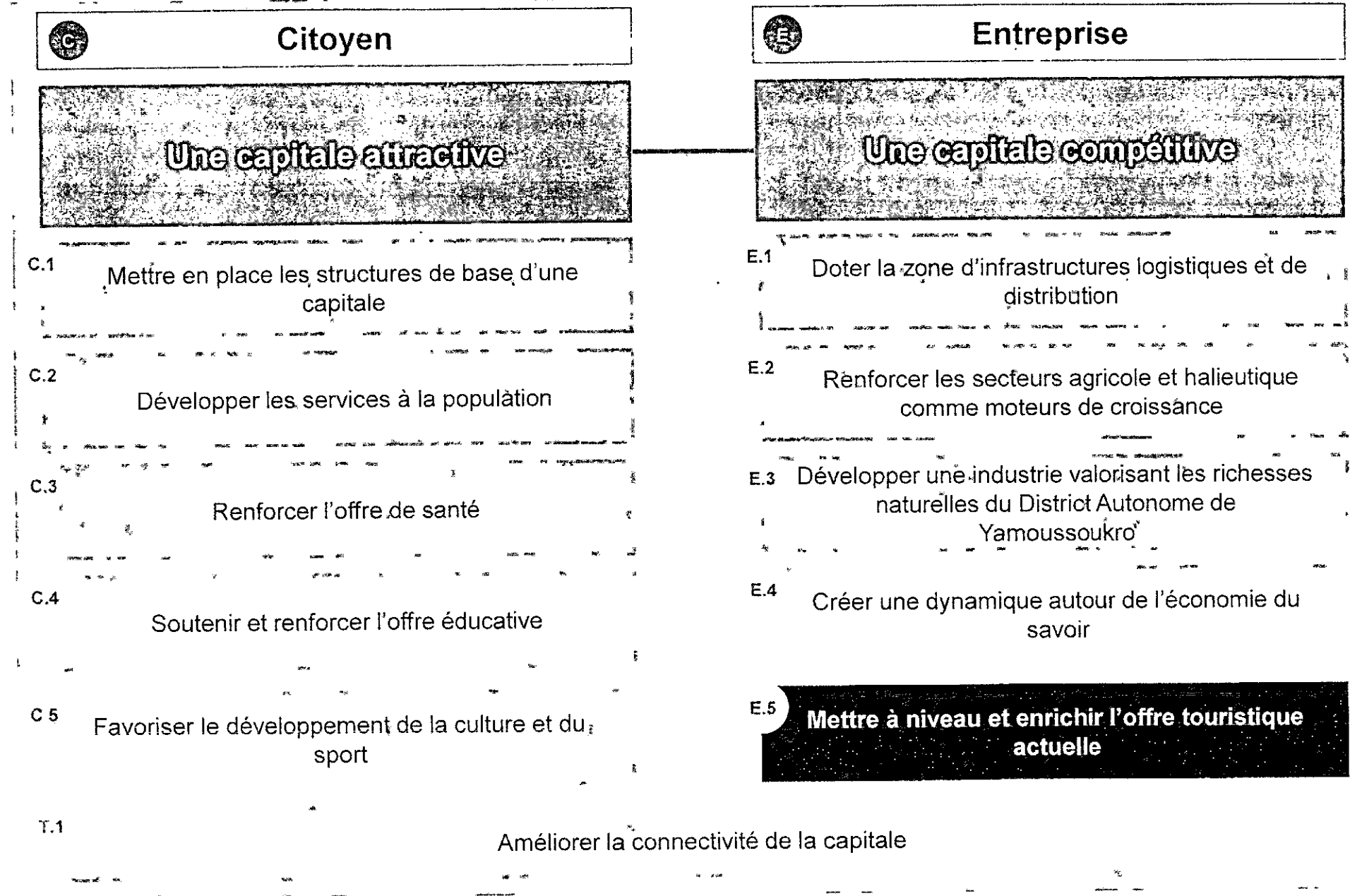
Infrastructures et équipements			Ressources humaines		
		Nombre	Capacité	Effectif	
Enseignant	Amphithéâtre	1	200	Corps professoral dans diverses spécialités : - Médecine générale - Cardiologie, pédiatrie, radiologie, gynécologie, ophtalmologie...	100
	Salles de cours	10	100		
	Laboratoires	3			
Annexes	Allées de circulation et espaces verts			Personnel administratif (direction, comptabilité, secrétariat, accueil...)	5
	Locaux administratifs				
	Bibliothèque			Personnel de maintenance et d'entretien des espaces	5
	Salle de réunion et de travail				
Formation de 1 000 étudiants par an en médical					
Formation de 500 étudiants par an en paramédical					
Formation continue du personnel médical et paramédical					

#5 Création d'une école des métiers

Objectifs	• Dispenser un enseignement de qualité et former de façon continue les étudiants à des disciplines théoriques et pratiques • Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes	Chiffres clés	• Superficie : 2 ha • Investissement (Privé) : 200 MFCFA • Emplois : 90 directs, 225 indirects, 180 induits
Description	La mise en place d'une école des métiers est une composante inhérente à la création d'un pôle économique du savoir. L'évolution continue des besoins et des métiers implique une offre et des contenus de formation régulièrement actualisés afin de rester en adéquation avec les spécificités du marché et des entreprises. L'école aura pour mission principale la formation d'élèves à travers plusieurs programmes : • Formation généraliste d'ingénieur; notamment aux disciplines de génie mécanique, génie industriel et génie énergétique • Licences de technologie (au vu de la vocation du technopôle) • Formations spécialisées par la voie de l'apprentissage • Masters de recherche • Formations et études doctorales L'école devra disposer des principaux services et infrastructures à même de garantir les meilleures conditions d'apprentissage et de succès aux étudiants et apprenants, à savoir : • Des laboratoires de recherche, amphithéâtre et ateliers • Des partenariats universitaires reconnus • Un département spécialisé dans la relation «école-entreprises » assurant une forte proximité avec le tissu économique • Une accréditation nationale, voire internationale		
Prérequis	• Disponibilité du foncier • Enseignants-chercheurs qualifiés	Acteurs	• Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique • METFP

Filière	Superficie (ha)	Investissement (MMFCFA)	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
NTIC	3 300	10	6 840	17 100	13 680
Recherche	0,24	13,6	30	75	60
Formation	105,3	95,4	2 200	5 500	4 400
Total	3 405,5	119	9 070	22 675	18 140

Une vision basée sur 11 objectifs stratégiques permettant une croissance inclusive



Rappel des conclusions du diagnostic

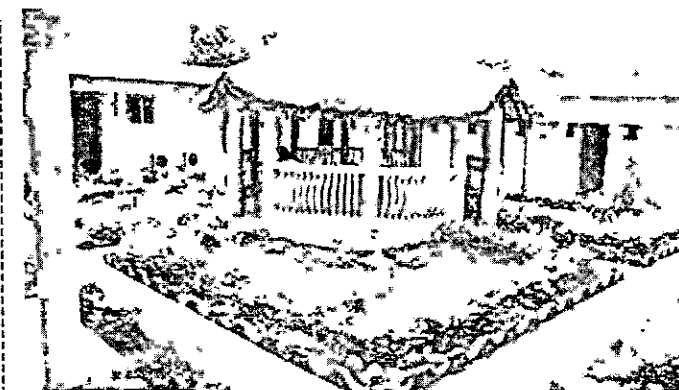
Ressources touristiques

- Le District Autonome de Yamoussoukro dispose de ressources touristiques naturelles diversifiées, par exemple :
 - La réserve naturelle d'Abokouamékro
 - La Basilique Notre-Dame-de-la-Paix de Yamoussoukro
- Toutefois, les ressources touristiques sont peu valorisées et mal entretenues, voire méconnues



Offre d'hébergement

- Le District Autonome de Yamoussoukro concentre près de 50 % des établissements hôteliers de la zone Centre Nord-Est
- L'essentiel de l'offre hôtelière n'est pas classé, bien qu'il existe des établissements de bon standing dans le District Autonome
- De nombreux hôtels ne disposent pas d'agrément professionnel ou de licences d'exploitation, d'autres ne sont pas ou peu entretenus



Offre de restauration et animation

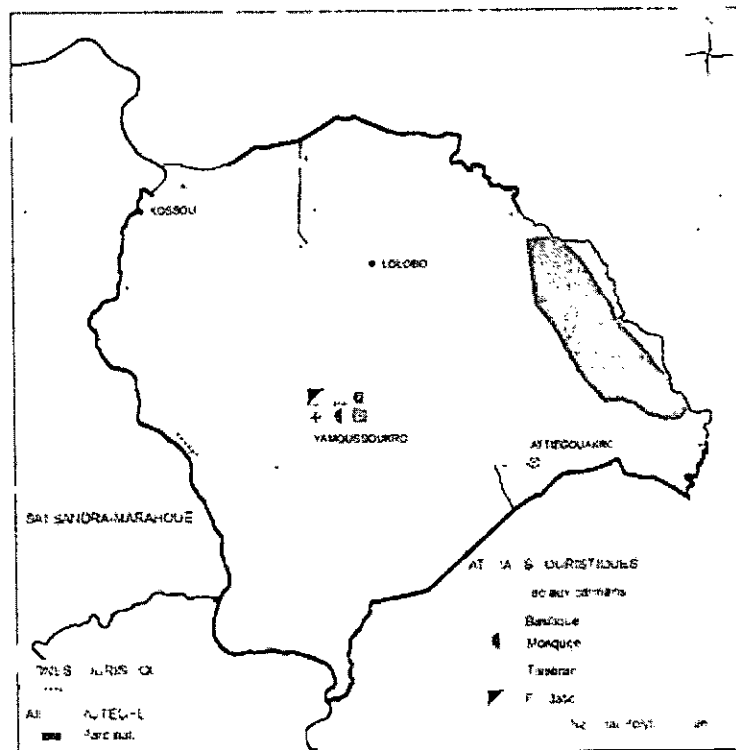
- L'offre de restauration est principalement constituée de petits établissements de type buvette ou maquis, bien qu'il existe des restaurants notamment à Yamoussoukro



Mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle

Rappel des conclusions du diagnostic

Principales ressources naturelles du District Autonome de Yamoussoukro



Circuit touristique

- Le circuit des « visages de la Côte d'Ivoire »

Principales ressources culturelles du District Autonome de Yamoussoukro



Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Développer **une offre touristique et artisanale** permettant de véhiculer une véritable image de marque et d'augmenter la notoriété de la zone
- Lever les freins au développement de la filière touristique, liés :
 - Au manque de valorisation des ressources touristiques
 - À une offre d'hébergement limitée
 - À une offre de restauration limitée
- Proposer une nouvelle offre touristique et artisanale qui permette :
 - De cibler une clientèle touristique plus diversifiée
 - De développer une offre structurante (hôtellerie, restauration, circuits touristiques)
 - De mieux exporter le produit artisanal ivoirien

Chiffres clés

3

Superficie (ha)

10,2

Investissements
(MMFCFA)

2 035

Nombre d'emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

Valorisation du patrimoine

1 Réhabilitation et valorisation des sites touristiques

2 Création d'un centre artisanal

3

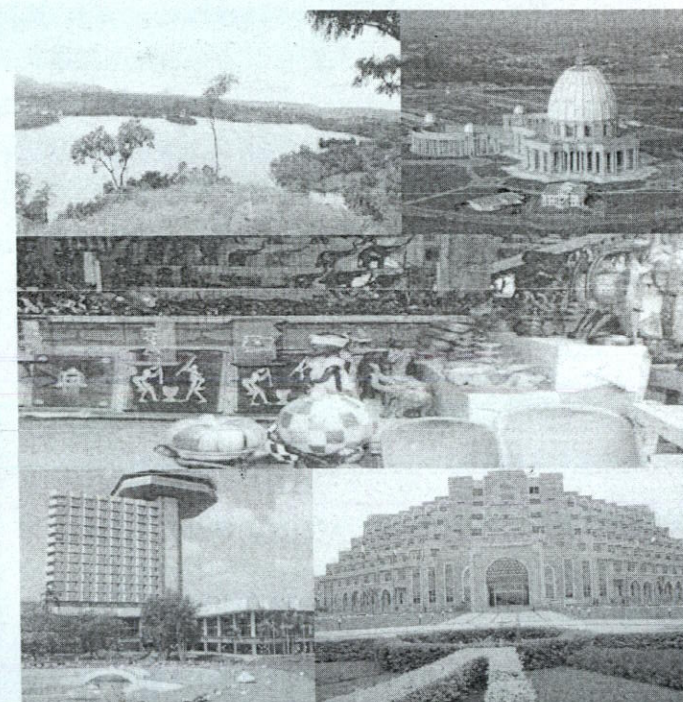
Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration

4

Construction d'un centre de conférence

5

Construction d'un centre commercial



Objectifs

- Développer l'offre touristique

Chiffres clés

- **Superficie** : 9 000 m²
- **Investissement (Public)** : 54 MFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 24,3 MFCFA
- **Emplois** : N.D

Description

Le District Autonome de Yamoussoukro dispose d'un potentiel touristique varié.

Le projet de valorisation des sites touristiques se décline en 2 volets :

Volet 1 : Mise à niveau des sites historiques de la zone

- Réhabilitation et valorisation des sites touristiques : plantations,...
- Réhabilitation et équipement de la Réserve de Faune d'Abokouamékro qui était l'une des destinations privilégiées des touristes en quête de safari

Volet 2 : Organisation de visites à thème

- Incitation des agences de voyages de la zone à organiser des visites des sites touristiques religieux du District et à faire découvrir aux touristes internationaux les produits artisanaux locaux à travers l'organisation d'activités de tissage, de poterie et de sculpture ainsi que la diversification des atouts et des événements culturels de la zone : fête de l'igname, fête de Pâques, les danses traditionnelles...

Prérequis

- Développement des infrastructures routières afin d'assurer une accessibilité aux sites touristiques

Acteurs

- Ministère du Tourisme
- Collectivités territoriales

- **Superficie** : 1 300 ha
- **Investissement (Public)** : 296 MFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 133,2 MFCFA
- **Emplois créés** : 40 directs, 100 induits, 80 indirects

Objectifs

- *Accroître l'attractivité du territoire*

Chiffres clés

Description

Le District Autonome de Yamoussoukro souffre d'un manque d'infrastructures dédiées à l'exposition et à la vente de produits artisanaux

Le projet de création d'un village d'artisans consiste en l'aménagement d'un espace pour la production, la commercialisation et l'exposition des produits artisanaux locaux à Yamoussoukro

Le village dispose :

- D'une unité moyenne de poterie équipée de tours électriques ou mécaniques, de fours à gaz pour la cuisson à grand feu et du petit outillage nécessaire à la réalisation des objets
- D'une unité moyenne de tissage traditionnel équipée en matière première et en outils nécessaires à la fabrication des objets

L'organisation d'activités de poterie, de sculpture et de tissage à destination des touristes nationaux et internationaux dans le cadre du programme de valorisation du patrimoine culturel

L'organisation de programmes de formation dans les métiers de l'artisanat en adoptant une approche appropriée d'apprentissage

Prérequis

- *Disponibilité du foncier nécessaire*
- *Structuration des points de vente et du circuit de distribution*

Acteurs

- *Ministère du Tourisme*
- *Ministère du Commerce de l'Artisanat et de la promotion des PME*
- *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme*
- *Collectivités territoriales*

Objectifs

- Développer l'offre touristique
- Accroître l'attractivité du territoire
- Développer un tourisme durable

Description

Le projet de mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration se décline en 2 volets :

Programme de mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration actuelle

- La réhabilitation et l'équipement de 123 sites d'hébergement non classés
- La rénovation de l'hôtel Président
- La mise à niveau des sites de restauration existants

Programme de développement d'une offre d'hébergement et de restauration adéquate

- Construction de restaurants à thème spécialisés
- Aménagement de scènes d'animation au sein des restaurants pouvant accueillir les danseurs et les chanteurs nationaux afin de promouvoir la culture ivoirienne

Prérequis

- Disponibilité du foncier nécessaire
- Disponibilité de ressources humaines suffisantes

Acteurs

- Ministère du Tourisme
- Ministère de la Construction et de l'Urbanisme
- Collectivités territoriales

Objectifs

- Professionnaliser le service d'accompagnement des touristes en voyage d'affaires

Chiffres clés

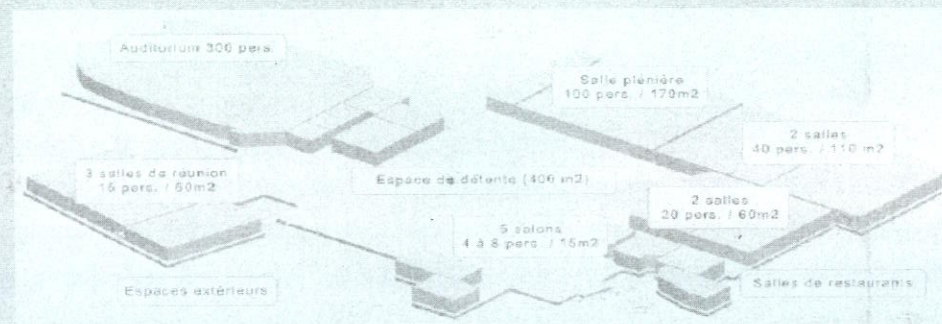
- **Superficie** : 0,15 ha
- **Investissement (Public)** : 1,1 MMFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 0,495 MMFCFA
- **Emplois créés** : 30 directs, 75 induits, 60 indirects

Description

Le projet de développement du tourisme d'affaires se décline en 2 volets :

Construction d'un centre de conférence de 1 500 m² doté de :

- 6 salles de réunion
- Un auditorium d'une capacité de 300 personnes
- 2 salles de restaurants
- Un espace polyvalent
- Un parking privé
- Un accès WiFi



Programme d'accompagnement des touristes en voyage d'affaires, à travers la disponibilité de 10 guides touristiques assurant :

- Le transport des voyageurs
- Les réservations hôtelières et de restauration
- Les réservations aériennes et de trains

Prérequis

- Disponibilité du foncier nécessaire
- Disponibilité de ressources humaines suffisantes

Acteurs

- Ministère du Tourisme
- Ministère de la Construction et de l'Urbanisme
- Collectivités territoriales

Objectifs

- Développer le commerce local
- Répondre aux besoins de consommation de la population locale et des futurs visiteurs
- Moderniser les modes de consommation

Chiffres clés

- **Superficie** : 1,5 ha
- **Investissement (Privé)** : 8,7 MMFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 3,915 MMFCFA
- **Emplois créés** : 300 directs, 750 induits, 600 indirects

La construction d'un centre commercial permettra de faire de Yamoussoukro un hub commercial régional et de répondre aux besoins de consommation de la population locale. Il permettra d'attirer vers Yamoussoukro des touristes en provenance des pays frontaliers recherchant une offre commerciale variée de moyenne et haute gammes.

Description

Le centre commercial, d'environ 15 000 m² et comprenant une cinquantaine d'enseignes, aura une architecture moderne et proposera notamment :

- Un hypermarché
- Une galerie marchande pour l'habillement, l'ameublement et la technologie
- Un espace de restauration (Food court)
- Un espace de loisirs
- Une salle de cinéma
- Une salle de spectacle
- Une salle d'exposition
- Un parking

Prérequis

- **Disponibilité du foncier nécessaire**
- **Disponibilité de ressources humaines suffisantes**

Acteurs

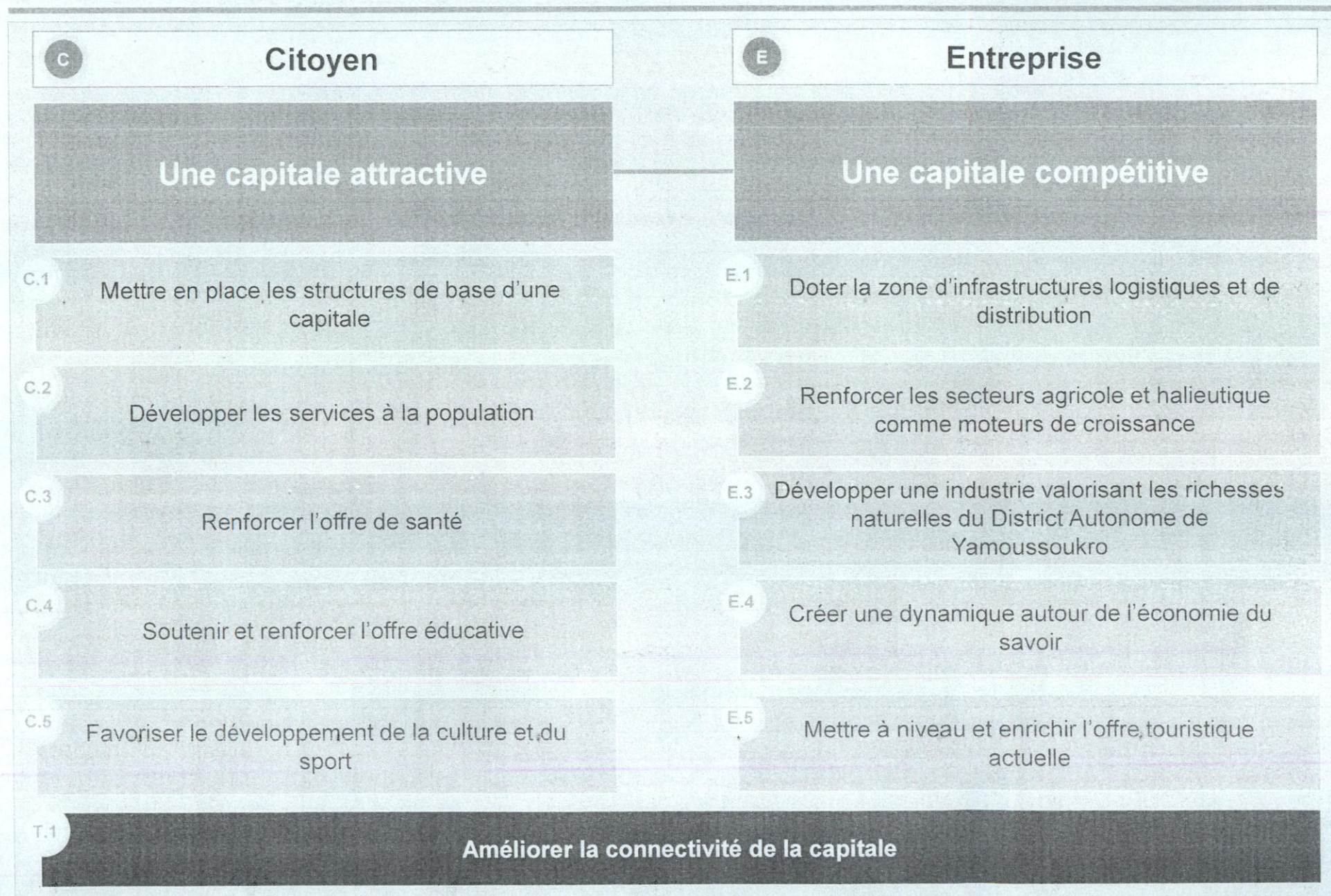
- Ministère du Tourisme
- Ministère du Commerce
- Collectivités territoriales
- Investisseurs privés

Infrastructures	Superficie (ha)	Investissement (MFCFA)	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
Sites touristiques	0,9	54	ND	ND	ND
Villages d'artisans	0,1	296	40	100	80
Centre de conférence	0,15	1 100	30	75	60
Centre commercial	1,5	8 700	300	750	600
Total	2,7	10 150	370	945	740

Sommaire

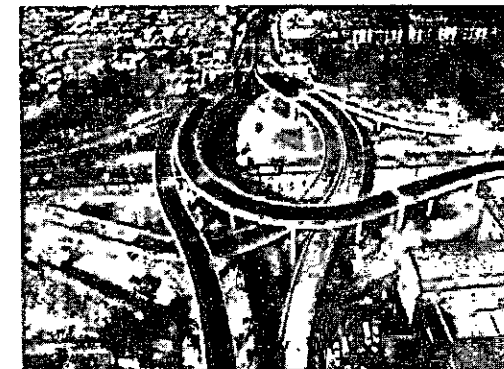
1	Contexte et objectifs
2	Synthèse du plan de la zone
3	Conclusion
4	Banque de projets
4.1	Projet 1
4.2	Projet 2
4.3	Projets d'infrastructures

Une vision basée sur 11 objectifs stratégiques permettant une croissance inclusive



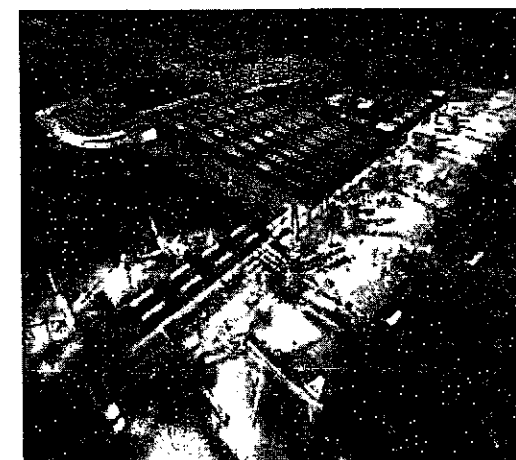
Infrastructures routières

- La zone est caractérisée par un réseau routier plus dense que la moyenne nationale, essentiellement grâce au District Autonome de Yamoussoukro qui affiche un taux de revêtement de plus de 14 %.
- La ville de Yamoussoukro possède une armature routière importante en bon état dans l'ensemble : plus de 230 km de voirie urbaine ont été réalisés, dont environ 130 km de chaussée revêtue et 60 km de voies en terre
- Toutefois, la ville ne possède pas de système de transport urbain



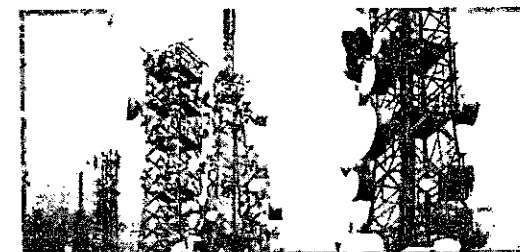
Infrastructures aéroportuaires

- Les aéroports internationaux de Yamoussoukro et de Bouaké constituent un atout majeur pour le désenclavement de la zone malgré leur besoin de réhabilitation et de modernisation.
- L'aéroport international de Yamoussoukro est le deuxième aéroport du pays, il est doté d'une piste d'atterrissage de 3 000 mètres de long et de 45 mètres de large. Il compte par ailleurs une aérogare, un salon VIP, deux hangars de frets et 24 logements pour le personnel d'astreinte. L'aéroport fonctionne avec 92 agents permanents et 11 occasionnels



TIC

- Avec plus de 50,7 % de localités non couvertes par le réseau mobile national, la zone Centre Nord-Est est la zone du pays qui présente le plus de zones blanches
- Yamoussoukro est connectée au réseau de fibres optiques



T1 Améliorer la connectivité de la capitale

Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- **Renforcer le réseau routier**, principal moyen de connectivité, est un prérequis nécessaire au développement de l'économie et du commerce dans le pays.
- **Doter le District Autonome de Yamoussoukro**, future capitale politique du pays, d'infrastructures de transports adaptées aux besoins attendus.
- **Intensifier l'effort d'investissement** en infrastructures, afin d'accompagner le flux futur autour de la ville du savoir et de la formation.

Chiffres clés

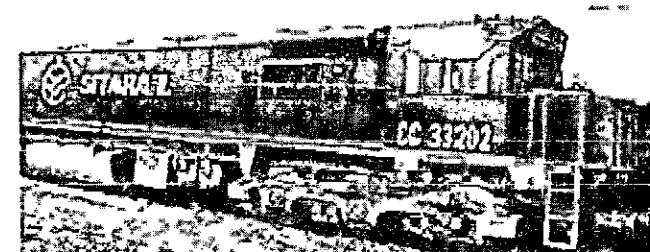
1 025 Superficie (en ha)

915 Linéaire (en km)

144,5 Investissements (MMFCFA)

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

Routier	1 Réhabilitation et renforcement du réseau routier
	2 Reconstruction de la gare routière
Ferroviaire	3 Raccordement à la ligne ferroviaire
	4 Création d'une ligne de tramway
Aéroportuaire	5 Réhabilitation de l'aéroport international



#1 Réhabilitation et renforcement du réseau routier

Objectifs	▪ Disposer d'infrastructures routières fiables ▪ Optimiser les flux de personnes et de marchandises ▪ Rendre le territoire plus attractif pour les investisseurs	Chiffres clés	• Linéaire total : 915 km • Investissement (Public) : 84 MMFCFA • Frais de maintenance annuelle : 5 MMFCFA
Description	Le secteur routier fait l'objet de projets de réhabilitation et d'extension des routes. En effet le Plan National de Développement 2016-2020 prévoit la construction de nouvelles routes et autoroutes, ainsi que le renforcement du réseau existant. Afin d'optimiser l'émergence des pôles économiques de compétitivité, un système de priorisation des projets routiers a été défini pour l'ensemble du territoire Le réseau routier du District Autonome de Yamoussoukro est composé de routes bitumées et de routes en terre. Le réseau routier est généralement en mauvais état. La plupart des routes en terre ne sont pas praticables en toute saison. Afin d'assurer le désenclavement de toutes les zones habitées du territoire du District Autonome, un programme de réhabilitation va permettre de : • Identifier les axes du District à renforcer et réhabiliter • Programmer les travaux de réhabilitation • Réhabiliter et renforcer le réseau routier		
Prérequis	▪ Accès aux matériaux de construction ▪ Présence d'entreprises du BTP aptes à répondre au critères des travaux	Acteurs	• Ministère des Infrastructures économiques

#2 Reconstruction de la gare routière

Objectifs

- Développer et structurer le réseau de transport terrestre dans la zone
- Améliorer la gestion et accroître l'efficacité du transport routier de voyageurs et de marchandises

Chiffres clés

- **Superficie :**
5 000 m²
- **Investissement (Public) :**
4 MMFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel :** 240 MFCFA

L'implantation de gares routières modernes permettra de structurer un secteur sinistré par les crises et marqué par les activités informelles. Le transport de personnes et de marchandises, fondamental dans une zone qui constitue un carrefour majeur de transit des marchandises, doit être optimisé.

La mise en place de plusieurs gares connectées à une gare centrale localisée dans le District Autonome de Yamoussoukro est indispensable à l'**organisation du réseau de transport** :

Description

- Aménagement d'un bloc administratif et de récolte d'information
- Aménagement d'une zone d'entretien et de maintenance des véhicules
- Mise en place d'une équipe de secouriste

Pour **assurer un bon niveau de services**, il conviendra de :

- Disposer d'un système efficace et moderne de récolte des données
- Permettre le stockage momentané des marchandises transférées d'un District à l'autre
- Assurer la sécurité des usagers et la tenue des guichets

Prérequis

- **Réhabilitation du réseau routier**
- **Mise en place de lignes supplémentaires de transport de voyageurs dans la zone**
- **Réhabilitation du matériel de transport**

Acteurs

- **Ministère des Transports**

Objectifs

- Connecter Yamoussoukro à l'axe ferroviaire reliant la Côte d'Ivoire au Burkina Faso

Chiffres clés

- **Investissement (Public) :**
1,5 MMFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel :**
90 MFCFA

Yamoussoukro est la capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire. Ce statut requiert de la ville qu'elle soit desservie de manière optimale, et cela par différents moyens de transport.

Actuellement la ville dispose d'un aéroport international et est raccordée à l'autoroute du Nord la reliant à Abidjan.

Description

Le manque d'infrastructures ferroviaires fait que la desserte de la ville reste incomplète. Ce raccordement à la ligne ferroviaire Abidjan-Ouagadougou permettra d'entériner le processus de désenclavement des métropoles sous-régionales comme Yamoussoukro.

Les infrastructures annexes (gare, etc.) rattachées à la mise en place de ce raccordement ferroviaire sont également comprises dans le projet et permettront la création d'emplois directs et indirects dans le District.

Prérequis

- Disponibilité des réserves foncières nécessaires au projet
- Adhésion de la population au projet
- Trouver le financement nécessaire

Acteurs

- Ministère des Infrastructures économiques
- Ministère du Transport
- District de Yamoussoukro

- Objectifs
- Améliorer la connectivité de l'espace urbain de Yamoussoukro
- Chiffres clés
- Superficie : 24 ha
 - Investissement (Public) : 20 MMFCFA
 - Frais de fonctionnement annuel : 1 200 MFCFA

Le transport en commun au sein de l'espace urbain à Yamoussoukro est assuré uniquement par des véhicules de 4 places permettant la liaison entre le marché central, les lieux de travail et les domiciles des citoyens.

Cette situation crée une **problématique de mobilité au sein de la ville** dont les activités sont appelées à se développer, créant un besoin en termes d'infrastructures de transports en commun.

La mise en place d'une ligne de tramway permettra d'accroître et de faciliter la mobilité des citoyens au sein de Yamoussoukro. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'accompagnement du développement de Yamoussoukro en tant que pôle économique à échelle nationale.

L'accroissement de la mobilité permettra de **faciliter le processus de décentralisation** de l'administration publique et de l'ensemble des activités qui y sont rattachées.

Description

Prérequis - Faire adhérer la population au projet - Facilitation des démarches administratives - Autres transports publics bien implantés	Acteurs - Ministère des Infrastructures économiques - Ministère du Transport
--	--

#5 Réhabilitation de l'aéroport international

Objectifs	• Développer et structurer le réseau de transport de personnes • Contribuer au transport de fret des marchandises • Certifier l'aéroport conformément aux normes et pratiques recommandées par l'OACI	Chiffres clés	• Investissement (Public) : 35 MMFCFA • Frais de fonctionnement annuel : 1 MMFCFA
Description	Le District Autonome de Yamoussoukro étant la capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire, l'aéroport international de Yamoussoukro doit jouer le rôle d'un aéroport international d'une grande métropole de son rang. La rénovation des infrastructures de l'aéroport prévoit la réhabilitation des bâtiments qui sont mis aux normes internationales, l'extension et modernisation des pistes, et la certification de l'aéroport. Le plan de rénovation, prévu sur une durée de 5 ans est défini suivant trois composantes : • Composante 1 : Etudes et réalisation des chaussées aéronautiques et équipements associés • Composante 2 : Etudes et réalisation de l'aérogare passagers, et des équipements spécifiques (l'aérogare sera réalisée en deux phases) • Composante 3 : Etudes et réalisation du pavillon présidentiel		
Prérequis	• Mise en place de routes d'accès à l'aéroport	Acteurs	• Ministère des Infrastructures économiques